PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

JUL 21 1934

41e Année. N° 13.

LA REVUE DE PARIS

1er JUILLET 1934

		Pages.
★ ★ ★	*La Situation politique*	5
Robert de Traz	*Le Pouvoir des Fables.* — II	13
Ed. Giscard d'Estaing	*Finances allemandes*	60
Marthe de Fels	*Terre de France : M. Vincent.* — I	75
Marcel Griaule	*Le Gué du Nil*	105
Alph. de Lamartine	*Lettres inédites*	127
Lucien Corpechot	*Souvenirs d'un Journaliste*	148
Pierre de Lacretelle	*La Naissance de Napoléon III*	161
François Porché	*Le Théâtre*	195
Louis Houllevigue	*L'Expansion de l'Univers*	207
Henry Bidou	*Le Mouvement littéraire*	215
Paul Alfassa	*Expositions*	225

Jean Poirier : *Parmi les Livres.*

Copyright 1934 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 7 FRANCS

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

La **REVUE DE PARIS** *publiera prochainement* :

Lettres inédites de Gobineau à Marie et Zoé Dragoumis

Au Cheval d'Or

par HENRI DUVERNOIS

Elinor Colhouse

par STEPHEN HUDSON

La Révolution des Cinq

par ALBERT THIBAUDET

Stefan Zweig

par MAURICE MURET

La Hollande

par GERMAIN DESPREZ

General
Gaulon

LA SITUATION POLITIQUE

La session parlementaire s'achève. Bien qu'elle ait été de courte durée, elle aura été féconde en résultats.

Les crédits pour la défense nationale ont été acquis après d'intéressants débats tant à la Chambre qu'au Sénat. Une large discussion sur les problèmes agricoles, et en particulier sur la question du blé, a servi de préface au dépôt par le Gouvernement d'un nouveau projet sur le blé, indispensable à la veille de la récolte de 1935.

Le projet de réforme fiscale, qui a déjà fait l'objet d'un commentaire ici, a été présenté aux Chambres, et aura été, ou sera sur le point d'être adopté, quand ces lignes paraîtront. Par ailleurs, la Chambre aura consacré quelques séances à la délicate mise au point de la politique extérieure de la France.

Le désarmement et la Conférence de Genève ont été une fois de plus évoqués, tandis que, dans un discours habile et mesuré, le Ministre des Affaires étrangères a exposé l'ensemble des négociations en cours pour tenter de sauvegarder la paix européenne. Seul, peut-on dire, le débat sur la réforme électorale n'a abouti à rien. Était-il d'ailleurs opportun de le soulever dans un moment où il était difficile de penser que l'apaisement des esprits permît d'entreprendre une discussion, entre toutes difficile? La crainte de voir la dissolution succéder immédiatement à une réforme électorale a certainement beaucoup pesé sur le vote de l'Assemblée. Les députés ne sont pas pressés de retourner devant leurs électeurs et cela se conçoit. De son côté, le Gouvernement n'a pas cru devoir

1er Juillet 1934.

prendre parti. Sans doute aurait-il été malaisé, sur le principe, et, encore plus sur les modalités de la réforme électorale, de se mettre d'accord, au sein même du Conseil qui réunit les représentants des partis les plus divers. En outre, M. Doumergue a certainement pensé qu'il était inutile de soulever, en ce moment, une question aussi irritante, alors qu'aucune chance n'existait de voir le débat aboutir avant la séparation des Chambres.

Si l'on fait ainsi le total de l'activité législative, il faut reconnaître que les institutions parlementaires semblent, dans cette courte session, avoir joué normalement; et cela doit être mis à l'actif aussi bien de l'autorité du Gouvernement que de la bonne volonté des Chambres. Il est vrai que l'activité des groupes politiques ne reflète pas des signes aussi réconfortants. Il semble bien que certains n'aient rien appris et que d'autres n'aient rien oublié. Dans le champ clos des commissions d'enquête, la passion politique a continué de l'emporter sur le souci de la justice; et cette liquidation d'un passé trouble et sanglant reste une menace suspendue sur l'œuvre d'apaisement et de redressement.

Si l'on passe, en effet, du plan parlementaire au plan populaire, le malaise persiste du fait que ni les événements du 6 février, ni l'affaire Stavisky, ni l'affaire Prince n'ont trouvé une solution satisfaisante. L'irresponsabilité générale, consacrée par les conclusions de la Commission du 6 février n'a pas été acceptée par l'opinion publique. Des hommes sont morts place de la Concorde, lâchement fusillés; et l'on ne peut admettre que ce soit le résultat d'un hasard déplorable. Si accoutumé que l'on soit, dans ce pays, à subir l'irresponsabilité généralisée des pouvoirs publics et de la bureaucratie, la mesure, dans la circonstance, est trop largement dépassée! Le souci de couvrir des camarades politiques ou des fonctionnaires serviles ne justifie pas la carence de la Commission d'enquête du 6 février. Une fois de plus, il aura été démontré que la vérité et la justice n'ont pas cours dans les cénacles politiques.

De son côté, la Commission d'enquête sur l'affaire Stavisky s'est traînée et embourbée dans une recherche de détails sans importance qui lui a fait négliger le principal. L'opinion

n'admet pas que toute la série d'étranges complaisances dont ont bénéficié Stavisky et sa bande n'ait comme sanction que l'inculpation d'un certain nombre de comparses. Le rôle trouble des policiers, l'indifférence curieuse de certains magistrats, la protection directe ou occulte de la politique ne serait pas éclaircis par les inculpations subsidiaires aujourd'hui acquises. Et, pourtant, nul ne conserve l'illusion d'un dénouement mieux calculé à l'ampleur de la tragédie! Le public en retiendra cette conviction, maintenant solidement ancrée dans les esprits, que la puissance des forces occultes est encore plus grande dans ce pays qu'on ne le supposait : puisqu'elle permet au scandale, non seulement de se développer dans le silence, mais de s'éteindre lorsqu'il est dévoilé.

On a dit que tous les régimes, surtout lorsqu'ils vieillissent, portent en eux-mêmes des tares inévitables. Cela est vrai; mais, à moins d'un grand effort de rénovation, ces régimes ne tardent pas à succomber. De là, sans doute, tant de mouvements dont chacun se flatte d'apporter la clé des réformes, qui, en rajeunissant les institutions, leur donneront une nouvelle vigueur pour échapper à la corruption et à la décadence.

***

Il serait bien difficile de faire un résumé, même sommaire, de tous les plans et de tous les programmes qui s'offrent aujourd'hui à l'impatience de l'opinion comme des remèdes aux maux dont souffrent l'État et la collectivité nationale. Aucun parti politique ne s'est dérobé à ce qui semblait une nécessité impérieuse, et chacun s'efforce de présenter à sa clientèle une panacée qui lui soit spéciale. Le parti communiste et le parti socialiste d'une part, et le parti royaliste de l'autre peuvent sans doute échapper à cet impératif : ni les uns, ni l'autre, en effet, n'ont vu appliquer jusqu'ici leurs formules politiques ni économiques; et, en dégageant la responsabilité des maux actuels dont nous souffrons, ils ne manquent pas de faire valoir que ces maux ont leurs causes dans un régime dont ils poursuivent la suppression. Pour les uns, le capitalisme est le grand responsable; pour les autres, c'est le parlementarisme. Il est peu probable, pourtant, que le pays veuille

renoncer, dans son organisation économique, à un régime qui a assuré la prospérité générale et un progrès technique et social considérable depuis cent cinquante ans; ni qu'il accepte d'abandonner une organisation politique qui lui a assuré une liberté et une stabilité dont il ne faut pas méconnaître les avantages. Cependant, entre ces deux pôles, s'intercalent mille projets de réforme des institutions politiques et de l'organisation économique. De tous temps, les partis politiques ont sollicité la faveur du suffrage universel à l'égard de leurs plans de réforme, et la formule, un peu pompeuse, et si répandue de « réforme de l'État » n'est, après tout, que le prolongement et la somme de propositions qui ne sont pas neuves et que l'on retrouverait facilement, si on les cherchait, dans tout le vocabulaire électoral en usage depuis cinquante ans. De toutes ces propositions, une des plus anciennes est sans doute la révision de la Constitution. Elle était régulièrement inscrite dans de nombreux programmes politiques d'avant-guerre. Après avoir été le cheval de bataille des partis de gauche entre 1880 et 1890, elle était devenue celui des partis de droite après 1900. La Constitution est une vieille dame un peu défraîchie, mais n'oublions pas que nos vedettes de théâtre et de music-hall les plus célèbres ne sont pas, elles non plus, de la première jeunesse. Sans doute, et pour cette raison, n'attribuerait-on pas beaucoup plus d'importance aujourd'hui à la révision de la Constitution si elle n'était réclamée par des groupements nouveaux constitués en dehors des partis politiques. Ce n'est pas un fait négligeable, en effet, que l'irruption des anciens combattants dans la vie publique. On s'était accoutumé de voir leurs groupements défendre leurs intérêts moraux ou matériels. Dans le domaine de l'entr'aide, les associations de combattants de pensionnés et de mutilés de guerre ont depuis quinze ans accompli une œuvre considérable. Peut-être peut-on leur reprocher d'avoir parfois abusé des droits qu'ils avaient conquis sur le champ de bataille, d'avoir tiré sur le budget de l'État des traites un peu lourdes et d'avoir exagérément sacrifié à des revendications matérielles ce que l'on pourrait appeler « le spirituel » de la guerre. Il est bien difficile, quoi qu'il en soit, de les en blâmer; et ceux qui n'ont pas connu ou qui ont oublié les années tragiques de la guerre sont mal fondés

à peser, dans la balance de la justice intégrale, les droits et les devoirs des combattants de la Grande Guerre. Mais jusqu'ici, ceux-ci s'étaient abstenus de prendre une position politique dans l'État. Ils se souvenaient d'avoir renoncé, le jour de la mobilisation générale, à tout ce qui pouvait les diviser, et ils s'étaient efforcés, dans toute la mesure possible, de conserver cette attitude dans la paix retrouvée. Ils n'y étaient parvenus qu'imparfaitement, et la multiplicité de leurs associations en fournissait la preuve. Bien que les statuts de toutes ces associations mentionnent la plus stricte neutralité politique, les combattants ne s'en étaient pas moins groupés selon des affinités politiques indiscutables. L'Union Nationale des Combattants, surtout en province, se trouvait pratiquement en opposition avec la Fédération Nationale des Combattants républicains : et, si, dans leurs associations générales et dans leurs États généraux, les combattants se retrouvaient d'accord sur des ordres du jour de clôture de congrès, cela était bien dû sans doute au vague même des résolutions présentées et adoptées, en même temps qu'à leur caractère presque exclusivement corporatif. Il y a encore quelques années, il eût semblé monstrueux aux combattants eux-mêmes de se prononcer, non seulement sur le principe d'une réforme électorale, mais surtout sur les modalités de cette réforme; et, pourtant, nous venons de voir, récemment, deux grands congrès de combattants, à Vichy et à Metz, réclamer le vote par les Chambres de la représentation proportionnelle intégrale! C'est un changement considérable dont on ne saurait nier l'importance. Il n'a pu se produire que sous le coup d'événements qui ont rudement secoué le moral des combattants. Les historiens de l'avenir discerneront mieux, avec le recul du temps, que les scandales de 1934 n'auront été que le dernier épisode d'une évolution inévitable dans les idées des générations qui avaient fait la guerre. La raison profonde de cette évolution doit être trouvée dans la succession des déceptions infligées à la génération du feu depuis le rétablissement de la Paix.

Elle s'était battue pour fonder cette paix; et, après quinze ans d'efforts, elle se trouve replacée dans une position strictement semblable et aussi inquiétante que celle de 1913. Elle avait conquis la victoire au prix d'héroïques sacrifices, avec

la certitude d'en recueillir le prix, et, cependant, les conditions matérielles et morales d'existence s'avèrent plus difficiles aujourd'hui qu'elles ne l'étaient avant la guerre. Ayant lutté désespérément pour la sécurité de sa patrie et de son foyer, le combattant trouve à son destin une incertitude générale qui n'a jamais été plus grande dans tous les domaines. Il s'était sacrifié à l'idée du devoir, à une mystique de grandeur morale qui, même en tenant compte de la relativité des institutions humaines, devait trouver une récompense matérielle s'ajoutant à sa noblesse propre; et, dans le déchaînement de l'immoralité, il voit cette récompense lui échapper, tandis que le cynisme et le vice recueillent tous les fruits de la vie.

Si l'on veut bien accepter cette explication historique, il faut en tirer les conclusions nécessaires. Pour satisfaire demain ces rancœurs accumulées, pour effacer les déceptions totalisées, il ne suffira pas d'appliquer quelques emplâtres aux membres les plus fatigués de notre société décadente. C'est avant tout le moral de la Nation qu'il faut soigner. La Révolution française a entraîné l'adhésion de l'élite intellectuelle et de la masse, parce qu'elle proposait de substituer la vertu à la corruption; et, quand, sous le Directoire, les vices publics refleurirent, Bonaparte apparaissait encore comme un retour à la vertu. Quand les politiciens croient encore aujourd'hui qu'il est possible de radouber le vieux bateau, ils ne prennent pas garde à la transformation si complète de la mentalité générale. Dans son ensemble, le peuple est d'ailleurs beaucoup moins au courant des détails de notre organisation politique et administrative que ne le croient généralement ses maîtres et ses élus. Peu lui importe que les Chambres soient élues selon tel ou tel mode de scrutin, ni même qu'elles soient ou non automatiquement dissoutes. L'opinion n'est attachée à la stabilité ministérielle qu'autant que les Gouvernements la satisfont, ce qui est rare. Elle s'intéresse peu aux délimitations du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif. Si elle verrait actuellement avec plaisir réduire l'initiative financière des Chambres, c'est parce qu'elle a souffert davantage de l'excès des dépenses que de l'insuffisance des crédits mis efficacement à la disposition des besoins publics. Mais, à tout

prendre, ce n'est pas ce qui l'intéresse. Même si, par un coup de baguette magique, les institutions pouvaient devenir parfaites, tant qu'un homme, désirant travailler, ne trouvera pas d'emploi, tant qu'un effort, loyalement accompli pour exercer un métier ou une fonction, restera vain, tant qu'un gain récompensera l'individu, non pas à cause de son travail ou de ses qualités, mais à cause d'une spéculation ou d'une faveur, le vieux bon sens français, qui s'est récemment réveillé, n'acceptera pas un régime qui tolère ainsi l'injustice.

Il s'agit donc avant tout de ranimer le moral de la Nation. Si aujourd'hui, le peuple de France a donné et garde sa confiance au Président Doumergue, c'est parce qu'il concrétise ce besoin de renouveau moral. Il n'est pas là par ambition ou par intérêt; il n'est au service d'aucun parti, d'aucune coterie, d'aucune caste; il est indépendant; et, certes, c'est une étrange rencontre de l'Histoire qu'il ait la charge de refaire, aujourd'hui dans la paix, le moral des combattants que son collaborateur le maréchal Pétain avait rétabli en 1917 dans la guerre. Au fond, le problème est le même; il faut redonner à la masse le goût du sacrifice et recréer autour de l'effort une mystique de progrès humain.

***

Les partis politiques qui croient encore dominer le sort du Gouvernement se rendent-ils compte de la haute mission ainsi conférée au Président Doumergue par le consentement populaire? On ne saurait l'affirmer. Mais, s'ils étaient tentés de revenir aux errements anciens, ils seraient sans doute rappelés brutalement par l'opinion à la réalité des faits. Il ne faut pas s'étonner que les partis qui ont fondé leur destin sur l'exploitation continue et intensive de la démagogie s'efforcent de contrecarrer le mouvement qui entraîne les masses à un renouveau spirituel. Ils trouveront sans doute des forces à mobiliser contre ce mouvement. L'appel aux appétits matériels rencontre toujours des échos; et l'égoïsme et la misère ont des réactions humaines inévitables. Cependant, le Président Doumergue gagnera la partie s'il écoute l'appel pathétique qui monte vers lui du fond même de l'âme du

peuple français. Il est arrivé pour rétablir l'ordre dans la rue; mais en fait, on attend de lui qu'il rétablisse l'ordre dans les esprits, dans les cœurs, dans les hiérarchies, dans les efforts, dans la vie de la grande ruche bourdonnante. Pendant quatre mois, son Gouvernement aura le loisir de travailler à cette restauration générale de l'ordre. S'il y réussit, il aura sauvé la France d'une des plus graves crises morales qu'elle aura traversées dans son Histoire. S'il n'y réussit pas, personne ne peut prévoir où nous serons entraînés. Cette incertitude même du lendemain est une des causes essentielles de la paralysie des affaires et de la lenteur de la reprise économique. La France a besoin de se reconstruire un idéal et une discipline morale avant d'entreprendre quoi que ce soit dans le domaine matériel. C'est un fait, digne de remarque d'ailleurs, que les dictateurs qui ont besoin, pour s'imposer, du soutien populaire, ont marqué, aussi bien en Italie qu'en Allemagne, une forte réaction contre la licence des mœurs, qui sont l'expression extérieure et visible de la licence générale. La Convention Nationale faisait afficher dans tous les lieux publics que la justice et la probité étaient à l'ordre du jour de la République française. La IIIe République, si menacée aujourd'hui dans son existence même, raffermira son prestige dans la mesure où elle saura imposer, dans la vie quotidienne, par consentement ou par force, ces vertus collectives indispensables.

★ ★ ★

LE POUVOIR DES FABLES[1]

Au détour de l'allée parurent Marie-Louise et Juliette.

— Qu'est-ce que vous faites là?

Comme aucun des quatre enfants ne répondit, Juliette insista, en proie à cette méfiance policière qui caractérisent les mères scrupuleuses.

— A quoi jouez-vous?

— A rien, — répondirent-ils en chœur.

Pendant les vacances, on ne pouvait s'attacher à leurs pas, les contrôler heure par heure : ils vivaient une existence capricieuse, flottants à la moindre brise, attirés ici ou là par un cri, par un éclat de lumière, plus évasifs que jamais, vraiment libres c'est-à-dire inconstants, et, pour tout dire d'un mot, insaisissables. Aussi Nine jugea-t-elle inadmissible d'être ainsi interrogée. Comment faire pour dépister une bonne fois parents, oncles et tantes, mieux encore pour prendre avantage sur eux, les bafouer même à leur insu, confondre de quelque manière leur exigeante autorité? Cette envie soudaine mit en ébullition son cerveau inventif. Il faudrait imaginer quelque fable. Mais laquelle? En attendant de l'avoir combinée, elle fit à ses cousins un signe mystérieux : ils se levèrent et, en quelques sauts, eurent déguerpi.

Les deux femmes reprirent leur dialogue en avançant dans l'allée avec une oisive lenteur.

— Ainsi, — fit Marie-Louise, — tu ne sais pas pourquoi ils sont partis?

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 juin.

Juliette était incapable de mentir. Il fallut bien la croire quand elle affirma que Pierre, empilant des objets de toilette dans une valise, lui avait tout juste dit qu'il était soudainement rappelé par ses affaires. Pourquoi, comment, elle l'ignorait. Elle avait conservé une impression pénible de ce visage clos et dur et de la précipitation avec laquelle il avait disparu, sans même l'embrasser. Mais elle ne l'avoua pas.

De son côté, Marie-Louise dut reconnaître que son mari ne l'avait pas renseignée davantage. Il y avait là une énigme assez désobligeante. Ces deux femmes abandonnées en éprouvaient un léger malaise. Elles se turent, chacune attendant que l'autre la rassurât.

Marie-Louise se montrait toujours prête à se formaliser. Cette grande, vigoureuse femme, aisément emportée et parfois bruyante, incapable de nuances, de sous-entendus, droite et directe, songeait à tout, n'oubliait rien. Elle aimait dire aux gens leurs quatre vérités, et se flattait d'une franchise qu'elle n'aurait pu restreindre. « Moi, il faut me prendre comme je suis », disait-elle avec une fierté ostentatoire. Elle faisait de grands gestes et marchait à grands pas. Elle abondait en interjections, en sorties, en clameurs, en indignations ou en enthousiasmes démesurés. Toutefois, résolue à dire sa pensée en toutes circonstances, elle n'aimait pas qu'on usât de même avec elle. Personne n'était plus susceptible que cette femme si farouche. Elle exigeait de ses parents, amis et fournisseurs, les vertus dont elle était le modèle. Exacte, active, dévouée, elle n'admettait pas qu'on la fît attendre ou qu'on lui refusât un service. Elle se plaignait sans cesse d'être bravée, négligée ou desservie. Ses soudaines colères, d'ailleurs, la laissaient rafraîchie, détendue, et elle ne s'apercevait pas des vexations qu'elle avait distribuées autour d'elle.

Certes, son mari lui semblait digne d'admiration, pour la raison majeure qu'il était son mari. Elle l'aimait, fière de lui, inébranlablement fidèle. Elle aimait et admirait aussi Claude — « Mon Claude », disait-elle sur un ton de robuste tendresse et parfois de provocation, — chez qui elle reconnaissait leur vrai fils, unissant leurs qualités respectives et mêlant leurs ressemblances. Pour Denis, c'était autre chose : il la choquait

par ses désobéissances, sa mauvaise humeur, son aspect plutôt chétif. Mais c'était assez commode d'avoir ainsi, sous la main, un subalterne impuissant sur qui passer ses impatiences. Car les domestiques, eux, donnent leur congé.

Le brusque départ de Guillaume l'avait vexée. Elle s'en inquiétait. Son père serait-il tombé malade? Mais Pierre, dans ce cas, n'aurait pas été du voyage. S'agissait-il d'une affaire concernant son beau-frère? Elle questionna :

— Pierre a-t-il des ennuis?

Juliette secoua la tête en murmurant qu'elle n'en savait rien, qu'elle ne le croyait pas. Alors Marie-Louise se souvint de ce que son mari, à mots couverts, lui avait laissé entendre au sujet des aventures de Pierre. Peut-être... Elle regarda sa belle-sœur du coin de l'œil : ignorait-elle ou faisait-elle semblant d'ignorer?

Puis elle songea à son Guillaume, et une rosée de contentement vint apaiser sa sourde irritation. Comme il l'aimait! Elle était sûre de lui... Dès les premiers jours de son mariage, Guillaume, en effet, avait découvert l'irritabilité de sa femme, qu'elle lui avait dissimulée pendant la durée des fiançailles. Et depuis lors, il faisait tout pour éviter que Marie-Louise ne se fâchât. Il la rassurait, il la flattait pour lui plaire, et assurer ainsi sa tranquillité personnelle. D'ailleurs, il était de ces hommes qui ont besoin d'admirer la femme qu'ils aiment et parfois de s'humilier devant elle. En la parant de prestige, en la jugeant redoutable, ils donnent à ses faveurs un plus grand prix. Mais ce culte intéressé, qui prenait dans le tête-à-tête certaines formes fétichistes, renforçait les exigences de Marie-Louise, et, calmant sur l'instant sa susceptibilité, exerçait néanmoins celle-ci et la justifiait.

Pendant que les deux jeunes femmes devisaient avec lenteur et s'en allaient vers l'étang, madame Morestal appuyée sur sa canne et flanquée, ou plutôt suivie, de la tante Zoé, se dirigea vers le potager. Elle n'avait fait aucune allusion au départ inopiné de ses deux fils : de toute évidence, rien ne pouvait arriver de fâcheux ni à elle ni aux siens. Avec une tranquille assurance, elle parcourait l'allée centrale bordée de buis, et elle jetait des regards souverains sur les tendres feuilles vertes de ses salades, sur ses choux volumineux et vio-

lets. Elle disait « mes » légumes, comme elle disait aussi « mon » argenterie, non par ostentation, car qui donc mettrait en doute sa propriété, mais pour s'affirmer elle-même, une fois de plus, au moyen de ce qu'elle possédait.

— Regarde mes artichauts, — dit-elle, — comme ils sont beaux.

La tante Zoé acquiesça avec admiration, elle qui ne possédait rien. Même elle joignit les mains, ce qui aurait pu paraître exagéré à propos d'artichauts. Mais madame Morestal ne détestait pas les flagorneries. Au reste, cette vieille demoiselle un peu simple d'esprit avait-elle autre chose à faire qu'à admirer? Personne ne lui demandait davantage et elle-même ne prétendait à rien d'autre. Elle consentait à tout ce qui existait, et mettait dans son acceptation un enthousiasme débile, une emphase presque maladive dont l'exagération la soulageait peut-être. Elle ne se bornait pas à joindre ses vieilles mains ridées, elle les élevait vers le ciel. Ses yeux arrondis et mouillés de pleurs faciles témoignaient que n'importe quel événement dépassait ses espérances. Sa tête vide, qui branlait à perpétuité, semblait dire « oui, oui, oui », avant même qu'on l'interrogeât.

Eusèbe s'approcha avec un panier couvert de feuilles qu'il écarta. Tête nue sous le soleil, il se tint tout droit, noir, suant et vigoureux, devant madame Morestal qui s'écria :

— Regarde donc, Zoé, mes belles pêches.

La vieille demoiselle s'extasia. Qu'elles étaient belles! Plus belles encore que l'année dernière! Sans trahir le moindre agacement, et seulement pour remettre les choses au point, madame Morestal rectifia :

— N'oublie pas que mes pêches de l'année dernière étaient très belles aussi.

Eusèbe, qui n'ignorait pas le rôle joué au Vignou par l'aîné de la famille, ajouta avec empressement :

— Je voudrais bien les montrer à M. Guillaume.

— Il est parti, — dit la vieille demoiselle.

Elle se retourna vers sa cousine et, de sa voix maladroite, lui demanda :

— Pourquoi donc sont-ils partis si vite? Où sont-ils allés?

Madame Morestal n'entendit pas. Elle n'entendait jamais

les questions auxquelles elle ne voulait pas répondre. Elle se remit en marche, digne et satisfaite et, derrière elle, tante Zoé trottina, encensant de la tête.

Le soir, à la cuisine, Alfred, qui avait été répondre au téléphone, annonça que ces messieurs ne rentreraient pas pour le moment. Élise, ses beaux bras nus croisés sur la table, l'écouta sans rien dire. Rosa, rejetant son buste en arrière d'un air qu'elle jugeait très distingué, se pinça la bouche, en proie à son indicible vexation. Mélancoliquement Alfred secoua la tête : la cuisine ne saisissait pas l'importance du renseignement qu'il apportait. Lui, il se sentait surpris, presque peiné par cette brusque disparition, en pleines vacances. D'autant plus que n'ayant pas été avisé en temps utile, il avait mis les couverts des deux absents, et qu'il avait dû les retirer tout en servant le potage. D'où du désordre dans son service; rien ne lui déplaisait davantage.

Aux repas suivants, faute des deux fils de la maison, il dut placer M. Roland en face de Madame. Or, il n'avait jamais aimé les gendres. Il était pour le nom, la hiérarchie, et il se méfiait des alliés qui, tous, étaient entrés après lui dans la famille. Sans doute ne reprochait-il rien de précis à M. Roland qui ne lui donnait jamais d'ordres et le gratifiait de pourboires très convenables. N'importe! M. Roland n'était pas tout à fait de la maison.

Quand il servait à table, Alfred n'écoutait guère les conversations. Passer les plats, changer les assiettes, l'intéressait beaucoup plus. D'ailleurs, ces tablées nombreuses réclamaient une habileté professionnelle qui l'absorbait. Madame lui disait bien de se faire aider, surtout quand il y avait des saucières à mettre en circulation. Angèle n'aurait pas demandé mieux que de faire valoir son esprit débrouillard. Rosa y aurait peut-être perdu son air d'avoir ravalé un affront difficilement supportable. Mais Alfred répugnait à ces secours féminins qui l'eussent dérangé, et il prétendait suffire à tout. Un repas, pour lui, se présentait comme un numéro à exécuter pour un acrobate : il y fallait un effort physique soutenu, une attention de chaque instant. Pour certains plats difficiles, il eût presque réclamé un instant de silence.

Et cependant, de même que le trapéziste ne peut s'empêcher de remarquer dans les premiers rangs une dame qui feuillette son programme au lieu de le regarder, il arriva à Alfred de percevoir des froids inopinés, un agacement bizarre chez les personnes assises, autour desquelles il tournait avec une silencieuse application. C'est qu'on s'étonnait tout bas que Guillaume et Pierre, au téléphone, n'eussent encore donné aucune explication de leur absence insolite. Cette attente dans le vague, qui se prolongeait, finissait par irriter. Personne cependant ne voulait trahir son impatience. Et il fallait, surtout sous l'œil globuleux de madame Morestal, se garder de formuler aucune supposition désobligeante et considérer ce qui se passait comme absolument normal.

Aussi la curiosité insatisfaite et la susceptibilité des femmes, ensemble surexcitées mais obligatoirement contenues, cherchèrent-elles un exutoire et se transformèrent en sévérité à l'égard des enfants. Ne pouvant se plaindre ostensiblement des maris, on se rabattit sur la « jeune classe ». La « jeune classe », c'était une expression de Pierre, et ceux auxquels il l'appliquait, avec un petit ricanement sec, la détestaient. On la leur répéta sur un ton d'ironie provocante. Puis les réprimandes surgirent, vite disproportionnées. De vieux ressentiments reprirent vie, on revint sur un passé pourtant expié et pardonné. « Toi qui es toujours en retard », « Vas-tu recommencer comme la semaine dernière? » s'écriait-on comme pour fixer le coupable dans l'éternité de sa faute. Mais ces rigueurs avaient l'avantage de détourner les parents, dont les nerfs étaient à fleur de peau, de maudire à haute voix les absents. Au Vignou, on préférait une injustice à un désordre.

VI

Tandis que, chez les Guillaume, régnait un autoritarisme éducatif qui se faisait, parfois, d'autant plus rigoureux qu'il se savait opposé à l'esprit du siècle, chez les Roland, au contraire, les relations entre parents et enfants s'établissaient sur un pied de familiarité complaisante.

Peut-être les enfants étaient-ils, grâce à ce relâchement

de la discipline, plus heureux : ils n'étaient pas moins dissimulés. Ils profitaient du laisser-aller, mais ne se trahissaient pas. C'est que l'enfant est le détenteur d'un secret dont il ne se doute pas lui-même. Il est mystérieux sans le savoir, simplement par ce qu'il est, et aussi par ce qu'il n'est pas encore. Appartenant à un autre univers que celui des adultes, comment pourrait-il s'expliquer avec ceux-ci? Il ne les rejoindra que lorsqu'il cessera d'être un enfant, lorsqu'il aura perdu, ou presque, le souvenir de sa première patrie. En attendant, il observe ceux dont il dépend, sans se livrer.

Nine avait hérité de sa mère la faculté presque animale de deviner les autres. Un flair plutôt, qui s'accompagnait d'une extrême subtilité à comprendre, d'une souple adresse à agir. Jusque dans les moindres circonstances, elle combinait, manœuvrait, se préparant pour plus tard, quand elle serait femme, à intriguer. Elle éprouvait un goût si prononcé de mentir qu'elle se plaisait surtout aux mensonges désintéressés. Elle transformait la réalité moins pour l'embellir que pour la fausser.

Peut-être néanmoins deviendrait-elle un jour comme sa mère qui, maintenant, laissait dormir sa perspicacité. Si Agnès ne racontait rien d'elle-même, c'était pour éviter les indiscrétions, pour ne pas se mettre en cause, plus simplement par apathie. Elle s'était occupée avec violence de quelques êtres — sa vieille bonne, quand elle était petite, une maîtresse d'anglais, deux ou trois jeunes gens, Roland, et aussi ses enfants durant les premiers mois de leur existence — elle avait tout employé pour les séduire, et aussi pour les percer à jour. Mais quand elle avait démonté les ressorts des gens, ceux-ci cessaient de l'émouvoir. Après chacun de ses engouements, elle souffrait d'une sécheresse qui la menait presque au désespoir, mais un désespoir, lui aussi, sans prolongements. Alors elle considérait les objets de ses désirs avec une stupeur frissonnante et parfois elle les haïssait de l'avoir déçue.

D'une façon générale, le monde lui était devenu indifférent. Ou plutôt obscur. Elle avait l'impression de vivre dans le noir, sans savoir de quel côté diriger ses pas hésitants. Faiblesse vitale, neurasthénie menaçante, dégoût d'avoir été si

souvent désabusée? Elle n'avait jamais éprouvé assez de conviction, de persévérance, pour se fixer dans un attachement durable ou dans une attitude morale. Et cette incapacité de foi lui donnait une insurmontable lassitude.

Ce n'était pas une mauvaise mère. Quand ses enfants tombaient malades, elle les soignait avec dévouement, mais sans rien d'instinctif. Le reste du temps, elle leur souhaitait du bien, mais ne prétendait pas le leur procurer. Il lui était impossible de s'appliquer avec méthode à leur éducation. L'idée de les enseigner l'accablait d'avance. D'abord parce qu'elle ne savait pas grand'chose elle-même, ayant toujours été paresseuse, ensuite parce qu'il ne lui venait pas à l'esprit de modifier quelqu'un, même une petite fille, même un petit garçon. Résignée à n'être que spectatrice, même à son propre foyer, elle marquait tantôt une molle approbation tantôt un vague désaveu, mais de sa place, sans y tenir, sans prétendre intervenir dans le cours de l'action.

A huit ans, Jean-Daniel jouissait d'une indépendance presque complète. D'autant plus que, durant les vacances au Vignou, on utilisait sa bonne, Angèle, comme renfort pour balayer les chambres et raccommoder le linge. Débarrassé de toute surveillance, il menait une existence à part, absorbé dans des pensées qu'il ne confiait à personne. Son visage joufflu sous sa toison frisée exprimait une rêverie heureuse. Il n'attachait aucune importance à sa grand-mère, ni à ses oncles et tantes. Il se glissait parmi eux et disparaissait. Quand on lui posait une question, il répondait en peu de mots, avec une espèce de condescendance souriante pour la futilité de ses interlocuteurs, si bien qu'on eût dit que c'était lui la personne d'âge et eux les enfants. Et pas davantage il ne frayait avec ses cousins : leurs jeux, leurs rires, leurs batailles ne l'intéressaient pas. Quand ils l'invitaient à se joindre à eux, il acceptait avec bonhomie, à titre de concession. Mais très vite il se retirait, reprenait sa vie à l'écart de tous, en silence, énigmatique et satisfait.

Quand, par hasard, sa mère et lui se rencontraient, ils se traitaient avec courtoisie, chacun respectant l'indépendance de l'autre. Avec Nine, c'était plus compliqué.

Nine ne pouvait supporter l'indifférence de sa mère. Elle

tournait autour d'elle, l'interrogeait avec des airs faussement naïfs, lui tendait des pièges, essayait de l'étonner, de l'irriter, de la faire sortir enfin de ses gonds. Mais elle n'y réussissait pas. Usant tantôt de la ruse, tantôt de la violence, elle parvenait à faire pleurer sa maîtresse de piano. En classe, elle mettait hors d'eux ses professeurs par ses interruptions insolites, parfois inquiétantes, et aussi parce qu'elle était tantôt la première, tantôt la dernière. Elle exerçait une véritable tyrannie sur ses camarades, médusées par son bagoût, son prestige d'insolence et ses perfides douceurs. Où qu'elle fût, elle attirait ou révoltait, elle obligeait à tenir compte d'elle, à prendre parti. Elle avait besoin de sentir s'éveiller l'affection ou l'antipathie qui, toutes deux, l'amusaient sans la retenir. Seule, sa mère, protégée par son apathie, n'était ni séduite ni agacée.

Pour sa fête, Nine lui avait apporté une plante, achetée avec le pauvre argent qu'elle possédait, et un essuie-plume brodé par elle-même. Sa mère l'avait embrassée et beaucoup remerciée, mais jamais elle ne s'était servi de l'essuie-plume et peu de temps après la plante avait été envoyée à l'office. Nine l'avait remarqué et n'avait rien dit.

Un jour, mise à la porte de sa classe après un esclandre, elle était revenue, curieuse de voir l'effet que produirait sa rentrée prématurée. Elle commença de s'expliquer, guettant avec un plaisir anticipé l'éveil de la colère maternelle.

— On nous parlait de la mythologie grecque. On nous a demandé les noms des dieux.

— Eh bien?

— Moi, on m'a demandé le nom du dieu de l'amour. J'ai dit qu'il s'appelait Adolphe.

Après un temps, elle ajouta :

— Le prénom de notre professeur — tu sais, c'est un vieux bonhomme avec un nez rouge — est justement Adolphe. Alors il m'a dit de sortir.

Agnès sourit, et parla d'autre chose à Nine, dont le dépit fut amer de n'être pas punie.

Aussi éprouva-t-elle une stupeur flattée quand sa mère, entraînée par la mauvaise humeur de ses belles-sœurs, voulut à son tour gronder les enfants. Devant cette brusque offensive,

Jean-Daniel avait disparu. Agnès, trouvant dans cette étincelle qui se rallumait l'espoir fugitif de s'intéresser enfin à quelque chose, chercha à gronder de plus belle. Mais comme elle ignorait tout de sa fille, elle dut rassembler les éléments d'une accusation.

— Montre tes mains, — dit-elle.

Les ongles étaient noirs.

— As-tu repassé ta grammaire anglaise?

Le livre était égaré.

— As-tu écrit à ta marraine?

Nine n'avait pas touché à un porte-plume depuis son arrivée au Vignou.

Agnès s'en alla dans la chambre de sa fille, suivie de Nine qui dansait le long du corridor. Elle fit une rapide enquête dans son pupitre et dans son armoire à linge. Partout le pire désordre.

— Quand as-tu changé de chaussettes?

Enchantée, Nine entoura sa mère de ses bras pour la désarmer, l'attendrir. Celle-ci lui dit, sur un ton de lassitude :

— Tu seras bien toujours la même.

Et tandis qu'elle prononçait ces paroles, elle découvrit que Nine, au contraire, ne lui avait jamais présenté qu'une suite de contradictions. Était-elle appliquée ou superficielle, franche ou évasive? Agnès avait élucidé le caractère de tous les êtres dont elle s'était approchée quand son intérêt était de les connaître. Mais cette enfant, qu'elle aimait, certes, elle n'éprouvait aucun désir de l'identifier. Elle souhaitait qu'elle fût heureuse, plus heureuse qu'elle-même. Pour le reste, elle laissait aller... Peut-être aussi éprouvait-elle quelque gêne à analyser le caractère de Nine, par crainte d'y retrouver le sien. Elle redoutait de lui avoir transmis ses défauts. Mais est-on responsable d'une hérédité que soi-même, déjà, on a reçue? Agnès renonça à ses velléités de sévérité, elle s'abandonna de nouveau à la dérive, en disant à Nine :

— Viens que je t'embrasse.

Une fois de plus, Nine comprit que l'affection de sa mère demeurerait passive. En revanche, elle ne put échapper aux observations de ses oncles et tantes. Leur mauvaise humeur systématique, cessant de se fixer sur leurs seuls enfants, se

généralisait sur toute la jeune génération. Puis, et ce fut la troisième étape, ils s'unirent, d'un commun et tacite accord, pour accabler l'aînée, celle qu'on rendait responsable d'on ne savait trop quoi, et qui, d'ailleurs, par la faute de sa mère trop indulgente, n'avait pas reçu, estimaient-ils, sa part légitime de réprimandes.

— Dis donc, — lui dit son père impatienté, — à table on n'entend que toi. Ne pourrais-tu pas nous laisser parler tranquillement?

— Mais...

— Tais-toi. C'est compris?

Interdite, Nine pinça ses lèvres frémissantes. Plus tard, au salon, sa tante Marie-Louise lui intima :

— Ne mets pas les pieds sur ce fauteuil.

— Mais je ne les mets pas.

— Je n'admets pas que tu me contredises.

Même tante Juliette, gagnée par l'irritation unanime, lui reprocha d'avoir laissé traîner son chapeau de paille là où il n'avait que faire.

Vexée, offensée même, Nine voulut se dérober à cette persécution. Elle affecta alors une mine modeste, complaisante même. Elle n'éleva la voix que de loin en loin, sur un ton de déférence. Mais on ne lui laissait rien passer, on la poursuivait dans les coins, et même ses silences étaient tenus pour suspects. Elle comprit qu'elle était choisie comme victime principale parce que son grade d'aînée l'exposait davantage et aussi parce que, malgré son ostentation de sagesse, il lui arrivait de répliquer, alors que ses cousins baissaient le nez. Alors, étant vindicative et capable de résolutions violentes, elle renonça à feindre la sagesse et chercha à se défendre par la contre-attaque. Au reste, en attirant l'attention des grandes personnes, même à son détriment, elle satisfaisait son besoin de faire parler d'elle, de jouer un rôle même ingrat. Et de nouveau lui revint à l'esprit son projet de révolte, d'insurrection plus ou moins camouflée, de défi jeté aux puissants.

Changeant de tactique, elle se mit donc à répliquer, avec de plus en plus d'irrévérence, aux observations de plus en plus injustes qu'on lui prodiguait. L'atmosphère devint orageuse. Madame Morestal avait sereinement assisté jusque-là, sans s'y

mêler, à ces rixes brèves entre mères et enfants, à ces collisions au sort réglé d'avance et pareilles à des bagarres rapides où une police énergique charge irrésistiblement quelques manifestants isolés : Nine, poussant l'audace jusqu'au sacrilège, résolut de l'impliquer dans la lutte. Et comme sa grand-mère la priait de ne pas se servir la première de sucre en poudre, elle répondit, d'un air candide qui doublait d'ironie son insolence :

— Oh! la barbe!

Ce mot-là, qu'on s'empressa de couvrir par un flot de paroles et que madame Morestal déclara, sur un ton d'indiscutable sincérité, n'avoir pas entendu, marqua le sommet de la crise. Nine fut enlevée hors de la pièce par son père et sévèrement châtiée. Il sembla qu'ensuite un peu de lassitude détendît la rigueur des parents. Punir, hélas, ne les distrayait plus.

Quand elle eut purgé sa peine, Nine donna un rendez-vous furtif à Claude et à Denis au pied de Falkenstein. Son étroit visage était à la fois mortifié et résolu. Réfugiée sous les basses branches de l'arbre, et accroupie, elle grattait avec colère les piqûres de moustiques qui étoilaient ses mollets.

— Hé bien quoi? — lui demanda Denis. — Qu'est-ce que tu as encore à nous raconter? Une conspiration?

Nine se borna à lui répondre qu'il ne savait pas si bien dire et qu'elle attendait d'autres conspirateurs. En effet, Simone, pressée, bafouillante, surgit bientôt, suivie de Jean-Daniel impavide.

— Je vous ai réunis, — commença Nine en tortillant ses tresses, — pour vous faire part de projets que j'ai longtemps *rumis*.

— Mûris, — dit Claude.

— Oui, mûris. Mais si tu m'interromps tout le temps, tu ne sauras rien.

— Oh! — s'écria Simone, — je t'en prie, ne faisons pas de sottises, ils nous gronderaient encore plus.

— Mais si, — répondit Nine, — ils nous embêtent trop. Pourquoi toutes ces punitions, ces injustices? J'en ai assez!

— Oui, c'est injuste, — fit pensivement Denis.

— C'est parce qu'oncle Guillaume et papa sont partis, j'en suis sûre, — reprit Simone. — Cela les fâche, alors

ils sont de mauvaise humeur. Mais ils n'ont rien contre nous.

Volontiers, Simone, dans son humilité, tentait d'excuser les grandes personnes. Les autres enfants lui en voulaient de cette lâche disposition à pardonner aux tyrans. Ils la devinaient prête à trahir leur cause, par sottise et par bonté.

— Je vous ai réunis, — poursuivit Nine — pour vous proposer une vengeance. A notre tour de les punir.

— Nous venger, — dit Claude avec bon sens, — c'est impossible.

Nine le regarda d'un certain air où la moquerie se mêlait au reproche et tout de suite Claude pensa que se venger était possible.

— Je ne sais encore comment, il faut inventer quelque chose, — continua-t-elle. — En attendant, nous allons nous livrer à quelques escarmouches.

Des récits d'aventures et des histoires policières où elle se plongeait, à la recherche d'émotions fortes, elle retenait des termes, des tournures de phrases qu'elle utilisait pour éblouir ses cousins et les convaincre.

— Suivez-moi, — dit-elle avec énergie. — A la file indienne; nous sommes sur le sentier de la guerre.

Elle se mit debout et s'avança d'un air intrépide. Derrière elle, venait Claude prêt à répondre à son appel par d'étonnants exploits, puis Denis, intrigué, Simone, le ventre inquiet, et Jean-Daniel qui avait repris les brancards de sa voiture et la poussait avec un entrain philosophique. Leurs cinq visages brillaient de la même curiosité amusée. Comme d'habitude, leurs sensations se succédaient avec une telle vélocité qu'ils avaient complètement oublié leur mécontentement et qu'ils se livraient maintenant à l'excitation d'une entreprise imprévue. Toujours, après des instants de colère ou d'ennui, ils repartaient avec cet élan qui faisait de leur vie une suite d'aventures. Certes, ils connaissaient des tristesses, étranges et cruelles, et dont les motifs souvent leur étaient cachés. Mais leurs souffrances, destinées avec l'âge à se fixer et à s'approfondir, se résorbaient vite en insouciance rayonnante. Ils étaient encore trop petits pour ne pas être heureux et pour ne pas jouir sans critique, sans remords, sans appréhension, de l'existence.

Quittant le bois, ils gagnèrent le jardin potager qui était vide : Jean-Daniel lâcha sa voiture pour prendre la main de Simone et ils dansèrent une farandole. Soudain, Nine s'arrêta, ce qui les fit se heurter les uns contre les autres, elle ramassa une pioche qui traînait sur le sol, et, d'un bond, alla la jeter dans un réservoir d'arrosage.

— Que fais-tu? — balbutia Simone.

Mais déjà Nine, reprenant la main de Claude, les entraînait hors du potager, jusqu'aux cabanes des lapins. Là, elle arracha des touffes d'herbe, les trempa d'eau dans la fontaine, et les jeta dans les cages.

— L'herbe mouillée fait crever les lapins, — dit-elle.

Et sans écouter les protestations affolées de Simone, agile et enchantée, elle les tira tous du côté de la cuisine.

— Bonjour, Élise.

Élise, tisonnant son feu, lui répondit sans tourner la tête. Alors Nine rafla sur la table un énorme morceau de beurre et le fourra dans la poche de son tablier.

— Nine, — murmura Claude.

Ils ressortirent, gagnèrent la terrasse. Le long de la maison, des fuchsias rouges et violets foisonnaient dans les plates-bandes. D'un œil rapide, Nine inspecta les environs, puis, sur son ordre bref, ils se mirent à claquer entre leurs doigts tous les boutons.

— Comme ça, — dit-elle, — ils ne fleuriront pas.

Ses yeux luisaient d'un feu maléfique : en s'ajoutant les uns aux autres, ses crimes la poussaient à un degré de surexcitation qui l'enivrait. Pourquoi ne pas faire pire encore?

Elle eût continué dans cette voie fatale, si elle n'avait pas constaté que ses complices commençaient à donner des signes d'inquiétude. Alors, elle changea brusquement de méthode. Les ayant rassemblés derrière les lilas, elle leur donna des instructions.

— Nous allons nous séparer, crainte d'être compromis. Mais ce soir, à table, pour bien montrer que nous les méprisons, vous imiterez à mon commandement tout ce que je ferai. En attendant, disparaissez.

A dîner, en effet, lorsque Marie-Louise Morestal fit la remarque que la journée avait été chaude, Nine partit d'un éclat de

rire aigu, forcé, qui fut suivi du rire d'abord intimidé, puis résolu de Claude, puis d'un glapissement de Denis. Au comble de l'anxiété, Simone gloussa tout bas. Mais Marie-Louise redemanda du potage, et ce rire concerté passa inaperçu.

Quelques instants plus tard, Roland entama une histoire assez compliquée, coupée d'incidentes, pleines d'intentions qui échappaient pour la plupart aux auditeurs. Nine se mit alors à tousser, comme si elle s'étranglait. Immédiatement, Denis fit éclater une quinte violente et Claude se racla la gorge. Simone se contenta de grommeler sourdement. Roland s'interrompit :

— Qu'est-ce qu'ils ont?

Comme son histoire ennuyait, on n'eut pas l'idée de leur en vouloir de l'avoir interrompue. On leur tapa dans le dos, on leur fit boire de l'eau. Ils se jetaient des regards sournois et enchantés, puisque ces rires, cette toux, c'étaient leur vengeance. Hélas, les grandes personnes ne s'en aperçurent pas. Car — ce qu'ignoraient Nine et sa bande — Guillaume et Pierre avaient téléphoné qu'ils rentreraient le lendemain. D'où une détente générale. On était content de leur retour, on se réjouissait d'entendre enfin leurs explications. La vie habituelle allait reprendre, dans la monotonie heureuse des vacances, à la satisfaction générale.

Les enfants finirent par se douter que l'atmosphère avait changé, et Nine renonça à poursuivre ses manifestations intempestives. Denis s'en plaignit en sortant de table :

— Tu as vu, ils ne se sont aperçus de rien. Ta vengeance, ah, la, la.

Elle se redressa, d'autant plus piquée qu'il disait vrai.

— Et les lapins? Demain, ils seront tous morts!

— Non. J'ai demandé à Alfred : l'herbe mouillée ne les rend même pas malades.

— Et la pioche?

— Eusèbe l'a repêchée. Le beurre, Simone a eu un tel trac qu'elle l'a rapporté à la cuisine.

— Et les fuchsias?

— Si tu veux. Et encore! Pas même. Les boutons claqués s'ouvriront comme les autres. C'est raté!

Il ricana. Est-ce que son expérience personnelle ne lui avait

pas appris que les faibles restent faibles toujours et jamais n'arrivent à se venger des forts? Nine répliqua :

— C'est seulement des essais. La vraie vengeance, je vous la dirai plus tard.

— Tu n'es qu'une blagueuse, une sale blagueuse!

Il tira sur ses tresses et elle se dégagea d'un mouvement impatienté. Toutefois, elle comprit qu'il lui faudrait inventer quelque chose d'autre, quelque chose de frappant, d'énorme, de scandaleux, qui excitât, effrayât ses cousins, de façon à rétablir sur eux sa suprématie. Mais quoi? Tandis que les grandes personnes se rendaient sur la terrasse, comme chaque soir, pour prendre l'air, à l'abri du catalpa, elle leur chuchota de la suivre au petit salon.

VII

Ils s'installèrent à quatre sur le grand canapé, leurs pieds ramenés sous eux, leurs têtes perdues dans les coussins. Ils aimaient cette heure du crépuscule où les fenêtres lentement s'obscurcissaient, et où ils jouaient à se faire peur.

La peur, cependant, ne leur apportait que trop de tourments réels. Dépendant de tout le monde, surveillés étroitement, que de gens autour d'eux ils avaient à craindre! Personne ne se doutait de certaines transes que, peut-être, ils n'auraient pas su expliquer. A leur échelle, pourtant, c'étaient de grandes épreuves. Quand, par légèreté, par pétulance, ou cédant au plaisir de l'instinct, ils commettaient un acte interdit, ils se sentaient ensuite malheureux, malgré leurs fanfaronnades. Non pas tant à cause de la réprimande, qu'ils oublieraient vite, qu'à cause de l'incertitude où ils demeuraient tant que le méfait n'avait pas été révélé. Cette attente devenait parfois si intolérable qu'ils se décidaient à tout avouer pour obtenir enfin le soulagement de la punition.

D'autres peurs encore, incohérentes, disproportionnées, les harcelaient. Pour Claude, le mercredi était un jour néfaste et dès le mardi il commençait à trembler, à cause d'une leçon de piano qu'il avait, au sortir de la classe. Ce qui signifiait qu'il devait prendre avec lui un grand cartable où mettre ses cahiers de musique et qui excitait, il ne savait

pourquoi, la raillerie de ses camarades. Leurs sarcasmes, répétés chaque semaine, lui causaient une gêne affreuse. Humilié jusqu'aux larmes, il se rendait alors chez son professeur de piano, une grosse femme moustachue qui le bousculait et lui donnait des tapes sur les doigts avec une règle. Ainsi chaque mercredi lui apportait un supplice dont nul ne songeait à le dispenser.

Ils avaient peur aussi la nuit, s'ils se réveillaient par hasard et entendaient craquer les meubles, ou bien, au Vignou, crier des chouettes. Ils appréhendaient le retour de cauchemars bien caractérisés, toujours les mêmes : Denis voyait des trains s'avancer vers lui pour l'écraser, ou bien, tout simplement, des rames de wagons arrêtés, mais dont l'immobilité même le frappait de terreur. Alors il se dressait soudain sur son lit, hagard, couvert de sueur... Longtemps, il avait redouté une boutique qui se trouvait sur le chemin de sa leçon de gymnastique et qui présentait à sa devanture des balais et des plumeaux. Ces balais noirs et rigides, ces plumeaux ébouriffés lui causaient d'incompréhensibles malaises. Quand il passait devant cette terrible vitrine, il s'efforçait de détourner la tête, mais, chaque fois, au dernier moment, il se sentait obligé et désireux malgré lui d'y jeter un coup d'œil. Alors son cœur se crispait et il aurait aimé s'enfuir. Mais s'il avait couru, est-ce que les balais et les plumeaux ne l'auraient pas poursuivi?

Et cependant, malgré tant de soucis, d'inquiétudes irraisonnées qui remplissaient leurs existences — même Nine connaissait l'accrochage de l'angoisse, seulement elle savait y échapper d'une brusque secousse — ils ne détestaient pas la peur, et parfois ils la suscitaient pour la défier, pour s'en amuser dangereusement. C'est qu'ils se distrayaient très vite des craintes les plus torturantes : leurs esprits mobiles ne pouvaient se fixer longtemps dans la détresse, comme si la cadence de leur vie intime était plus rapide que celle des grandes personnes. Aussi ne couraient-ils pas grand risque à évoquer exprès telles ou telles frayeurs dont ils se savaient les maîtres. D'où leur goût pour les histoires de voleurs ou de revenants.

De là venait encore qu'à la liste des Endroits défendus fixés

par l'autorité officielle, ils en avaient ajouté d'autres, librement choisis, et qui eussent étonné leurs parents auxquels on ne les révélerait jamais. C'était, par exemple, au-delà du village, un simple chemin, assez raide, qui gravissait une colline entre deux haies touffues : ils avaient décidé qu'il était effrayant, sans expliquer pourquoi. Quand ils en approchaient, au hasard d'une promenade, ils se jetaient des regards d'anxiété complice. Et ils préféraient soudain lui tourner le dos, s'en aller sans rien dire. Ils étaient sûrs que s'ils s'étaient engagés dans cette pente, entre les deux haies, des choses épouvantables — apparition de spectres, pluie de soufre ou Dieu sait quoi — se seraient produites. De tous les Endroits défendus, celui-là, purement fictif, était le plus terrible.

Nine l'avait inventé, ou plutôt suggéré. Elle était experte à combiner des péripéties menaçantes, des personnages imprévus, à susciter des paniques. Elle savait charger de significations vagues et affreuses des phrases innocentes, qu'elle répétait jusqu'à en intoxiquer ses auditeurs. Sous ses incantations, le monde réel se désorganisait, prenait des aspects inquiétants où ils ne se reconnaissaient plus. C'était cela que, réunis sur le canapé du petit salon, ils attendaient avec un frisson anticipé. Et Nine, que la moquerie de Denis avait vexée, comptait rétablir sur eux son empire grâce aux phantasmes de la bizarrerie, aux sortilèges de la peur. Alors elle pourrait leur imposer les desseins qu'elle commençait d'entrevoir.

Elle se garda toutefois de rompre elle-même le silence. Au bout d'un moment, Claude, avide, déjà troublé, proposa :

— Racontons-nous des histoires.

— Le Petit Poucet ou le Chaperon Rouge? — demanda Nine sournoisement.

— Ces vieilleries! — protesta Denis. — On les connaît trop.

— Crois-tu? Tu la connais, l'histoire du pauvre ogre qui mourait de faim, de l'ogre martyr? Du méchant petit garçon qui avait mené ses frères et ses sœurs se perdre dans la forêt?

— Mais, Nine, c'est pas ça.

— Si, c'est ça. Seulement on raconte aux enfants une

fausse histoire. Le vrai Chaperon Rouge, c'est une vilaine fille qui n'a rien voulu donner au pauvre loup. Un loup au ventre creux, grelottant de fièvre, perdu dans les bois, et à qui elle a refusé une galette et un pot de beurre.

— Mais il a mangé la grand-mère.

— Elle souffrait tant de son rhumatisme, la malheureuse, qu'elle l'a demandé au loup comme un service... Elle devait être bien coriace.

— Eh bien, — fit Simone abasourdie, — et la Belle au Bois dormant...

— Elle dormait parce qu'elle était fatiguée. L'imbécile l'a réveillée trop tôt. Elle aurait roupillé plus longtemps. Et quand elle s'est réveillée, elle a beaucoup pleuré. Sais-tu pourquoi?

— Non, — fit Claude.

— Parce qu'elle a vu dans la glace comme elle était laide! Elle n'était belle qu'en dormant.

Sautant à une autre idée, Nine reprit :

— Regarde celle d'en face.

— La glace?

— Si on pouvait y entrer, passer dans le salon qu'on y voit, celui qui est pareil à celui où nous sommes.

— C'est le même.

— Mais non, puisqu'il est de l'autre côté, à l'envers. Tiens, je lève ma main : tu la vois, là-bas! elle est différente. C'est pas un reflet, c'est une imitation qui fait semblant. Et puis regarde le tableau à côté. Si on prenait le bateau qui estpeint dessus, il se mettrait peut-être à descendre la rivière.

— Mais le cadre?...

— Il ne nous arrêterait pas : la rivière continue. On irait, on irait, jusqu'au pays qui est derrière les tableaux. On peut aussi y arriver en se glissant sous les robes qui pendent dans la lingerie, ou par l'évier des baignoires. Il y a partout des trous pour filer, si on sait voir.

— Tu crois qu'il y a d'autres pays?

— Bien sûr. Tous différents. Il y a celui où les bêtes parlent, d'abord.

— Tu crois que les bêtes peuvent parler?

— Pardi... Un jour, un lama m'a dit : *Titiftoubiribadaboum.* Répétez ça!

— *Titif...*

Nine insista. Ils redirent ensemble, avec lenteur et docilité, à plusieurs reprises :

— *Titifbiribadaboum... Titifbiribadaboum...*

— C'était, — poursuivit Nine d'une voix qu'elle s'appliquait à rendre bizarre dans sa volubilité, — le jour où le lama ayant pris l'assiette dans sa main de corail cracha sur le feu qui criait comme une grammaire. Je dis au lama : « bénissez-moi ». Il disparut à la place d'une violette en taxi.

— Écoute, Nine, — fit Claude un peu gêné.

— Mais la vache grimpa à l'échelle de navets peu raisonnables, distribués entre des facteurs. Repiquez vos *touffres verbastins sinousols.*

— La nuit vient, — murmura Denis. — Si on allumait?

Devant eux, le ciel vert pâle, vu par les deux fenêtres ouvertes, s'assombrissait. Quelquefois les rideaux remuaient doucement, agités par d'invisibles présences.

— Ne bougez pas, — chuchota Nine. — Ils pourraient entrer s'ils savaient que nous sommes ici.

— Qui? — demanda Simone dans un souffle.

— Eux.

Elle laissa passer quelques minutes pendant lesquelles ce qui restait de jour dans la pièce diminua, puis elle reprit :

— Ceux qui nous cherchent. Ceux qui veulent nous chatouiller, nous pincer, nous mordre, nous couper les cils, nous enfoncer des épingles sous les ongles, crever nos tympans et nous boire l'œil comme un œuf cru.

Simone cacha sa figure dans les coussins.

— Ils ont de grosses têtes en forme de citrouille avec une bougie allumée dedans et ils les balancent sur leurs petits corps en faisant *evoa-evoa.* Et si nous bougeons, comme ils sont dans le jardin à tourner autour des lilas, ils nous devineront, ils entreront par une des fenêtres — mais laquelle? Ils vont entrer, je vous dis...

— Ha! — cria Claude.

Venue du dehors, une forme venait de paraître à la fenêtre.

Mais ce n'était que tante Juliette qui leur dit d'une voix tranquille et bien connue :

— Mes enfants, qu'est-ce que vous faites dans l'obscurité? Il faut aller vous coucher.

— Pas tout de suite, — supplia Claude, désolé que son émotion se dissipât si vite.

Mais tante Marie-Louise, apparue à son tour, et bien incapable de ressembler à un fantôme, leur intima péremptoirement d'obéir. Alors, titubants, silencieux, ils descendirent du canapé, rejoignirent leurs parents, et d'un ton las auquel on ne prit pas garde, dirent successivement :

— B'soir... b'soir... b'soir...

Et ils s'en allèrent, pour retrouver, une fois la porte fermée sur l'animation rassurante des grandes personnes, un vestibule peu éclairé et d'exquises épouvantes prêtes à surgir de tous les coins d'ombre.

— S'il y avait un voleur dans l'escalier... — suggéra Nine d'un ton grelottant. — Il aurait très bien pu entrer pendant le dîner, et se cacher là. Un voleur avec un masque noir sur la figure et de longs doigts écartés.

— Je ne monte pas, — décida Simone.

Elle s'assit sur le coffre à bois, sentant s'émouvoir ses entrailles délicates. Mais Nine, désignant le vestiaire qui s'ouvrait dans son dos, lui dit :

— Il y en a un autre caché sous les manteaux. Prends garde. Ils vous sautent dessus par derrière au moment où l'on ne s'y attend pas.

Alors Simone mit sa figure dans ses mains :

— Ça m'est égal, maintenant, je ne vois plus rien.

— Ils s'approchent, — ricana Denis. — Ils vont te saisir. J'en vois un qui lève le bras au-dessus de ta tête...

— Hou, hou, — geignit Simone.

Mais Claude s'assit à côté d'elle sur le coffre à bois, mit son bras autour de ses épaules.

— C'est moi, — dit-il. — Ne bouge pas. Tais-toi...

Puis il continua :

— Comme c'est drôle, c'est eux qui ont eu peur. Ils sont rentrés dans les manteaux du vestiaire. Ils se tiennent

tranquilles et cachent leurs couteaux. Sauve-toi vite!

Paupières battantes, Simone glissa un regard dans le vestibule, et les deux garçons rirent à la voir, d'un bond, rejoindre Nine. Celle-ci la prit par la main, et l'entraîna dans l'escalier. Un escalier familier et paisible, celui de tous les jours. Pourtant, elles se hâtèrent, se hissant, sautant les marches, pour continuer le jeu jusqu'au bout, et ne rien perdre des derniers restes de terreur.

Derrière elles, les garçons montèrent, les mains dans les poches, et bâillant.

— B'soir, — dirent-ils en passant devant la porte de leurs cousines.

— B'soir, — firent deux voix déjà prêtes au sommeil.

Un quart d'heure plus tard, Marie-Louise et Juliette montèrent à leur tour embrasser les enfants dans leurs lits. Mais ils ne bougeaient déjà plus, la bouche ouverte, les membres abandonnés au hasard.

— Comme ils dorment bien, — fit Juliette en bordant Simone.

— Dame, avec la vie régulière qu'ils mènent ici, très calme, sans penser à rien.

Elles redescendaient l'escalier que Marie-Louise poursuivait ses théories :

— La grande affaire, c'est que les petits ne s'agitent pas, ne surexcitent pas leur imagination. J'ai toujours surveillé leurs bonnes à ce point de vue. Aussi voyez le bon sens de ces deux garçons, leur équilibre, leur santé. Ah! nous avons fait des progrès. Ce ne sont pas les enfants d'aujourd'hui qui iraient se troubler la cervelle avec des histoires de revenants, de fées...

— Ou de voleurs, — conclut Juliette.

VIII

Malgré la détente entraînée par le prochain retour de Guillaume et de Pierre, Denis dut encore subir un effet à retardement de la nervosité générale.

L'affaire commença à l'occasion d'un devoir de vacances et

plus exactement d'un résumé d'histoire. L'ayant rédigé à la hâte, Denis, à l'instant de le terminer, y avait fait une tache d'encre. Le recommencerait-il? Non. Un grattoir manié avec énergie avait râpé la tache, mais au point de trouer le papier. Impatienté, certain qu'entre le résumé et le grattage il avait consacré à son travail plus de temps qu'il n'était dû, Denis avait fourré son ouvrage dans un tiroir où il gisait, oublié.

Sa mère était en train de se lever, dans la belle chambre verte qui était réservée à leur ménage. Elle enfilait ses bas quand elle conçut soudain que Guillaume lui avait tout de même manqué d'égards. Que Pierre n'eût pas renseigné Juliette sur les motifs de son absence, passe encore. Mais qu'elle fût traitée de la sorte! Elle demeura un instant stupéfaite, puis tira son bas avec fureur, et le fixa à la jarretelle. Ensuite elle enfila son soutien-gorge avec une brusquerie si colérique qu'il faillit craquer.

Maintenant, se lissant les cheveux de sa grosse brosse dure, elle songea que, cependant, il lui serait impossible d'accueillir avec des reproches son cher Guillaume. C'était à lui qu'elle exposait toujours ses doléances. C'était lui qui, avec des paroles excellentes, la rassurait, et lui rendait l'orgueil de son rôle et de son rang. En se fâchant contre lui, elle se priverait de son consolateur, elle se frapperait elle-même.

Avec les grands gestes qui lui étaient habituels, elle passa sa robe de jardin, et tira dessus, de haut en bas, pour que son corps vigoureux s'y sentît bien à l'aise. Guillaume était si loyal, si bon. Elle faisait son panégyrique par vanité, à la façon d'un propriétaire qui se rengorge chaque fois qu'il recommence le tour de son jardin. Mais alors, que faire de sa mauvaise humeur, puisqu'elle ne voulait pas la déverser sur son mari?... Quelqu'un frappa à la porte, elle dit d'entrer et, malheureusement pour lui, Denis parut.

Elle n'écouta pas ce qu'il venait lui demander, elle le considéra des pieds à la tête, et tout de suite quelques remarques blessantes, entremêlées d'une ou deux menaces, partirent à son adresse.

Denis, avec la maladresse des gens qui se savent des victimes

et s'offrent aux coups, peut-être pour en avoir plus tôt fini, répéta sa demande. Mais sa mère ne l'écouta pas davantage : elle voyait comment se soulager de son irritation refoulée. Beaucoup des réprimandes que les parents infligent à leurs enfants sont des façons de se venger d'un tiers qui, d'ailleurs, n'en saura rien.

— Il me semble, — dit-elle, — que je ne te vois jamais à ta table de travail. Le temps passe : où en es-tu de tes devoirs de vacances?

— Claude a dit que...

— Je ne te parle pas de ton frère. Laisse-le tranquille. Mais toi?

Ce qui séparait la mère et le fils, c'était une incompatibilité nerveuse. Plus profond, et contradictoirement, c'était une ressemblance; ils n'avaient pas à se découvrir, à se connaître, ils se devinaient, ils rageaient d'être semblables, quoique hostiles, et cette identité leur permettait de se porter des coups aux points essentiels. Cependant ce conflit enchevêtré s'exprimait en paroles quelconques, les premières venues, à travers lesquelles il paraissait absurde.

— Va me chercher ton dernier devoir, — dit-elle d'une voix neutre qui simulait l'impartialité.

Il disparut, et prolongea son absence pour augmenter l'irritation de sa mère. Il savait qu'il en subirait les conséquences, mais il ne pouvait s'empêcher d'aggraver son cas. Mettre les grandes personnes en colère, c'était, malgré tout, vérifier qu'il n'était pas sans pouvoir sur elles.

A son retour, Marie-Louise allait lui reprocher d'avoir traîné, quand ce grief s'évanouit devant un autre, plus avantageux.

— Comment, tu oses me présenter un travail pareil? Cette écriture! Le titre pas souligné! Et cette tache...

— Je l'ai grattée, — dit Denis.

— Voilà ce que j'en fais, de ton devoir. Recommence!...

D'un de ces gestes brusques où elle s'affirmait, elle déchira la feuille en deux morceaux. Le bruit de la déchirure apaisa ses nerfs. Et le visage contracté du petit garçon la rasséréna. Elle n'en voulait plus à Guillaume. Elle voyait très

bien, maintenant, que son absence n'avait rien de désobligeant pour elle.

Denis s'en alla, emportant son devoir en deux morceaux. Il redoutait sa mère, mais il ne lui en voulait pas. Les parents, c'est une fatalité. Il acceptait leurs décrets rigoureux, leurs sanctions excessives, leur humeur changeante, parfois aimable. Il grognait, il se rebellait, mais il ne haïssait pas. Peut-être, d'ailleurs, avaient-ils raison. Les fautes qu'il commettait par faiblesse, par ignorance, par plaisir, il savait qu'elles tombaient sous le coup du plus fort et aussi, sans doute, du plus juste. Les choses étaient ainsi, mystérieuses, cruelles et légitimes.

Devant les impatiences de sa mère, si Denis fermait les yeux, refusait de lui donner tort, c'est qu'il répugnait à amoindrir ses parents. Il sentait que l'autorité doit être respectable : quand elle se trompe, mieux vaut avoir l'air de ne pas s'en apercevoir, afin que son prestige demeure intact. On aime mieux que ceux qui se disent vos supérieurs soient dignes de votre estime.

Un jour, après s'être disputé avec Claude, il émit la prétention d'aller se plaindre à sa mère; sa bonne ne put s'empêcher de lui dire : « A quoi bon? Vous savez bien qu'elle vous donnera tort. » Denis se fâcha contre cette créature trop véridique qui prenait son parti : il défendit sa mère, criant avec indignation pour se persuader lui-même : « Taisez-vous, sale femme, vous n'avez pas le droit, pas le droit... » Mais il s'abstint avec prudence de recourir en haut lieu.

Il s'en prenait souvent à lui-même et se gourmandait de ses propres maladresses. « Imbécile, fallait te méfier et pas aller se jeter dans ses jambes... Elle m'a grondé parce qu'elle ne savait pas. J'aurais dû mieux m'expliquer. » Il guettait à la dérobée le visage de sa mère, il surveillait son humeur. Devant certaines algarades qui, parfois, ne le visaient pas, il se faisait tout petit, à cause des éclats qu'on risque d'attraper. Quand au contraire il la voyait bien disposée, il courait sa chance, il s'empressait de faire le gentil, proposait de rendre un service. Et cette offre, parce qu'elle était insolite, éveillait le soupçon. Mais il espérait tant obtenir une bonne parole,

créer un précédent. Il avait un si grand besoin de croire! Par malheur, il était maladroit, ou plutôt jamais attendu, jamais souhaité. « Comme tu embrasses mal! » lui avait dit sa mère un jour que, le cœur gros, il l'entourait de ses bras. Non, vraiment, elle était trop instable pour qu'il pût établir avec elle une relation permanente, un accord tacite. Il n'y avait entre eux qu'une suite de désaccords et de répits. Dans des moments où il se croyait tranquille, soudain s'abattait sur lui un orage des tropiques, un tourbillon de réprimandes, accompagnées, comme d'éclairs, de pincements et de claques. Une scène! Une de plus!...

Alors, il perdait courage, il renonçait à maintenir plus longtemps certaines fictions. Il faisait une scène à son tour, en répliquant, en jetant des objets par terre, en devenant grossier. D'un coup il perdait le bénéfice de longs jours de docilité et de patience. Les punitions dégringolaient sur sa tête, les imputations les plus désobligeantes lui étaient prodiguées.

— Marie-Louise! — protestait doucement Guillaume.

— Vas-tu lui donner raison contre moi?

Guillaume se taisait ou s'en allait. Denis, voyant la partie irrémédiablement perdue, se mettait de plus en plus dans son tort, il s'y enfonçait comme pour s'y réfugier, s'y cacher. Et c'étaient ensuite des exils au bout de l'appartement, des privations répétées de dessert, de fastidieuses bouderies après lesquelles, las et amer, devenu presque indifférent à force de chagrin, de fatigue, il finissait par demander pardon. Mais quel pardon, accordé de haut, enjolivé de préceptes moraux, parfois de menaces pour l'avenir, et plus semblable à une réprobation qu'à un acquittement! Pardon après lequel il fallait bien recommencer à vivre comme si rien ne s'était passé, et dans l'attente, où se mêlaient l'anxiété et la curiosité, de l'accident inévitable : la prochaine scène.

Toutefois, certains de ses drames, les plus graves, se passaient au fond de son âme et personne ne s'en apercevait. Par exemple, il était bien obligé de constater qu'on lui préférait son frère, puisqu'on le lui prouvait en toute occasion; qu'on passait à son frère ce qu'on ne lui permettait pas à lui;

qu'on vantait son frère et que, lui, on l'abaissait de toutes manières.

Un jour, à l'occasion de sa fête, son parrain lui avait envoyé un cadeau, auquel il en avait joint un autre, plus petit, pour Claude. Sa mère intervertit les deux cadeaux, en joignant à Denis de n'en rien dire à son frère, ni à son parrain. Denis eût préféré mourir que de trahir sa peine. Sacrifiant sa colère à son chagrin, il s'était borné à un rictus muet mais insolent qui lui avait valu, le lendemain, d'être attrapé pour un tout autre motif.

— Si tu savais, — lui disait parfois sa mère dans des instants d'humeur enjouée, — comme Claude a été un joli bébé. Tout frisé, tout blond. On arrêtait sa bonne dans la rue pour la féliciter et le faire sourire... Toi, mon pauvre Denis, tu as toujours eu des cheveux en baguettes de tambour et une petite figure de rien du tout.

— On n'arrêtait pas ma bonne?

— Bien sûr que non. Sais-tu comment nous t'avions surnommé?

— Non, — fit Denis en se rapprochant, intéressé.

— L'enfant de concierge.

Dans une autre occasion, sa mère avait vanté devant lui les enfants uniques, au cours d'une de ces généralisations menaçantes dont on se dit vaguement que la pointe va peut-être se tourner contre vous. Et, en effet, elle avait ajouté à l'adresse de Denis :

— Ainsi nous, nous nous serions parfaitement contentés de Claude, ton père et moi. Toi, tu es venu en surplus, tu comprends, alors qu'on ne s'y attendait pas, et sans qu'on t'ait désiré.

Ou bien, sans désigner personne, elle vantait le droit d'aînesse, qui faisait, disait-elle, la force de l'Angleterre; elle célébrait le système des majorats, sur lequel elle n'avait pas beaucoup de lumières, mais dont elle savait qu'il tournait au détriment des cadets. D'ailleurs, la préférence qu'elle donnait aux régimes aristocratiques satisfaisait sa vanité bourgeoise, avide de consécrations sociales, et sa préoccupation d'une hiérarchie dont elle s'estimait digne d'occuper le degré supé-

rieur. De ces considérations d'ensemble il lui arrivait d'ailleurs de tirer des applications immédiates et elle disait volontiers à Claude, et déjà quand il avait à peine sept ou huit ans : « Cette bague-là, je la laisserai à ta femme. C'est ma plus belle : elle doit aller à la femme du fils aîné. » Ou bien, la voix pleine de componction, elle parlait des « portraits de famille » qui, bien entendu, ne devaient pas être divisés et iraient tous ensemble à Claude. Certes, il fallait d'abord son décès et celui de Guillaume; mais cette perspective fâcheuse était dissimulée à son esprit par l'idée que tous deux se perpétueraient ainsi dans la génération suivante et dans celles d'après, grâce à la masse intangible des porcelaines, de l'argenterie, des portraits et des bijoux.

Fréquemment, il lui arrivait de faire à ses fils l'éloge de leur père. Elle leur vantait sa puissance de travail, son sentiment du devoir, et aussi son « air comme il faut ». Elle le leur donnait en exemple, et ils se sentaient parfois accablés par cette comparaison constante avec un modèle impeccable. Elle aimait aussi à leur raconter les circonstances de ses fiançailles, à évoquer autour de son mariage une atmosphère romanesque. Et, s'adressant par-dessus leurs têtes à Guillaume lui-même, invisible mais présent, elle déclarait, avec orgueil :

— Il y a des femmes qui sont maternelles, d'autres qui sont épouses... Moi, je suis surtout une épouse.

Très vite, d'ailleurs, elle corrigeait à l'égard de l'aîné ce que cette affirmation pouvait avoir de blessant, ou tout au moins de peu aimable : elle lui prenait le menton, ou caressait ses jolis cheveux blonds, en murmurant : « Mon bon Claude, va... » Car, de par sa date de naissance, il était obscurément lié à ses premiers mois de bonheur, les plus passionnés, et il symbolisait presque la première étreinte. Innocent et inattentif, Claude se laissait faire, souriait des yeux sous ses longs cils. Denis, lui, demeurait rêveur, la lèvre tordue. Un jour, il avait entendu sa mère, parlant cette fois à une amie, répéter son aphorisme en une variante plus soulignée : « Moi qui suis une amoureuse... Vous savez, quand on a eu la chance d'épouser Guillaume... » Une idée du couple se formait en lui, vague encore,

certes, une aspiration confuse à s'unir étroitement à un autre être, dans une compréhension totale et réciproque. Une telle exigence devait le gêner beaucoup dans la vie. Il devait aussi s'apercevoir, plus tard, qu'il ne connaissait pas l'amour du dedans, depuis toujours, comme les enfants cajolés qui, rencontrant l'affection, quelle qu'elle soit, se trouvent d'emblée en pays de connaissance. Il n'aurait jamais leur aisance, leur pratique. Il s'avancerait avec un mélange d'inquiétude et de ravissement dans ces régions découvertes trop tard, où il serait toujours un nouveau venu, un étranger même, inhabile aux usages, ignorant des pièges, et d'où il risquait toujours de se voir expulser, à la manière d'un vagabond sans passeport... Pour l'instant, d'ailleurs, c'était l'autre moitié de la fameuse déclaration qui le frappait le plus : il savait que sa mère, envers lui tout au moins, n'était pas surtout maternelle.

Par extraordinaire, Claude n'abusait pas de sa primauté, dont peut-être il ne se doutait pas. Est-ce qu'on se rend compte de ses privilèges? Loin de lui en vouloir, Denis l'admirait même d'avoir de jolis cheveux blonds frisés qui faisaient se retourner les passants. Il l'admirait encore d'être souvent le premier en classe, plein de dispositions pour tout, égal d'humeur et heureux. Claude avait appris à lire tout seul; que de fois on l'avait raconté à Denis et que de fois celui-ci s'en était émerveillé! La mémoire de Claude était excellente. Claude se montrait doué pour la musique, pour le dessin, et ses compositions en français passaient pour « étonnantes ». Denis, lui, malgré la peine immense qu'il se donnait, n'arrivait pas à retenir une longue fable d'un bout à l'autre, et les dates d'histoire le désespéraient. Il n'avait aucune oreille, ni pour la musique, ni pour les langues étrangères. Ses cartes de géographie étaient d'affreux gribouillages, tandis que Claude enlevait avec élégance les chaînes de montagnes, des rivières, une Méditerranée d'un bleu ravissant. Toujours le parallèle entre les deux frères tournait au désavantage de Denis. Celui-ci le savait et l'avait accepté une fois pour toutes. « Alors pourquoi, se demandait-il avec humeur, cette manie de recommencer toujours à nous comparer? »

Ses parents le jugeaient peu intelligent. Quand il les irritait trop, cette considération les ramenait à une certaine impartialité, peut-être à une certaine commisération. Ils prenaient acte de sa médiocrité pour le remettre à sa place, mais aussi, pensaient-ils, pour l'excuser, et même pour le consoler, en lui montrant qu'on n'attendait pas grand'chose de lui.

— Tu feras donc toujours la bête, mon pauvre enfant... — soupirait Guillaume.

Et la constatation de cette sorte d'irresponsabilité se nuançait d'un vague apitoiement que Denis, en somme, était assez content d'attraper au passage. L'évidence de sa « bêtise » lui valait ainsi une indulgence momentanée, en attendant l'occasion prochaine où elle servirait tout de même de grief.

S'il n'en voulait pas à son frère, quoiqu'on fît tout pour stimuler sa jalousie, ce n'était pas que Denis fût une âme sainte. Mais peut-être était-il une âme droite, ou du moins avide de droiture. Sans doute se nourrissait-il de rancunes, de revendications rageuses; sans doute cherchait-il ses possibilités d'existence dans une agressive et stérile contradiction. Vis-à-vis des grandes personnes, contredire lui rendait le sentiment de sa dignité. Cependant, outre qu'il était sensible à la raison, quand elle s'exprimait avec calme, et à la vérité, quand on prenait la peine de la lui démontrer, c'était la justice qu'il vénérait le plus. Ce qui l'aidait à la concevoir, c'était qu'elle fût si souvent violée à son propre dommage : il y croyait comme à une exigence de l'esprit, et qui serait un jour satisfaite. Quand il disait : « Ce n'est pas juste! » — qu'il le criât au comble de l'exaspération ou qu'il le murmurât les dents serrées, pour lui-même — il affirmait un recours possible, il proclamait un principe solennel qu'il ne voulait pas laisser prescrire et sans lequel rien ne pourrait subsister. Chez ce petit bonhomme grondé, rétracté, hirsute et peut-être insupportable, paraissait alors quelque chose qui ressemblait à un idéalisme, c'est-à-dire à un appétit de revanche désintéressée et de consolation.

A certains égards, on aurait pu l'appeler un stoïque. Il avait

pris son parti. Il savait endurer. Il ne comptait pas sur la faveur des autres, et n'attendait rien que du hasard, auquel il arrive de se tromper en bien. Éviter une claque, ou, plus humblement encore, passer inaperçu, c'était là le bonheur, du moins le sien. Il ne se disait pas malheureux. Il aimait mieux ricaner que d'être plaint. D'ailleurs, qui donc le plaindrait? Quand il s'était cassé le bras dans l'escalier, ou quand, l'année d'après, il s'était ouvert le genou en maniant une serpe, il n'avait pas crié quoiqu'il eût terriblement mal, et l'on en avait conclu qu'il ne sentait rien. Il avait attendu d'être seul pour gémir.

Néanmoins, au plus secret de lui-même, il renfermait un besoin d'affection qu'il avait fini par satisfaire tant bien que mal. D'abord avec deux ou trois vieilles poupées, puis avec un petit cheval en porcelaine qui s'était cassé, puis avec un rosier en pot qui avait dépéri parce qu'il le mettait sur le radiateur pour l'aider à fleurir. Ce besoin d'affection, Denis le dissimulait ainsi qu'une faiblesse dont on profiterait, ou, plus simplement, dont on se moquerait s'il la laissait voir. Comme le jour où il avait éclaté en sanglots en lisant un livre triste : « Pas tant de bruit », avait dit sa mère. Tandis qu'il cherchait à expliquer son naïf chagrin, elle avait souri, et ce sourire, en arrêtant ses larmes, lui avait fait bien plus de mal que le livre. Depuis lors, il se surveillait, et tout en se méfiant des autres, apprenait de plus à se méfier de lui-même.

Une fois cependant, sa hargne, sa tristesse, tout ce qui faisait de lui un être contradictoire et noué, ingrat et parfois douloureux, avaient cédé dans un flot de ferveur qui aurait suffi, peut-être, s'il avait duré, à assurer son équilibre... Son parrain était venu dîner, lors d'une grande réunion de famille. Vers neuf heures, Denis, qui allait se coucher, avait dit bonsoir. Il avait passé d'oncle à tante, de père à mère, levant son front vers chacun pour y recevoir un baiser distrait. Son parrain était en train de causer avec tante Juliette : soulevant le petit garçon dans ses bras, il l'avait embrassé avec une bienveillance particulière — Denis sentait encore le crin de sa barbe qui lui piquait la peau — puis il avait déclaré à son interlocutrice :

— C'est celui-là que je préfère.

Ensuite Denis avait fui, gagné sa chambre, il s'était glissé dans son lit sans se laver les dents, sans faire sa prière, en proie à une surprise extasiée, à un ravissement qu'il ne connaissait pas. Était-ce possible? On peut donc être choisi, mis à part des autres, préféré! Lui! Mais oui, il avait bien entendu. Et, dans l'obscurité et le silence de sa chambre, débarrassé du poids de la solitude, il avait découvert enfin la joie.

— Quelqu'un me préfère... — répétait-il.

Malheureusement, peu de temps après, son parrain était parti pour l'Extrême-Orient, et Denis n'avait plus été préféré par personne.

A cette existence difficile, entravée par des déboires et des fautes, il avait pourtant trouvé une compensation. Il ne l'avouait pas davantage que le reste. Elle ne pouvait conserver toute sa vertu qu'en demeurant secrète, afin de lui appartenir totalement. C'était à une leçon de géographie : au lieu de dessiner la carte prescrite, il en avait dessiné une autre, fictive celle-là. Une île, de façon à s'isoler le plus possible, une île comme celle de Robinson ou celle du roman de Stevenson, mais beaucoup plus grande, avec des montagnes, des rivières, des forêts, un vaste lac intérieur, des villages et une ville qui était la capitale. De ce pays imaginaire, il avait subitement décidé d'être le roi.

Il y habitait surtout le soir, à l'instant de s'endormir. Échappé aux siens, pelotonné sous la couverture, il fermait enfin les paupières sur le monde réel pour mieux voir le monde qu'il inventait. Il s'y promenait parmi des paysages pittoresques qu'il aurait pu décrire en détail. Il y adressait la parole à des sujets respectueux. Dans de grandes salles dorées, il recevait des ministres, et c'était à son tour de donner des ordres. Ou bien, à l'imitation des « actualités » du cinéma et des images des illustrés, il passait en revue des compagnies d'honneur, il inaugurait des hôpitaux parmi les acclamations. Car il était, bien entendu, un souverain très populaire.

Il avait consacré tout un cahier à la description de son État.

On y voyait le dessin colorié du drapeau national — bleu, avec une croix de Saint-André jaune — le plan de la capitale, un croquis de l'uniforme de sa garde, le modèle de ses timbres. Il y avait ajouté une vue de son train spécial et de son avion particulier. Pour faire encore plus vrai, il avait même rédigé la liste des principales productions du pays, agricoles et minières.

Quel remède contre les humiliations de son existence réelle! A son gré, il s'esquivait. On avait beau le gronder, imposer à sa rébellion une volonté plus forte, ailleurs il était tout-puissant. Il lui suffisait de s'absorber — et alors son expression rendait légitime qu'on lui trouvât l'air bête — pour s'en aller là-bas, où il parlait sans être interrompu, ni moqué. Un pays sans parents, un pays où personne ne fait de scènes. Un pays où on l'aimait.

Quand il ne comprenait pas une leçon de géométrie, ou ne saisissait pas du premier coup le sens d'une plaisanterie — et c'était fréquent — il se demandait avec anxiété s'il n'était pas d'une autre espèce que les autres. Loin de s'en vanter, il en souffrait, d'une peine latente qui lui tenait compagnie. Il se persuadait d'être infirme, « infirme en dedans », exclu des plaisirs ou des travaux normaux, privé des facilités courantes, inférieur à quiconque. Alors, non pour se venger, mais pour subsister, il était bien obligé de se bâtir un monde à son usage, qui ne fût pas différent de lui et qu'il pût utiliser en proportion de ses moyens. Ainsi se consolait-il de cette impression douloureuse d'être partout étranger et de ne ressembler à personne.

Parfois, en un éclair d'anxiété, il pressentait que, dans l'existence, tout lui serait difficile, même le plus simple, précisément parce qu'il lui faudrait fournir d'immenses efforts rien que pour devenir pareil à n'importe qui. Alors, il désespérait en songeant combien il manquait de facilités, d'aptitudes. Il ne devinait rien, il lui fallait tout apprendre : et encore, en se bouchant les oreilles de ses deux mains et en répétant sans se lasser le texte difficile. Il n'était prédestiné à rien, attendu nulle part, recommandé par personne. Pas d'atouts dans son jeu. Un jour, au cirque, sa mère lui montra

l'Auguste qui faisait semblant d'aider les employés à rouler un tapis, s'agitait et ne rendait aucun service, et lui dit : « Tiens, voilà ton rôle ». Hélas, serait-il donc toujours en trop?

Mais, à d'autres heures, il se disait que sa pénurie, son absence d'appuis et de secours le stimuleraient d'autant plus; le moindre succès, pour lui, serait toujours une grande victoire. A force de ruses, d'application, d'ingéniosité, il finirait bien par ressembler aux gens normaux et égaler les natures moyennes. Précisément parce qu'il n'avait rien, il devrait tirer parti de tout. Impossible d'être déçu puisqu'il savait, dès le départ, qu'il n'arriverait pas. Il apporterait un zèle incroyable, une subtilité étonnante à obtenir des résultats infimes mais secrètement glorieux. Puisqu'il travaillerait toujours dans l'impossible, quel appel à l'héroïsme!

Sa vie, elle ferait penser à une statue de neige, à un paysage en cheveux, à un chef-d'œuvre en bouchon : c'est-à-dire que le génie n'y manquerait pas, mais seulement la matière.

Il s'amusait quelquefois à penser à sa mort. Il avait arrêté ses dernières paroles, auxquelles personne ne comprendrait rien. Il dirait :

— Quel dommage!...

IX

Ayant réussi à arranger l'affaire de Pierre sans trop de dégâts, les deux frères revinrent au Vignou très soulagés.

Guillaume se borna à raconter à sa femme qu'il avait dû faire en faveur de Pierre une démarche urgente. Il s'exprimait toujours avec tant de certitude, vous regardant dans les yeux, vous souriant avec amitié, qu'on ne pensait ni à mettre en doute ses paroles, ni à le questionner davantage. Il résumait et concluait, puis parlait d'autre chose. Et justement il ajouta qu'il avait profité de ce bref voyage pour servir aussi ses intérêts personnels. Il avait vu un tel, et aussi tel autre qui venait de rentrer de sa cure, et il avait obtenu des assurances précises; à la rentrée, peut-être avant, il serait sans doute

nommé président du plus important des conseils d'administration dont il faisait partie.

Il embrassa sa femme après lui avoir communiqué ces flatteuses espérances. Elle l'embrassa à son tour, lui caressa le dos, palpant sa robustesse physique en même temps qu'elle se réjouissait de son entrain. Elle tenait à la réussite, à la consécration publique. Elle n'aurait pas aimé être la compagne d'un solitaire, d'un proscrit, d'un méconnu.

— Monsieur le Président! dit-elle avec un tendre sourire.

Guillaume avait aussi des ambitions politiques, plus vagues, certes, plus lointaines, mais, avec sa nature de chef, comme il aimait à dire, il se sentait capable d'apporter au pays un concours utile, et de faire valoir dans les affaires publiques ses qualités de lucidité et de décision. Sur ce point encore, il avait profité de ces quelques jours d'absence. Assurément il venait de rendre à son frère un service capital, mais sa propre ambition eût été compromise s'il ne l'avait pas rendu. En préservant pour Pierre l'honorabilité de leur nom, il se facilitait son avenir à lui. Et cette considération avait redoublé son zèle.

Mais si Guillaume rentrait satisfait, il sut le dissimuler. Il ne fallait pas humilier Pierre. Les deux frères, par un accord tacite, n'étaient jamais revenus sur leur dispute : chacun avait prodigué à l'autre des égards d'autant plus affectueux qu'il souhaitait effacer ce souvenir. Et il ne fallait pas davantage se faire valoir aux yeux des Roland. Ceux-ci étaient le ménage modeste de la famille, dont on n'attendait pas grand' chose, dont on souhaitait seulement qu'il se tirât d'affaire sans trop d'embêtements. On prenait son parti de leur médiocrité, on poussait même la bienveillance jusqu'à considérer cette médiocrité comme un gage de bonheur. Marie-Louise disait volontiers à Agnès : « Ah! comme vous avez de la chance de ne pas sortir trois fois par semaine, comme nous. » Ou bien : « Comme ce doit être intéressant d'être la femme d'un intellectuel et de partager ses préoccupations. » Agnès, qui ne partageait aucune des préoccupations de son mari et à qui la mondanité était aussi indifférente que le reste, acquiesçait en silence.

Guillaume se garda aussi d'inquiéter sa mère. Il la tenait systématiquement à l'écart de tout souci, lui épargnant même les nouvelles plus ou moins fâcheuses qu'annonçaient les journaux, la détournant de lire des livres tristes, ou dramatiques, ou scabreux. Il la croyait fragile alors qu'elle était aussi solide que lui; il la jugeait sensible alors que par un sûr instinct elle évitait d'elle-même ce qui aurait pu troubler sa sérénité. Si, par hasard, la conversation, au Vignou, venait à frôler des sujets émouvants ou trop intimes, elle s'arrangeait toujours pour la détourner, en dissimulant son adresse sous un air de majesté. On savait d'ailleurs ses répugnances, et l'on s'y pliait.

D'ailleurs les Morestal étaient trop nombreux, et trop différents, pour que les conversations fussent autre chose qu'un échange de banalités, poursuivi sur un ton d'enjouement. Parler de l'amour, ou de la mort eût paru indécent : on traitait tout au plus des mariages et des maladies. Quant aux idées générales, elles passaient pour ennuyeuses et inutiles. Ainsi, tacitement, s'établissait une moyenne entre les caractères, qui les affadissait. En revanche, des thèmes rebattus, souvenirs ressassés, plaisanteries anodines, constituaient pour les Morestal une sorte de dénominateur commun, qui ne compromettait personne. Si toutefois, par malheur, s'esquissait un début de discussion, alors les incompatibilités éclataient, on cessait brusquement de comprendre son voisin, on cessait même de pouvoir le supporter. Très vite, effrayé des crevasses qui s'ouvraient de toutes parts, on revenait au régime habituel qui était de bavarder et de ne rien dire.

« En famille, affirmait madame Morestal, il ne faut jamais s'expliquer. Quand certaines paroles ont été prononcées, elles sont ineffaçables. » Aussi noyait-elle tous les conflits possibles dans une amabilité artificielle qui empêchait peut-être un bonheur intelligent, né de la franchise. Elle se garda donc d'interroger ses deux fils à leur retour. Le drame qu'avait vécu Pierre fut étouffé dans une indifférence systématique, enveloppée de bonne grâce.

***

Au lendemain de son retour, heureux de se retrouver à la campagne, Guillaume employa la matinée à errer dans la propriété, l'inspectant à loisir et l'admirant.

En passant devant la cuisine, il commença par dire bonjour à Élise et par la féliciter de l'éclat de son carrelage et de ses casseroles. Elle en montra une satisfaction qui éclaira son beau visage : séduit par cette rougeur, par le contour de sa gorge et l'arrondi de ses bras, Guillaume lui demanda d'un ton jovial ce qu'elle leur donnerait à déjeuner, et il s'arrangea pour lui faire encore un compliment.

Ensuite, au détour d'une allée, il rencontra Eusèbe qui portait une échelle. Il l'arrêta pour l'interroger sur le temps; il lui offrit même une cigarette que l'autre, après beaucoup de façons, mit derrière son oreille, flatté et se réservant de la fumer plus tard pour la savourer mieux. Guillaume croyait ainsi s'exercer à parler à ses futurs électeurs, avec la familiarité et la bonhomie qui seraient propres à leur plaire. Et même, arrivé devant leurs cages, il interpella les lapins à travers le grillage, d'un ton réjoui, leur grattant la tête, écoutant les doléances de leurs oreilles agitées, comme s'il devait un jour solliciter leurs voix.

Il avait besoin d'être populaire. Il se savait bien vu des domestiques, du facteur, auquel il allongeait des pourboires inopinés, des gens du village, des employés de la gare, et cette sympathie générale lui plaisait. Il tenait à être accueilli, estimé, et qu'on lui fît place, qu'on l'entourât d'un cercle attentif. Sa « nature de chef » ne voulait être obéie que par persuasion. Il goûtait moins le commandement que l'autorité bienveillante, il préférait conseiller et protéger plutôt que donner des ordres.

Au cours de sa promenade, il aperçut de loin Denis, accroupi à quatre pattes au bord du ruisseau qui coulait dans les prés : l'enfant installait un petit moulin de bois qu'il avait fabriqué lui-même. Guillaume le rejoignit et, continuant à obéir à l'optimisme qui l'animait, le félicita de son œuvre. La tête

levée vers lui, et d'abord grimaçant parce qu'il avait le soleil dans l'œil, Denis transforma sa grimace en sourire heureux. Néanmoins, il crut devoir expliquer qu'il avait mal construit son moulin et que la roue tournait difficilement. Il ne voulait pas tout accepter d'une louange qu'il jugeait excessive : d'abord, par sincérité, exigence du vrai, par besoin aussi de se critiquer. Et puis encore parce que la louange, réduite à ce qu'elle aurait d'exact, serait, même diminuée, d'autant meilleure.

Moins compliqué que son fils, Guillaume s'amusa un instant du petit cliquetis du moulin, de la fuite ondoyante du ruisseau. Puis il leva la tête vers le ciel qui était d'un bleu total, il respira l'air libre et tiède de la matinée, reposa les yeux de nouveau sur les verdures épaisses d'où surgissait le toit de tuiles de la maison, et pensa avec satisfaction qu'un jour tout cela lui appartiendrait. Personne, bien sûr, ne connaissait les dispositions testamentaires de madame Morestal, mais il était entendu, comme la loi même de la famille, d'ailleurs conforme à l'ordre des choses, ainsi qu'à la justice éternelle, que Guillaume hériterait un jour du Vignou. Dès maintenant, il s'y considérait comme chez lui, alors que les autres se comportaient en invités.

— Et après moi, se disait-il parfois, ce sera Claude.

Alors il baissa les regards sur la tête embroussaillée de Denis et lui demanda :

— Où donc est Claude?

— Sais pas.

Denis savait que lorsqu'on lui avait témoigné quelque attention, adressé par hasard quelque compliment, son interlocuteur, obéissant à un réflexe mystérieux et nécessaire, s'interrompait de le considérer pour s'intéresser à Claude : il était fatal que l'on passât de l'un à l'autre, que l'on remontât du cadet à l'aîné. Cette fois encore, Denis ne s'en étonna pas, ayant accepté d'être, et sauf dans son île, l'éternel subalterne.

— Eh bien, — reprit Guillaume, — je vais tâcher de le découvrir.

Toujours guilleret et jetant autour de lui des regards enve-

loppants de propriétaire, il s'en alla dans la direction du verger, poussant de temps à autre un appel joyeux auquel personne ne répondait. Mais rien, ce matin-là, n'aurait pu décourager Guillaume.

En fait, Claude se trouvait au sommet de Falkenstein. Il y était monté d'un souple mouvement de chat, depuis les grosses branches inférieures jusqu'à la fourche où était installé leur belvédère. Puis il avait grimpé plus haut, enlaçant de ses genoux le tronc aminci jusqu'à la cime balancée par la brise. Et de là, de l'extrême pointe, il regardait le pays qui s'étendait sous ses yeux : il s'en emparait du regard, et déjà s'éveillait, chez ce petit garçon, un désir de possession, une vague envie de s'écrier, en contemplant la maison, les prés, les arbres : « C'est à moi ».

Mais alors que chez son père cette volonté de propriétaire, presque animale tant elle était instinctive, servait à renforcer le sentiment de son importance, alors qu'il y cherchait un accroissement de son égoïsme, l'enfant, indemne encore des désirs de l'homme, souhaitait avoir afin de partager. Cet horizon si vaste, qu'il découvrait du haut de son observatoire, il aurait voulu, enivré par l'altitude, le montrer à quelqu'un et le lui offrir. Peut-être pas à Denis, ni même à Simone. Mais à Nine, par exemple.

Soudain, il aperçut Guillaume, au loin, entre les arbres du verger.

— Papa ! — jeta-t-il.

Mais son père ne pouvait pas l'entendre. La brise avait emporté le cri, la brise qui balançait Claude en plein ciel et lui faisait imaginer qu'il était en avion. Néanmoins, il recommença à tue-tête :

— Papa, papa !

Aux yeux de Claude, son père était un dieu, très bon, très puissant, et qui avait toujours raison. C'était à lui seul qu'il posait les questions difficiles, qu'il en appelait en dernière instance. « Papa sait tout », disait-il avec orgueil. Il courait volontiers à sa rencontre quand il rentrait, se précipitait dans ses bras, puis revenait avec lui, lui tenant la main serrée et redressant sa petite taille. L'approbation de son père le gonflait de

fierté. Et quand les gens, dans leur besoin de trouver des ressemblances, affirmaient qu'il avait certains traits de son père, sa manière de marcher, son port de tête, il fermait les paupières par modestie et pour cacher son ravissement.

Abandonnant ses recherches, Guillaume revint vers la maison. Claude, qui avait longtemps suivi des yeux les nuages dans le ciel, baissa la tête et l'aperçut qui passait au pied de l'arbre. Ravi, il lança de nouveau :

— Papa!

Cette fois, Guillaume l'entendit, s'arrêta, et, après un instant d'indécision, découvrit son petit bonhomme perché au sommet du sapin. Alors, il mit ses mains en cornet sur sa bouche et l'interpella à son tour. Ils ne se comprenaient pas très bien à cause de la distance, mais ils se contemplaient, l'un en haut, l'autre en bas, heureux d'être la même chair, de se reconnaître et de s'aimer. Et comme Claude, pareil à un mousse à l'extrémité du grand mât, agitait sa main perdue dans l'azur, Guillaume lui cria :

— Ne tombe pas!...

Mais, riant de plaisir et l'admirant, il savait bien que son fils ne tomberait pas, ne tomberait jamais. Il savait qu'il était, comme lui, promis au bonheur.

***

Pierre Morestal était rentré au Vignou agité, mécontent et amer. Sans doute il se voyait hors d'affaire. Quel énorme soulagement! Considérant les risques qu'il avait courus, il en éprouvait encore un effroi rétrospectif. Jusque-là, il avait aimé la hardiesse, les vitesses folles en auto, les spéculations en Bourse, le jeu, les aventures téméraires qu'il poussait jusqu'à l'absurde. Il y était stimulé par la haute idée qu'il se faisait de sa personne. Dès sa jeunesse, il avait fait sourire par sa manie de toujours réclamer, dans les affaires dont il s'occupait, le poste de directeur. Il méprisait les besognes secondaires et les prudences communes. Il voulait des titres, qui consacreraient sa valeur, de grands emplois où il pût déployer

les dons qu'il s'attribuait. Longtemps ces procédés avaient réussi, parce que les autres avaient toujours faibli devant son outrecuidance.

Et puis, soudain, tout s'était retourné contre lui. Il s'apercevait maintenant que ses ambitions dépassaient ses moyens et qu'il était mal fondé à se croire supérieur. Il découvrait qu'il n'était pas réellement l'homme qu'il croyait être et dont il n'avait que les dehors et les manières. Cette pensée intolérable lui inspira un âcre ressentiment qui n'arrivait pas à trouver son expression véritable. A qui et à quoi en voulait-il? A l'existence qu'on menait au Vignou, au bruit de la fontaine qui l'empêchait de dormir, aux événements d'Extrême-Orient auxquels on ne comprenait rien. Et, bien entendu, il s'en prit sournoisement à sa femme.

Il ne lui racontait jamais rien de ses affaires. Le mariage pour lui n'était pas l'union de deux êtres qui se confient l'un à l'autre, mais une association où chacun gardait ses secrets, tout au moins le mari. Ses silences, puis, soudain ses paradoxes, ses brusques déterminations effrayaient parfois Juliette. Elle était une femme naturelle et délicate, aisément effarouchée, tranquille dans ses goûts, et qui remplaçait l'imagination qui lui manquait par le désir de bien faire. Il suffisait qu'on lui demandât quelque chose pour qu'elle s'empressât, même à son détriment. Cette bonté, ce désintéressement la rendait vulnérable et Pierre s'en était tout de suite aperçu.

Il aimait s'imposer à elle par ses caprices, ses théories catégoriques, disposer d'elle à son gré et, de quelque manière que ce fût, l'asservir. Alors qu'il ne se racontait pas, il se plaisait à l'interroger, il contrôlait l'emploi de ses journées, il visitait ses tiroirs et feuilletait ses carnets de comptes. Non qu'il doutât d'elle. Mais il voulait, par tous les moyens et dans tous les domaines, la contraindre. Il ne lui permettait pas de se commander une nouvelle robe sans l'avoir consulté; il l'avait obligée à porter un certain chapeau vert qu'elle n'aimait pas, ni lui non plus d'ailleurs. Ainsi jouissait-il à son foyer au moins d'une préséance et d'une domination.

Quand il rentrait, il réclamait qu'elle lui apportât ses pan-

toufles. Il commandait certains plats qu'elle supportait mal : comme elle se faisait faire, ces jours-là, quelques pommes de terre bouillies, il la plaisantait sans esprit. Parfois il avait espéré de sa part une protestation, peut-être une révolte qu'il eût brisé avec joie. Mais elle pliait, se résignait à ses manies. Peut-être croyait-elle que tous les hommes lui ressemblaient.

Mais alors même que cette créature douce, docile, fidèle, lui procurait les grossiers plaisirs de la tyrannie, il la dédaignait. La bonne grâce, la prévenance de Juliette, il les prenait pour de la faiblesse. Et il était si sûr d'elle, et de lui, qu'il lui arrivait de la taquiner sur les excès de sa complaisance.

D'ailleurs, il l'aimait. D'autres femmes lui avaient plu davantage mais l'avaient lassé ou lui avaient échappé. Il avait parfois redouté leur clairvoyance. Ses liaisons étaient brèves, il y cherchait un succès, un risque, mais elles lui laissaient, ainsi qu'à sa partenaire, un goût d'amertume. Alors il revenait à Juliette comme à sa victime préférée. A force d'exigences, de surveillance et de cruauté, celle-là, pensait-il, lui appartenait tout entière. Cet être humain, vraiment, il le possédait.

Mais si franche qu'elle fût, et obéissante, Juliette lui cachait ce qu'elle ignorait d'elle-même. Peut-être l'obscur sentiment de cette dissimulation involontaire l'aidait-elle à supporter leur existence conjugale. Elle la vivait en surface, peut-être pour préserver cette liberté intérieure dont elle n'usait pas. Personne ne pouvait rien sur son âme, puisque personne ne s'en occupait. Sa docilité donnait le change. Sous l'apparence d'un esclave, elle aurait pu jouir d'une indépendance secrète.

Mais elle ne s'en souciait pas. Elle fit face à la mauvaise humeur de son mari avec un redoublement de bonne volonté. Elle lui raconta avec beaucoup de détail, en s'appliquant, et sans s'apercevoir qu'elle l'ennuyait, ce qu'elle avait fait durant son absence. En revanche, elle ne lui posa aucune question. Et il en fut agacé quoiqu'il n'eût voulu répondre à aucune.

X

Dans l'obscurité de la chambre, un chuchotement s'éleva. Le silence revint, puis, de nouveau, il y eut un appel furtif, à peine distinct.

Comme de coutume, les mères avaient passé dire bonsoir à leurs enfants. Marie-Louise, une fois de plus, avait vérifié que ses garçons s'étaient lavé les dents et avaient plié leurs vêtements sur une chaise. Elle avait embrassé Denis sur le front, de façon si rapide qu'il n'en avait éprouvé aucun apaisement, puis elle s'était attardée auprès de Claude, arrangeant ses oreillers, et riant avec lui.

Juliette avait câliné Simone qui craignait chaque soir de s'endormir sans avoir reçu le viatique nécessaire : « Bonne nuit, mamie, chère mamie », s'écriait-elle en se pendant au cou de sa mère. Agnès qui montait une fois sur deux, était déjà redescendue... Maintenant le rite qui conjurait les maléfices nocturnes était accompli, les prières avaient été dites, brèves, les recommandations faites, les bonsoirs définitifs échangés. Un silence total, une immobilité officielle régnaient à l'étage des enfants.

Pourtant, quelqu'un venait de chuchoter. C'était Nine, assise dans son lit, les couvertures rejetées, écarquillant ses prunelles sans rien voir, qui essayait de réveiller Simone. Bientôt elle n'y tint plus. Elle sauta sur le plancher et, voltigeant comme un elfe, alla secouer sa cousine.

— Hé, réveille-toi.

Arrachée à son premier sommeil, Simone se dressa tout à coup et laissa échapper un petit cri.

— Tais-toi donc! — fit Nine.

— Qu'est-ce qu'il y a? Qu'est-ce qu'il y a?

— Rien. Attends. Je vais chercher les garçons.

Pieds nus, mince dans son pyjama, Nine gagna le couloir et ouvrit la porte voisine. Elle eut vite alerté Claude et Denis qu'elle ramena.

— J'allume? — demanda Claude.

— Non, — ordonna Nine à voix basse. — Ce que j'ai à vous dire ne peut être révélé que dans l'obscurité.

— Mais c'est défendu aux garçons de venir chez nous, — fit Simone avec inquiétude.

— Tu nous ennuies, — répliqua Denis qui bâillait.

Il étendit le bras dans la direction de sa cousine effrayée et lui passa la main sur la figure. Elle poussa un gémissement et s'engloutit dans ses draps. Une fois à l'abri, elle réfléchit qu'elle, du moins, ne désobéissait pas puisqu'elle était la seule à n'avoir pas quitté son lit : si on les découvrait, elle serait la moins grondée.

— Attendez-moi, — fit Nine. — Je vais chercher Jean-Daniel. Sa bonne ne monte qu'à neuf heures et demie, nous avons le temps.

Son absence dura quelques minutes, minutes d'incertitude, durant lesquelles ils demeurèrent immobiles dans le noir sans prononcer aucune parole. Denis bâilla de nouveau. Enfin la porte se rouvrit, et au bruit mou de quatre pieds nus ils devinèrent la présence de Nine et celle, muette, de Jean-Daniel. Maintenant ils se trouvaient au complet, assis par terre ou sur les lits, ne se voyant pas, un peu frissonnants, très intéressés, et prêts à accueillir n'importe quoi.

— Je vous ai réunis, — commença Nine si bas qu'on l'entendait à peine, — pour vous annoncer que l'heure de la vengeance approche.

Elle prit un temps, et continua avec un accent mélodramatique, mais contenu :

— Apprêtez-vous à entendre une grande nouvelle, ou plutôt un terrible secret : un trésor est caché quelque part, près de nous.

L'obscurité demeura silencieuse, peut-être stupéfaite, peut-être incrédule. Nine insista :

— Un merveilleux trésor, ici, au Vignou.

— Où ça exactement? — demanda Denis.

— Tais-toi et écoute. Je ne le sais pas. Peut-être dans la maison, peut-être dans le jardin. C'est un trésor fabuleux : des diamants, des sequins, des colliers de pierreries, des

bronzes d'art, des diadèmes, des coupes de vermeil et de platine. Et même des chèques.

— Des quoi?

Nine n'était pas très sûre de ce dernier mot, mais l'entendant dire à son père, elle avait compris qu'il signifiait de la richesse.

— Enfin tout ce qu'il y a de plus extraordinaire, de plus magnifique, *tirizipang et lululose*. Des cascades de joyaux, de l'or comme du soleil.

Éblouie, Simone imagina quelque chose comme l'arbre de Noël quand il apparaît, la porte soudain ouverte, avec son rayonnement de tièdes bougies et tous les cadeaux, qu'on distingue encore mal, rangés à sa base.

— Ce trésor, — reprit Nine en affermissant sa voix, car elle arrivait à l'endroit difficile, — grand-mère, seule, en possède la clef.

— Grand-mère? — fit Claude étonné.

— Depuis très longtemps. Elle a tout dissimulé ici dans une cachette soigneusement choisie. Car ce trésor, écoutez-moi bien, ne lui appartient pas. Elle l'a dérobé à son vrai propriétaire.

Nine sentit qu'une aussi surprenante assertion devait être répétée avec force pour être admise, et elle redit, en serrant au hasard le bras de Claude :

— Je le sais. Grand-mère a fait main basse sur ces richesses immenses. A l'insu de tous, elle les a entassées ici.

— Oh! — fit Simone abasourdie.

— Ainsi jouit-elle en paix du fruit de ses rapines.

— Mais, — demanda Denis, — qu'en fait-elle?

— Quelquefois, par des nuits sans lune, elle va à la cachette, elle ouvre la porte ou la trappe, et elle se repaît du spectacle du trésor. Elle se pare des colliers, elle compte les pièces d'or, elle fait tinter les plats d'argent. Un serviteur fidèle l'accompagne.

— Alfred!

— Que craindrait-elle? Elle dispose d'un pouvoir magique. S'il la trahissait, elle le frapperait d'une mort affreuse et infamante. Une fois, une seule fois, des imprudents l'ont suivie

à la trace. Elle leur a fait *ingurgiter* un poison asiatique et ils ont disparu à jamais. Un sort analogue attend les audacieux qui prétendraient démasquer tous ces crimes. C'est une histoire formidable et faite pour glacer les plus braves.

Nine s'arrêta sur un trémolo. Elle devina que son auditoire invisible, d'abord rétif, n'avait plus envie de plaisanter. Grisée par sa propre faconde, elle poursuivit :

— Cependant de récents événements se sont produits, dans le détail desquels je ne veux pas entrer. Qu'il vous suffise de savoir que la Reine des perles — c'est sous ce nom de guerre que grand-mère est connue de ses acolytes — a reçu de fâcheuses nouvelles. Elle craint qu'on ne soit sur la piste de ses forfaits.

— Oh! — fit Simone de plus en plus atterrée.

— C'est pourquoi elle a délégué oncle Guillaume et oncle Pierre...

— Comment, — interrompit Claude, — papa en est?

— Mais tu nous as dit, — remarqua Denis, — que grand-mère était seule, avec son fidèle serviteur, à connaître le secret.

— J'oubliais... — fit Nine vexée de s'être coupée. — Elle a dû, il y a quelque temps, révéler à quelques confidents choisis le secret épouvantable de son existence... Toutes les grandes personnes, dans cette maison, sont complices...

— Pas mamie, — chuchota Simone pour elle-même.

— Grand-mère a délégué oncle Guillaume et oncle Pierre pour prévenir une catastrophe... Enfin, quoi, vous avez bien vu qu'ils sont partis, et en vitesse, vous avez bien vu la tête que faisaient les autres, et comme on nous a grondés, pour rien, par énervement. Ou plutôt par inquiétude, par frousse!

Ainsi le drame qui venait de frôler Pierre, drame de grandes personnes, dont Nine n'avait eu qu'un contre-coup affaibli, fournissait le prétexte et le thème de la fable qu'elle avait si longtemps cherchée. En descendant d'une génération à l'autre, il tournait en jeu.

— Oui, — ajouta Simone avec volubilité, — ils se sont disputés avant de partir. J'étais dans le petit salon à faire

mes gammes, je vous l'ai raconté, mais vous n'avez pas voulu...

— Des complices se disputent toujours, — coupa Nine qui sentait que l'adhésion de ses auditeurs commençait à lui venir. — Je suis mal renseignée sur leurs démarches, mais je sais qu'ils sont parvenus à détourner les soupçons. Vous avez vu comme ils étaient contents, à leur retour.

— C'est vrai, — murmura une voix rêveuse.

— Eh bien, écoutez-moi avec plus d'attention encore, car je n'ai pas dit l'essentiel.

Il y eut un silence où s'élevèrent seules des respirations étouffées. L'obscurité parut plus noire. Heureusement que Nine était là, car sans elle ils auraient eu peur.

ROBERT DE TRAZ

(*A suivre.*)

FINANCES ALLEMANDES

L'Allemagne est à nouveau en état de faillite. Elle ne paie plus ses dettes. Elle bloque les dépôts qui lui ont été confiés. Que le mark conserve ou non sa valeur nominale ne présente qu'un intérêt très secondaire, puisque depuis plus de deux ans il est retiré du marché international.

Nous avons déjà connu une telle situation de 1924 à 1926. La responsabilité en était alors unanimement rejetée sur les exigences de la France victorieuse : que les troupes alliées abandonnent la Ruhr, et l'équilibre du Reich devait être rétabli; — que les paiements de réparations cessent d'être exigés, et la solidité de la monnaie allemande devait être restaurée. — L'Allemagne a reconquis la plénitude de ses droits territoriaux. Elle a été entièrement délivrée du poids de ses dettes politiques. Et cependant, libre d'elle-même, ayant la responsabilité et l'indépendance qui doivent aller de pair, le Reich se précipite dans une seconde catastrophe monétaire plus grave encore que celle de 1924, en dépit du mensonge de la stabilité du mark dans lequel s'est drapé trop longtemps le docteur Schacht.

Pour nous, Français, une première constatation est dès l'abord évidente. Puisque l'Allemagne, libérée de toutes charges vis-à-vis de nous, s'effondre dans la débâcle financière, nous n'étions pas davantage responsables de la première chute du mark qui fit une si forte impression sur l'opinion mondiale. Nous savons bien que l'Allemand aime la recherche des filiations indéfinies et que sa passion philosophique, en

le faisant remonter aux sources, l'incite à relier tous les événements suivant une métaphysique effrayante. On peut donc encore prétendre que la France est cause de la deuxième faillite du mark comme certains historiens rattachent la question d'Alsace au meurtre de Conradin survenu en 1268. Pour nous, qui cherchons à distinguer les choses, et non à les confondre en un magma sur lequel aucun esprit critique ne saurait plus avoir de prise, il apparaît avec la dernière évidence que l'Allemagne est seule responsable de la faillite présente, si le mot « responsabilité » a une valeur dans le monde moderne.

La seule question qui se pose est d'essayer de discerner dans les événements financiers de l'Allemagne de 1934, ce qui est le fait de l'hitlérisme au sens étroit du terme, et ce qui est le fait de la politique allemande telle qu'elle s'exprime dans tous les domaines et dans tous les temps.

L'examen successif du budget allemand et de la monnaie allemande, donnera les quelques éléments de réponse dont on dispose dans l'état actuel et précaire de nos connaissances sur un pays où toute vérité est condamnée au nom de la propagande.

***

Le budget de l'exercice 1934-1935 se présente en équilibre apparent avec 6 458 millions de marks tant en dépenses qu'en recettes. Si l'on en retire quelques paiements à faire aux États et les 183 millions de marks correspondant à la conversion d'un emprunt qui doit intervenir prochainement, les dépenses propres du budget du Reich s'élèvent à 5 925 millions de marks (soit environ 35,5 milliards de francs français), c'est-à-dire qu'elles sont seulement de 100 millions de marks supérieures à celles effectuées pendant l'année précédente. Il est vrai que le Reich se donne les apparences d'avoir accompli un effort de déflation, car les chiffres budgétaires publiés sont inférieurs à ceux des exercices antérieurs; mais cela tient à ce que le budget ne comprend plus les recettes que le Reich ristourne aux États en vertu de l'Ausgleichgesetz[1]. La masse de dépenses légèrement accrues correspond d'ailleurs à une

1. Loi qui règle les relations financières entre le Reich, les différents États et les communes.

répartition très différente des versements de l'État : une grande partie des dépenses sociales a été transférée aux budgets locaux, et les paiements effectués aux titulaires des anciennes dettes allemandes reconstituées partiellement après la disparition du mark ancien, ont été diminués par la prolongation des délais d'amortissement des titres remis aux victimes de l'inflation. Par contre, les dépenses de la Reichswehr, de la Marine, de l'Aviation militaire et de la Milice naziste se sont considérablement accrues.

Il n'est pas inutile de comparer les dépenses officielles du budget militaire pendant les trois derniers exercices :

Exercices :	1932-1933	1933-1934	1934-1935.
	—	—	—
Armée	454	482	654
Contribution à la Schutzpolizei	190	190	190
Contribution à la Milice naziste et aux Services du Travail	0	0	250
Aviation	44	78	210
Marine	173	186	236
Pensions de la Reichswehr[1]	86	88	81

Ainsi les dépenses militaires visibles comprises dans le budget du Reich ont augmenté de 60 p. 100 depuis l'année dernière et de 70 p. 100 depuis l'exercice 1932-1933. Ce serait certes une singulière illusion de penser que le budget publié au Reich Gesetzblatt comprend l'intégralité des dépenses militaires; du moins celles qui y sont mentionnées sont déjà éloquentes.

Pour ce qui est des autres ministères du Reich, on relèvera avec un certain étonnement que le Reichstag coûte 15 p. 100 de plus qu'autrefois, depuis qu'il est fermé et qu'il n'a plus ni fonction, ni attribution.

Le Ministère du Travail absorbe plus d'un milliard de marks dont la moitié pour les assurances sociales et le reste en secours de bienfaisance ou secours aux chômeurs.

Deux cent millions de marks, soit plus d'un milliard de francs, sont consacrés au Ministère des Communications.

1. Il ne faut pas confondre ces pensions avec celles attribuées au personnel de l'ancienne armée impériale et aux victimes de la guerre, quoiqu'on trouve évidemment dans celles-ci aussi un moyen de financer des cadres militaires permanents.

Enfin, un nouveau ministère a été créé par le Gouvernement hitlérien : le Volksaufklärung Ministerium, chargé de la propagande, aimablement camouflée sous ce titre qui supposerait que l'on « éclaire » le peuple, et non qu'on le trompe; il est doté de 28 millions de marks, c'est-à-dire d'environ 170 millions de francs.

Le Service des dettes tient une place particulièrement minime dans le budget du Reich. Les dettes intérieures n'exigent que 204 millions de marks au titre des intérêts annuels, auxquels s'ajoutent 171 millions pour rembourser les titres des anciens emprunts de guerre valorisés après la disparition du mark. Les dettes extérieures n'absorbent que 140 millions, à la fois pour les emprunts Dawes et Young. Ce chiffre mérite d'être signalé : 840 millions de francs français, tel est le poids de la dette extérieure du Reich, dont il faut rappeler, au surplus, qu'elle correspond non pas à une charge de guerre sans contre-partie, mais à des emprunts effectivement souscrits pour la plus large part au bénéfice de l'Allemagne qui en a reçu le montant en devises étrangères, puis en or.

Les recettes du Reich se décomposent comme suit :

Impôts sur les revenus	1 275	millions.
Autres impôts directs	2 798	—
Impôts indirects, douane	1 080	—
Autres impôts indirects	2 045	—
	7 198	—
Dont sont reversés par le Reich aux États et aux Communes	2 175	—
Recettes nettes du Reich	5 023	—
Il faut y ajouter diverses recettes exceptionnelles :		
Ventes d'actions de la Reichsbank	224	—
Bénéfices des postes	152	—
Recettes administratives diverses	719	—
Emprunts	275	—
	6 393	—

Tel est le montant des recettes que le Reich compte encaisser sous forme d'impôts, de ventes d'actifs, ou d'emprunts. Mais il faut remarquer que les « bons d'impôts » doivent être acceptés en paiement des recettes fiscales du Reich en 1934-1935 à concurrence de 285 millions, ce qui fait que la recette finale nette s'élèvera à 6 108 millions de reichsmarks.

La question des bons d'impôts mérite une mention spéciale. La crise économique sévissant en Allemagne comme partout, le Reich ne se décida pas immédiatement à diminuer les impôts, mais il voulut sans délai les rendre plus supportables par le moyen ingénieux des « Steuergutscheine ». Pour 100 marks d'impôts qu'un contribuable devait acquitter du 1er octobre 1932 au 30 septembre 1933, il lui fut remis un bon d'impôt de 40 marks; celui-ci doit être accepté en paiement des taxes dues entre le 1er avril 1934 et le 31 mars 1939, à raison de un cinquième de sa valeur pendant chacune des cinq années; et en l'espèce d'ailleurs le bon de 40 marks est divisé en 5 bons de 8 marks. A peine les Steuergutscheine furent-ils émis que l'on se préoccupa d'en assurer l'escompte par les banques; le Reich forma un consortium d'établissements qui intervint à la Bourse pour soutenir les cours des bons en question; bientôt la Reichsbank acheta directement; au début d'avril 1934, elle avait en portefeuille pour 350 millions de marks. A cette date, les caisses publiques commencèrent à les accepter elles-mêmes en acquittement des impôts. On prévoit que 285 millions seront ainsi remis au Trésor. La recette à attendre des impôts sera donc diminuée d'autant. Du moins, le système aura-t-il provisoirement fonctionné en rendant à peu près les services qu'en attendait son auteur, le chancelier von Papen : en un an 1 200 milliards de bons environ furent créés; les recettes de l'État pendant cette période ne furent pas diminuées; et les contribuables trouvèrent, par un paradoxe singulier, dans l'acquittement de leurs impôts, un moyen de financement nouveau de leurs entreprises. Par cet exemple, on saisit sur le vif un de ces procédés d'alchimie chers à l'Allemagne; ce ne serait pas assez de dire qu'ils sentent le fagot : le bûcher conviendrait mieux.

Lorsque le système Papen cessa d'être appliqué, le Reich s'attaqua à la diminution directe des impôts.

En avril 1933, dès son avènement, le gouvernement naziste décréta la première réduction de taxes; elle portait sur les voitures automobiles neuves qui furent affranchies de toute charge. Des esprits chagrins purent s'étonner de ce choix, alors que l'odieux impôt de capitation dit Burgersteuer, qui s'applique uniformément à tous les individus, et qui atteint

actuellement environ 50 marks par personne, n'était pas touché, mais, au contraire, consolidé. Une seconde ordonnance libéra les gens de service des charges sociales occasionnées par l'assurance obligatoire; une nouvelle mesure spécifia bientôt que toute personne employant des domestiques aurait droit à une réduction de l'impôt sur le revenu égale à celle entraînée par l'entretien d'un enfant. Ces mesures, qui ne sont au fond que des détails, marquent le caractère chaotique des réformes fiscales de l'Allemagne, lesquelles ne procédèrent d'aucune vue générale en dépit de la prétention naziste de rénover l'économie privée. Mais bientôt, des coups de hache plus profonds allaient être portés dans le système des impôts.

Le 1er juin 1933, les produits de l'industrie lourde furent notablement détaxés. En juillet 1933, il en fut de même pour les propriétaires fonciers à qui l'on concéda le droit de déduire de l'impôt sur le revenu les frais de réparations ou d'agrandissements de leurs installations. Enfin, toute entreprise nouvellement fondée est exempte d'impôt sous condition « qu'elle corresponde à un besoin supérieur pour l'économie allemande faisant l'objet d'une reconnaissance officielle ».

A travers ces tâtonnements, l'idée maîtresse du nazisme, en matière fiscale, commença à apparaître. Les maisons d'habitation construites au cours de 1933 sont exemptes d'impôt pendant cinq ans. Les impôts arriérés et non payés seront supprimés si le contribuable emploie un montant égal à réparer les bâtiments qu'il possède, à installer de nouveaux outillages ou à faire de nouvelles constructions. On ne peut suivre dans toutes ses manifestations une législation aussi changeante et surtout aussi arbitraire. L'entreprise d'étatisme généralisé qui sévit actuellement en Allemagne veut créer à toute force une activité industrielle nouvelle. Au moment où le monde entier cherche à retrouver un équilibre qu'il a perdu, l'Allemagne semble ne voir de salut que dans l'exagération des causes de la crise et elle se précipite une fois de plus à la poursuite d'une prospérité, factice peut-être mais enivrante. Son goût pour le rêve se double de son profond mépris pour la vérité.

On comprend sans peine qu'un budget ordinaire vidé ainsi d'une partie appréciable de ses recettes normales, ne repré-

sente qu'une part des dépenses publiques. Il existe, en effet, ce qu'on appelle couramment « le budget invisible » qui est financé par les procédés les plus curieux et aussi les plus mystérieux. L'émission des bons du Trésor et l'endettement à court terme ne sont que le procédé le plus rudimentaire qu'a un État ingénieux pour se procurer de l'argent.

Depuis quelques années, le Reich a su utiliser les extraordinaires ressources des monnaies scripturales pour financer, par leur intermédiaire, tout ce qu'il ne voulait pas faire passer par un budget voté. Le premier programme de grands travaux adopté en 1932 sous le nom de programme Papen, qui s'élevait à 300 millions et le Sofortprogramm de Schleicher-Gerecke pour 600 millions, prévoient expressément le règlement au moyen de traites remises à l'entrepreneur privé qui intervient obligatoirement dans l'exécution des travaux. Ces effets sont tirés sur des banques solvables, ou le plus souvent sur des Instituts d'État qui n'ont guère comme activité que de représenter une raison sociale, c'est-à-dire d'être l'occasion d'un tirage de papier soi-disant commercial. Il semble qu'une des plus importantes de ces Institutions soit l' « Oeffa » (Gesellschaft für Offentliche Arbeiten). La Rentenbank a prolongé également son existence aux mêmes intentions; et la dette du Reich auprès de cet établissement était de 408 millions à la fin de 1933. Les traites sont à échéances de trois mois, mais sont automatiquement prolongées quatre fois, si bien que les paiements sont retardés de quinze mois. Pendant tout ce temps, les effets du Trésor circulent comme de véritables moyens de paiements entre les diverses entreprises et les banques, à moins qu'ils ne soient escomptés auprès d'un établissement public qui le fait par des moyens plus ou moins détournés. La durée des traites émises pour le plan Schleicher-Gerecke a même été portée à cinq ans.

Quant au troisième programme, le plan Reinhardt, le financement est fait directement par la Reichsbank qui réescompte immédiatement les traites émises par le Reich. Le 30 décembre 1933, on publiait, pour la première fois, le montant des « traites du travail » émises dans le courant de l'année et qui circulaient à cette date pour un montant de 841 millions de marks, c'est-à-dire près de 5 milliards de francs.

On se rappelle que les économistes classiques ne pensaient pas que la guerre pût durer cinq ans, faute de ressources pour la financer; mais le développement extraordinaire du crédit a donné les moyens matériels d'outrepasser sans limite les capacités immédiates d'épargne et de production. Il en est de même pour l'Allemagne actuelle, qui utilise les ressources encore mal connues que fournissent en matière monétaire les anticipations du crédit. Il est incontestable que le volume des billets de banque émis par la Reichsbank ne manifeste aucune inflation des moyens de paiement. Mais il est infiniment probable que la masse des dépôts bancaires constitués non seulement dans les banques privées mais surtout dans les établissements publics, a fourni les moyens de réescompte nécessaires aux besoins de l'État. C'est ainsi que les exportations vers la Russie ont été faites initialement avec des délais de paiement de dix-huit mois à deux ans; aujourd'hui, les exportations se ralentissent, et la Russie, payant ses achats antérieurs, fait d'importantes remises de marks qui grossissent ce qu'on continue à appeler le volume des « dépôts » dans le système bancaire allemand. D'autre part, la suspension progressive des paiements allemands à l'étranger s'accompagna d'une accumulation de marks dans les banques allemandes correspondant aux règlements que les débiteurs allemands doivent continuer à acquitter, mais que les créanciers étrangers n'ont plus le droit de toucher.

Il semble bien que ce soit là la source principale qui a alimenté les finances publiques de l'Allemagne depuis que le Reich a décidé de disposer pour son intérêt propre de toutes les ressources de son pays. L'extraordinaire aventure qui fait des créanciers de l'Allemagne les commanditaires involontaires des entreprises de guerre, surprendrait si elle venait d'un autre pays, mais elle est trop dans la ligne de l'éternelle Allemagne pour que l'on puisse s'en étonner.

C'est avec des procédés d'une telle ingéniosité que le Reich couvre probablement l'entretien des milices brunes et les dépenses militaires qu'il ne fait pas apparaître au bugdet officiel. Il s'en sert également dans une mesure impossible à préciser pour le financement des grands travaux publics qui ont fait l'objet d'ouvertures de crédit globales, lesquelles

s'élevaient à la fin de 1933 à une somme de 5 495 millions de marks.

Les communes prennent une large part des travaux que l'on présente comme devant diminuer le chômage. Nul ne s'étonne dans ces conditions que la plupart des communes allemandes soient en faillite et écartent depuis longtemps le souci gênant de payer leurs dettes. Toute commune qui ne peut satisfaire à ses obligations adhère à une « Association de Consolidation des Dettes », dont elle reçoit des certificats garantis par l'État, qu'elle remet à ses créanciers et qui seront amortis à raison de 3 pour 100 par an à partir de la fin de 1936.

Un esprit latin s'efforcerait de clarifier une situation aussi confuse et aussi grosse de péril. Un esprit allemand se complaît, au contraire, à cet enchevêtrement inextricable de textes, de dettes, de cautions et d'engagements, véritable forêt vierge qui convient à ceux qui retournent en tout au « primitif ».

***

L'évolution de la monnaie allemande a été également catastrophique ainsi que le montrent les bilans comparés de la Reichsbank :

	Circulation.	Encaisse métallique.	Couverture de la Circulation.
	(en millions de reichsmarks)		
31 décembre 1930 .	5 869	2 685	45,75 p. 100
31 décembre 1932 .	4 413	920	20,38 —
31 décembre 1933 .	4 677	385	8,5 —
7 juin 1934. . . .	3 507	111	3,7 —

Le 14 juin 1934, le Ministre des Finances du Reich a décidé de suspendre, à dater du 1er juillet et pour une période de six mois, tout tranfert en espèces afférent au service des dettes à long et moyen terme de l'Allemagne. Cette mesure ne faisait que préciser, et si l'on peut dire rendre officielle, la série des manquements qui sont la caractéristique de la politique

financière allemande depuis 1930. Le monde n'en a donc pas été particulièrement surpris, mais les réactions de l'opinion n'en ont pas été moins violentes contre le cynisme avec lequel l'Allemagne s'installe dans la faillite.

Le maintien de la stabilité du mark n'est depuis longtemps que purement platonique. L'Allemagne a très habilement, mais très imprudemment, emprunté des sommes considérables aux systèmes monétaires américains et anglais, sous forme d'émissions d'obligations allemandes à Wall Street et au Stock Exchange et plus encore grâce aux moyens de crédit bancaires qui lui ont été fournis dans la période d'expansion mondiale des monnaies scripturales. S'étant ainsi alimentée en capitaux, elle a fermé aussitôt les portes de sortie de son propre système bancaire dont elle entendait, par un paradoxe singulier, laisser ouvertes les portes d'entrée. Il est cependant évident que les mouvements internationaux de capitaux ne peuvent être maintenus qu'au moyen de circuits continus et qu'ils sont incompatibles avec la circulation à sens unique.

Pour caractériser la faillite monétaire de l'Allemagne, il suffit d'examiner deux points principaux : la balance instantanée de l'Allemagne et la participation de l'Allemagne à la circulation internationale des monnaies bancaires.

Depuis des années, l'Allemagne est un des rares pays européens ayant une balance commerciale nettement favorable; alors que la plupart des grands pays importent plus qu'ils n'exportent, mais soldent la différence au moyen des services qu'ils peuvent rendre comme courtiers d'assurance, propriétaires de flotte, ou capitalistes ayant investi leurs fonds à l'étranger, l'Allemagne a eu presque constamment une balance commerciale positive. Le supplément des exportations a atteint, pour l'année 1931, 2 967 millions de RM. (c'est-à-dire près de 18 milliards de francs) et il était encore de 667 millions de RM. en 1933. La situation s'est, il est vrai, renversée pendant les premiers mois de 1934, mais il n'y avait à cela rien de surprenant, puisque le Reich se remettait à peu près dans la situation commune à tous ses voisins. Cependant, le mois de mai vient, à son tour, de marquer une nette reprise des avantages commerciaux du Reich puisque le déficit mensuel a été ramené à 42 millions de marks contre 82 pendant le mois d'avril.

La situation de la balance financière, compte tenu des paiements faits par l'Allemagne pour ses dettes extérieures, a été elle-même « excédentaire », car les charges d'intérêts ne représentent qu'une somme aisée à compenser par les avoirs allemands à l'étranger. Il serait donc, au total, absolument inexact de penser que l'Allemagne a actuellement, pour payer l'ensemble de ses comptes commerciaux et financiers vis-à-vis de l'étranger, des besoins de devises ou d'or excédant ses disponibilités. Si cela était, la cause ne serait d'ailleurs pas désespérée, et bien d'autres pays au monde ont rétabli avec courage la situation de leur change par des efforts supplémentaires portant sur les différents éléments de la balance des comptes : mais en fait, tel n'est pas le cas de l'Allemagne.

Par contre, le Reich a largement bénéficié pendant quelque temps des crédits qui lui ont été consentis et des emprunts qu'il a pu émettre à l'étranger. Mais il a cru qu'après avoir « fait son plein » des capitaux et des disponibilités qui lui étaient confiés, il était possible de renier sa signature et de refuser l'exécution de ses engagements. L'opération a commencé par les accords de Stillhalte, qui gelaient les dépôts bancaires que l'étranger avait maintenus en Allemagne. Dès l'instant où une pareille mesure était prise, elle devait entraîner automatiquement la destruction de tout le système monétaire de l'Allemagne; les conséquences n'ont en effet pas tardé jusqu'au point culminant qui a été l'interruption de tout paiement extérieur pour les dettes à moyen et long terme de l'Allemagne il y a quelques jours. La situation est en tous points analogue à celle d'une banque, qui fonctionne normalement tant que les retraits de fonds qui lui sont demandés se trouvent compensés par des dépôts d'un montant analogue, c'est-à-dire tant que le volume des monnaies bancaires en circulation n'est pas modifié. Si ce qu'on appelle la confiance vient à être ébranlé, et surtout si les guichets sont momentanément fermés pour éviter les retraits de dépôts, l'établissement est conduit de façon presque obligatoire à liquider tous ses actifs. Il n'est pas concevable en effet, quel que soit le degré de liquidité d'un système bancaire, que celui-ci puisse faire face, sans se rompre, à une demande de remboursement quasi illimitée des dépôts,

c'est-à-dire à une transformation de la monnaie scripturale en monnaie fiduciaire. En fait, ces exigences ne se présentent jamais, parce que les usages en matière monétaire sont, pour une large part, irréversibles et on n'a pas vu un pays renoncer du jour au lendemain aux règlements par chèques.

Ce qu'il y a de particulier dans le cas de l'Allemagne, c'est que le débiteur, — c'est-à-dire le système bancaire allemand,— a fait lui-même tous les efforts possibles, physiques et moraux, pour se mettre dans l'incapacité de payer et pour proclamer qu'il ne paierait que sous certaines conditions, et avec certains délais. Devant une pareille attitude, il était normal qu'on assistât à l'interruption du circuit monétaire reliant le système bancaire allemand aux autres systèmes bancaires, et dès cet instant on put prévoir que toute exigence de remboursement de la part de l'étranger, n'étant pas compensée par de nouveaux apports que seule eût pu conseiller une imprudence allant jusqu'à la folie, allait entraîner l'effondrement de la monnaie allemande. Il ne s'agit pas là d'un problème exclusivement technique ou, du moins, les experts qui le prétendent se noient dans les statistiques fabriquées à volonté et d'où l'on fait sortir ce qu'on veut. En fait le Reich a refusé de jouer le jeu monétaire suivant la règle. Il a triché. Il était fatal que vînt le jour où il quitterait le tapis vert.

La France est l'exemple vivant d'un pays qui a une balance commerciale très largement déficitaire et des revenus d'un portefeuille étranger quasi supprimés par les moratoires extérieurs, mais qui entoure de tels soins le souci de sa solvabilité personnelle, qu'elle a à se défendre contre l'afflux des capitaux étrangers ou scripturaux et non pas contre leur fuite. Le système monétaire franc-français est ainsi susceptible de permettre des règlements de comptes considérables avec toute la souplesse nécessaire, et même dans une situation instantanée difficile.

L'exemple de la Belgique ou de la Suisse, pays qui ont dans les mouvements internationaux de capitaux un rôle beaucoup plus considérable que ne le leur vaudrait la faible élévation de leur population, sont d'autres preuves de l'indépendance qui existe entre tel ou tel problème d'exportation de marchandises, si difficile soit-il, et le maintien d'un système monétaire

sain, parce que créanciers et débiteurs continuent à s'en servir avec une égale confiance.

Le système monétaire reichsmark est devenu, au contraire, par la destruction totale du crédit, c'est-à-dire de la confiance qui est la base du foisonnement des monnaies bancaires, incapable d'assurer des mouvements de capitaux même modérés à l'occasion d'une situation commerciale instantanée qui était pourtant favorable.

L'excès de technique, joint à l'excès d'immoralité, a conduit inévitablement le Reich au point où il en est arrivé aujourd'hui. Pendant les derniers temps, l'Allemagne a accumulé des stocks de matières premières considérables. Elle a, d'autre part, surexcité son exportation en donnant des devises très libéralement à ceux qui les employaient à racheter leurs dettes extérieures à des taux favorables pour l'Allemagne, mais qui consacraient la ruine des anciens prêteurs étrangers. Elle a ainsi bénéficié matériellement sur le marché international de tout ce qui détruisait lentement mais sûrement son crédit, et elle a déterminé, à l'intérieur de ses frontières, une relative abondance de moyens de paiement qui lui a permis de financer une activité industrielle factice et des courants commerciaux nouveaux.

Les événements se chargent souvent de préparer leur propre revanche, en dépit de l'astuce des hommes. La faiblesse même de la dette extérieure allemande permet actuellement d'envisager son règlement par la contrainte. C'est ainsi que, pour la France, le service complet (intérêts et amortissement) des emprunts Dawes et Young exige 180 millions par an. Or, pour les quatre premiers mois de 1934, l'excédent des importations allemandes en France sur nos propres exportations vers l'Allemagne, a atteint 217 millions de francs, c'est-à-dire qu'il dépassera vraisemblablement 800 millions pour l'année entière. Aussi la France ne se laissera-t-elle certainement pas inonder de façon durable par des produits allemands, tandis que l'Allemagne prétendrait ne plus pouvoir trouver dans cet excédent d'exportations de quoi payer une dette extérieure ne représentant qu'un cinquième de ce disponible. Il dépend de la France de sauvegarder l'intérêt de ses nationaux porteurs d'emprunts allemands. Il ne s'agit même pas d'une mesure

de rétorsion, mais simplement d'un rappel, ferme mais modéré, à l'honnêteté vis-à-vis d'un débiteur qui considère ce sentiment comme un scrupule digne des âges révolus.

***

Tel semble bien être, en effet, le nœud du problème. La faillite monétaire de l'Allemagne ne provient, en aucune façon, d'un manque de devises ou d'or qui serait la conséquence d'un déficit chronique d'une balance des comptes dont aucun élément ne serait modifiable. Elle résulte exclusivement de la suppression progressive du consentement mutuel en matière de règlements bancaires.

Pour conserver sa place dans l'ensemble du système bancaire du monde, il faut reconnaître certaines règles de bonne foi qui en sont la base. On entend bien qu'un pays écrasé de dettes extérieures peut, en dépit de sa bonne volonté, ne pas y faire face et que ses créanciers doivent lui accorder un concordat. Mais dans le cas du Reich, les dettes extérieures ont été pratiquement annulées à la suite des dettes de réparations. Tous les moratoires du monde ont été insuffisants pour empêcher une catastrophe qui résultait de la révolte profonde et résolue de l'Allemagne vis-à-vis de l'ordre actuellement établi.

Le Reich souffre d'une véritable fièvre obsidionale. Il s'imagine partout brimé ou méprisé. Il se révolte contre le « Diktat » de Versailles, auquel il s'obstine à rattacher tous ses maux. La volonté de vivre et le goût de l'action que manifeste l'Allemagne actuelles seraient certes dignes d'admiration s'ils ne se doublaient de ce défi jeté à toute contrainte, parce que l'Allemagne estime celle-ci imméritée ou injuste. Dans le programme de Munich figurait la protestation la plus vive contre la « servitude » des intérêts (Zinsknechtschaft). La répétition des mêmes mots agit sur les imaginations comme le martèlement de la forge sur un fer malléable. L'Allemand a toujours aimé « vivre dangereusement » et il trouve une sorte de plaisir horrible à se heurter aux obstacles qu'il forge lui-même, et à se déchirer aux pointes qu'il aiguise.

Le domaine financier est un de ceux où s'exerce le plus

volontiers l'esprit allemand à la fois réaliste jusqu'au cynisme, et idéologue jusqu'au mysticisme. Il se satisfait pleinement du jeu abstrait des chiffres, et de cette jonglerie de l'esprit par laquelle les problèmes les plus réels, ceux qu'un Anglais traite en commerçant et un Français en paysan, sont transmués sur le plan étincelant, mais décevant, de la philosophie.

Quand on examine les finances françaises, on croit apercevoir un honnête homme qui refait à deux fois ses comptes pour y voir plus clair, et qui réduit son train à la mesure de ses possibilités, de façon à n'être jamais dépassé par des éventualités dont il ne serait plus maître. L'examen des finances allemandes nous conduit, au contraire, dans un domaine dangereux, dramatique, où un cabaliste risque tout pour gagner tout, et où la débâcle est mise au rang des moyens efficaces, comme la guerre, fraîche et joyeuse, est elle-même confondue parmi les buts possibles de l'humanité.

Ce n'est pas assez de dire que l'Allemagne est amorale. Dans la lutte qu'elle poursuit contre tout ce dont la civilisation latine l'avait imprégnée, elle rejoint la brutalité essentielle qui refuse de considérer autre chose que l'intérêt animal et physique des peuples. L'irritation contre toute discipline morale est poussée à un point qu'il semble impossible de dépasser. Vrai, faux, oui, non, blanc, noir, sont les dés que jette un peuple pour gagner, sans qu'aucun d'eux ait une valeur propre indépendante de l'utilisation qu'on peut en faire.

Une nation a la monnaie qu'elle mérite, parce qu'elle y concrétise les rapports qu'elle établit entre les choses et les hommes. Le mark est un instrument de domination, comme un soldat, ou comme un mensonge. Quelque révolte que nous ressentions à voir polluer les formes les plus hautes de notre pensée ou les instruments les plus dociles de notre existence, il faut bien reconnaître que le Reich, en rébellion ouverte contre un ordre humain dont il savoure l'amer plaisir de s'exiler lui-même, éprouve frénétiquement *la volupté de la faillite*, comme d'autres éprouvent celle de l'honneur.

Littéralement parlant, il n'est peut-être pas un peuple au monde qui, plus que l'Allemagne, aurait l'impérieux besoin d'être évangélisé.

ED. GISCARD D'ESTAING

TERRE DE FRANCE : MONSIEUR VINCENT

« Au pays d'où je suis... »
(*Conférences de Saint Vincent de Paul.*)

... « Au pays d'où je suis », toute mesure faite aux préséances de l'esprit, vous pouvez à loisir prendre vos avantages sur le sot; mais une force veille en vous qui vous jouera maint tour de sa façon : celle de l'âme, jamais nommée.

... « Au pays d'où je suis », tout compte ouvert aux jeux de la raison, vous pouvez à plaisir dénombrer vos profits; mais une source monte en vous qui vous surprend dans vos calculs : celle de l'âme, jamais nommée.

« Au pays d'où je suis », comme l'homme de terre en ses travaux, vous pouvez, en esprit, disposer vos semences; mais prenez garde que de surcroît ne vous échoie pousse nouvelle, dont vous n'aviez souci : celle de l'âme, jamais nommée.

Ainsi, chez le Conteur des contes de mon pays, d'orgueilleuses princesses préludent au thème du récit, mais Cendrillon dénoue l'histoire au souffle de son âme.

. . . . . .

C'est bien la plus belle histoire de notre XVIIe siècle, que celle de son rachat spirituel par la simplicité d'âme d'un Vincent de Paul. N'est-il pas passionnant de voir aux prises avec cette force insaisissable des hommes de sang-froid et de claire vision, des hommes rompus à tous les artifices politiques

et consommés dans l'art de ne jamais laisser déjouer leurs calculs, qui se trouvent pour la première fois surpris dans leurs prévisions, ou traversés dans leurs desseins?

Après une longue carrière de lutte contre des forces précises, exigeant les moyens les plus subtils et les plus éprouvés, un Cardinal de Mazarin apparaît tout à coup désarmé devant l'homme le plus désarmé de France. Un maître dans la conduite des peuples, habile à ménager sa trame de combinaisons secrètes et de savantes audaces, habitué à surprendre ses égaux et à leur imposer ses conditions, se voit étrangement démasqué par un prêtre landais qui vient du fond de ses bois de pins se mettre en travers des vues de l'homme d'État.

Diplomate « à la façon de Dieu », sans autre but que de servir « la bonne cause du Ciel », Vincent est « misérable », et à jamais distrait de toutes visées matérielles. S'il entreprend sa grande croisade, c'est afin d'éveiller l'humanité, avec la France, au goût de biens plus précieux que ceux de l'ordre temporel.

Combien déconcertante pour Mazarin est cette abnégation totale, combien inquiétant le calme de cette vie, dont la vraie force est l'ascétisme. Lui qui ne peut saisir que les réalités concrètes, immédiates, doit à jamais rester fermé aux exigences de l'âme. Devant ce pouvoir moral et cette autorité nouvelle, toute d'essence spirituelle et d'autant plus mystérieuse dans ses moyens psychologiques, l'homme politique hésite : « M. Vincent, note-t-il, dans la troupe des Maignelay et des Lambert et autres, est le canal par qui tout arrive aux oreilles de Sa Majesté. » Et plus loin, dans ses carnets intimes : « M. de Noyers est venu avec de grands desseins et sous prétexte de rendre compte des bâtiments à Sa Majesté, il a parlé de choses très importantes. Il prétend avoir pour lui toute la Maison de Sa Majesté, les Jésuites, les monastères, les dévots et particulièrement M. Vincent... »

***

Ainsi se poursuivra la Fronde, avec cette obsession nouvelle, pour Mazarin, d'un adversaire redoutable sur lequel on n'a aucune prise. Fort de son privilège, Vincent va d'abord droit

son chemin, et pour écarter l'influence néfaste de Mazarin, il ne doute pas de s'adresser directement à lui. Il va jusqu'à le supplier de se retirer spontanément. « Parlez-en à M. Le Tellier », lui dit finement le Cardinal. Et Vincent, éconduit, doit se rendre compte qu'il a oublié ses vieilles maximes. « Jamais, dit-il, jamais discours qui sentît la rudesse ne m'a réussi : j'ai toujours remarqué que pour ébranler l'esprit, il faut se garder d'aigrir les cœurs. » Il faut donc recourir à des voies moins directes. Pour triompher du Cardinal, il est d'autres moyens, plus subtils et plus sûrs. Puisqu'il ne peut faire, contre lui, pression sur les esprits, c'est sur les cœurs qu'il agira.

Le saint homme a su déjà se rendre indispensable à la Reine. Et ce n'est peut-être pas calcul de sa part, car du fait d'un extraordinaire mélange de réserve et de bonhomie, de sensibilité délicate et de ferme douceur, étroitement guidées par la raison, Vincent s'impose malgré lui aux femmes.

Anne d'Autriche subit bientôt son emprise au point de ne pouvoir supporter son éloignement. Vincent vient-il à s'absenter, il est aussitôt rappelé à la Cour. Cependant sa présence ne tend à rien d'autre qu'à restituer un sens à la vertu et à ranimer pour l'âme les sources les plus pures. Vincent fait sans effort supprimer par la Reine tout ce qui peut contribuer à l'affaiblissement de la moralité en France : les jeux, les carnavals et toutes ces fêtes nocturnes qui se terminaient le plus souvent dans la débauche.

Mazarin, dès lors, se sent directement menacé : pour sauvegarder son prestige, il a besoin de soutenir ce grand déploiement de luxe qui affirme sa magnificence et son autorité d'artiste, met en valeur sa nature souple et sensuelle. C'est la lutte du païen contre le chrétien; du spirituel contre le temporel : lutte acharnée et sourde où Mazarin semble un instant triompher, lorsqu'il exclut, d'autorité, M. Vincent du « Conseil de Conscience ».

Mais, au vrai, la parole intérieure demeure seule convaincante, qui vit en nous comme le sang dans les artères : Vincent peut s'éloigner sans crainte. Il a façonné une âme royale dans le moule divin et l'œuvre du potier gardera son empreinte. De loin, comme de près, Anne d'Autriche pourvoira aux œuvres de l'Apôtre.

Et son extraordinaire rayonnement, après s'être accru à la ronde, retrouvera tout son éclat à la Cour. Richelieu, instinctivement, fera droit à ce précurseur comme au plus sûr interprète de l'âme populaire française. On connaît l'ardente supplication que par deux fois il vient faire entendre au Cardinal : « Monseigneur, donnez-nous la paix! » Attestant la misère, attestant la détresse du royaume de France, il se fait, en son temps, le porte-parole des humbles, de cette basse humanité qu'il côtoie chaque jour. Et Richelieu l'écoute attentivement, pèse tout le poids de cette parole nouvelle, mais il doit chaque fois s'avouer impuissant à maîtriser les esprits; les événements dépassent l'homme et la guerre continue.

Pour comprendre l'espèce d'héroïsme qu'il y a dans de telles démarches, il faut penser à l'effacement extrême qui est l'inclination naturelle de Vincent. Modeste à l'excès, d'une humilité foncière qui trouve son salut dans la plus exquise simplicité, Vincent ne déroge à sa vraie nature que lorsqu'il croit la France en danger : alors, il redevient le paysan têtu sur sa terre menacée. Toute son énergie, toute sa clairvoyance et sa prudence se mettent au service de sa passion, pour lui représenter encore plus sûrement les nécessités de son apostolat.

Ainsi s'expliquent ses rapports avec Louis XIII. Ils sont essentiellement humains. C'est de sa présence même que le Roi a besoin. Il voudrait chaque jour l'approcher, lui parler, éprouver le bienfait physique de son étrange douceur, subir en un mot le charme de sa vivante bonté. Jamais roi ne fut plus confiant, ni plus désireux de plaire. Il s'entretient avec Vincent des affaires ecclésiastiques du royaume, et les deux hommes préparent ensemble les nominations épiscopales. Au seuil même de la mort, Louis XIII demandera encore à son confesseur, le père Dinet, la permission de s'entretenir avec Vincent; et le Saint, pour lui parler, trouvera une autorité toute maternelle : « Sire, les médecins vous ont conseillé de prendre de la nourriture, parce qu'ils ont entre eux cette maxime d'en faire toujours prendre aux malades. Tandis qu'il leur reste quelque soupir de vie, ils espèrent pouvoir trouver toujours quelque moment auquel ils peuvent recouvrer la santé. Voilà pourquoi, s'il plaît à Votre Majesté, vous ferez bien de prendre ce que le médecin a ordonné. » Le Roi se montre

docile parce que c'est Vincent qui parle et qu'il n'y a rien à refuser à celui qui lui a indiqué la voie du ciel avec tant de douceur.

Vincent, de son côté, dans ses rapports directs avec Louis XIII, comme avec Anne d'Autriche, ne se fait pas faute de parler de « ses petites affaires » : et c'est de France qu'il s'agit, d'une France qu'il désire avant tout humaine et libre, d'un peuple qu'il veut voir régénéré par la confiance, la solidarité du cœur et l'entr'aide sociale. L'Église, telle qu'il la conçoit et qu'il la veut restaurer, c'est une Église visible, frémissante de vie quotidienne, fondée de plain-pied sur les plus pures aspirations humaines, nourrie toujours de pauvreté et d'humilité, et non point de dogmatisme intransigeant ou d'abstractions de visionnaires. Réaliste, au vrai sens du mot, Vincent rêve d'une religion qui ne soit plus instituée sur la terreur, mais sur l'amour. A Jéhovah, Dieu vengeur, il oppose Jésus-Christ dans son humanité. Par la vertu sociale du christianisme, il rapproche Dieu de l'homme, le rend compréhensible aux masses, le fait aimer. A cette perception intérieure s'ajoute un vrai programme d'action. Car Vincent est loin d'être un mystique pur; c'est un bâtisseur, inspiré par Dieu, et qui appelle les âmes généreuses à bâtir avec lui son immense demeure.

Que ce programme plaît aux femmes!... Elles retrouvent dans le Saint le meilleur d'elles-mêmes : une sensibilité toujours prompte à s'émouvoir, jusqu'à la détresse que crée la vue d'un animal maltraité; un cœur toujours prêt à recevoir les confidences, sans blesser l'être dont elles émanent ni lui faire honte de ses faiblesses, mais en lui redonnant au contraire une impulsion nouvelle; une âme à jamais secourable et toujours attentive, pour chacun, aux moindres moments d'angoisse ou d'abandon moral.

Et Vincent s'adresse à chaque femme en particulier. Il la traite suivant sa nature propre, avec une sorte de raffinement dans la délicatesse. Il sait l'intéresser par une conversation vivante, où l'intime ferveur s'étaie d'images familières, et c'est avec une grande douceur qu'il la conduit sans hâte à sa vraie vocation dans la voie du sacrifice. Il n'est pas jusqu'au goût de la désolation qu'il ne sache remuer en elle : « Où l'on

va, il y a toujours quelque chose d'amer à boire. » Mais boire à la même coupe que Vincent, n'est-ce pas déjà un grand délice? Dans les ressources de l'âme féminine, l'Apôtre a entrevu le plus beau champ d'action sociale.

Dès lors, que l'on ne s'étonne plus de voir M. Vincent s'adresser aux femmes de tous pays comme de toute condition. La jeune Turque rencontrée au hasard d'un voyage en pays de Barbarie est, à ses yeux, plus belle que la Reine Margot; l'austère mademoiselle Le Gras, « tout entourée de ses villageoises », est plus attrayante que madame de Gondi « tout entourée d'un si beau monde ». A chacune sera dévolue la tâche qui lui convient; chacune, dans son domaine propre, œuvrera pour le bien. C'est ainsi que les Charités naissent dans les villages, tandis que Paris voit les plus grandes dames de la société s'employer aux faubourgs, en aide aux malheureux. Il passe, sur toute la terre de France, un appel généreux qui trouve son écho partout où règne la misère. Les œuvres se propagent si nombreuses qu'elles dépassent presque le but immédiat. Assistance aux mendiants, aux prisonniers, aux galériens, aux filles, aux vieillards; aide matérielle aux pays dévastés, fondations d'hôpitaux et d'asiles, de soupes populaires, d'orphelinats : chacun suit le sillage de Vincent tout parfumé d'essence divine.

Et la pensée du Saint ne s'arrête plus à la France, parce que la France elle-même, dans sa mission humaine, ne s'arrête pas aux limites d'Europe. Après avoir rénové l'Église de son pays et multiplié en France les créations de Charités, il veut donner à l'étranger des missions, pour dissiper partout l'ignorance religieuse et la corruption. Il faut, en France même, par une savante maïeutique, songer à façonner des cœurs d'élite qui porteront au loin la bonne parole. « Si nous savions animer les âmes de l'esprit de l'Évangile, disait Vincent au Père Guimal, vous et moi serions de grands missionnaires. » Et son génie de persuasion fait des prodiges. N'est-il pas lui-même animé « des si grands sentiments de vérité que N. S. nous a enseignés de parole et d'exemple »? Il se charge d'élever insensiblement les esprits, de créer dans les âmes une sorte de psychose nouvelle qui les fait tout naturellement agir. Écoutez parler ses gens : « Nous allons, dit un missionnaire,

tout bonnement et simplement envoyés par nos seigneurs les Évêques, évangéliser les pauvres ainsi que N. S. avait fait. »

Voyages de pèlerins, qui vont fraternellement de ville en ville, bien au-delà des mers, pour diffuser la bonne parole de la Providence, telle sera la mission dernière des fils et filles de M. Vincent.

***

Pour mesurer toute l'étendue du mal auquel l'Apôtre doit s'attaquer d'abord, il faudrait pouvoir prendre, d'un seul coup d'œil, ce que jadis les maîtres graveurs eussent appelé une « vue cavalière » du tableau de la France au moment de la guerre de Trente Ans.

Des hordes de soldats ivres de sang traversaient le pays en tous sens, ravageant, incendiant et pillant avec une sorte de joie sauvage. « Chacun de mes soldats, disait le duc de Lorraine, a un diable au corps et ce diable, à la vue du pillage, se multiplie en trois ou quatre qu'il est dès lors impossible de dompter. » Jamais on n'avait vu pareil désastre. Chaque bande, pour mieux s'imposer par la terreur, s'efforçait d'aggraver les traces de son passage. Là où un pauvre paysan muet se reposait, la veille encore, au seuil de sa chaumière natale, ce n'était plus que cendres. Et chacun, sans abri ni refuge, errait à l'aventure, emportant, dans un torchon noué à son gourdin, ses misérables hardes. Plus de vieille au carrefour rentrant sa chèvre blanche, plus de gars aux attelages sur les routes de France, plus de filles à l'étable dans l'odeur calme des saisons, ni d'enfants aux buissons maniant les gluaux. La terre sans emploi retournait à ses fauves et, sur le ciel hanté de vols sinistres, la charrue squelettique s'inscrivait comme un signe. Une France inanimée gisait, vidée de sa substance.

C'est que toutes nos provinces semblaient atteintes dans leur chair. En Lorraine, où plus de cent cinquante mille soldats, suivis de leurs valets et de leurs femmes, envahissaient les villes de Metz, Verdun, Nancy, Pont-à-Mousson, Toul, Bar-le-Duc et Saint-Mihiel, des familles entières, courbées sous le poids de trop lourdes vexations, fuyaient de bourg en bourg

pour aller, dans les bois, disputer aux bêtes la nourriture commune faite de glands et d'herbe souillée. « Les affamés se mangent les bras et les mains et meurent dans ce désespoir », nous dit un chroniqueur. « Une mère s'en associe une autre, pour manger avec elle son propre enfant, avec promesse de lui rendre la pareile. » Pour un morceau de pain, les crimes étaient fréquents. « L'être humain était réduit à l'état de squelette », nous dit M. Guérin, « et tellement retiré que les dents paraissaient toutes sèches et découvertes, et les yeux et le visage tout renfrognés. » Aux tortures de la faim s'était jointe une épidémie de teigne : des loques humaines rongées par la maladie tombaient épuisées sur les routes, en pâture aux loups. Au-dessus des hommes comme des bêtes, la loi de la jungle régnait seule, le faible subissant la volonté du fort.

Si, en Lorraine, les Suédois et les Croates répandaient la terreur, dans les provinces du Nord la stupeur était plus grande encore. En Picardie et en Champagne, l'armée espagnole torturait la population. « Les villages situés entre l'Aisne et la Marne m'ont été livrés pour que je les pille », disait un de ses chefs. Aux souffrances et aux privations physiques, les Espagnols ajoutaient le raffinement du tourment psychologique : des paysans ligotés à une poutre devaient contempler de leurs yeux l'incendie de leur récolte.

Et jusqu'aux provinces d'Ile-de-France, le mal déjà s'enracinait. A Paris même, Mazarin avait bien pu combattre la famine par des mesures énergiques pour empêcher le pillage des marchés et faire escorter les lourdes charrettes de blé, mais la banlieue, abandonnée à elle-même, sans aide ni protection, était réduite à toute extrémité. A Port-Royal des Champs, la mère Angélique se lamente : « Nos chevaux et nos ânes sont morts. C'est grande pitié de toutes nos misères... Nous avions les chevaux sous notre chambre et, vis-à-vis, dans le chapitre et dans une cave, il y avait quelque quarante vaches à nous ou aux pauvres gens... La cour était toute pleine de poules, de dindons, canes et oies, dehors et dedans. Notre église était si pleine de blé, d'avoine, de pois, de fèves, de chaudrons et de toute sorte de haillons, qu'il fallait marcher dessus pour entrer au chœur, lequel était, en bas, tout rempli des livres de nos messieurs. » Et de ses lèvres françaises monte soudain

le plus grand cri de détresse de notre race : « On ne laboure plus!... »

Fermez vos livres d'heures, gens d'étude et de prière... La France est aux corbeaux, le monde est aux ténèbres! La France sans laboureurs, la France sans semailles ni promesse de blé : est-ce chose au monde concevable?...

Et voici qu'aux guerres étrangères viennent se mêler nos guerres intestines. Querelles de princes et de coteries, heures critiques de la Fronde : qu'on se souvienne des luttes entre le Parlement et la Cour; des escapades de Mazarin à Poitiers, à Orléans, Corbeil, Melun; de l'armée de Condé sauvée par la Grande Demoiselle... Autant d'épisodes, au recul de l'histoire, pour l'illustration et l'enluminure d'un beau livre d'images de France, mais qu'on replace ces « luttes de clochers » dans la véritable atmosphère où elles se déroulent, après une si longue suite de calamités publiques, et l'on comprendra tout l'ébranlement qu'elles apportaient à l'armature sociale du pays.

Pour la première fois, certains ferments s'éveillent dans les plus bas milieux de la classe populaire. Livrés à eux-mêmes, les misérables s'organisent. Des mendiants forment une véritable armée, dont les bandes deviendront presque aussi redoutables que les troupes régulières. Au nombre de plus de cent mille, hommes, femmes, enfants, vieillards et jeunes gens parcourent la capitale. Des inconnus au visage sinistre envahissent les hôpitaux, les cathédrales, parfois même les maisons de simples particuliers, qui, d'effroi, souscrivent à leurs exigences. Le mendiant de Paris est devenu maître de la Ville. Moins menaçantes, aux portes des églises, se massent les femmes en haillons, qui brandissent leurs enfants monstrueux et couverts de vermine. L'industrie de la compassion a ses pourvoyeurs : « On vend des enfants huit sols pièce à des gueux qui leur rompent bras et jambes pour exciter le monde à leur donner l'aumône, et on les laisse mourir de faim. »

En vain, le Parlement de Paris s'était-il préoccupé de la question. Par des édits, en 1611 et 1612, il avait voulu contraindre les mendiants au travail. Ils préférèrent émigrer en province. Les terribles conséquences de la guerre de Trente Ans et l'accroissement de misères sous la Fronde devaient les

faire refluer vers Paris. Nouveaux édits, nouveaux déboires. Le mendiant, s'infiltrant dans tout le corps social français, devint un véritable fléau national. Et il n'y avait plus rien à attendre du Parlement, affaibli lui-même par ses querelles personnelles.

C'est alors que sur tant de désastres grandit l'ombre de plus vastes fléaux : les épidémies de peste, puis les inondations, qui, en 1652, furent telles, nous dit un missionnaire, « qu'on vit passer beaucoup plus de bateaux que de carrosses dans les rues ».

Tant de ruine physique ne va pas sans dégradation morale. Privé de toute ressource matérielle, le peuple perdait toute manne spirituelle. Son âme était aussi abandonnée que son corps. Les guerres de religion n'avaient pas seulement désorganisé le clergé, elles l'avaient déclassé. Des prêtres sans vocation occupaient les presbytères. Des hommes, qui n'avaient reçu aucune formation sacerdotale, s'emparèrent des offices. Beaucoup d'entre eux cessaient d'ailleurs d'officier et désertaient ouvertement leur église pour mener vie plus libre. Alain de Solminihac, évêque de Cahors, parle de prêtres de son diocèse qui « pendaient les soutanes aux fenêtres des cabarets », et buvaient à la santé de l'ancien évêque de Rodez, Charles de Noailles.

Ignorance et dépravation des prêtres, vie scandaleuse des abbesses, égoïsme des ministres, insouciance de la Cour et indignité du Parlement, tel était le triste état de la condition spirituelle au royaume de France.

***

Avec douceur, avec prudence, avec une infinie patience, sur tant de ruines et de souillures, l'homme de Dieu va cheminer, sensible seulement à la misère humaine où s'obscurcit l'éclat de l'âme.

Pour concevoir d'un trait le plan de son immense dessein, il lui faudrait l'audace et la présomption que son humilité condamne; mais dans la fraîcheur et l'intégrité de son cœur, il trouvera l'état de grâce nécessaire à un lent cheminement, et quant aux qualités précises d'organisateur qu'exige la

conduite de son entreprise, les ressources secrètes de sa race, avec l'aide du Ciel, y pourvoiront.

Comme les plus grands bâtisseurs de France, Vincent est avant tout homme de terroir, formé à la rude école du cultivateur. « Ma mère, dit-il, n'a jamais eu de servante, ayant elle-même servi et étant la femme et moi le fils d'un pauvre paysan. » La plus maigre province de France lui a enseigné dès l'enfance le dépouillement de l'âme. Les Landes ascétiques, dans leur délicatesse toute spirituelle, lui ont parlé du charme de l'austérité. Terres légères comme la cendre où s'éveillera le dernier homme, sables incorruptibles où dure le songe de la mer, déserts marécageux qu'arpentent les échasses du pâtre, partout, à l'ombre immatérielle des pins, où la lumière imprime un fin tissu nerveux, la pauvreté s'aiguise aux limites de la chair : « Au pays d'où je suis, on est nourri d'une petite graine appelée millet, que l'on met cuire dans un pot; à l'heure du repas, elle est versée dans un vaisseau, et chacun de la maison vient autour prendre sa réfection et va, après, à l'ouvrage... »

Dans la douceur d'une telle phrase, qu'on ne cherche rien de virgilien, non plus que dans ce nom de fleur, Buglose, dont se pare l'humble village auprès duquel naquit Vincent. En réalité, comme tous les petits paysans de son village, ce fils de pauvre a connu la plus rude formation, affinée seulement par la tradition familiale. De là ses plus solides dons. « Il avait, nous dit son historien Abelly, un esprit posé, circonspect, capable de grandes choses et difficile à surprendre. Il n'entrait pas légèrement dans la connaissance des affaires, mais lorsqu'il s'y appliquait sérieusement, il les pénétrait jusqu'à la moelle; il en découvrait toutes les circonstances petites et grandes, il en prévoyait les inconvénients et les suites; et néanmoins, de peur de se tromper, il n'en portait pas jugement d'abord, s'il n'était pressé de le faire, et il ne déterminait rien qu'il n'eût balancé les raisons pour et contre, étant bien aise d'en concerter encore avec d'autres. Lorsqu'il lui fallait dire son avis, il développait la question avec tant d'ordre et de clarté, qu'il étonnait les plus experts. » Clairvoyance, prudence, logique, Vincent prend ses sûretés dans le fond même de sa race.

Plus qu'à toutes leçons d'école, c'est à l'enseignement de

la terre qu'il demeure fidèle, lui ayant emprunté une fois pour toutes son esprit lucide, son bon sens et son grand parler franc. Paysan de France, il en a malgré lui la fierté, et je ne sais même pas si, dans sa constante habitude de se dire « fils de porcher » ou bien « enfant d'un pauvre villageois », il n'y a pas, à son insu, et comme malgré lui, quelque intime contentement mêlé d'orgueil insoupçonné. Car n'en déplaise au bonhomme Vincent, sous son aspect débonnaire, il garde parfaitement la distinction et la noblesse innées de l'homme de la terre. N'est-ce pas d'ailleurs à cette profonde délicatesse morale qu'il doit le meilleur de son œuvre? Le sens social, par quoi il anticipera si grandement sur les mouvements de son époque, se tempère toujours chez lui du respect de la personnalité humaine.

Au hamelet de Pouy, où il naquit, Vincent a d'abord souffert instinctivement de la « grande misère des pauvres gens des champs ». A onze ans, saisi de pitié, on l'a vu donner à un de ces malheureux errants toutes ses petites économies d'enfant. Mais dès l'adolescence, il comprend qu'il ne suffit pas d'améliorer le sort naturel des miséreux : il faut souhaiter encore leur élévation morale. Car, comme le dira plus tard un de ses missionnaires, M. Bourdaise, « c'est en vain qu'on plante la vigne, si elle n'est cultivée, ou que l'on ensemence un champ, si auparavant la terre n'est bien labourée et préparée ». Comment dès lors ne pas souffrir de constater chaque jour, autour de lui, tant d'abandon moral aggravant la détresse physique? Les villageois ne sont pas instruits dans leurs devoirs religieux, « ils passent leur vie dans des vices infâmes, qu'ils n'osent avouer en confession, par honte, par crainte ou par insouciance coupable ». Quel remède faut-il donc apporter à un si triste état de choses?

Cette interrogation secrète occupe désormais toutes les méditations du jeune Vincent. Elle le suit à la ville, où son père, au prix de la vente d'une paire de bœufs, l'envoie chercher ses premières leçons de théologie et de droit.

Pour trouver la solution du problème qui le hante, il cherche bonnement l'inspiration dans le commerce de Dieu. C'est l'instant de sa vie, le plus disponible pour les sollicitations mystiques, où, soustrait encore aux réalités immédiates de

l'action et préservé, par la solitude, des exigences du siècle, il cède aux effusions les plus intimes de la pensée intuitive. Au-dessus de l'ordre humain, il trouve ses conseils dans un attouchement direct de la source divine. Mais même alors, à l'encontre de certains mystiques purs, il n'entre pas dans de vaines spéculations : son objet est limité, circonscrit. Il parle de « ses petites affaires » avec son médiateur, « ce conseiller, ce parfait modèle qu'est Jésus-Christ ». Il lui demande des ordres précis, des règles pratiques de conduite.

C'est à la suite d'un de ces entretiens secrets, après quatre ans de tourment, qu'il décidera de consacrer sa vie au service des pauvres. C'est sous la même inspiration qu'il évoquera un jour, devant le cardinal de Bérulle, la fondation possible d'une vaste congrégation composée « d'ouvriers spécialement destinés à défricher cette vigne inculte du Père de Famille par des missions, sous le bon plaisir des évêques... » « Ce serait, dit-il, une œuvre d'un grand mérite, d'un fait incomparable, très agréable à Dieu et très utile à l'Église. » En visionnaire, l'Apôtre entrevoyait déjà l'organisation de son œuvre future, comme un grand corps de bâtiment avec ses cours de ferme, ses communs, ses annexes et ses dégagements. A une France privée de sève, il voulait donner une âme, un réseau spirituel, nourrissant toutes ses provinces. Et comme notre Landais ne bâtit pas dans l'abstrait, il se met aussitôt au travail.

Nommé, très jeune, curé de Clichy, M. Vincent commence par s'occuper des six cents ouailles de sa cure. La paroisse a tôt fait de prendre figure nouvelle. Les gens se pressent à l'église et, tous les premiers dimanches du mois, il y a de nombreuses confessions. Plus d'une fois, dans sa rude vie de batailleur, le fondateur de charités et de missions se souviendra de l'heureux temps où il était simple « curé des champs » avec « un si bon peuple ».

A Montmirail, chez les Gondi, en qualité de précepteur, il s'occupera fort peu de l'éducation de ses élèves. Un pèlerin, un croisé, n'est pas fait pour mener l'existence fastueuse d'un chanoine. Il vaut mieux retrouver « ses chers villageois ».

Au hasard d'une de ses tournées, sur les terres de Gondi, il découvre, près de Folleville, un vieillard moribond que torture sa conscience et qui se croit abandonné de tout secours

spirituel. Il lui donne aussitôt un peu d'apaisement, l'exhorte à la confession générale. « Ah! Madame, dira ensuite ce brave homme à madame de Gondi, j'étais damné si je n'eusse fait une confession générale, à cause de plusieurs graves péchés dont je n'avais pas osé me confesser. » « Que venons-nous d'entendre, Monsieur, s'écrie Madame de Gondi, qu'est-ce que cela? Il en est sans doute ainsi de la plupart de ces pauvres gens. Ah! si cet homme qui passait pour un homme de bien était en état de damnation, que sera-ce des autres qui vivent plus mal? Ah! Monsieur Vincent, que d'âmes se perdent... Quels remèdes à cela? » Par une intuition toute féminine, Madame de Gondi vient de toucher le cœur du Saint. Dès lors, elle se passionne. Elle conseille, elle demande à Vincent cette prédication de Folleville, qui sera comme la pierre de touche de son œuvre.

« Le jour de la Conversion de saint Paul, qui est le vingt-cinq, cette dame me pria de faire une prédication en l'église de Folleville pour exhorter les habitants à la confession générale, ce que je fis. Je leur en représentai l'importance et l'utilité, et puis je leur enseignai la manière de la bien faire; et Dieu eut tant d'égard à la confiance et à la bonne foi de cette dame, (car le grand nombre et l'énormité de mes péchés eussent empêché le fruit de cette action), qu'il donna la bénédiction à mon discours et toutes ces bonnes gens furent si touchés de Dieu qu'ils venaient tous pour faire leur confession générale. Je continuai de les instruire et de les disposer aux Sacrements et commençai à les entendre, mais la presse fut si grande que ne pouvant plus y suffire avec un autre prêtre qui m'aidait, madame envoya prier les Révérends Pères jésuites d'Amiens de venir au secours. Elle en écrivit au Révérend Père recteur qui y vint lui-même; et n'ayant pas eu le loisir d'y arrêter que fort peu de temps, il envoya pour travailler en sa place, le R. P. Fouché, de sa même compagnie, lequel nous aida à confesser, prêcher et catéchiser, et trouva, par la miséricorde de Dieu, de quoi s'occuper. Nous fûmes ensuite aux autres villages qui appartenaient à madame en ces quartiers-là et nous fîmes comme au premier. Il y eut grand concours et Dieu donna partout la bénédiction. Et voilà le premier sermon de la mission et le succès que Dieu lui donna le jour de la conversion de saint Paul, parce que Dieu ne fit pas cela sans dessein en un tel jour. »

***

C'est ainsi que Vincent aura été lui-même le premier ouvrier appelé à défricher « cette vigne inculte du Père de famille ». Désormais, il va essaimer la bonne parole dans toutes les provinces. Par la Congrégation de la Mission dont il sera à la fois le créateur et l'animateur, il dotera son pays d'une sorte de réseau spirituel qui irriguera toute la France.

Trois ecclésiastiques furent à l'origine de l'œuvre des missions :

André Portail, brave cœur, âme d'élite, qui subissait le charme persuasif de Vincent, devint son premier assistant et son premier collaborateur dans l'œuvre des Filles de la Charité.

François du Coudray, grand lettré, capable de traduire la bible hébraïque en français, avait fait le sacrifice de ses goûts et de sa vraie vocation scientifique pour partager la vie d'action du Saint. Cette vie nouvelle ne fut pas tout d'abord sans le rebuter. Mais tel était l'ascendant de Vincent, qu'il rallia « tout bonnement et tout simplement du Coudray à sa cause ». Bien plus, il fit de lui son plus fervent disciple.

Enfin Jean de la Selle, dont la puissante personnalité s'était déjà affirmée dans plus d'un milieu humain, apportera d'emblée toute son autorité à cette première entreprise. Il devait malheureusement disparaître après treize ans de ministère.

Ainsi quatre grandes âmes s'associaient, par acte notarié, pour « ensemblement vivre en manière de congrégation, compagnie ou confrérie et afin de s'employer au salut dudit pauvre peuple des champs, congrûment à ladite fondation »; quatre esprits remarquables renonçaient aux dignités ecclésiastiques, comme à toutes vanités humaines, pour aller porter au loin la bonne parole.

« Nous nous en allions tous trois prêcher et faire la mission de village en village, dira plus tard Vincent de Paul. En partant, nous donnions la clef à quelqu'un de nos voisins, ou nous-mêmes le prions d'aller coucher la nuit dans la maison... Je n'avais partout qu'une seule prédication, que je tournais en mille façons, c'était de la crainte de Dieu. Voilà ce que nous

faisions, nous autres, et Dieu cependant faisait ce qu'il avait prévu de toute éternité; il donna quelque bénédiction à nos travaux, ce que voyant, de bons ecclésiastiques se joignirent à nous. »

Mais Vincent, dans la fraîcheur de son âme, avait compté sans la jalousie du clergé. Les prêtres de Paris prirent ombrage : eh quoi! ce M. Vincent n'allait-il pas diminuer leurs sources de revenus? « Bien que, dit le syndic Étienne Le Tonnelier, curé de Saint-Eustache, toutes les congrégations, de prime abord et en la source de leur première institution, soient très pures et fondées dans la considération de la plus éminente piété, souvent, dans la suite des années, l'ambition et l'avarice les changent entièrement. » En fait, pour sauvegarder leurs intérêts, les curés de Paris imposent leurs conditions. Le Parlement ordonne l'enregistrement des lettres royales, mais il maintient les exigences des curés de Paris.

L'ambition de Vincent est plus haute. Il ne lui suffit pas de la consécration royale, c'est au Pape qu'il demande son approbation. Esprit logique et hiérarchique de notre XVIIe siècle! Puisque Vincent entend servir Dieu, c'est à son premier représentant sur terre qu'il se doit, finalement, de faire part de sa mission. Il importe, au surplus, pour le succès de son entreprise, de s'entourer de toutes les garanties nécessaires.

Au Souverain Pontife, il adresse donc une longue supplique sur les buts de sa fondation. La Propagande rejette sa supplique en limitant l'acte de congrégation à vingt-cinq « membres qui ne seraient ni congrégation, ni confrérie, bornant leur action à la France et travaillant sous l'autorité des Ordinaires ». Nouvelle supplique de Vincent, nouveau refus de Rome. La foi, chez un Vincent, est trop inébranlable, la ténacité trop paysanne, pour qu'il se laisse décourager. Loin de le rebuter, les difficultés le stimulent : « Les œuvres de Dieu ne marchent pas de la sorte, elles se font d'elles-mêmes », dira-t-il un jour à un missionnaire trop pressé. Puisque le Pape se refuse à consacrer son œuvre, Vincent déléguera auprès de lui son plus fidèle ami, du Coudray. « Vous devrez faire entendre que le pauvre peuple se damne faute de savoir les choses nécessaires au salut et faute de se confesser. » Et il précise bien toutes ses instructions, qu'il clôt ainsi : « Baste

pour les paroles, mais, pour la substance, il faut qu'elle demeure entière. »

Le 12 juin 1633, par la bulle « Salvatori nostri », le Pape Urbain VIII consacrait à tout jamais l'œuvre des Missions.

Ainsi, pour obtenir qu'une poignée d'âmes secourables pussent assister des miséreux, l'Apôtre avait dû faire état de toute sa science humaine, user de toute son obstination. La moindre défaillance de sa part devant les résistances de l'Église eût privé la France de sa plus grande œuvre sociale.

Mais la bonne grâce d'un Vincent, toujours prête à composer lorsqu'il s'agit des menues choses de la vie, se mue en volonté implacable lorsqu'il s'agit d'une idée qui vaut pour tous d'être défendue.

***

A quelques mois de distance, Adrien le Bon, prieur de Saint-Lazare, s'étant pris de querelle avec ses religieux, sentit tout son courage l'abandonner. Il voulut faire don de son prieuré à la Confrérie naissante des Missions.

L'émoi de Vincent fut grand. « Vous tremblez, Monsieur? » lui dit Adrien le Bon. Et comment passer sans crainte du modeste collège des Bons-Enfants à l'immense domaine de Saint-Lazare? « Nous sommes de pauvres prêtres, nous vivons dans la simplicité, toute notre ambition est de servir les pauvres gens des champs. » Au vrai, Vincent voit dans cette offre une sorte de dérision. On n'a pas consacré sa vie à la pauvreté et à l'abandon pour s'installer grassement comme des chanoines! « Nous venons de naître et nous ne sommes qu'une poignée... Nous n'aimons ni le bruit, ni l'éclat... Je vous conseille de songer à d'autres qu'à nous. » Modeste, et redoutant la vanité, M. Vincent garde la simplicité rustique et franche d'une âme bien née : il voudrait conserver à sa mission toutes les garanties morales de l'anonymat.

Aussi bien, l'homme d'affaires prévoit-il toutes les difficultés matérielles de la gestion qu'on lui propose. Saint-Lazare n'est plus habité que par onze religieux, et l'ancienne léproserie est lourde encore de tout son passé, du temps où elle constituait une des premières seigneuries ecclésiastiques du

royaume. Alors, rois et reines y descendaient, au moment de leur avènement, dans des bâtiments privés connus sous le nom de « Logis du Roi ». Leur corps, après la mort, séjournait en l'église du Prieuré, avant d'être déposé à l'abbaye de Saint-Denis. Au privilège royal s'ajoutait la faveur des papes : tour à tour Célestin III, Nicolas IV, Innocent III, Clément IV s'étaient intéressés à la Confrérie de Saint-Lazare, universellement connue. Au surplus, il s'agissait d'un des plus vastes emplacements de Paris : plus de quatre-vingt-douze arpents, toute la surface occupée aujourd'hui par la prison Saint-Lazare, l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, la gare du Nord et l'hôpital Lariboisière; immense domaine formé de nombreuses habitations, que séparaient de beaux jardins, de grands champs de blé, de luzerne et d'avoine, dominés par des colombiers et des moulins à vent.

Assumer une pareille charge, pour un pauvre « fils de porcher », « qui n'a d'autres désirs que d'aller, de village en village, prêcher la bonne parole, vraiment, il n'y faut point songer! »

A bout d'arguments et sollicité de toutes parts, Vincent finit par confier la cause au meilleur conseiller, à son ami André Duval. Celui-ci se prononce pour l'acquiescement.

L'installation de Vincent à Saint-Lazare constituera un fait capital dans l'histoire de sa vie. Il doit dès lors, et sans attendre, organiser son œuvre en profondeur, avec une gestion singulièrement élargie des intérêts de ses administrés : les Pauvres...

Le vaste prieuré est aussitôt transformé en officine de charité. Les pauvres y viennent chercher de quoi se nourrir, se vêtir et se panser. Les malades y sont hospitalisés, des secours de toute sorte y sont distribués. C'est bientôt une vaste Cour des miracles où Vincent, rentrant de ses longues tournées charitables, voit s'agripper à sa robe de bure toutes les misères humaines. Car l'on ne s'adresse jamais en vain au cœur inépuisable de M. Vincent, à ce cœur à la fois si fort et si sensible, si généreux et si attentif, si noble et si profondément humble.

Ah! cette tendresse et cette sollicitude humaine du grand homme de bien, dont Abelly nous dit « qu'il ne peut entendre parler d'un malheureux sans soupirer et sans qu'aussitôt la

compassion et la douleur se peignent sur son visage!... » Dans son vaste domaine féodal, établi en suzerain des pauvres, l'homme de Dieu ne pense plus qu'à justifier chaque jour son inoubliable prière personnelle :

« *Nous nous donnons aussi à vous, mon Dieu, pour honorer et servir, toute notre vie, nos Seigneurs les pauvres.* »

Fidèle à sa mission évangélique, Vincent reçoit chaque jour à sa table deux malheureux, auxquels revient la meilleure part. A lui-même, que se réserve-t-il, dans l'imposant domaine de Saint-Lazare? Une chambre, ou plutôt une cellule d'ascète, avec une table de bois nue, un pauvre tableau, deux chaises de paille, un lit sans matelas. Chambre si misérable, qu'une main charitable voulut un jour s'employer à recouvrir d'un lambeau de tapisserie les fissures de la fenêtre (au grand scandale de Vincent, qui repousse un tel luxe!) Ce qui ne l'empêchera pas de s'écrier un jour, à l'occasion d'un sermon sur la pauvreté : « Comment parler de moi qui ne suis si misérable, qui ai eu un cheval, un carrosse, qui ai une chambre, du feu, un lit bien encourtiné! » Si vous voulez connaître tous ses scrupules à l'égard du bien-être matériel de Saint-Lazare, écoutez-le dans son intimité : « Ce que vous me mandez de l'inégalité des maisons de la compagnie me confirme dans la crainte que j'ai toujours eue, que Saint-Lazare n'eût trop d'attrait, à cause du bon pain et de la bonne viande qu'on y mange, du bon air qu'on y respire, des espaces qu'on y trouve pour se promener, et des autres commodités qu'il fournit, qui ne se rencontrent pas en toutes les autres maisons, et qui fait que les sensuels s'y plaisent. »

De l'administration même de Saint-Lazare, Vincent s'acquitte étroitement comme un paysan. Il discute du produit de ses terres avec âpreté : « Donnez à M. de Saluce les vingt perches de pré de la ferme de Vieux Moulin qui sont au milieu de ces prés, aussi bon que le vôtre et en lieu qui vous soit commode. » Sur un arpent de terre de labour, un bon quartier de vignoble, une pièce de pré fertile, le terrien, fils de terriens, a son mot à dire, avec toute sa race française derrière lui. « Pour votre affaire, j'exclus le marcheur de bois. Ces gens-là sont sujets à se ruiner et je n'en connais quasi point qu'un à Troyes, qui ne donne enfin du nez en terre. »

En matière de comptabilité, il n'est pas moins précis, et ses propos sonnent clair comme monnaie trébuchante : « Je vous prie, monsieur, écrit-il un jour à Firmin Get, supérieur à Marseille, de trouver bon que je vous demande quel soin vous avez eu de me celer ce que vous me mandez par votre dernière, que vous avez emprunté douze cents livres à messieurs les Administrateurs de l'hôpital et comment vous avez souffert des dettes de la maison, se montant à quinze cents livres d'un côté et quand il en faut autant pour achever. Je vous avoue, monsieur, que j'ai été autant surpris de cela que des choses qui me sont arrivées il y a longtemps. Si vous étiez gascon ou normand, je ne le trouverais pas étrange, mais qu'un franc picard et une personne que je regarde pour une des plus sincères de la Compagnie m'ait celé cela, je ne puis ne pas m'en étonner, non plus que du moyen de satisfaire à tout cela. Mon Dieu, monsieur, que ne me l'aviez-vous dit! »

Certes, il est loin des digressions mystiques et des discussions spirituelles, lorsqu'il projette, avec l'évêque de Dax, de faire l'acquisition d'un « petit prieuré simple » comprenant « une ferme où il y a deux fermiers, dont chacun a deux charrues de labour pour environ quatre cents arpents de terre, qui sont en une pièce tout à l'entour »... Et, comme s'il discutait avec un homme de son village, il sait bien ce qu'il dit quand il conclut : « Il n'y a province en France où l'on vive meilleur marché qu'en ces lieux. »

Vincent, né près du sol, sait d'instinct que la force de la France est tout entière dans la culture de on sol. Donner à chacun son pain quotidien n'est pas pour lui une vaine image. Si les greniers de Saint-Lazare doivent abonder en grain, c'est qu'il faut, dit-il, « le prêter à usure au bon Dieu, en faisant l'aumône aux pauvres »... « Et si l'aumône d'un setier par jour ne suffit pas, comptez-en donc deux! » On n'est jamais prodigue quand il s'agit de la misère d'autrui.

Ainsi, par la magie de ses dons naturels, par son génie de l'organisation, Vincent transforme l'ancienne léproserie de Saint-Lazare en une vaste officine de charité vivante, tout animée d'action, d'incessante création, de ferveur et de foi.

Les soins de l'âme n'y chôment point. Aucun bien spiri-

tuel ne peut souffrir jachère, et, certes, il y a fort à faire au prieuré. A quatre heures du matin, Vincent commence sa journée en frappant jusqu'au sang, avant de prendre la discipline, son pauvre corps souvent si las. Puis, tout en revêtant sa vieille soutane usée qui indignait si fort Mazarin, il loue le Seigneur et le remercie de ses multiples bienfaits. A quatre heures et demie il s'agenouille à l'église, il y fait oraison pendant une heure, avec une telle dévotion, que tous les frères se sentent pris de respect à sa vue.

Deux fois la semaine la méditation est faite à haute voix. Et c'est pour Vincent bonne façon de mieux connaître « son peuple ». Il écoute et discute avec une extrême indulgence, n'étant jamais sévère que pour les péchés d'orgueil et de vanité, seuls susceptibles de troubler des âmes modestes.

Après l'oraison, lecture du bréviaire et préparation au sacrifice de la messe. Émouvante entre toutes est cette cérémonie lorsqu'elle est célébrée par Vincent. Vienne l'instant suprême d'intimité divine où le Saint, dégagé de tout lien charnel, communie avec son Dieu dans un abandon de tout l'être, et son acte d'adoration, comme un acte d'amour, confond d'émerveillement tous les assistants.

La messe à peine terminée, Vincent retourne « à ses brebis », animé d'une force nouvelle. De la petite chapelle de Saint-Lazare, il se rend directement à la salle Saint-Joseph. C'est une pièce attenant à sa chambre. Là il tient son audience. Là se pressent princes du sang, évêques, supérieurs de communautés, nobles gentilshommes et riches notables, hommes de guerre et voyageurs, mêlés aux humbles frères, aux gens de peu, aux hommes de peine et de misère, aux ouvriers en quête de travail, aux malheureux de toutes sortes, aux mendiants honteux. Toujours en proie à mille soucis, M. Vincent fait face à toutes les difficultés, prend soin de chaque cas, fait droit à chaque tourment. Avec douceur, avec patience, avec une infinie sollicitude de l'esprit et du cœur, il pèse attentivement ses judicieux conseils. Des avis clairvoyants, toujours empreints de grande sagesse, sont prodigués sans nulle hâte et de telle sorte que chacun pense occuper seul l'inépuisable Conseiller. Et cependant, que ces audiences tiennent peu de place dans le prodigieux emploi de sa matinée!

C'est déjà l'heure des tournées en ville : visite des malades, consolation des affligés, secours aux pauvres, assistance à toutes les infortunes.

Après, c'est la besogne d'administrateur, à reprendre à la lettre là où elle fut laissée la veille. Les conseils, réunions, assemblées extraordinaires, exigent encore bien du temps.

A dix heures et demie, un repas très frugal réunit M. Vincent à ses pauvres. En paysan économe, il prend grand soin de ne laisser perdre aucune miette de son pain. Si le repas est mal préparé, ce n'est pas pour lui-même qu'il s'en plaindra jamais.

Après quoi, c'est la récréation, un instant de douce récréation avec ses frères, pendant laquelle, nous dit Abelly « on parle sérieusement, utilement et néanmoins gaiement ».

Puis viennent les saints offices de l'après-midi, vêpres et complies.

Et puis Vincent se retire dans sa chambre pour sa correspondance.

Jamais homme d'État n'a écrit de sa vie autant de lettres. Le Supérieur de Saint-Lazare correspond avec le monde entier. Il a ses « représentants » et ses correspondants, non seulement en France, mais à l'étranger, dans les pays les plus lointains. Aussi lui faut-il prendre sur ses heures de sommeil pour répondre à toutes les lettres qu'il reçoit. Datées « de la Ville, dans la nuit » sont beaucoup de ses réponses, et souvent, sur la route, au hasard de ses courses, on l'a vu, tout de go, rédiger hâtivement quelque lettre. Son style alerte et vif est précis et dru comme parole de paysan, mais en même temps sa phrase lente et sage est tout empreinte de la correction du grand siècle. Ce qui étonne le plus, à une époque où la simplicité n'est pas de mise, c'est de voir affleurer si librement le cœur à travers le langage de la raison. Ces lettres sont des actes de charité en soi : sous leur austérité apparente et à travers leur concision, elles laissent continuellement percer cette délicatesse raffinée qui a toujours fait de Vincent un être singulier. Notez que sa bonté est parfois imperceptible, tant elle est nuancée. « A votre avis, écrit-il à mademoiselle Le Gras, vous suis-je pas bien rude? Votre cœur n'a-t-il point un peu murmuré contre le mien, de ce qu'étant si proche, je ne vous ai ni vue, ni fait servir de mes nouvelles? Or, sus! vous verrez un jour la raison de tout cela

devant Dieu. » A l'occasion le saint homme sait user des malices du cœur : « La douceur de votre esprit a besoin d'un filet de vinaigre. Empruntez-en un peu à l'esprit de Notre-Seigneur. O, mademoiselle, qu'il savait en trouver l'aigre-doux quand il le voulait! » Enfin il n'est pas jusqu'à son sens psychologique qui ne lui interdise l'abus de la douceur : « J'ai appris, écrit-il à une sœur, même par longue expérience, qu'il n'est pas expédient de panser si tôt les plaies qui sont si fraîches, parce que cela nuirait plus qu'il ne servirait; comme, au contraire, quand on laisse un peu la nature agir seule, le mal se guérit plus tôt, particulièrement quand la plaie a bien saigné et qu'elle a jeté tout son pus. »

Les trente mille lettres de Vincent de Paul constituent un admirable témoignage de connaissance humaine. Elles révèlent à elles seules, dans le commerce humain, une activité de l'esprit et du cœur qui eût rempli plusieurs vies d'hommes.

Et pourtant la correspondance de Vincent n'a droit qu'à faible partie de son temps. Avant la fin de la journée, la communauté le reprend pour des offices, des chapitres, bien d'autres soins. Vers les neuf heures du soir, après les dernières oraisons, Saint-Lazare repose en paix. Restitué à lui-même et à la solitude, l'Apôtre doit encore préserver, dans une méditation suprême, les heures d'étude nécessaires à la préparation de ses plus hautes entreprises : celles qu'exige la restauration de la vie spirituelle au royaume de France.

C'est là qu'il faut surprendre la pensée la plus intime de Vincent.

***

La longue suite de désastres qui accablaient le peuple de France avait amené la déchéance de toute vie spirituelle, au point d'obscurcir l'instinct religieux non seulement dans les campagnes, où l'ignorance était générale, mais même dans les villes, où les esprits livrés à eux-mêmes s'abandonnaient, en pleine anarchie, aux pires subversions de l'épicurisme. Dans cette douloureuse phase de sécheresse, nulle âme française ne semblait plus accessible à la grâce; l'attrait même du service de Dieu avait disparu de l'imagination.

Pour arrêter un tel désarroi moral, quel espoir ranimer dans

les cœurs? Avec son habituel bon sens, Vincent conçoit qu'il faut d'abord des moyens simples et humains. Créer invisiblement une mystique nouvelle sur un fondement de vie pratique et d'action quotidienne, tout imprégnée de la doctrine évangélique d'humilité, de charité et d'amour : tel est son ardent désir. Certes s'il pouvait à lui seul, sans attendre, « faire belle moisson pour le Ciel », avec quelle joie n'irait-il pas, tout seul sur les grand'routes de France, chanter à pleine voix la louange de son Dieu et crier avec Lui : « Celui qui vient à moi n'aura plus faim! Celui qui croira en moi n'aura jamais soif!... » Mais il faut plus de temps, plus de ruse et de savants détours. Avant de songer au rappel des brebis, il faut d'abord rassembler le troupeau des pasteurs.

Or, à cette époque de doute et de confusion, combien d'entre eux furent distraits par les sophismes de l'esprit!... Le jansénisme venait de naître, il avait ses adeptes de bonne foi, les évêques d'Alet et de Pamiers, les Hippolyte Féret, les Jean des Lions, les marquis et marquise de Liancourt, qui, avant d'être ramenés au bon chemin par l'homme de Saint-Lazare, croyaient trouver dans cette restauration de l'Église antique, en réaction contre la morale relâchée des casuistes, le seul espoir de relever la Foi chrétienne en pays d'Occident. Et au début, Vincent lui-même, incapable encore de mesurer toute l'étendue du péril, ne s'était-il pas refusé à prendre au sérieux les extravagances de son ami Saint-Cyran? Ne lui gardait-il pas même quelque partialité secrète, depuis cette première rencontre chez le Cardinal de Bérulle, qui avait lié les deux hommes d'amitié au point que, leur bourse mise en commun, il n'y eut pas de jour qu'ils ne discutassent longuement avec une sorte de confiance toute fraternelle? Il avait fallu tout le rude bon sens du paysan landais, pour le dresser enfin contre ce sacrilège qui consistait à contester la continuité de l'Église, à la déclarer morte depuis cinq cents ans, alors que, pour un cœur sensible à l'évidence divine, elle était à jamais aussi neuve qu'au premier jour.

— Croyez-moi, monsieur, défiez-vous des fausses lumières de votre propre esprit.

— Mais vous-même, monsieur, savez-vous bien ce que c'est que l'Église?

— La congrégation des fidèles sous notre Saint-Père le Pape.

— Vous n'y entendez que le haut allemand!

Et leurs rapports, alors, s'étaient faussés, jusqu'au jour où, Saint-Cyran ayant été amené à Vincennes, M. Vincent fut appelé à témoigner à son égard. Je ne connais pas plus belle page d'humanité dans toute la vie du Saint. Lui qui « avait toute sa vie appréhendé de se trouver à la naissance de quelque hérésie », lui qui avait eu si grande terreur de la création d'un schisme, il n'hésite pas à épargner ce réformateur dangereux, pour attester la bonne foi de l'homme tel qu'il l'avait connu et aimé. C'est, dit-il, « un des plus hommes de bien que j'aie jamais vus ». Et sa déposition à titre humain est tout entière en faveur de Saint-Cyran contre le Cardinal de Richelieu. Ce qui ne l'empêchera pas, dix ans plus tard, de s'élever avec force contre « cet auteur d'hérésie » qui voulait « anéantir l'état présent de l'Église et la remettre en son pouvoir ». « L'Augustinus » et la « Fréquente Communion » n'avaient cessé de l'alarmer; la crainte des infiltrations jansénistes parmi ses filles de la Charité, ses visitandines et tous ses missionnaires, le tenait jour et nuit en haleine dans sa lutte acharnée contre le « péché de l'esprit ». Lutte pathétique, où il triomphera sans éclat, car le Saint est plus fait pour le domaine de l'action invisible que pour la polémique retentissante et la discussion passionnée des grands problèmes théologiques.

Éviter en fait les hérésies, afin de sauvegarder l'intégrité morale et l'unité d'action chez les guides spirituels, tel était le souci immédiat de l'Apôtre.

Et tout d'abord, pour ramener les âmes à Dieu, il lui fallait de bons prêtres dans toutes les paroisses de France. Or, nous avons vu le triste état du clergé au lendemain de la guerre de Trente Ans. Des prêtres ignorants et dépravés célébraient la messe avec une si grande méconnaissance de leurs devoirs religieux, qu'ils insultaient véritablement la religion. Dans ses tournées à travers champs, Vincent voyait officier avec tant de désinvolture, qu'il en revenait « tout meurtri ». Le peuple des campagnes, abandonné à lui-même et sans exemple, n'entendait pas une parole qui pût l'encourager vers Dieu : le curé illettré des villages se contentait d'injurier en chaire

les fidèles. Et plus redoutable encore était le prêtre savant des villes, avec son vain étalage de fausses connaissances.

Prêcher la ville ou la Cour, avant les hommes de Vincent, c'était produire avec complaisance le plus d'érudition possible, dans un absurde fatras de vieilles réminiscences scolaires, où l'âme ni l'esprit n'avaient leur part. Des orateurs chrétiens, influencés par la Renaissance, vantaient les charmes de l'antiquité païenne, citant à tort et à travers Platon, Virgile, Cicéron, Horace et Lucrèce, en compagnie du Christ et des Évangélistes. Les scènes mythologiques servaient, on ne sait trop pourquoi, à démontrer l'efficacité de la grâce et le pouvoir de l'Esprit Saint. Un certain Pierre Camus, évêque de Belley, excellait dans cet art de l'enflure, de la redondance et du baroque. On l'entendait, avec emphase, user des plus étranges comparaisons : « De même que la pierre de jaspe a la vertu d'écarter les serpents, ainsi l'Église, par son autorité, éloigne les hérétiques... »; ou bien, pour s'excuser de prendre la parole après un éminent orateur, invoquer de singulières cautions, Timothée et Roscius, Marsie et Apollon, Protogène et Timomacque : « Que je vois, que je sens, que je sais de Thémistocles qui ne peuvent dormir, encervelés de la victoire de Marathon remportée par ce Miltiade! Mais encore, je vous prie, messieurs, sera-ce point tracer une ligne sur celle d'Apelle, achever la Vénus de Phidias, l'Ialysus de Protogène et la Médée de Timomacque, que de sous-chanter à cet esprit, qui ne devrait être secondé que de lui-même? Sera-t-il donc vrai que l'Iris sera fille de Taumanthias, et celle-ci de l'Ignorance?... » Que si l'on évoquait certains passages de l'Écriture Sainte, c'était toujours sans la moindre considération pour l'humanité douloureuse du Christ, mais en quête seulement du symbole ou motif littéraire à encastrer dans une grande page de rhétorique creuse : « Ames solitaires, déclamait Pierre de Besse, prédicateur réputé du Prince de Condé, voici maintenant ce passé solitaire duquel a prophétisé David : *Vigilavi et factus sum sicut pastor solitarius in tecto.* Voilà ce bel oiseau qui n'aime que les déserts, qui chante, qui gazouille, qui rossignole, qui fait une musique de prières. Les soupirs servent de basse, les cris de superius, les larmes de ténor, les oraisons de haute-contre; l'amour de notre rédemption tient la mesure. » Un

grand prédicateur à la mode du faubourg Saint-Germain, André de Boulanger, dit « le petit Père André », avait poussé encore plus loin ce jeu de l'esprit, le jour où, s'adressant soudain à des fidèles trop proches de l'autel, il s'était écrié : « Voilà, voilà la prophétie accomplie : les veaux sur l'autel! *super altaria vitulos!* »

Devant une telle méconnaissance de la prédiction chrétienne, Vincent demeure confondu! Et certes, de tout ce mauvais goût littéraire il n'a cure, mais bien de l'indigence d'âme qui se révèle aussi flagrante : un réformateur comme lui songe à l'amélioration morale d'un peuple, non au perfectionnement de sa langue. Il s'inquiète avant tout de la très grande vanité de ses prêtres : « Se pavaner dans de beaux discours, c'est commettre un sacrilège, oui, un sacrilège! » L'abnégation, l'humilité, l'oubli de soi, si naturels en toute chose à l'ordre de Saint Vincent, comment en faire des préceptes d'art oratoire pour des hommes d'église avant tout impatients de succès personnel? « La superbe de la vie! Vouloir réussir partout, choisir des mots nouveaux, vouloir éclater dans les chaires, dans les entretiens des ordinations, dans les catéchismes; et pourquoi cela? et que cherche-t-on en cela? Le voulez-vous savoir, mes frères? Soi-même. On veut faire parler de soi, on cherche à être loué, on désirerait que l'on dise que nous réussissons bien, que nous faisons merveille, que l'on nous exalte. Voilà le point, voilà ce monstre, voilà ce magot. O misère humaine, ô maudite superbe, que tu causes de maux! Enfin c'est se prêcher soi-même et non pas Jésus-Christ ni les âmes! » Une fois seulement, Vincent de Paul avait entendu un vrai sermon, de l'évêque de Sarlat; et il n'avait pu retenir son cri de joie : « Monseigneur, vous m'avez converti aujourd'hui! » — « Comment cela, Monsieur? » — « Vous m'avez parlé si bonnement et si simplement que j'en ai été touché et que je ne puis m'empêcher de bénir Dieu. »

« Si bonnement et si simplement », c'est, en quelques mots, toute la doctrine du grand Vincent, son acte de foi pour lui-même et pour les autres, sa méthode et son but. L'art d'émouvoir et de convaincre dont il rêve pour tous doit être toujours comme la transmission même de la vie. Pas de « prédication peignée », de « brodures », de « tons élevés », de « pen-

sées curieuses », ni « de mots nouveaux ». Chacun doit travailler « de son esprit », c'est-à-dire sans livres, et « toujours descendre sur le terrain de l'action ». Parler à l'être humain, c'est faire appel à son cœur avant d'interpeller sa raison, c'est chercher en lui la source même de l'âme, comme la source d'un fleuve, ce qu'il y a de meilleur en soi et de plus vrai. C'est atteindre l'essence même de l'être par les mouvements spontanés de « l'esprit », au sens étymologique et complet de ce mot. Ah! comme nous voilà loin du formalisme du siècle! Vincent oppose au cartésianisme l'intuitisme intégral de Pascal. « Il faut sortir de soi-même pour être en Dieu. Il faut le consulter pour apprendre son langage et le prier qu'il pense lui-même en nous et par nous. » Autant dire que le prédicateur doit, comme le poète, solliciter d'abord son inconscient.

Vincent pourtant répugne aux abstractions. Son enseignement est empirique. « Prêcher à la missionnaire », c'est parler « à sa façon », avec une sorte de rudesse, un art tout particulier de transposer la suggestion dans le réel et l'immédiat. Pour évoquer la naissance du Christ, qu'est-il besoin de citations antiques, non plus que de rapprochements mythologiques? « Le Fils de Dieu était encore dans le ventre de sa mère qu'il fut obligé d'obéir à un édit de l'Empereur. Il naquit hors de son pays, en une saison rude et dans une extrême pauvreté. Peu après voilà Hérode qui le persécute, lui qui s'enfuit, et qui, dans son exil, souffre ses propres incommodités et, par compassion, celles de la Sainte Vierge et de Saint Joseph, qui en endurent beaucoup à cause de lui. » Et voilà son récit, comme un thème de folk-lore, en imagerie directe pour le peuple. Par ce contact direct et perceptible, Vincent retient la foule attentive, sensible. Et c'est à quoi tend son langage tout dépouillé de paysan, au point qu'il lui arrive, pour donner plus de goût à son style, d'introduire dans la phrase quelque mot de patois, gascon, picard, bressois ou basque.

Toute cette spontanéité dans l'expression est d'autant plus remarquable que la conception, chez Vincent, est particulièrement lente et circonspecte. Il ne s'élance point dans aucune entreprise qu'il n'en ait discuté le principe. Sa profonde

modestie le porte à se méfier toujours de la spontanéité; il réfléchit longuement aux imprévoyances de l'instinct, pesant le pour et le contre, faisant appel au jugement d'amis, remettant même en cause pendant des mois sa décision. Dans le domaine psychologique, sa prudence n'est pas moins grande. Jamais il ne cherche à imposer ses idées. A une femme qui lui reprochait de ne pas être assez ferme dans ses opinions : « A Dieu ne plaise, répond-il, que mes chétives pensées prévalent sur celles des autres. Je suis bien aise que le bon Dieu fasse ses affaires sans moi, qui ne suis qu'un misérable. » Ce qu'il appelle « sa petite méthode », c'est un travail persévérant et discret de très subtile pénétration. Il l'enseignera aux Frères de la Mission, et lui-même en fera l'application à Saint-Lazare.

Ainsi c'est par goût profond de l'humain, de la chose humaine intégrale et sensible chez tout être, que ce confesseur d'hommes, respectueux de la vie dans toutes ses nuances et jusqu'à la perception intime de son innocence, apporte, malgré lui, je ne sais quoi de nouveau dans la conception morale de son temps. Précurseur en matière d'indulgence et d'entr'aide sociale, il a porté plus loin que personne, par amour pour ses frères de tout mérite et de toute condition, le véritable sens de la dignité humaine. Son cœur, toujours attentif à la souffrance, comme à l'une des formes les plus mystérieuses de la vie, fait un si grand usage de fraternité que sa compassion ne saurait plus se limiter à la communauté humaine : en un siècle où Malebranche, frappant sa chienne, croyait frapper un automate, l'affection de Vincent pour les bêtes est singulièrement touchante.

Le miracle de Saint Vincent de Paul est tout entier dans cette effusion secrète : « Il y a, lui dit un jour un prélat, je ne sais quelle onction du Saint-Esprit dans vos paroles qui touchent un chacun. » Par sa simplicité même, Vincent atteint parfois au sublime. C'est un long cri de détresse, presque inarticulé, qu'il fait entendre comme une plainte, à la nouvelle de la disparition d'un de ses meilleurs missionnaires : « M. Bourdaise, mes frères! M. Bourdaise, qui est si loin et tout seul!... M. Bourdaise, êtes-vous encore en vie ou non?... Si vous l'êtes, plaise à Dieu vous vouloir conserver la vie. Si vous êtes au

Ciel... priez pour nous... » Est-ce la voix de Vincent, ou de son élève Bossuet?

Humilité... douceur... compréhension humaine... Pour préparer les hommes de Dieu à la conduite des âmes sur la terre, il n'est que de rappeler la simplicité du Fils de Dieu parmi les hommes. Dans les retraites spirituelles, les conférences du mardi ou les retraites pour ordinants, M. Vincent se reportait toujours à l'Évangile. Il s'en inspirait toujours dans le choix de ses maximes comme dans l'établissement de sa doctrine. C'est ainsi que dans la règle qu'il a donnée à ses missionnaires, il invoque, à chaque chapitre, un exemple de Notre-Seigneur, « le plus grand missionnaire, qui a montré la voie aux autres missionnaires ». Et avant d'essaimer tous ses porteurs de bonne parole, il leur renouvellera encore une fois sa plus instante recommandation : le christianisme doit être enseigné comme une religion vivante, accessible, pratique, au niveau de l'épreuve quotidienne, à la portée de l'humble peuple des champs, aussi bien que des Rois et de leurs courtisans.

MARTHE DE FELS

(*A suivre.*)

LE GUÉ DU NIL[1]

Le Nil est cette chose qui empêche le caravanier de dormir. Tout homme qui part de la capitale abyssine pour se rendre dans l'Éthiopie du nord, doit caser dans son cœur cette première vérité. Bien entendu, elle n'est utile qu'au voyageur dont la joie est de regarder vivre les gens des pays qu'il traverse et non de consigner seulement ses kilomètres, ses dates, ses impressions et ses habitudes à lui, malheureux être supérieur, qui prend pour une collerette élégante le carcan de ses préjugés ou de ses petites manies intellectuelles.

Et certes, il est toujours possible à un Blanc de s'élancer sur les hauts plateaux en direction du lac Tana et de noter un beau jour sur son carnet de route :

« Aujourd'hui, passage du Nil. Les hommes ont fait une fantasia dans le fleuve en tirant des coups de feu. La descente dans la vallée a été fatigante. Magnifique panorama. »

Mais ce qu'il n'aura peut-être ni le goût ni les moyens d'observer, c'est l'appréhension grandissante des hommes de sa caravane à l'abord de l'effondrement large comme un pays où coule le fleuve-Dieu; ce dont il ne se doutera pas, c'est que les coups de feu pris pour une fantasia ne sont qu'un épisode de la bataille livrée par les hommes à leur propre peur et aux mauvais génies hantant le gué de Dedjen; car passer un fleuve, surtout s'il roule dans les bas-fonds, c'est se faufiler entre les doigts du diable.

Le Nil est cette chose qui empêche le caravanier de dormir.

1. Sur M. Marcel Griaule et sa mission en Afrique. Voir la *Revue de Paris* du 1er avril 1934.

Si par l'effet d'une sorcellerie on suivait dans les airs un chemin horizontal posé sur les lèvres des deux plateaux entre lesquels s'effondre la vallée, il faudrait, pour aller d'un bord à l'autre, deux petites heures à une bête bien chargée que suivrait un esclave sans énergie.

Mais il n'y a pas de chemins aériens, sinon ceux des chroniques saintes, où les élus de Dieu vont en une nuit à Jérusalem. Il faut au contraire suivre des boursouflures et des creux, progresser lentement sur des corniches, peiner dans les cailloutis des thalweg, et se dire, une fois pour toutes, que pendant trois jours pleins on ne pourra respirer à fond.

Alors, rempli d'anxiété et jetant aux échos des falaises les éclats d'une chanson trompeuse, l'homme s'enfonce dans les vallées de tout son poids de chair mortelle, sentant déjà dans ses jambes le clapotement des eaux.

Les relations concernant les djinns, les sirènes et autres esprits commencent ainsi : « Un homme étant descendu dans un grand précipice »... Et la suite est ainsi : « ... le démon entra dans l'homme, à son détriment. Il y eut bien des prières pour rien de la part des proches, et il fallut qu'un saint prêtre fît le signe de la croix sur le possédé. Alors, le démon sortit et bavarda... »

Qui donc penserait sans trembler à de pareilles choses?

Le cœur des Européens, au contraire, gonflé dès les premiers jours à la pensée du fleuve éternel, éclate d'enthousiasme aux souvenirs de la littérature d'au-delà des mers. Ils s'impatientent comme des femmes à l'idée que le chef caravanier pourrait avoir l'intention de reculer d'un jour la traversée du gué. Ils savent bien que ce passage est une affaire d'importance, qu'on y risque des caisses, voire des hommes, que plus on attend à ce moment de l'année, et plus les eaux baissent, ce qui est tout de même une appréciable consolation. Ils savent bien que le fond de la vallée est plein de fièvre et qu'on ne descend pas de mille mètres, sous les tropiques, sans assister à de profonds changements dans la flore et la faune, et par conséquent dans l'état d'âme des gens. Ils le savent. Mais tout cela ne leur donne que des frissons d'énervement.

Voilà pourquoi les malentendus ne sont pas près de finir entre les races vivant sous différents climats.

***

Bien sanglée dans ses courroies en peau de bœuf, la caravane s'égrenait dans les éboulis et sous les roches en surplomb. La progression vers le Nil est une série de sauts de tables en tables de pierre, avancées les unes sous les autres comme des mâchoires de brutes prognathes. On descend vers des gueules. Des bouffées d'air montaient par une vallée transversale et poussaient à grands coups sous le ventre les milans débouchant du plateau. Ils étaient la démonstration vivante du mascaret où se heurtaient les courants chauds montant des bas-fonds et les courants frais horizontaux des hautes plaines.

L'un après l'autre, les mulets, grinçant de tous leurs liens, joignaient avec précaution les quatre sabots, flairaient le vide, et sautaient, à grands tintements des poignées de caisses, le pas rocheux marquant la fin des pelouses de Waha Sion, dernière contrée que traverse la piste venant d'Addis-Ababa.

Projetée par le cheval guide-mulets qui, comme par hasard, était à sa place, c'est-à-dire en tête, une pierre inaugura la descente. Elle termina sa course sur une roche plate en une pluie de petits éclats qui jeta les marmottes dans leurs trous.

La cavalerie se noyait, bête par bête, dans le calme de l'énorme fosse du Nil où des systèmes de nuages s'organisaient à toutes les profondeurs. Bête par bête, elle poussait son odeur particulière dans le concert des odeurs montant du chaos de cirques, de promontoires et de forêts. A rester un instant sur l'extrême bord de la falaise supérieure, de plain-pied avec le plateau, on avait l'impression d'être sur une passerelle de commandement. La netteté de l'air, qui rapprochait toutes choses, aidait à cette illusion. Il y avait, par exemple, dans un effondrement de gauche, des mouvements de singes gris et des étalements de marmottes au soleil qu'il eût été facile de modifier d'une simple cartouche de huit. Il en était de même pour les planements des vautours dits « lève-moutons », dans les volumes inférieurs de la vallée. Mais il eût fallu de bien plus grandes catastrophes pour faire lâcher aux scarabées les boulettes qu'ils roulaient dans la piste muletière, sous un piétinement infernal de sabots. Sur certaines faces des éboulements, des pans de terre labourable étaient

plaqués obliquement, comme pour mieux se présenter aux regards; partout les mêmes travaux se poursuivaient. Les moissons de mil ayant dans ces régions une avance d'une paire de mois sur celles du plateau, les chants des maîtres d'héritage montaient des aires blanches et rondes comme des cibles, où tournaient les bœufs écraseurs d'épis. Les jeunes garçons nouvellement embauchés par les caravaniers, et dont c'était le premier passage dans une vallée chaude, n'étaient pas peu étonnés de changer ainsi de pays en un petit quart d'heure de descente. Ils ne reconnaissaient pas non plus les chants :

O bœuf! O bœuf!
Il y a du pain dans notre maison.
Ne le dis pas au pauvre;
Traversant quatre fleuves il viendrait en mendier.
Si je n'avais pas de pain,
Si je n'avais qu'un vieux bœuf,
Le voisin ne me dirait même pas bonjour!
Allons! Allons!
Il y a du pain dans notre maison,
Apporte-m'en un dans ta bouche,
En le tenant comme un mors.
Il y a du pain disons-nous.
Allons! Allons!
Sur le chemin où l'on ne trouve pas de pain,
Les pierres coupent les pieds.

***

Tout cela fut troublé par des coups de feu à ton gras d'armes de chasse : sur une terrasse en contrebas, un Européen gâchait des cartouches avec un imperceptible rictus de joie.

Accrochée aux saillies invisibles d'un cirque où des forêts et des forêts s'enfonçaient, une troupe de cynocéphales emportait ses morts, en hurlant des malédictions incomprises des hommes.

Le plus vieux mâle avait été tué net d'un coup de 4. La question du commandement s'était posée de ce fait et avait été résolue aussitôt : un mâle de six à sept ans, dont la crinière n'était pas encore assez admirable pour éblouir une femelle, s'était placé entre le Blanc et la troupe pour permettre aux

porteurs de retirer le mort. Il marchait de côté, fort lentement, et allait doubler une roche lorsqu'il s'allongea soudain, traversé de part en part.

Le Blanc jeta son fusil de chasse et prit un Lebel que lui tendait un homme accroché sous lui dans la falaise. Le dernier mort fut remplacé en un clin d'œil par un mâle plus jeune qui fut tué à son tour, et ainsi jusqu'au cinquième.

Tout le mal venait de ce que la troupe s'était laissé surprendre par un chasseur patient comme un chat, et qui s'était déchaussé pour suivre l'extrême bord du précipice, côté vide. La grenaille était donc arrivée de la partie de la terrasse non surveillée, puisque seuls des singes pouvaient monter par là.

La position du tireur, si l'on ne tient pas compte de ce fait qu'il chevauchait un tronc surplombant le vide, était excellente. Il commandait le cirque et la terrasse qui tournaient sur sa droite; il commandait aussi la falaise en retrait sur la terrasse. De toutes façons, qu'elles se fussent résolues à descendre ou à monter, les bêtes n'avaient pour elles que la petite chance de voir l'agresseur culbuter dans l'abîme, par suite d'un faux mouvement. On pouvait se demander d'un certain point de vue quel plaisir éprouvait un homme sain à tirer sur un convoi funèbre.

— Le Franc, — dit un esclave, — deviendra fou puisqu'il a tué des singes.

— Il est vrai, — dit un autre, — mais ceci a moins d'importance que s'il avait tué des singes colobes, car chacun d'eux a une âme, et beaucoup d'histoires se lèvent quand une âme s'échappe d'un corps par la force.

— Taisez-vous, — leur dit un homme libre, — vous qui êtes de condition assez basse pour ne pouvoir tirer une cartouche par plaisir.

Cette vérité était trop évidente pour souffrir discussion : peu d'hommes, sur les hauts plateaux, peuvent se donner la joie d'un tir inutile. Mais il y avait une sorte de malaise sur toute la caravane, car il n'a jamais été bon, pour qui que ce fût, de tuer ou de voir tuer des créatures qu'il suffit d'éloigner des récoltes pour rendre inoffensives.

Dans le bas-fond, les petits gardiens des champs de sorgho

poussaient de longs appels et lançaient à coups de fronde des balles de pierre dans les vols de pigeons.

— Boulal! Boulal! Boulal!
Ne mangez pas le pain du pauvre
Passez! Boulal! Boulal!

Tout nus sur les plates-formes de guet posées de guingois, ils offraient au soleil une peau déjà cuite et qui ne risquait rien. Aux premiers coups de feu, ils avaient bondi sur le sol et s'étaient enroulé leur fronde au poignet, prêts à fuir.

A l'orée des rares villages, les hommes se rassemblaient et regardaient vers le chemin millénaire. Voyant les casques blancs des Francs, ils avaient l'explication du tumulte et retournaient à leurs travaux.

La fusillade dura jusqu'à une timide observation du porte-fusil qui dit à voix basse :

— Monsieur, l'arbre plie!

Pendant ce temps la caravane marchait sur l'extrême bord des corniches pour ne pas heurter ses caisses à la paroi à pic. Des mulets s'affalaient parfois avec un bruit de déraillement en poussant des volées de cailloux dans le vide. Et c'était sur certaines saillies glissantes l'occasion pour les hommes de reconstituer des chargements avec des frissons dans le ventre et des yeux exorbités. Il ne faisait pas bon d'être en contre-bas de tout ce qu'il y avait de mobile dans la falaise; des pierres débouchaient des tunnels en cornes d'abondance creusés par les eaux d'hivernage; l'arrière du convoi bombardait la tête; on était trahi par les siens. En plusieurs passages il fallait placer six hommes qui prenaient délicatement par leurs caisses certains mulets peu solides et les déposaient deux mètres plus bas. Ailleurs, une charge se bloquait entre deux rochers, comme une bouchée trop grosse; il fallait l'en arracher à grands tiraillements sur la queue, et cris et injures qui sortaient comme des râles. Bêtes et gens étaient en sueur; personne ne pouvait plus cracher. Dans les moments d'accalmie, chacun se desséchait les narines en aspirant violemment l'odeur d'herbes aromatiques arrachées aux fissures. L'insupportable parfum d'une certaine plante grasse dominait les relents d'ammoniaque, de sueur et de cuir; ils dilataient pour-

tant les narines des hommes, car c'est un remède infaillible contre les mauvaises influences.

Il y avait eu, la veille, une longue mise au point de la descente, entre l'Européen et les caravaniers. La discussion aurait pu se terminer mal, s'il n'y avait eu des pistolets à proximité. La raison en était cette inexplicable impatience de l'étranger à vouloir s'enfoncer dans des régions diaboliques, sans écouter les doléances des caravaniers qui continuaient irrespectueusement à tremper leurs doigts dans un pot de ragoût; il s'était écrié, à bout d'arguments :

— Vous m'avez promis le passage pour mercredi. Si nous ne passons pas mercredi, nous serons retardés de trois jours, puisqu'il n'est pas permit de descendre le jeudi et le vendredi.

— Quand on peut retarder un malheur de trois jours, — avait dit un homme de poids, — on remercie Dieu et on s'assoit!

Sur quoi il y avait eu des coups donnés par le Blanc et non rendus, car un Blanc est toujours homme de gouvernement, qui fait éclater des complications dès qu'on le touche. Seulement, il était sûr qu'on parlerait longtemps dans les familles commerçantes de Repos-de-Marie du Bégamder, dont les mâles avaient fait contrat avec l'Européen, d'un certain pot de nourriture essentielle qu'il avait renversé dans le feu de bouses sèches, sans rien vouloir entendre sur la gravité des étapes du Nil.

Le Blanc, en effet, ne connaît pas le fond des choses. Pour lui un fleuve est un fleuve, c'est-à-dire une cause de soucis pour les bagages et un prétexte à vérifier les chargements. Pour lui, les questions principales sont la force du courant et la profondeur du gué.

Certes, le caravanier s'inquiète plusieurs jours à l'avance, auprès des voyageurs venant en sens inverse, de la hauteur de l'eau. Mais l'Européen dit :

— L'eau vient à la poitrine? Parfait! Alors tout va bien pour les plaques photographiques.

Tandis que le caravanier répète littéralement la phrase de l'informateur :

— Le Nil *prend* jusqu'à la poitrine.

Et il reste songeur, parce qu'on ne dispose que d'une seule vie et qu'il est impossible de recommencer après que les esprits

du fleuve vous ont *pris* et se sont partagé votre personne.

D'où une série de cotes mal taillées; les uns crient et les autres grincent des mâchoires; le caravanier tient à retarder le plus possible l'heure grave du passage, alors que l'Européen désire gagner du temps, qui n'est rien, puisqu'on n'a jamais pu en entasser dans des jarres-greniers.

***

Le fond de la vallée ne s'atteint pas en une journée. On campe, à mi-pente, sous l'œil de soldats réguliers, ou passant pour tels, qui surgissent d'un endroit pompeusement dénommé frontière :

— Où est la frontière? — demande le Blanc.

— Là, — répond un chef, sans faire un mouvement.

— Où, là? Et c'est la frontière entre quoi et quoi?

— C'est la limite de notre garde.

— Essayons de comprendre Quel est ce pays? — continue l'autre en montrant les falaises, en arrière.

— Le commandement du Ras Kaça.

— Et les terres en contre-bas?

Un seul mot pour toute réponse :

— Brigands[1]!

C'est le spectre classique agité par les polices de ce pays pour rogner les curiosités du voyageur. Car le voyageur veut toujours aller de l'autre côté de toutes les limites. Mais pour une fois cette police-là tombait sur un étranger qui savait à quoi s'en tenir :

— C'est bien, — dit-il, — les gardes seront doublés, et que ni vos hommes ni d'autres n'approchent de mon camp cette nuit.

***

Tout se passa paisiblement, dans une tiédeur inhabituelle. Il n'y eut pas un coup de feu aux alentours. Des bûchers de tiges sèches avaient projeté d'un crépuscule à l'autre des lueurs d'incendies sur les falaises et sur une longue mer de

1. Il veut dire que le fond de la vallée est mal fréquenté et qu'il échappe au contrôle du Ras.

nuages glissant à hauteur d'arbre. Des lucioles attirées par l'odeur des mulets voletaient comme des flammèches autour d'une meule de paille de mil.

Pour d'autres raisons que celle de la présence supposée, ou réelle, de brigands dans les bas-fonds, on se sentait en marge du monde. Il n'y avait aucun chant d'hyène ni de chacal, et cela seul eût suffi à étonner les gens. Il n'y avait aucun de ces ressauts, de ces respirations, de ces tendances à l'action qui font la vie sans bornes de la nuit. Quand les brasiers tombaient et que tout pétillement avait cessé, le silence devenait si lourd qu'on s'attendait à un énorme éclatement.

Peu de gens dormaient. Chacun pensait à la Saint-Jean, qui était en arrière et à l'Épiphanie, qui était en avant, à la dernière querelle où trente hommes s'étaient battus, aux promenades des cortèges de noce, au jeu de crosse sous les sycomores, à la place du marché de sa région natale, où il y a tant de bruit vers midi, et où les femmes ont de si jolies manières pour vendre du piment rouge.

Chacun luttait dans son for intérieur contre le silence des vallées.

C'est que le plus effronté menteur des provinces centrales n'oserait prétendre qu'un gué du Nil est une chose de rien et qu'il y tremperait ses culottes sans plus d'émotion que dans l'eau de tout autre fleuve.

On ne rit pas avec les dieux, surtout avec ceux que l'autorité ne reconnaît plus et qui sont aigris par l'indifférence des foules; car il y a une vérité à laquelle le gouvernement ne peut rien : le Nil est maître chez lui. Les Européens, tout sceptiques qu'ils étaient, s'en aperçurent bien par la suite, et comprirent parfaitement le langage respectueux du descendant des rois godjamites, chez lequel ils vécurent de longs mois, quand il parlait du fleuve *entourant son pays comme une haie*[1] » : Si vous voulez voir un grand travail de Dieu, allez sur les bords du Nil, à la saison des pluies. Vous verrez que ses eaux ont sauté jusqu'au campement où vous avez passé la nuit, et que des herbes flottantes ont entouré le haut des arbres, à l'endroit même d'où vous regardiez le fleuve caché

1. Le Nil encercle presque complètement la province du Godjam.

dans les vallées. Vous saurez alors ce qu'est sur la terre une question insoluble : d'où viennent tant de corps morts de mulets et de bêtes des bois, tant d'arbres immenses et de toits de chaume qui tournent dans les remous? Vous l'avez vu au temps paisible où quelques chevaux et un homme imprudent lui suffisent à l'heure des traversées. Mais il faut le regarder à la saison des pluies, quand des vallées et des plaines sont sa nourriture d'un jour. »

***

C'était un mercredi, jour de passage. Les troupes du gouvernement choanais[1] occupaient la rive gauche; les troupes du gouvernement godjamite tenaient la rive droite. Depuis les plateaux jusqu'aux galets du fleuve, de petits postes prétentieux causaient des ennuis aux gens de peu par leurs questions indiscrètes sur le contenu des outres, le nombre des barres de sel et des petites poteries enfermées dans les charges.

Au bord du Dieu Nil, et en deçà, il y a un octroi. Au-delà, même obstacle. Les gouvernements ne peuvent perdre leurs droits sous prétexte que des choses surhumaines se passent dans un bas-fond. La libre pratique est donnée moyennant une taxe de tant par homme, par bête chargée ou haut le pied, par femme, par enfant, par objet. Un compte rigoureux est tenu par le chef de Porte, et le plus roué des caravaniers ne saurait cacher fût-ce un fer de lance à cette administration millénaire. Quand on demande à un chef de Porte combien de convois passent le mercredi, le samedi et le dimanche, il répond, après un silence plein de calculs :

— Beaucoup!

***

Grâce à mille blasphèmes et hurlements, la caravane atteignit la grève du fleuve, qui occupait, à cette époque, la moitié de son lit et perdait de ce fait une grande partie de son majestueux mystère, aux yeux des Européens.

1. Chaque province éthiopienne est gouvernée par un haut dignitaire, généralement un Ras. Le Choa, province où se trouve Addis, se termine au Nil.

On s'attendait à un grand bruit d'eau, à des vents impétueux soulevant l'écume des rapides, à des émois terribles. Or on était dans un couloir de deux cents mètres de hauteur et rempli seulement de vents coulis. Aux arbres des rives, des herbes pourries et des joncs accrochés aux plus hautes branches en disaient long sur les crues d'hiver. Des lignes horizontales, sur les parois, étaient aussi d'éloquents témoins. Des épaves informes reposaient à toutes les hauteurs, dans les évidements. On avait l'impression de circuler dans un bief vidé provisoirement pour des raisons de nettoyage.

Les jeunes esclaves lançaient de grands éclats de rire qui sonnaient faux dans les échos d'en face; le crissement du sable sous leurs pieds leur parvenait aux oreilles par la colonne vertébrale. Ils s'assirent en rang le long du bord et firent couler sur leurs jambes de l'eau puisée dans le creux des mains. Ils avaient les fesses crispées par la marche rapide dans les chemins en pente, où les reins travaillent à faux; peut-être aussi avaient-ils beaucoup pensé, dans les éboulis des gorges, à tout ce qui les attendait en contre-bas. Les mulets buvaient à longs traits, naseaux noyés, dans les vagues un peu sales où traînaient toutes les poussières des monts Tchokés du Godjam, tous les chiens maladroits du nord et toutes les déjections des riverains du lac Tana, d'où sort le Nil. Ils surveillaient les boursouflures que faisaient au ras des eaux les caïmans. Ils avaient bu, avant de partir, à un mauvais trou à demi envasé, et au prix de quelles ruades et de quelles morsures! Ils avaient aussi à se rattraper des terribles journées sur les plateaux, où la récompense est constituée, à l'étape, par une flaque animée, aussitôt qu'on y trempe le nez, des fuites en éventail de bêtes innommables. Ils buvaient à longs traits, insoucieux des courroies qui leur rentraient de plus en plus dans le ventre et des poussées que les muletiers leur donnaient en braillant. Ils ne quittèrent la place que lorsqu'ils furent gonflés comme des chiens crevés, ce qui leur raidissait les jambes et laissait prévoir Dieu sait combien de cris pour les escalades à venir.

Cahin-caha, le convoi suivit la grève jusqu'à un coude du fleuve où elle cesse brusquement pour reprendre sur l'autre berge. C'est à cet endroit que le gué est établi, prenant ainsi

le courant par le travers; quand on se rend au Godjam, on le reçoit sur la fesse droite, et quand on en revient, on le reçoit en plein ventre.

Au moment où les Européens se présentèrent devant les gardes choanais pour l'exhibition des licences royales, on leur fit dire d'attendre la traversée d'une caravane de chevaux venant du Godjam, et qui transportait des socs de charrue indigènes et des fers pour l'égrenage du coton.

Chacun respira; on éprouvait un grand soulagement à penser que le grave moment n'était pas encore venu de se mettre sur la tête les choses les plus précieuses. Tous les yeux se portèrent sur la rive opposée.

Des hommes nus jusqu'à la ceinture, dont les têtes rasées et les mâchoires de noirs non sémites décelaient la qualité d'esclaves, avaient déjà enfoncé à grands efforts leurs vêtements entre les charges. Ils flanquaient une colonne par quatre de chevaux fatigués par une descente de trois heures dans les ravins et les bousculades de roches. Ces hommes en avaient assez eux aussi; le cou tendu, dents serrées, ils injuriaient la cavalerie, en la regardant de côté, comme s'ils la haïssaient. Indifférente, celle-ci s'engagea dans le gué, sans aucun piaffement d'impatience.

Un cheval malheureux prend vite un profil de caricature; ses lèvres pendent et ses sabots s'étalent comme des pieds de vaches. Les chevaux de somme des hauts plateaux, en ce qui concerne le confortable et les gentillesses dont ils bénéficient, viennent bien loin derrière les mulets qui, pourtant, n'ont pas une vie de velours, eux non plus.

Or ceux qui allaient passer le gué venaient au dernier cran de l'échelle des chevaux, au cran qui s'enfonce dans la terre.

Les quatre premiers marchaient de front, et contrairement aux bêtes en bonne santé qui s'inquiètent constamment du chemin, ils regardaient en bavant avec indifférence le grand plan d'eau sans piste que frôlaient les martins-pêcheurs.

Les hommes les poussèrent aux fesses dans les galets; quatre autres suivirent, et ainsi jusqu'au dixième rang. Les garrots et les os des hanches pointaient en avant et en arrière des charges, comme des butoirs; on pouvait être bien sûr que dans la plus cruelle montée, dans la plus folle descente, rien

ne glisserait en avant ou en arrière. Naturellement, tous ceux dont la charge était mal ajustée n'avaient plus qu'une mince couche de chair mâchonnée sur les os en saillie. On eût dit d'un escadron de bêtes mortes ressuscitées par l'avarice des trafiquants.

Les hommes marchaient sur le flanc droit de la colonne pour la repousser vers l'amont; car, par un effet d'optique qui leurre gens et bêtes, on a toujours tendance à se laisser aller au courant quand on regarde le fond de galets. C'est pour cette raison que les usagers ont les yeux fixés extatiquement sur les alignements de roches de la rive opposée, afin de garder la bonne direction et d'éviter les aventures.

Comme un radeau de chair, le convoi avançait lentement, dans un bruit grave d'eau poussée par les poitrines et de galets remués; tout alla pour le mieux jusqu'au tiers du parcours. Là, pour un motif indiscernable, il y eut une seconde d'hésitation pendant laquelle on entendit le son plus clair du courant contournant les ventres et les charges. Sentant que des choses mémorables allaient se produire, le maître de la caravane tira un coup de feu en l'air.

Ce fut le signal attendu depuis toujours : un cheval de tête s'affaissa et fut soudain retourné ventre au ciel et les pattes battant l'air. Une grande stupeur raidit tous les gens comme des piquets de jalonnement; il n'y avait cependant là rien d'étonnant; c'était le simple effet des lois de la pesanteur appliquées à une bête portant des marchandises lourdes et de peu de volume. Les chevaux voisins commencèrent à s'énerver de recevoir sans raison des coups de sabots sur le chanfrein, distribués au hasard par leur camarade en souffrance. Il y eut des reculs et des voltes, très ralentis d'ailleurs par la résistance de l'eau. Le désordre empira dès que les hommes se mirent à jeter des imprécations et à se porter tous vers l'endroit de l'accident, galvanisés par une panique commençante et qu'augmentaient les clameurs poussées sur les rives par les gardes gouvernementaux.

Le propriétaire du convoi crut bien faire en descendant de sa mule; mais il avait oublié qu'il portait une toge, au drapé compliqué, peu faite pour l'aider à se mouvoir dans cinq pieds d'eau. Dans un flottement de cotonnade il se dirigea en hur-

lant vers le cheval retourné. Mais du fait du rassemblement des hommes en un seul point, la majorité de la cavalerie se trouva livrée à elle-même dans le travail patient des tonnes d'eau vive.

Un signe certain de la gravité de la situation fut la disparition, en amont, des croûtes immobilisées au milieu du fleuve : tous les caïmans avaient plongé et n'avaient réapparu que très loin en aval.

Les narines grandes ouvertes comme des cols de cruche, les chevaux tendaient horizontalement leurs têtes vers l'amont, pour éviter le contact de l'eau. Ils paraissaient fondre peu à peu sous l'effet du courant, tassés les uns contre les autres et frottant les fers de leurs charges; on eût dit d'un être fantastique, au corps noir et posé à plat sur les eaux, aux dizaines de têtes raidies dans un geste d'Apocalypse.

Cette vision admirable dura peu.

Un gué est une sorte de mur effondré joignant deux rives, et de chaque côté duquel les gouffres reprennent leurs droits; dans les cas favorables, il faut dix pas dans un mauvais sens pour se noyer; dans le cas envisagé, quatre pas à droite suffisaient pour perdre pied. Ce qui fut fait.

En quelques secondes, le gué fut entièrement libre pour les voyageurs suivants, et le plus grand silence succéda aux cris. En aval, les crocodiles attendaient. Dans les petites vagues dites « cavalières », causées par les inégalités du fond rocheux, quarante chevaux retournés et des bras d'hommes s'agitaient sans bruit.

Le moins facile dans un cas pareil est d'éviter l'affolement; mais l'instinct de la conservation des richesses restant le plus fort, les hommes cherchaient d'abord, dans le désordre, les nœuds des courroies de charge pour délester les bêtes. Malheureusement le cuir est une matière capricieuse qui gonfle à l'humidité et qui refuse alors de glisser sur elle-même. Des luttes s'engagèrent avec chaque nœud et avec la masse mobile et veule de chaque animal; les hommes reprenaient peu à peu respiration; le premier usage qu'ils en firent fut de proférer des serments dont certains se perdirent dans un gargouillis :

— Par le Sauveur!

— Par le Serviteur de l'Esprit-Saint!

— Par le Nil!

Deux hommes coulèrent à pic, assommés à coups de sabots par des bêtes qui ne demandaient qu'à bien faire. Le maître de la caravane, dont la toge s'était enroulée autour d'une jambe de cheval coupait les sangles de l'animal qui l'entraînait. Un rien de sang tourbillonna dans l'eau, car le couteau avait deux tranchants, et on ne fait vraiment pas ce qu'on veut avec un ventre de cheval maigre.

— Par la Trinité!

Mais les puissances des vallées n'avaient aucune pitié d'hommes qui invoquaient surtout des noms de dieux récents : à une vitesse uniforme, le banc de chair vivante ou demi-morte coulait vers la ligne lointaine des crocodiles que les gardes des deux rives chassaient à coups de feu perdus dans le sable. Les corps qui butaient contre les rochers étaient agrippés par des mains énergiques; des chevaux et des hommes furent rejetés en santé dans des coudes; certains de ceux-là avec leur charge, et tous ceux-ci avec leur fusil; mieux vaut la mort que lâcher un fusil; des toges traînant à la dérive étaient attirées vers la berge avec les fines baguettes de marche des soldats. Tout ce qui nageait entre deux eaux suivit sa destinée particulière.

Mais cette toute dernière partie de l'événement fut perdue pour les Européens, parce qu'elle se passait beaucoup trop loin vers le sud.

***

Comme les papiers et les convois étaient vérifiés par le poste du Choa, il s'éleva une contestation entre un garde et un marchand étranger à la caravane des Européens. Il y eut d'abord un échange de formules où les aïeux et les princes étaient pris à témoin du bien-fondé de l'opinion de chacun; tout semblait donc devoir se terminer par un jugement, comme il sied, lorsque le marchand, qui était un fort gaillard, se précipita dans le passage en déroulant sa ceinture et sa toge qu'il plaça sur son crâne. Ce que voyant, le garde en fit autant et le suivit en levant très haut les jambes et en proférant des malédictions.

— Par le Dieu de Kaça! hurlait le marchand, qui reculait dans l'eau de plus en plus profonde, je demande le chemin.

— Que Ménélik meure! Reviens devant le chef de la Porte! Tu n'es qu'un bandit coupeur de route!

— Par ton pain! que la lèpre te pousse aux lèvres pour avoir osé couper la parole à un homme d'honneur! — criait le marchand. — Par votre pain! — ajoutait-il en prenant à témoin les honorables étrangers restés sur la grève.

Et il trouvait le temps de se retourner, de lâcher le paquet d'étoffes qu'il tenait sur la tête, et de tendre une main loyalement écartée vers les Européens.

— Par votre pain! — répétait-il en joignant gracieusement le bout des doigts.

Il observait un court silence, à cause de la gravité de cette parole.

Par un curieux réflexe, le poursuivant s'arrêtait aussi. Il se gonflait la poitrine d'une seule aspiration et sa réplique explosait avec la reprise de la course.

— Par Tafari! fais avec moi le compte de tes mulets et avoue que tu les as poussés dans la caravane des Européens!

— Par Georges! il n'y a pas plus de vérité dans tes paroles que de graisse dans les choux

Et le marchand cracha.

La discussion juridique prenait une importance particulière du fait que les parties étaient plongées dans l'eau jusqu'aux omoplates.

Toutes les formules usitées côté Choa étaient épuisées lorsque le marchand atteignit le milieu du fleuve : la frontière. Étant passé légèrement outre, il jura par le Dieu d'Haïlou, gouverneur du Godjam. La partie était perdue pour le Choanais.

Pénétrée par la grandeur de tous ces événements, la caravane des Européens se préparait à plonger ses centaines de pattes dans le fleuve éternel.

***

Pour un homme, le moyen le plus courant de se donner du cœur est de faire du bruit avec un fusil. Cette solution pré-

sente aussi l'avantage de donner de la tablature aux esprits mauvais.

Les naturels qui empruntent le gué de Dedjen pour leurs affaires ne se font pas faute de se rassurer en remplissant de coups de feu la paix majestueuse de l'endroit. De loin, on croirait qu'un différend se règle entre gens pressés. De près, on remarque que les canons sont dirigés vers le ciel, ce qui n'est pas fait pour éloigner les crocodiles. Par contre, on peut tenir pour certain que les petits démons de l'atmosphère s'enfuient à des hauteurs vertigineuses, en sifflant des abominations.

La chose la plus difficile à obtenir d'un homme qui passe le Nil, c'est qu'il tire avec précaution, en tenant son arme le plus verticalement possible. Non pas qu'il y ait mauvaise volonté de sa part ou maladresse : il y a terreur, ce qui est médiocrement favorable à un tir inoffensif.

Soit qu'un muletier, par exemple, ait tiré trop près des oreilles d'un Européen, soit qu'un domestique de tente ait failli traverser de part en part une charge contenant des appareils précieux, il s'ensuit des réflexions violentes, des levées de cravache et des à-coups dans le trafic; le groupe compact d'animaux et d'hommes se désagrège sous les efforts du courant qui est seul à savoir ce qu'il veut et qui veut toujours dans le même sens; des visages dont le teint devient indéfinissable se retournent en arrière avec des yeux horrifiés; des mains tremblant d'énervement saisissent les oreilles des bêtes ou les courroies de charge, comme si la solution consistait à déséquilibrer un animal et à se noyer avec lui dans les rapides. Car la scène se passe dans une eau qui atteint les seins des hommes et qui constitue une raison suffisant à expliquer les respirations haletantes.

Mais il y a une grâce d'état pour les hommes de gouvernement que sont les étrangers; tout ce qui est doué de mouvement dans leur escorte emploie ses forces totales à la bonne marche des affaires petites et grandes.

Le convoi se rangea dans le plus grand ordre sur la partie de la grève où l'eau dépasse à peine une hauteur de sabot; toutes les bêtes de somme groupées autour du cheval guide-mulets, après vérification des courroies, formèrent un groupe

ovale dont le grand axe indiquait le sens de la marche. En tête se placèrent deux maîtres caravaniers togés de blanc et enturbannés de mousseline; ils tenaient haut leur long bâton de marche soigneusement dégarni d'écorce et graissé de beurre rouge, à la mode du nord; ils enfonçaient les fesses de leur monture dans les naseaux des premiers porteurs. Deux valets nus tenaient les brides, le fusil en sautoir, bien serré sous la gorge. Sur le flanc droit du convoi, c'est-à-dire vers l'amont, veillait un seul homme pour le cas peu problable où des mulets auraient tenté de remonter le courant. Sur la gauche, en aval, s'échelonnaient les muletiers et les esclaves, la toge roulée sur les épaules. Un maître monté fermait la marche et gourmandait hommes et bêtes avec exaltation.

Les Européens étaient au centre d'un second groupe d'hommes pendus par dévouement aux brides et aux cuirs des harnais. Ils gardaient l'attitude assez raide de gens risquant un gros matériel.

Edjigou, le dernier homme, ayant posé tous ses effets sur une charge sauf son feutre et son fusil, plia la jambe droite, dans la position du tireur à genou; le haut du corps raidi dans une pose orgueilleuse, il faisait face à la partie du ciel qu'aurait touché la direction du gué si on l'avait prolongée à l'infini. Son arme tenue verticalement dans le sable et le chapeau à la main, il pria Dieu, en langue galla, de bénir le parcours et de vouloir que chacun parvienne tôt ou tard sur son héritage.

Le plus vieux des maîtres de caravane, s'étant retourné sur sa selle à haut pommeau rouge, demanda si tout était en santé; une immobilité silencieuse ayant été la réponse des bêtes et des gens, il se pencha sur la croupe de sa mule dont il releva la queue pour la tenir hors de l'eau pendant le passage, et s'étant redressé il tira en l'air avec son Lebel tendu à bout de bras :

— Au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit! une seule divinité! dit-il.

La caravane s'ébranla solennellement, dans les claquements des coups de feu, dans le pataugeage de centaines de sabots et de pieds nus, dans les cris d'encouragement de chacun à tous, et dans le meuglement providentiel de la

trompe du premier muletier qui soufflait de tout son cou gonflé, la tête renversée en arrière, le visage extasié vers le ciel.

Tous les échos du gué répétèrent mille et mille fois l'honorable nouvelle que des Francs et leurs biens s'avançaient lentement dans les eaux du Nil. Au nombre des coups de feu, chacun apprit que ces biens étaient grands et les étrangers considérables, puisqu'on ne regardait pas à la dépense pour honorer les lieux. Les tireurs brandissaient leurs armes à bout de bras, ressentant jusqu'aux reins l'honneur et le coût d'un tel geste; ils laissaient retomber les crosses sur les ganaches des bêtes marchant en bordure, pour les tasser vers le centre. Ils avaient enroulé leur toge à leur cou en une énorme collerette et bouclé sur le pourtour leur cartouchière, ce qui faisait autant de plats blancs, dorés au bord, rappelant la décollation de Jean-Baptiste. Pour tirer les cartouches de cet assemblage, il fallait loucher, car elles étaient trop près du visage. Ils avaient sur le sonneur de trompe l'avantage de faire un bruit portant très loin; mais ce dernier avait pour lui la continuité d'une clameur énorme qui encombrait la nature, qui maintenait très vive dans chaque conscience la notion du sacré et dans le cœur des Européens une angoisse inexprimable.

— Qui aurait cru, pensait l'un d'eux, qu'une trompette de huit francs allait faire pareille besogne!

La trompe parlait très fortement aux esprits des montagnes, aux esprits des vallées, et spécialement aux esprits des eaux. Elle avait d'innombrables choses à leur dire que seuls ils pouvaient saisir en entier. Ce qui n'empêchait pas d'ignorants peureux, absolument fermés à toute spéculation, d'opiner de la tête, comme s'ils suivaient le dialogue, et de prendre des airs exaltés qui n'étaient pas feints. Les puissances invisibles répondaient par les échos des falaises, en queue des phrases, avec une exactitude exaspérante. Il y aurait eu gros à parier, si le gué avait eu le double de longueur que le sonneur se serait à jamais injecté les yeux de sang. La trompe jouait franc jeu et dédaignait les effets de surprises des coups de feu. Elle maintenait en suspension dans les airs comme un bouclier de cuir invisible et bien tanné, qu'aucun maléfice ne pouvait trouer. De fait, du dernier esclave au plus ancien homme

libre, chacun se sentait tranquille du côté de l'atmosphère. Certains fusiliers attendaient pour tirer que le Maître de la trompe reprît son souffle; ils comblaient ainsi une fissure dans la défense, et refoulaient le malaise qui se faisait jour dans le tréfond des cœurs dès qu'on n'entendait plus que les bruits de l'eau.

L'exaltation était à son paroxysme quand le convoi atteignit le centre du fleuve, seuil du Godjam, et les Européens eux-mêmes se sentaient, en toute vérité, atteints par une vague agitation, comme à la découverte d'une institution inconnue. Ils avaient créé dans cette première phase du passage deux ou trois incidents platement laïques relatifs à des charges mal équilibrées; quand ils virent la partie pour ainsi dire gagnée, ils se laissèrent aller à une quiétude que plus rien ne vint troubler.

Mais un spectacle inattendu s'étalait dans les courants : une troupe d'hommes immobiles, dont on ne voyait que les épaules et la tête, attendait, fusils en l'air, le chef des Européens; celui-ci progressait avec ses domestiques un peu en arrière du gros des mulets. Les gens avaient une allure correcte de fonctionnaires. Tous brandissaient le même modèle de Mauser; tous portaient les cheveux très longs, dressés en auréole autour de la tête. Quelque chose de sûr et de fatal se dégageait de leur immobilité; ils étaient solides comme des pilotis; et en rang. Une mule richement harnachée laissait flotter les tapis de sa selle; le propriétaire était respectueusement descendu dans un mètre cinquante d'eau pour honorer le grand étranger, le saluer au nom du Prince régnant de l'autre côté, et lui demander, par un raffinement de politesse, l'exhibition de ses passeports.

C'était un très jeune homme, dans le genre favori de grand chef, avec un visage mince et des lèvres tirées volontairement sur les dents, pour la pureté du profil. Il tenait les yeux mi-clos, ce qui faisait très digne, et levait un large feutre safran au-dessus du courant.

— Comment avez-vous passé la saison sèche? demanda l'Européen qui ne jugea pas à propos de descendre de sa mule.

Le premier muletier soufflait imperturbablement dans sa trompe.

— Bien, grâce à la Trinité! Mon Maître l'Honoré Gouverneur du Godjam m'a ordonné de vous dire que vous étiez sur votre bien, dès le milieu du Nil.

— Que Dieu lui donne longue vie pour moi. Sans doute a-t-il été prévenu de mon arrivée par son cousin le Roi Tafari?

Et ce disant l'Européen sortit d'une sacoche un passeport aux armes du Roi. L'Infant Mon-Soleil — c'était le nom du messager — tendit sans se retourner son feutre en arrière, pour le passer à un serviteur, et prit, par déférence, le papier à deux mains. S'étant incliné, il regarda le cachet.

— Je ne connais pas cette écriture, dit-il.

— Comment! vous ne savez pas lire l'abyssin? ni reconnaître le cachet du Roi? tandis qu'un étranger comme moi... Donnez que je vous lise! Tais-toi, — dit-il au sonneur de trompe qui n'en fit rien.

— Je vous rends grâce, Seigneur, je sais lire, mais ici vous êtes chez mon Maître l'Honoré Ras Haïlou, gouverneur du Godjam, c'est-à-dire chez vous. Je ne connais pas le Maître de l'autre rive.

— Alors qui a prévenu le Ras de mon arrivée?

— L'hôtelier Guiliz, d'Addis, qui vous a fortement recommandé.

— Souffle! — dit alors le Blanc au sonneur, en retenant une forte envie de rire, ce en quoi il fut aidé par la désagréable impression que ses bottes prenaient l'eau.

Et le groupe de réception s'étant joint aux serviteurs de l'étranger, on se dirigea vers la rive, dans les coups de feu ponctuant la sonnerie.

Déjà les premières bêtes avaient le ventre libre et tendaient le cou vers les gardes du Godjam; le groupe des Francs, à son tour, arriva sur un fond de sable plus fin annonçant la rive. Quand le chef des Européens eut les semelles hors de l'eau, la trompe lança l'ultime appel. Le dernier coup de feu fut tiré par Edjigou qui fermait la marche; il mit alors l'arme sur l'épaule, feutre en tête, nu et luisant comme un reptile; ayant couvert de sa main libre ses parties honteuses que l'eau ne cachait plus, il se mit à courir, de plus en plus vite, vers le mulet qui portait sa toge.

***

L'escalade du chaos montant jusqu'au plateau du Godjam se poursuivit dans de tout autres conditions. Les chemins étaient parfois aménagés, et à toutes les terrasses des groupes d'hommes surgissaient, agités par des arrangements de toges qu'il fallait enrouler de la bonne manière. Et c'étaient des politesses infinies échangées entre les Européens et des chefs à profil d'aigle de sémites maigres, qui se tenaient dans des flots de cotonnades récemment savonnées. Tous, l'arme sur l'épaule, une jambe croisée devant l'autre, faisaient une révérence archaïque, en levant leur chapeau. Et il fallait à chaque fois boire de l'eau miellée dans un gobelet de corne; il fallait d'abord s'asseoir au milieu du chemin, sur une chaise miraculeusement surgie et qui, la première fois, étonna l'Européen comme une vespasienne toute neuve plantée dans un désert. Des toges étaient tendues autour de lui pendant tout le temps qu'il buvait.

Quand le cérémonial se déroulait sur un espace suffisant, la caravane pouvait continuer sa marche en contournant ces assemblées de pédants; mais quand il fallait s'asseoir sur une corniche étroite, le trafic était en partie arrêté; heureusement, les bêtes étaient trop fourbues pour lancer des ruades et commettre pour certaines herbes des précipices les imprudences habituelles. Elles se contentaient de renâcler dans le vide ou de se frotter les naseaux contre les roches. Les hommes, d'ailleurs, les tourmentaient moins; ils se sentaient délivrés d'une grande angoisse, et le déploiement de tant d'honneurs autour de leur Chef commençait à les exalter. Aux questions indiscrètes posées par les gardes godjamites sur l'origine et les richesses du Blanc, ils répondaient par des énumérations invraisemblables et des récits de miracles. On montait au Godjam dans un triomphe de chroniqueurs.

MARCEL GRIAULE

LETTRES INÉDITES
DE LAMARTINE[1]
(1851-1861)

Les lettres de Lamartine que nous publions aujourd'hui, apportent de nouvelles clartés sur dix ans de sa vie, 1851-1861, — du coup d'État, qui vint tarir brusquement ses ressources, à la vente de Milly, qui lui arracha le cœur[2].

D'un monceau de lettres, nous avons extrait quelques textes seulement. Combien d'autres messages, riches en enseignement, n'ont pas pu ici trouver place!

Le travail « pour le pain » accable ce vieillard. Il a soixante-dix ans, l'homme qui écrit : « Mes affaires vont très mal...

1. Ces lettres, inédites comme celles que nous avons précédemment publiées ici même (*Revue de Paris* du 1er mai 1934), proviennent des archives du château de Saint-Point et de la collection de madame Longepierre. C'est à M. Camille Latreille que revient le mérite d'avoir rassemblé celles qui proviennent des archives de Saint-Point. Il les destinait à former un nouveau volume de la *Correspondance* de Lamartine et avait tiré de quelques-unes d'entre elles des citations pour son beau livre : *Les Dernières années de Lamartine.*

2. La situation financière de Lamartine au lendemain de la Révolution de 1848 était des plus difficiles. Depuis longtemps il traînait avec lui une dette très lourde. Un document inédit conservé aux archives de Saint-Point indique qu'à la date du 26 décembre 1843, Lamartine devait « environ 1 260 000 francs ». Les trois mois passés au pouvoir lui avaient coûté 200 000 francs. La dette de Lamartine, sans cesse accrue par ses libéralités, par ses mauvaises spéculations, par ses déconvenues de vigneron, ira jusqu'à atteindre 5 millions. Il ne parviendra jamais à s'en libérer, bien qu'il ait opéré des prodiges de remboursements, grâce aux sommes énormes tirées de sa plume pendant vingt années. Une autre note inédite des archives de Saint-Point établit qu'à la mort du poète, le 28 février 1869, l'actif de sa fortune s'élevait à 1 658 847 fr. 35, son passif à 2 214 838 fr. 80.

J'apporte seulement 300 000 francs. Il me faut du temps... et un million, par mon travail, l'année prochaine... »

Un moment, il a rêvé de s'enfuir vers l'Orient; en 1853, il y pense encore. En 1856, il confie à un ami de là-bas son espérance d'aller quelque jour le rejoindre au pied des pentes du Liban. Hélas! Cette porte entr'ouverte, elle aussi, se fermera; à ce départ tant attendu, il faudra renoncer pour toujours, et attendre seulement, dans la douleur et dans la fièvre, l'autre départ, vers l'*Orient éternel* (lettre à Ulbach).

La mort ne se hâte point. Il croit la voir en 1853, tout près de lui; il la distingue « à un horizon rapproché »... Et il a quinze ans encore à gémir!

Dubois, vieux compagnon, veut faire frapper une médaille à l'effigie de son ami. Lamartine sourit amèrement et refuse. *Je suis homme d'argile, et non encore de bronze. Gardez-moi des prétentions au-dessus de ma nature et de mon rôle actuel fini. J'ai du bon sens, je me mesure juste* (26 août 1853)... Dargaud prétend aussi faire son portrait. Lamartine l'en dissuade, d'un ton où passe son dégoût des hommes : *Ne songez pas à mon portrait. Je ne suis pas un homme de Plutarque, et puis je m'intéresse à mon nom après ma mort exactement autant qu'un fiacre vermoulu et en poussière s'intéresse au numéro qu'il a porté* (31 mai 1857).

Dans ses tourments, il continue à se montrer pour tous serviable, accueillant, « divin » dira sa nièce. Émile Deschamps voudrait que Lamartine l'épaulât pour l'aider à pénétrer dans l'Académie[1]. *Je vous jure que vous aurez ma voix*, lui répond-il, ajoutant, il est vrai : *quand il me sera démontré qu'elle vous sera efficace* (20 décembre 1854).

1. A Aimé-Martin, agité du même désir académique, Lamartine avait déclaré autrefois, lui promettant d'ailleurs son appui : « Mon royaume n'est pas de ces cuistres. C'est la faute de la nature, qui m'a fait paysan, poète, chevalier, orateur, martyr, tout, excepté académicien. » (*Inédit*, 4 décembre 1843.) De cette sévérité à l'égard de l'Académie française, il est amusant de rapprocher ce propos, non moins désobligeant, mais secret, d'Alfred de Vigny qui notait en 1836 dans un de ses agendas : « L'Académie a un grand malheur, c'est d'être la seule corporation un peu durable qui n'ait jamais cessé d'être ridicule. » (*Inédit.*) Notons qu'il y a cette différence importante entre l'opinion de Lamartine et celle d'Alfred de Vigny qu'en 1843 Lamartine était académicien depuis treize ans, tandis que Vigny, en 1836, avait encore dix ans à passer avant de l'être.

Dargaud l'a agacé, l'a peiné même, refusant — et refusant mal — un service que Lamartine lui demandait, publiant, contre le gré de Lamartine, un livre que son ami désapprouvait. Il s'est ruiné, d'ailleurs, une fois de plus, en s'entêtant à faire paraître cet ouvrage. Le vieux poète va-t-il dire : —« Qu'il aille au diable? » — Écoutons-le qui parle de Dargaud à Charles Alexandre : *Il s'est mis de nouveau aux derniers abois pour ce livre, et, comme j'y suis moi-même, je ne puis l'en tirer seul aussi largement que tant d'autres fois. Cependant je l'en tire encore, à mes dépens...* L'argent manque; quelques mois plus tôt Lamartine s'est déclaré « à peu près perdu », au bord de la faillite, menacé d'expropriation. Mais le fils d'un de ses métayers a été pris au service militaire, et sa famille est dans les larmes. Il faut 3 000 francs pour le racheter; où les prendre? Lamartine n'hésite pas. Il s'endette encore, et rachète « le fils Desrayaud ».

Une seule année lumineuse dans ces lourdes ombres du déclin : 1856. *Le Cours familier de Littérature*, dont Lamartine a eu l'idée, connaît un succès inespéré, inouï. Quel bulletin de victoire que cette lettre à Dubois, le 12 avril : *Le feu prend partout à mon dernier numéro. Ce tocsin a fondu les cœurs... Ni à l'époque des Girondins, ni même en 1848, rien de pareil. C'est un retour tellement fort que j'ai de la peine à le modérer... Vous seriez étonné si vous étiez ici. Sept mille lettres d'idolâtrie en deux mois et six jours... Priez pour nous et aimez-nous...*

Courte embellie, payée de quels chagrins, les années suivantes, par l'outrageant échec de la souscription, *ce supplice national...!* La France, dit-il, le fait mourir *au petit feu de l'humiliation et de la douleur*, supportant de le voir dépouillé de Milly, *Sauvez donc des Patries!... J'exècre l'air que je respire!...*

Et voici qu'arrive encore un surcroît inattendu d'amertume : cet obéré, qui n'a qu'un souci, l'extinction de sa dette, d'imprudents amis lancent son nom sans lui, malgré lui, dans une aventure électorale. En juin 1857, tandis qu'il travaille à Paris, on le présente, sans son aveu, à Mâcon. Il est battu, distancé de six mille voix par le candidat de l'Empereur. *Quelle coupe de lie à boire! Mais j'en ai tant bu!*

Des âmes pieuses s'occupent de lui. Le Père Gratry ne répugnait point à s'acquérir cette illustration supplémentaire

d'avoir converti Lamartine; car Lamartine est à convertir... Sans doute, il assiste à la messe, chaque dimanche d'été, dans sa chapelle de Monceau, mais n'a-t-il pas dit à Martin-Doisy (qui gardera la révélation de cette parole « effroyable » pour l'article nécrologique qu'il consacrera au grand homme) : « Le christianisme ne dévorera pas plus la religion de Mahomet que le serpent la lime[1]? » Et c'est ce « fils de l'Évangile » qui, s'il tient le protestantisme pour un « demi-mensonge », réserve au catholicisme ce privilège d'être *le mensonge tout entier* (Lettre à Dargaud, 9 janvier 1861). Aussi, comme il se dérobe, poliment, totalement aux avances de « M. Gratry »!

Ce Lamartine, que nous croyons bien connaître, combien en lui de secrets! Derrière ce beau visage tendu, au nez d'aigle, aux lèvres minces, brûle une âme inquiète, malheureuse, héroïque. Puissent ces quelques lettres nous aider à en mesurer mieux encore la grandeur.

HENRI GUILLEMIN

I

A Monsieur Lacroix.

Monceau, 16 décembre 1851, de mon lit.

Mon cher Lacroix,

Je dois, le premier janvier, les dix derniers mille francs à votre père. Je ne puis payer. Je vais être forcé de laisser protester, ce qui ne m'est jamais arrivé.

Toutes mes sources de travail viennent de se fermer en trois jours[2] : *Le Pays*, le *Conseiller du Peuple*, les *Foyers du Peuple*, etc., en tout 200 000 francs. Il me faut attendre quelques mois pour recréer quelque chose d'indépendant et de productif.

Pourriez-vous me prêter vite ces dix mille francs pour un an. Je payerais votre père à présent, et vous à la fin de l'année.

Du reste, ne vous gênez en rien. C'est une idée qui me vient. Si vous ne pouvez pas, bien.

Tout à vous, LAMARTINE

(*Au dos de la lettre, Lamartine a écrit* : « Vite, réponse en un seul mot. Je ne puis rien me procurer d'ici ailleurs. »)

1. Cf. l'article de Martin-Doisy sur la mort de Lamartine dans la *Revue de Paris*, 1869, t. II, p. 484.

2. A la suite du Coup d'État du 2 décembre.

II

A Monsieur Dubois.

Monceau, 3 juin 1853.

J'arrive, mon cher ami, très empressé de serrer la main la plus cordiale et la plus pure que Dieu ait mise au bout d'un bras d'homme.

Monceau vendu à MM. Péreire ne l'est plus. La crise terrible du papier a tout ajourné et, je le pense, tout rompu[1].

J'ai quelques jours à passer à Monceau, et ensuite quelques mois à Saint-Point. Alors, j'irai vous voir à Cluny. Si, en attendant, vous suiviez la route de Mâcon, sachez qu'un cœur ami vous attend...

Ma femme va bien, mais moi je suis très malade. Ce n'est plus un badinage rhumatique, c'est une organisation atteinte. Les chagrins ont prévalu. Je vois la mort à un horizon rapproché, mais je ne regrette rien d'une telle vie que l'amitié à notre âge, et l'amour dans nos étés. Tout climat vaudra mieux.

LAMARTINE

III

A Monsieur Aubel.

Saint-Point, vendanges de 1853.

Mon cher Ami,

Les calamités qui vous frappent sont les miennes. Je ne fais pas, avec soixante-dix vignerons, pour mille écus de récolte.

Les actions sont arrêtées par la guerre. Monceau est ajourné à de meilleures circonstances de bourse.

Mais le Sultan me paye dans ma misère, et j'irai dans quelques mois en Orient y rechoisir un plus petit royaume et un modeste palais de bois. Mes 20 000 francs par an y sont consacrés.

Je travaille ici comme un nègre sans respirer un seul jour : un volume par quarante jours, plus le *Civilisateur*, et point de

1. Le 30 mai Lamartine avait écrit à un ami mâconnais, Aubel : « ... Mes affaires allaient bien. Monceau était vendu aux Péreire, il y a huit jours. Aujourd'hui c'est remis ou défait, à cause de la crise qui terrorifie (*sic*) les banquiers et qui fond leurs lingots de papier dans leurs mains... » (*inédit*).

secrétaire pour me reposer. Mais je vais mieux et je suffis au jour et au mois. Je ne vois personne.

Venez aux vendanges puisque vous n'avez pu venir aux moissons. Avez-vous planté le bouquet sur vos tours?

Adieu et fidèle amitié.

LAMARTINE

IV

A Monsieur Dargaud.

Saint-Point, 16 octobre 1853.

Je n'écris pas parce que je suis accablé et malade. Mes affaires vont mal de nouveau par la prodigieuse nullité, comme recette, de mes terres, et par leur prodigieuse nécessité de dépense, pour nourrir soixante-dix familles de cultivateurs. Je ne sais trop ce qui adviendra.

Je pars pour Monceau dans une heure. Nous sommes seuls ici.

Je voudrais croire aux Mirés et aux Péreire prospères, mais je n'y crois pas. Tout le monde est frappé : eux dans leurs millions, moi dans mes centimes. Je ne fais plus mes rentrées depuis deux mois. Je travaille immensément, et bien, j'espère. Je suis au quatrième volume[1]. J'écris de plus un an de *Civilisateur*. J'ai fini ce matin un bien bon *Cromwell*.

Si vous êtes libre pour Monceau dans une huitaine, pensez à nous.

LAMARTINE

V

A Monsieur Valette.

9 novembre 1853.

Cher et constant Ami,

J'arrive incessamment, et nous causerons. Je ne puis causer par écrit, car je me lève à trois heures de la nuit pour écrire l'histoire, et rien ne reste pour le jour. Mais je suis si ému de votre lettre que je veux seulement que vous me tâtiez le pouls; c'est celui d'un homme qui vous aime.

On m'écrit de toutes parts ce que vous m'écrivez sur une

1. De l'Assemblée Constituante.

souscription d'acquéreurs de ma terre. J'ai répondu : « Si j'étais le pays, je ferais cette munificence nationale à Lamartine; mais si j'étais Lamartine, je la refuserais; or je suis Lamartine; donc, etc... »

Non, si je puis sauver le toit de mon père, ce sera par le travail. Ceux qui ont la bonté de penser à moi n'ont qu'à le favoriser dans le *Civilisateur*. J'écris en ce moment 1789. Cela dépasse en beauté toutes les périodes traitées par moi jusqu'ici.

Adieu; le temps presse, et le salon est plein. Aimez-nous et revenez-nous comme nous vous revenons.

LAMARTINE

VI

A ses amis
(qui lui annonçaient l'offrande de son buste, sculpté par Adam Salomon).

Saint-Point, 20 juillet 1854.

Messieurs et amis,

Si quelque chose pouvait me faire croire à la gloire, ce serait l'amitié, car elle ne cesse d'être une vanité qu'en se résumant dans le cœur. Les sentiments que vous voulez bien m'exprimer dans votre lettre d'envoi sont la seule forme sous laquelle il me soit permis de la désirer. L'unique postérité à ma mesure est l'affection de quelques hommes d'élite dont je m'honore d'avoir été l'ami. Ce monument de leur attachement sera mon plus beau legs à ma famille. Il n'attestera pas seulement le génie bienveillant du statuaire dont le ciseau perpétue pour vous mon image; il attestera que je fus aimé de ceux que j'aimai. Vos noms, consacrés sur le piédestal de famille, seront la seule inscription domestique qu'ambitionnait le poète romain : *principibus placuisse viris!*

Pendant les jours qui me restent à vivre, quand je regarderai ce beau buste, ce n'est pas moi, c'est vous que je verrai dans ce marbre.

Recevez, Messieurs et Amis, l'expression de mon inaltérable reconnaissance.

LAMARTINE

VII

A Hippolyte Boussin.

Saint-Point, 30 juillet 1854.

Mon cher Ami,

Je ne vendrai jamais Saphyr. Elle est en ce moment prêtée à M. Dubois pour faire des poulains dignes d'elle. Quand il n'en voudra plus, je lui donnerai l'hospitalité de mes prés. Elle est un souvenir des grands jours et du feu de 1848. Elle a reçu le baptême du plomb par la République sensée contre l'anarchie folle. Il nous faut vieillir ensemble.

Je n'ai vu personne depuis vous, je vis avec les héros du Bosphore[1]. Nous jouons un triste rôle à côté d'eux. Nous avons l'air de spectateurs du cirque. Quand les Spartiates mouraient aux Thermopyles, les oisifs d'Athènes n'étaient pas là, du moins, pour applaudir, immobiles, à leur héroïsme et à leur mort contre les Perses. Nous, nous donnons la tragédie sur le Danube; mais il y a des pièces où il est plus honteux d'être spectateurs qu'acteurs.

LAMARTINE

VIII

A Monsieur Dargaud.

Saint-Point, 1er septembre 1854.

Mon cher Dargaud,

Je suis en plein cinquième volume, après avoir expédié ce matin un quatrième de six cents pages. C'est ce qui vous explique mon silence. On est peu bavard quand on a tant causé avec son papier le matin.

Les désastres croissants de notre vignoble me stimulent à marcher vite, car point de salut par le cep. Nous sommes ruinés à peu près comme l'année dernière, c'est-à-dire rien; dans quinze jours, nous faisons semblant de vendanger. Les vignerons nous quittent, de désespoir, et en vérité il y a de quoi.

Nous menons une vie silencieuse, monotone et triste, dont le travail est la seule diversion. Le 30 novembre, j'aurai fini les cinq volumes, j'aurai le sixième à moitié écrit en

1. Lamartine écrit alors son *Histoire de la Turquie.*

janvier, à Paris. Je rédigerai en novembre et décembre du *Civilisateur*. J'attends Mirès[1].

LAMARTINE

IX

A Monsieur Ch. Rolland.

Saint-Point, 2 septembre 1854.

Mon cher Ami,

Je n'ai jamais cru qu'une révolution d'ambitieux de caserne, donnant par la trahison le signal de l'anarchie à un peuple féroce et bête comme nos voisins, pût produire un bon et honnête résultat libéral.

Quant à la guerre russo-anglo-française, la manière dont on la fait abaisse la Russie, enlève à la marine anglaise son prestige autant qu'au czar, et ne glorifie pas l'aigle foudroyant de France.

Adieu et amitié. LAMARTINE

P.-S. — Je commence aujourd'hui mon cinquième volume. Jamais je n'ai tant et si bien travaillé.

X

A Monsieur Dargaud.

Monceau, 19 octobre 1855.

Mon cher ami,

Nous sommes arrivés hier soir à Monceau. Vos appartements, c'est-à-dire votre nid dans la vieille masure, sera chaud le jour que vous m'indiquerez. Vous trouverez ici madame Craigie, madame Lyte, mademoiselle Mary et trois ou quatre enfants. M. Desplace y est aussi; Ronchaud viendra, dit-il. On pourra discuter, comme vous voyez, sur toutes les thèses. Quant à moi, je dors aussitôt que j'ai dîné.

Les récoltes ont trompé même mes dernières espérances. La Banque de France *m'exécute*, comme on dit. Je suis à peu près perdu. Toute ma montagne de neige, d'où je voyais la Terre promise, ma liquidation prochaine, a fondu. Je suis dans le gâchis plus et autant que jamais, las de la lutte et de la vie.

1. Jules-Isaac Mirès, né à Bordeaux en 1807, mort à Marseille en 1871, est un étrange personnage d'aventurier, brasseur d'affaires monumentales, passant de la réussite à la catastrophe. C'est lui qui, avec Milhaud, avait possédé le *Conseiller du Peuple*, fondé par Lamartine en 1849.

Espérer et désespérer est pire qu'un simple désespoir. J'en suis là.

Je travaille néanmoins assidûment, mais sans succès, excepté pour *César*, qui en a un réel et durable, et qu'on déchire pour cela. Mais il est bien coulé en bronze, et son profil ne déteint pas.

Je pense que vous avez travaillé vous-même; mais, hélas, nous travaillons maintenant pour un public imaginaire et pour des éditeurs évanouis. Il faut vendre ses terres, et même Paray[1]; tout va mal.

Attendez-vous à la morosité la plus fade; c'est notre diapason. Adieu et amitié; il n'y a que cela qui tienne. Nos respectueux souvenirs à madame Dargaud.

LAMARTINE

XI

A M. Emmanuel de Cessiat[2].

Paris, 29 mai 1856.

Je prie Emmanuel de racheter pour moi le fils Desrayaud, du pavillon de Monceau. Je crois que cela coûtera 3 000 ou 3 500 francs. Emmanuel n'a qu'à tout faire et à tout conclure. Le jour où il aura besoin de la somme, il m'écrira, et je l'enverrai courrier par courrier.

Je le prie de s'entendre pour cela avec M. Foillard, mon notaire, et avec l'autorité militaire compétente.

Je tiens à ce que cela soit fait vite, et à ce que le jeune homme rentre promptement dans sa famille. Il faut consoler sa famille en lui annonçant tout de suite par Révillon de Monceau cette résolution.

LAMARTINE

XII

A M. Couturier[3].

Paris, 19 juin 1856.

Monsieur et excellent Ami,

Ai-je jamais oublié mes amitiés de Syrie ou d'Europe? Je vois sans cesse votre belle retraite, et votre jardin oriental.

1. Dargaud possédait à Paray-le-Monial une petite terre patrimoniale.
2. Neveu de Lamartine et frère de Valentine.
3. M. Couturier, qui avait été Consul général à Smyrne avait rendu service à Lamartine dans ses négociations avec la Porte, pour ses domaines de Burgaz-Owa.

sur le plateau de votre cap, au sud du Liban, au bord de votre mer. Je suis heureux de penser que dans ce beau site il y a un ami pour penser à moi et pour nous accueillir peut-être un jour.

Je travaille ici péniblement et douloureusement à liquider mes dettes énormes, avant de me reposer. Le lieu de mon repos définitif serait Beyrouth, si Dieu exauçait mes vœux. Ainsi, gardez-moi de l'œil une place au soleil et au vent, entre votre maison et les pins de Fakkereddin.

Recevez, avec mes amitiés, le souvenir de madame de Lamartine.

LAMARTINE

XIII

A M. Dubois.

Paris, 21 juin 1856.

Mon cher ami,

Je suis bien touché de l'acte de sympathie et de bon voisinage des habitants notables et amis de Cluny.

Je n'ai pas reçu le *Figaro*. J'ai appris ses diatribes par une députation de quatre cents jeunes gens des écoles qui sont venus protester, et qui voulaient imprimer leur adresse de protestation dans les journaux. Je les ai remerciés du sentiment, et j'ai refusé l'adresse. Je leur ai dit que ces choses-là tombaient d'elles-mêmes et qu'il ne fallait jamais ramasser les pierres qu'on jetait aux passants. L'acte spontané du cercle de Cluny est bien une plus noble vengeance.

Rien de nouveau pour mes affaires. Je passe en ce moment vingt mille abonnés[1], mais cela paraît s'arrêter depuis quelques jour, à mon grand regret. L'été, les départs de Paris, ses inondations, les souscriptions pour les inondés arrêtent le mouvement littéraire. Cependant il est évident que j'irai à vingt-cinq mille en France avant la fin de l'année.

D'Amérique du nord, rien de fait encore, mais les plus fermes espérances de votre ami Desplace. Les miennes sont moins confiantes sur ce pays-là.

D'Amérique espagnole, de belles perspectives, mais c'est si loin et si long que j'y vois trouble.

1. Au *Cours familier de Littérature.*

Demain, je signerai peut-être un traité ici pour deux mille abonnements espagnols pour ces climats; cela serait bon et sans frais. Ils auraient le monopole des Espagnes et fabriqueraient tout eux-mêmes. Je vous dirai si nous signons. La maison est solide et riche.

Merci des bonnes nouvelles des vignes. Quand la fleur sera bien ou mal passée, écrivez-le-moi pour que je m'assure contre la grêle.

Si la morte saison littéraire continue, j'irai bientôt à Saint-Point. Si cela reprend, non. Les nouvelles de Desplace me décideront à partir ou à rester. On traduit à force en anglais, mais pas un abonné en Angleterre ni en Allemagne.

Adieu et tendre amitié.

LAMARTINE

XIV

A M. Charles Rolland.

Paris, 4 juillet 1856.

Mon cher Ami,

Merci des bons avis. J'en sens la valeur, mais je ne puis les suivre qu'avec réserve : *age quod agis.*

Il s'agit de me libérer ou de périr, on ne peut avoir d'effet sans écho, ni d'écho sans bruit. Le bruit et le but sont honnêtes, il suffit, on doit supporter d'un cœur ferme et d'une oreille sourde les inconvénients réels de la situation. Je ne suis pas sur les roses de la vie.

J'ai vingt mille abonnés à peu près. Je commence à me défier de l'Amérique du Nord. Je crains que Desplace n'ait perdu l'heure; il avait l'instrument : un comité superbe, et il laisse languir le feu allumé. J'ai ici le grand publicateur (*sic*) américain, qui craint comme moi.

Si dans six semaines l'Amérique du Nord n'a pas souscrit à trois ou quatre mille, je quitterai Paris. Jusque-là j'attends, en faction ennuyeuse. Je paye partout et je ne reçois plus que quarante abonnements par jour.

Je ne ferai pas d'annonce avant décembre et janvier prochain, après celle-ci, qui va me rendre mille abonnés.

Adieu et amitiés.

LAMARTINE

XV

Au Même.

Paris, 24 juin 1857.

Mon cher Ami,

Vous m'avez fait tomber un lourd pavé sur la tête[1]. Avoir 900 votes, en face de M. de Romand qui en a mille, est un des plus cruels affronts qu'un homme tombé puisse subir, et encore, ne puis-je rien dire, car mon explication, pure vanité, aggraverait mon accident très honteux.

Je ne voulais me présenter à aucun prix, par logique. Je persiste. Cela étant, il était sûr que j'aurais un échec. Les journaux, ici, ont bêtement refusé d'insérer mon déni de candidature. On croit que je me portais, ou me laissais porter, et que ma situation politique est réduite à 900 voix en France. Quelle coupe de lie à boire! Mais j'en ai tant bu!

Je pars pour Monceau le 1er juillet. Mes affaires de liquidation, les seules qui m'occupent, ne vont ni trop mal ni trop bien. Je payerai mes 700 000 francs de 1857. Le reste sera léger.

Ici l'opposition est très animée, et tourne à l'opposition aigre. La statistique vraie donne à Paris 100 000 votes au Gouvernement et 400 000 à la République latente. Le drôle de peuple! Mais Mâcon n'est pas doux pour moi. Il fallait me laisser dans mon isoloir (*sic*).

Adieu, sauf rancune. LAMARTINE

XVI

A Charles Alexandre[2].

Paris, 29 juin 1857.

J'ai pensé comme vous, mon cher Ami, sur la fausse vue et les fausses démarches de Rolland. Il m'a fait tomber sur la

1. Au mois de juin 1857, dans la première circonscription de Mâcon, des voix se portèrent sur le nom de Lamartine, bien que le *Journal de Saône-et-Loire*, dans son numéro du 10 juin, ait inséré l'avis suivant : « Nous sommes autorisés à déclarer que M. de Lamartine n'acceptera aucune candidature ni ici ni à Paris. » Lamartine eut néanmoins à Mâcon 2 340 voix, contre 8 478 voix à M. de Barbentane, candidat du gouvernement et 910 voix à M. Romand, candidat de l'opposition. On voit que Lamartine, au moment où il écrivait cette lettre, était mal renseigné sur les chiffres exacts du scrutin.

2. Le premier paragraphe de cette lettre a été publié par Ch. Alexandre dans ses *Souvenirs sur Lamartine*, p. 357.

tête le plus lourd et le plus immérité des pavés. Il m'a montré à l'Europe comme pesé et trouvé léger contre un particulier très connu, mon soi-disant antagoniste. J'ai failli en mourir de honte; puis je me suis consolé. Ce monde ne vaut pas la peine qu'on y pense.

Quant à Dargaud, je ne suis pas brouillé, mais refroidi[1]; sa conduite dans cette affaire de gloriole ne m'a pas convenu, et dans la seule affaire de ma vie où j'ai eu à lui demander un service, il me l'a mal refusé. Je l'aime néanmoins, mais ce n'est pas par reconnaissance, sachez-le bien. Je crois que son Conseil intime le perd, mais je ne le sais pas; peut-être est-ce lui seul.

Il s'est mis de nouveau aux derniers abois pour ce livre et comme j'y suis moi-même, je ne puis l'en tirer seul aussi largement que tant d'autres fois. Cependant je l'en tire encore à mes dépens.

En ce qui concerne son dernier livre, je ne partage pas votre opinion; c'est risqué au delà de toute portée du mot. Hélas! c'est pis que risqué, c'est manqué. Je n'ai lu qu'un livre pareil en ma vie, et il y a quarante ans. Du sublime au... (*sic*) il n'y a qu'un pas, et aussi qu'une page!

Gardez ces jugements tristes pour vous seul. Je serai à Monceau le 1er juillet au soir. Votre voisinage m'y fait sentir la patrie vivante.

Au revoir.

LAMARTINE

XVII

A Monsieur Dargaud.

Monceau, 29 septembre 1857.

Mon cher Ami,

Vous savez que j'ai de l'humeur contre vous pour avoir refusé l'aisance qui venait d'elle-même à vous sous la forme

1. Déjà, le 15 juin, Lamartine avait écrit à Charles Alexandre. « J'ai été désolé de la publication inopportune de Dargaud, voilà trois chevaux tués sous lui en trois ans, qui ne l'avancent pas sur sa route. Mais il ne veut rien entendre que ses flatteurs. C'est un parti pris. J'y renonce. Cette publication et ses accessoires m'ont été fort pénibles... » (*Inédit.*)

d'un service à l'amitié dans l'affaire de mes œuvres en société[1]. J'en ai aussi pour votre persistance à la publicité d'un livre qui devait, selon moi, vous nuire.

Cela n'empêche pas que je vous aime très tendrement.

Il va sans dire que j'acquiesce au projet mille fois en ce qui me concerne. Il aura cet avantage de vous constituer en sécurité. Un toit et du pain, c'est le résumé de la vie. Sur cette base nous établirons, j'espère, plus d'aisance. L'âge arrive où elle vous est nécessaire...

Je ne saurai que dans deux ou trois mois où j'en suis moi-même maintenant. Je suis dans les ténèbres sur mon propre sort. Novembre et décembre décideront tout. Je vous attends alors, à moins que mon humeur ne vous arrête.

Tout le monde est parti, excepté Ulbach. Nous sommes seuls. J'écris *Alexandre* en 800 pages et trois mois. L'ouvrage va comme *César*.

A vous quand même. LAMARTINE

XVIII

A Monsieur Valette[2].

Mon cher monsieur Valette,

Je trouve en épurant ma table une lettre où votre éloquent et excellent ami M. Gratry témoigne le désir de me voir.

1. Pour l'éclaircissement de ce texte, cf. Jean des Cognets *La vie intérieure de Lamartine*, p. 26. Lamartine avait demandé à la Société à laquelle il donnait la propriété de ses œuvres d'appointer Dargaud comme gérant. « Je refusai net, écrit Dargaud, cette gérance qui serait pleine de travaux vulgaires, qui compliquerait de questions d'argent une amitié ancienne, et qui, par la tyrannie que l'on attendait de moi contre M. de Lamartine, substituerait des heures aiguës aux heures charmantes dont nous avions la longue habitude. M. de Lamartine qui ne connaissait pas le fond de la situation fut blessé de ma détermination inébranlable. Il accepta cependant de ma main Alfred Dumesnil, le gendre de Michelet. »

2. Cette lettre n'est pas datée, mais elle est très vraisemblablement de l'année 1857. On lit en effet dans les *Lettres à Lamartine*, publiées en 1892 par Valentine de Lamartine, une lettre du père Gratry à Lamartine, lettre datée du 29 août 1857 et qui commence par ces mots : « Monsieur, je viens de remercier M. Valette, à qui je dois la précieuse lettre que vous avez bien voulu m'adresser... » et Gratry demande à Lamartine « la permission » de lui « faire une visite » (p. 286).

Voir, oui, et avec bonheur, c'est un homme dont j'ai la plus haute idée, âme, esprit et talent. Mais philosopher en ce moment, non! Mon esprit n'atteindrait pas le sien; je suis absorbé dans des affaires sacrées aussi, puisqu'elles impliquent le salut et la vie de mes braves créanciers. Remettons les choses de l'autre monde à d'autres jours. Dieu et le ciel veulent une oreille tout entière. Je n'ai que la centième partie de mon être en moi, en ce moment.

Attendons l'heure du silence.

Adieu pour ce matin.

LAMARTINE

XIX

A Monsieur Dubois.

Paris, 18 juillet 1858.

Mon cher Dubois,

N'ayez aucune inquiétude sur un centime de mes dettes. Tout sera payé à condition de quelques petits délais amiables et à volonté.

J'ignore le moyen de complaire au Comité de Mâcon. Quelque chose que je fasse ou que je ne fasse pas, c'est un blâme. Leurs lettres se contredisent courrier par courrier. Alexandre qui est si bon de cœur n'entend rien aux affaires. Ils m'obsèdent de reproches de ce que je ne vends pas, et ils ne me présentent aucun acheteur. J'en demande en vain à toute la terre. Que n'en trouvent-ils! Ils verront si je refuse. Cela commence à m'ennuyer. J'ai moins de peine avec mes ennemis qu'avec mes amis.

Ma réponse à l'*Univers*[1] inonde la France et l'Angleterre.

1. Cette « réponse » haute et belle, en effet, fut reproduite dans le *Journal de Saône-et-Loire* du 14 juillet 1858. Elle avait paru dans la plupart des journaux de Paris et d'abord, le 11 juiller, dans le *Siècle*. Voici le texte de la lettre que Lamartine adressait à Louis Veuillot, en lui envoyant sa réponse. « Paris, 6 juillet 1858. Monsieur, dans votre numéro d'avant-hier vous insérez un article du *Saturday Review*, auquel je crois devoir répondre. La loyauté qui, dans les hommes de lutte, n'est point incompatible avec l'hostilité, vous portera sans doute à admettre la défense dans la feuille où vous avez admis l'attaque. Je ne me permettrai de vous l'imposer en vertu d'aucune autre loi que la loi de votre propre équité. Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée. Al. de Lamartine. » (*Inédit.*)

Jamais rien de moi n'eut un tel retentissement et n'a produit une si grande commotion. Trois cent soixante journaux comptés à Londres et en France la reproduisent et presque tous avec enthousiasme. Que veulent-ils donc? Que je laisse débiter des mensonges comme des vérités incontestées contre moi en faveur des Catons comme Chateaubriand, Thiers, Guizot et Mirès?

Non, je suis d'avis de me taire pour l'argent et de parler quand mon honneur politique est en jeu. Attendez le mois de novembre; vous en verrez bien d'autres.

Cela se ranime quelques jours sous le contre-coup de telles paroles. En Angleterre, cela ira un peu mieux dans les loisirs de l'automne. Bref, nous arriverons à 600 000 francs en tout. C'est plus qu'il ne m'en faut avec le travail et les revenus : un million par an, à peu près, pendant deux ans. C'est ce que je ne peux pas faire entendre aux propriétaires endettés qui ne sont pas Lamartine : le temps les ruine, et le temps paye pour moi.

LAMARTINE

XX

A Monsieur Ch. Rolland.

Paris, 2 janvier 1859.

Mon cher Ami,

Je réponds cent lettres juste par matinée, mais à aucune avec plus de bonheur qu'à la vôtre.

Comment pouvez-vous croire que j'oublie rien? J'ai un cœur de diamant, vous y êtes incorporé. Je regrette seulement que nous n'ayons pas la même pensée sur le paiement des dettes d'honneur et de confiance, dépôt sacré pour lequel il faut vaincre ou mourir. Laisser ses biens à ses créanciers, ce n'est pas payer ses dettes, c'est partager avec ses créanciers des chances qu'ils ne doivent pas courir.

Mais qu'importe un système; il s'agit de sentiment. Le mien est intact.

LAMARTINE

XXI

A M. Hippolyte Boussin.

Paris, 4 mars 1860.

Mon cher Boussin,

Mes affaires vont très mal et si je ne vends pas, je ne pourrai payer que les deux tiers de mes engagements de cette année. L'abonnement seul ne va ni sur des pieds, ni sur des pattes, mais sur des ailes. Vive le travail!

La politique italienne, ou plutôt franco-piémontaise, accomplit exactement les phases que j'avais prévues, il y a quatorze mois. Cela commençait par le tragique; cela était devenu comique; si cela dure, cela finira par le ridicule, la mort des choses avortées. On est très ennuyé ici et partout. M. de Cavour me rappelle un certain O'Connell, fameux il y a quinze ans, qui prétendait ressusciter l'Irlande en l'amputant de l'Angleterre. Quand vous aurez vécu aussi longtemps que moi, vous saurez qu'on ressuscite quelquefois, comme dans l'Évangile, mais que le miracle impossible, c'est de rajeunir un homme ou un peuple.

Une guerre universelle sortira de là; mais nous avons du temps pour vendre nos coquilles et payer nos dettes. Un monde est lourd à remuer, et l'Italie sera l'Italie après comme avant.

Amitiés bien tendres chez vous, à M. Chamborre, aux dames, à Alexandre qui ne nous écrit plus et qui a tort. Rolland est ici, plus en train, plus italien, plus Cavaignac que jamais. Il est jeune.

LAMARTINE

XXII

A Monsieur Vincent.

Juillet 1860.

Cher Publiciste,

Je trouve la politique anglaise très perverse depuis 1859. Je le dis franchement. Lisez mon *Entretien* sur l'Italie qui paraît dans huit jours.

Si je me place au point de vue républicain modéré, cette politique pseudo-monarchique au profit d'un petit prince tapageur et ambitieux, le roi de Piémont, ne peut pas se justifier.

Si je me place au point de vue italien, une monarchie piémontaise universelle ne peut pas tenir trois mois contre la première réaction de l'Europe; elle ne sera que le prétexte très plausible de l'asservissement germanique de toute la péninsule.

Si je me place au point de vue français, une monarchie de trente millions d'hommes créée aux portes de la France et nécessairement patronnée par l'Angleterre est un éminent danger pour la France de demain et forcera la France, pour sa sécurité, à conquérir l'Italie.

Si je me place au point de vue anglais conservateur et aristocratique, cette impulsion frénétique donnée par l'Angleterre à la démagogie soldatesque des Garibaldi présents et futurs viendra justement et cruellement réagir tôt ou tard contre votre gouvernement régulier et libre. La démagogie a ses reflux certains, comme l'océan.

Dixi; je suis républicain quand il le faut pour sauver mon pays, et la paix de l'Europe. Je ne suis pas démagogue.

Que dirait monsieur Pitt?

Adieu et amitié.

LAMARTINE

XXIII

A Monsieur Foillard, Notaire à Mâcon.

30 juillet 1860.

Monsieur,

Vous savez que je ne comprends absolument rien au papier chiffré sans un commentaire verbal. Tâchez donc de venir dîner demain, et madame Foillard aussi, si elle est bien portante...

J'arrive avec à peu près un million fait dans ma campagne de 1860, mais tout cela est très bon pour l'avenir! Je n'ai pu à aucun prix me procurer plus de 500 000 francs à Paris,

dont j'ai payé 200 000 à Paris même et dont j'apporte seulement 300 000.

Il me faut du temps et une belle récolte, et un million par mon travail, l'année prochaine. Voilà l'état des choses. A vous.

LAMARTINE

XXIV

A Monsieur Dargaud[1]

Monceau, 9 janvier 1861.

J'avais dix-sept jours de rendez-vous donnés à cinq cents créanciers pour les règlements, sans argent, de leurs dettes; j'avais deux cent soixante lettres arrivées pendant ce temps sur ma table. Voilà l'explication de mon silence. Ajoutez-y deux chères malades, et moi-même souffrant d'atroces contrecoups du sort sur l'épigastre.

Maintenant les lettres et les comptes sont déblayés. Voici une heure pour l'amitié. Je réponds à vos vœux de 1861; par mes vœux pour vous jusqu'en 1890, etc... Vous vivrez et je dormirai, ce qui vaut mieux que vivre.

Seulement, je demande de ne pas dormir sous l'herbe sordide du Père-Lachaise, piétinée par une cohue de déclamateurs funéraires et d'académiciens doctrinaires enchantés de votre mort et remettant leurs mouchoirs très secs dans leur poche brodée de lauriers! Que le diable emporte leurs funérailles officielles. Couchez-nous au pied d'un arbre, s'il nous reste un arbre alors sur la terre, le cyprès d'Horace ou le saule de notre ruisseau.

C'est douteux. J'ai vendu, en effet, Milly, à vil prix, pour éviter une expropriation à plus vil prix encore. Je déménage hier et aujourd'hui le bois du lit de ma mère, où j'ai été conçu, allaité, où plût à Dieu que je n'eusse pas été conçu, car j'exècre l'air que je respire. L'escalier de Monceau est jonché de ces chers débris de vieux meubles. Que l'encan du moins

1. Deux fragments de cette admirable lettre ont été publiés l'un par Charles Alexandre dans ses *Souvenirs sur Lamartine* (p. 366), l'autre par M. Latreille dans ses *Dernières années de Lamartine* (p. 247). Il nous a paru intéressant de révéler ici la lettre tout entière.

les épargne! Sauvez-donc des Patries! Un coup de fusil en 1848 eût été une bien moins cruelle récompense! Mais nous péchons par l'orgueil, et nous mourrons dans l'abjection. C'est juste. Vive la Justice et vive la Providence!

Quant à vous, je ne sais pas si vous faites bien ou mal en ce moment, pour une histoire où bat un cœur de génie[1], de vous exposer à un prix ou un demi-prix académique, l'un aussi humiliant que l'autre. Je ne dis ni oui, ni non. Dieu sait le mieux, mais je fais des vœux pour le succès et je n'en désespère pas.

J'ai relu ces jours-ci une partie du livre; le talent de style est grand. Seulement, le sujet m'est antipathique. Les fanatiques d'un demi-mensonge[2] sont aussi atroces que les fanatiques du mensonge tout entier. Faites aussi bien, mais faites autre chose. J'attends le *Voyage*[3] avec intérêt.

Je ne vous dis rien de la politique. Il n'y en a plus. Nous descendons doucement vers les cataractes du Niagara. Dans deux ans, sauve qui peut! Vous savez ma pensée sur l'unité italienne, prélude de l'unité allemande, deux stupidités et deux trahisons en une par des Français. Jamais le *dementat quos vult perdere* n'a été aussi évident. Le Dieu veut perdre le libéralisme par le sacrilège contre le patriotisme. *E sempre bene.*

Adieu.

LAMARTINE

1. Dargaud avait publié en 1859 une *Histoire de la Liberté Religieuse et de ses fondateurs*. Lamartine se dépensa pour faire attribuer à Dargaud par l'Académie française le prix Gobert; le prix fut partagé entre Dargaud et Gérugez.

2. Entendez les protestants, en face des catholiques. « Pourquoi, déclarait Lamartine à Dargaud, avez-vous consacré aux protestants ce souffle épique dont vous êtes enivré? Ils n'en sont pas dignes. » Cf. *Des Cognets*, op. cit., p. 30.

3. *Voyage en Danemark*, que Dargaud publia en 1861.

SOUVENIRS D'UN JOURNALISTE

L'ESPRIT DE CHANTILLY

LE DUC D'AUMALE ET LE DUC DE CHARTRES

Maints jeunes écrivains, de ceux que M. Paul Bourget appelait des Bonaldistes-Tainiens, trouvèrent pour leurs débuts, dans les vieux journaux monarchistes, un accueil dont ils se souviennent avec gratitude. Des débutants virent *le Moniteur Universel* et *le Soleil* s'ouvrir à leurs essais avec une bonne grâce qu'on ne connaît plus.

Ils y faisaient parfois scandale. Mais on se penchait sur eux avec une bonté paternelle et aussi avec la curiosité qu'on a pour des imaginations habiles à construire des châteaux dans les nuages. Car, comme l'a si bien vu M. Daniel Halévy[1], avec le geste du comte de Chambord repoussant le drapeau tricolore, la Monarchie française, pour ses vieux serviteurs, avait en quelque sorte quitté la terre, était devenue légende et mythe.

Ce mythe nous exaltait. Mais les contemporains du duc de Broglie ou du comte d'Haussonville avaient subi trop de déconvenues pour conserver une foi aussi active. Ils nous trouvaient bien jeunes. Nous les trouvions parfois un peu vieillis. C'était dans l'ordre même de la nature. Mais chez les plus actifs de ces hommes remarquables, issus de l'Orléanisme, il y avait quelque chose de plus déconcertant encore : leur position vis-à-vis de la Révolution. Il nous semblait que leur

1. *La Fin des Notables.*

absence de sens critique à l'égard des « *Immortels Principes* » devait paralyser leur action en la privant de toute base doctrinale, et en introduisant une contradiction jusque dans leurs sentiments.

Cette contradiction était bien frappante chez un Prince comme le duc d'Aumale, sous le patronage duquel se publiait *le Moniteur Universel.*

Personne n'avait moins que lui l'âme d'un partisan. Pour nous, gens de l'Oise, voisins de Chantilly, nous le considérions comme un chef. Nos parents l'avaient envoyé siéger, au lendemain de la guerre, à l'Assemblée nationale, dans la secrète espérance de faire de lui un nouveau Prince-Président. Les événements avaient suivi un autre cours. Et maintenant le duc d'Aumale venait d'abandonner le domaine des Condé, de léguer Chantilly à l'Institut.

Quel sens attribuer à cette générosité? Pessimisme définitif? Résignation à suivre la France dans la voie où elle s'était engagée? « Ne cherchez pas si loin — disaient les familiers de la maison — ne voyez-vous pas que le Prince a adopté le seul moyen qui fût en son pouvoir pour sauver cette relique du passé[1]? »

— Vous voulez dire le procédé le plus rapide pour en finir avec tout ce qu'elle représente, cette relique, répondaient les gens du Valois pour qui un château est une demeure seigneuriale, un bien de famille, ou rien.

« Les Montmorency, les Condé se sont succédé à Chantilly. Le palais reconstruit attendait d'autres seigneurs, y ranimant la vieille flamme, le feu des fêtes, le mouvement des chasses, le va-et-vient des équipages. En faire don à une compagnie, fût-elle la plus illustre du monde, y installer en maître une bureaucratie, n'a aucun sens... »

1. Dans son testament le duc d'Aumale écrivit :

« *Voulant conserver à la France le domaine de Chantilly, dans son intégralité, avec ses bois, ses pelouses, ses eaux, ses édifices et ce qu'ils contiennent : trophées, tableaux, livres, archives, objets d'art, tout cet ensemble qui forme comme un monument complet et varié de l'art français dans toutes ses branches et de l'histoire de ma patrie à des époques de gloire, j'ai résolu d'en confier le dépôt à un corps illustre qui m'a fait l'honneur de m'appeler dans ses rangs...* » Et le Prince laissait à l'Institut le soin d'appeler le public et les hommes d'étude à la jouissance des collections de tout genre, ainsi que des parcs, jardins et promenades...

Mais au printemps de l'année 1889, le duc d'Aumale, ayant vu se lever pour lui la loi d'exil, revint s'installer à Chantilly. Sa bonté, sa bienveillance, son aménité, eurent vite raison de la mauvaise humeur d'une population comblée de ses générosités. Cependant le Prince ne se considérait plus que comme l'usufruitier de son domaine. Une partie du château, celle qu'on appelait le logis du comte de Paris, parce que ces appartements avaient été ceux du chef de la maison de France, était déjà transformée en musée.

Le Prince habitait le rez-de-chaussée de la construction Renaissance édifiée par Jean Bullant pour le connétable Anne de Montmorency, la Capitainerie, seul vestige architectural du passé, dont la grâce, l'élégance tranchent sur la lourdeur du bâtiment massif de Daumet. Là était la chambre du duc d'Aumale, décorée de tableaux inspirés de scènes militaires et de portraits de famille. Deux frappaient la vue, posés l'un et l'autre sur une belle commode : une grande photographie de la princesse Clémentine en costume de cour, portant cette dédicace : « La vieille en gala te souhaite une bonne année », et une ravissante image de la duchesse de Guise, Madame, toute jeune fille : un visage d'une finesse exquise, encadré d'une abondante chevelure déroulée sur ses épaules, telle que nos souvenirs nous la représentent galopant sur son poney dans les allées du parc.

Le Prince couchait sur un étroit lit de camp, comme aux jours lointains, où il poursuivait Abd-el-Kader, et c'était symbolique. Il voulait vivre dans ce palais où tant de magnificences l'entouraient comme un guerrier sous sa tente. Il menait durement sa carcasse. « Il faut, répétait-il souvent, échapper à la servitude de son corps; c'est la première vertu du soldat : son âme doit être sourde aux objections de sa guenille... »

Soldat, et soldat d'Afrique, voilà ce que fut le duc d'Aumale jusqu'à sa dernière heure. Dans sa tenue même. Le port de la moustache, de la mouche sous le menton, lui donnait le visage convenu du général en retraite. Ne pouvant plus revêtir l'uniforme qu'il affectionnait, le duc d'Aumale portait même à Chantilly ces redingotes de coupe spéciale particulièrement chères aux militaires en civil. Ayant demandé un jour à son valet de chambre pourquoi il ne lui voyait jamais les vêtements

qu'il lui donnait : « C'est, répondit le fidèle serviteur, que les miens valent mieux que ceux de Monseigneur. »

Monseigneur avait ses élégances ailleurs.

Ce n'était pas seulement dans l'apparence que le Prince était demeuré soldat! Le roi Louis-Philippe avait élevé ses enfants, l'aîné pour régner, les autres pour servir. Servir! Ce mot prenait dans la bouche du duc d'Aumale un accent mystique et l'on sentait que tout son bonheur avait été de *servir* dans les rangs de l'armée française.

De tous ses souvenirs, ceux qu'il évoquait le plus volontiers étaient ses campagnes d'Afrique. Sur ce sujet il « gibernait » avec délices. Il aimait à raconter son arrivée à Alger en 1842 quand, par une rayonnante journée d'octobre, Bugeaud, venu à sa rencontre sur la rade, lui criait de son canot :

— Je pars demain, Monseigneur, venez-vous?

— Comment donc! — répondait le Prince.

Et c'était le début de la campagne qui devait se terminer au printemps suivant par la prise de la Smalah!

Le duc d'Aumale, pour continuer la conversation, emmenait ses hôtes jusqu'au Jeu de Paume. Il y avait fait dresser la tente d'Abd-el-Kader. Devant ce trophée il narrait la fameuse charge sur le camp de l'Emir, à cinq cents contre cinq mille, la charge dont le colonel Charras disait que pour « oser un coup pareil il fallait avoir vingt ans, le mépris du danger et le diable dans le ventre... ».

Alourdi par l'âge, la jambe raidie par la goutte, mais animé du beau feu de ses souvenirs guerriers, le duc d'Aumale donnait vraiment l'impression que le corps d'un héros n'est que son valet d'armes...

A vingt ans il avait goûté l'ivresse de combattre, l'orgueil de mener à bien une entreprise périlleuse, la jouissance d'accomplir de grandes actions, mais, toute sa vie, il avait connu « l'honneur d'obéir ».

L'honneur d'obéir avait représenté le premier article de son catéchisme. Il était d'un temps où plier l'homme et l'accoutumer à l'obéissance sans jugement, sans examen, à l'obéissance réflexe, paraissait le but principal de l'éducation militaire. Les cadets d'Orléans avaient été éduqués selon ces principes. On voit, dans l'histoire, des cadets qui n'ont d'ai-

sance que dans l'intrigue; Nemours, Aumale, Joinville n'avaient d'aisance que dans le devoir.

M. Paul Bourget se rappelle un mot déterminant du duc de Chartres qui ressemblait par bien des côtés au duc d'Aumale et qui avait été élevé comme ses oncles.

La scène se passait à Chantilly. Un officier de spahis était venu prendre congé des princes avant de rejoindre son escadron dans le sud algérien. Il portait son uniforme éclatant et tenait des propos enthousiastes.

— Sortons, — dit le duc de Chartres à M. Bourget. — Je ne puis voir, ni entendre cela!

— Quoi donc?

— Mais cet uniforme, ce langage militaire. J'aime tant l'armée que mon amour va jusqu'à la jalousie.

— Pour ce qu'on lui fait faire à l'armée!...

— Eh! que voudriez-vous donc qu'elle fît?

— Qu'elle défenestrât les Députés!...

— Cher ami! ne dites jamais cela. Les pronunciamentos, les coups d'état militaires, je sais où cela mène. C'est la fin d'une armée!...

— Pourtant, Monseigneur, le mot de Pascal : quand la force supprime la grimace, et qu'un simple soldat prenant le bonnet quarré d'un Premier Président, le fait voler par la fenêtre...

— Non! Non! Un soldat jamais... Avec un petit papier tout ce qu'on voudra; sans petit papier : rien!

Voilà l'esprit de Chantilly.

Subir est souvent plus dur qu'agir, disent les militaires. Les Princes employèrent tout leur courage à subir la volonté du peuple à laquelle ils n'ont jamais songé à opposer la force des baïonnettes. Chez des hommes si courageux une telle acceptation ne peut s'expliquer uniquement par l'habitude de l'obéissance militaire, car la discipline n'est que l'abdication consciente de la volonté individuelle. Il faut, pour comprendre ce parti pris d'abdication devant la souveraineté populaire, connaître la place que tenaient la Révolution et ses principes dans la conscience du duc d'Aumale.

La Révolution, il en parlait avec un mélange étonnant

d'horreur et de révérence. Rien n'est plus significatif que la façon dont il racontait, d'après les propos du roi Louis-Philippe, l'entrevue de son père et de Danton.

Le duc de Chartres, devenu général Égalité, avait été envoyé à Paris par Dumouriez, après Jemmapes, pour exposer au gouvernement les besoins de l'armée qu'il commandait. Le Prince se morfondait chaque jour dans les bureaux de la Guerre. Un matin il y fut abordé par un citoyen d'une laideur caractéristique qui lui dit :

— Laissez ces gens-là, général. Vous n'en tirerez rien! Venez me voir au ministère de la Justice. Nous arrangerons vos affaires en un tournemain. Je suis Danton!...

Le Prince se rendit au rendez-vous et, les questions de service réglées, il entendit Danton, parlant des affaires publiques, lui dire :

— Savez-vous que cela pourrait bien finir par vous! Mais pour cela il faut vivre, et pour vivre savoir se taire. Vous parlez trop!...

— Comment? — demanda le Prince.

— Vous vous êtes exprimé avec imprudence sur les exécutions de la Force, de l'Abbaye et des Carmes. Vous les avez même appelées des crimes!

— Quel nom donner à ces massacres?

— Vous voyez bien que vous parlez trop! Ces exécutions, c'est moi qui les ai ordonnées. Les Parisiens sont des Jean-Foutre! Il fallait mettre un flot de sang entre eux et les émigrés. Vous comprendrez plus tard. Retournez à l'armée et attendez votre heure.

Le conseil était bon, la prophétie impressionnante. Aussi n'était-elle jamais sortie de la mémoire du roi Louis-Philippe.

« Danton était un visionnaire, disait le duc d'Aumale, mais il n'avait plus rien d'humain. Il eut des mots magnifiques, mais ses actes sont abominables et montrent dans quel mépris il tenait les principes qu'il exaltait. » « Le Prince jugeait comme ils le méritent les « crimes de la Révolution », mais il avait pour la Déclaration des Droits de l'Homme une sorte de fétichisme.

« Je descends de Saint Louis et de Henri IV et j'en suis très fier, avait-il écrit dans une lettre publique adressée à

M. Bocher, mais je suis en même temps fils d'un soldat de 1792, du Roi de Juillet et j'en suis très fier aussi. »

Tout cela n'était pas de la rhétorique à l'usage de l'opinion. Le Prince avait suspendu dans sa galerie de tableaux le portrait de Philippe-Égalité auprès de celui de la reine Marie-Antoinette. M. Gruyer, qui l'assistait dans l'aménagement du futur musée, lui ayant demandé s'il ne craignait pas ce rapprochement, le duc d'Aumale répondit en regardant son aïeul avec émotion :

— Il a expié...

Ses propos, quand la politique entrait en jeu, s'ouvraient généralement par cette déclaration de principes :

— Nous sommes des libéraux et des patriotes.

Un jour il rabroua un de ses notaires à qui le Code civil ne semblait pas le dernier mot de la sagesse et qui critiquait le chapitre des successions. « Il ne faut rien abandonner, disait le Prince, des conquêtes de la Révolution... »

Il admettait la souveraineté du peuple comme un dogme, aveuglément, sans faire entrer dans ce concept la volonté des morts et les intérêts des générations futures.

Cet état d'esprit n'explique-t-il pas suffisamment le signe de tête négatif du duc d'Aumale lorsque le commandant de l'aviso *Solon*, qui le ramenait d'Algérie avec le prince de Joinville, après la révolution de Février, lui demanda en vue de Brest :

— Eh bien, Monseigneur, entrons-nous?

Le comte Fleury avait participé à la prise de la Smalah. Il raconte avoir vu le duc d'Aumale, « haut de cent coudées », en tête de la charge. Il se demande pourquoi ce chef téméraire, si impétueux dans la bataille, n'a rien tenté pour sauver la couronne de son père « lorsqu'il lui était si facile de faire embarquer quinze ou vingt mille hommes, de marcher sur Lyon et d'arriver à Paris avec cent mille »? Et l'écuyer de l'Empereur ajoute : « C'est déçu par une telle démission que je me suis jeté dans le parti impérial... »

Bien des années plus tard, le duc d'Orléans, causant à Londres avec quelques amis appartenant à *l'Action Française*, dira :

— Quatre-vingt-neuf, quatre-vingt-treize, la France tournée

contre sa dynastie, décapitant son roi, c'est abominable; mais mil huit cent trente, c'est plus grave encore, car c'est la Révolution entrée dans la famille royale elle-même... »

La critique de la Révolution avait fait du fils du comte de Paris un légitimiste. « On rentre comme on peut », disait-il, fort de ses droits, à un journaliste qui l'interrogeait sur les possibilités d'une restauration.

Le duc d'Aumale, lui, se glorifiait de la réserve gardée durant les trente-deux mois de son dernier exil, bien que c'eût été pour lui « la chape de plomb que Dante met sur les épaules de ses damnés ».

Il était rentré en France le plus légalement du monde, et avec l'intention d'y demeurer un observateur scrupuleux des lois. Il serait injuste de le présenter comme on a fait, « rallié à la République ». Il avait une trop haute idée de ses devoirs vis-à-vis du chef de sa maison pour un pareil abandon, mais son royalisme restait théorique et platonique, et le plus grand désir de cet homme si simple était certainement de vivre bourgeoisement sur ses terres.

Entre 1880 et 1886 les princes avaient mené à Chantilly une vie brillante. On n'a pas perdu dans notre pays la mémoire des fêtes données dans l'automne de 1885 à l'occasion du mariage de la princesse Marie avec le prince Waldemar de Danemark et de celles qui eurent lieu en janvier 1886 pour les fiançailles du duc de Bragance et de la princesse Amélie, fille aînée du comte de Paris. Mais en 1889, à son retour d'exil, le duc d'Aumale organisa sa vie beaucoup plus simplement.

Levé chaque jour de grand matin, il travaillait dans un salon meublé d'une table et d'armoires de chêne, tout voisin de sa chambre. Il avait fait disposer en bibliothèque pour ses innombrables livres de travail l'ancien théâtre du duc de Bourbon. Tout le soubassement du grand château et de la Tour du Trésor avait été disposé pour recevoir les archives de la maison de Condé. Gustave Macon, son secrétaire, classait toutes ces pièces avec beaucoup d'ordre et l'assistait dans ses recherches historiques. La fumée d'innombrables pipes faisait un nuage autour des deux travailleurs, et le Prince se plongeait avec délices dans la rédaction des derniers chapitres de son histoire des Condé.

Il interrompait ce labeur pour recevoir ceux qu'il appelait « les tentateurs », les libraires, les marchands de tableaux, d'estampes ou d'antiquités qui venaient lui offrir les manuscrits, les objets d'art, destinés à enrichir les collections léguées à l'Institut.

Sa joie était de disposer ces merveilles dans le cabinet des Livres tapissé des plus belles éditions du monde. Il y passait la plupart de ses soirées. Gustave Macon tirait de leur cassette le psautier d'Ingeburge de Danemark, femme de Philippe-Auguste, qui porte sur la marge d'une feuille de son calendrier la mention de la bataille de Bouvines, et au verso d'une de ses pages cette ligne qui fait rêver : « *Ce psautier fu saint Loys* », le Bréviaire de Jeanne d'Évreux, ou les « très riches Heures que faisaient Pol et ses frères » pour le duc de Berry, frère de Charles V, dont la découverte fut en son temps une révélation pour les historiens de l'art français[1]. On admirait parfois des images moins austères, la collection des aquarelles de Carmontelle, ou le curieux exemplaire de *Daphnis et Chloé* illustré par le Régent!

Le duc d'Aumale rappelait que l'amitié pour les livres était une tradition à Chantilly! Le connétable Anne de Montmorency, que nous nous représentons bardé de fer et l'épée à la main tel que nous le voyons à l'entrée du château, est loué par Nicolas Viale, aumônier du Roi, pour son « grand et louable vouloir envers les bonnes lettres, conjoint avec une exquise diligence pour la conservation d'icelles ».

1. Le duc d'Aumale racontait ainsi l'acquisition de ce précieux in-folio, dont il s'enorgueillissait particulièrement — et à juste titre :

« Au mois de décembre 1855, je quittais Twickenham pour aller faire visite à ma mère alors malade à Nervi, près de Gênes. Panizzi m'avait mis en mesure de voir un manuscrit intéressant, qui lui était signalé par un de ses amis de Turin. Et je fis connaissance avec les *Heures du duc de Berry*, déposées alors dans un pensionnat de jeunes demoiselles, villa Bellavicini, banlieue de Gênes. Une rapide inspection me permit d'apprécier la beauté, le style, l'originalité des miniatures et de toute la décoration. Je reconnus le portrait du Prince, ses armes, le donjon de Vincennes, etc. On me dit suivant l'usage, que les compétiteurs étaient sérieux; je ne répondis rien à cet avertissement qui me semblait banal et qui était cependant plus fondé que je ne pensais. Mon parti était pris et je mis l'affaire entre les mains de Panizzi. Au bout d'un mois le Livre d'Heures, avec ses miniatures, portant sur la couverture les blasons de Serra et de Spinola de Gênes était dans ma possession, cédé par le baron Félix de Margherita, de Turin, qui le tenait lui-même par héritage du marquis Jean-Baptiste Serra pour la somme de dix-huit mille francs.

Le duc d'Aumale n'avait pas moins de passion pour ses tableaux que pour ses livres. Ses tapisseries lui tenaient également à cœur : les Chasses de la maison de Guise surtout. Imagine-t-on qu'il en avait négocié l'achat dans des conditions rendues très avantageuses par la révolution de Février?

M. Bourget a très finement remarqué que le duc d'Aumale n'a voulu ni spécialiser ses collections, ni les recueillir au hasard. M. Bourget croit retrouver dans la méthode qui a guidé le Prince les dispositions qui caractérisent toute sa vie : « l'esprit militaire, la discipline personnelle, et le sentiment de l'ordre ». Rien n'est plus exact. Ajoutons, quand il s'agit de peinture, que l'amour du Prince pour le pantalon rouge l'a fait passer plus d'une fois sur la médiocrité de la facture. Le tableau qu'il regardait avec le plus de complaisance au milieu d'authentiques chefs-d'œuvre n'était ce pas un petit zouave acheté en sortant du lycée Henri-IV? Je ne sais pas si le plus beau de ses Clouet lui était plus cher[1].

Comme tous les collectionneurs, il aimait à montrer ses trésors. Leur visite remplaçait les fêtes de naguère. Le dimanche il y avait de grands déjeuners à Chantilly où le Prince conviait ses collègues de l'Institut. M. A. Mézières, qui en était le convive le plus assidu, a vanté l'éclectisme de ces réunions. « Catholiques, protestants, israélites et libres penseurs, orléanistes, légitimistes, bonapartistes et républicains se rencontraient à Chantilly sans le moindre embarras, sur un pied de parfaite égalité, sans qu'aucune nuance trahît les préférences du maître de la maison. »

De tous ces hôtes de Chantilly, combien restent-ils? Qui survit parmi les invités de ce déjeuner auquel Gustave Schlumberger a fait allusion dans ses *Souvenirs*, sans savoir l'impression qu'il avait laissé lui-même dans ce petit cercle? Le duc d'Aumale avait promis à ses hôtes, et particulièrement à madame de Clinchamp, que Schlumberger, si on savait le faire parler, leur ferait entendre « le pas des Croisés en marche vers Jérusalem ». Schlumberger parla beaucoup, mais uniquement des soldats de Napoléon, et le duc d'Aumale lui donnant

1. Le duc d'Aumale n'hésita pas à payer cent quatre vingt-dix mille francs la grande toile de Meissonier : *les Cuirassiers de 1805*, tandis qu'il se décida difficilement à payer vingt mille francs *le Concert champêtre* de Corot.

la réplique ne permit pas qu'on détournât la conversation. En sortant de table, il dit à madame de Clinchamp :

— Je l'aime beaucoup! Il est encore plus vieux grognard, bonnet à poil, et tout, que Frédéric Masson lui-même!...

Après déjeuner commençait la visite du château. Le Prince la conduisait lui-même. Il y avait des rites. En bas du grand escalier par exemple, devant la statue en pied du duc de Bourbon sculptée par Jonchery, le Prince s'inclinait, saluait et présentait : « *le Bienfaiteur!* » En arrivant dans la Tribune, il désignait le Bonaparte de Girard en disant : « C'est le plus beau! Voyez le génie impitoyable! Et là... tout près, le grand et malheureux Molière... »

Quand il accompagnait des dames, le duc d'Aumale abrégeait les stations devant les tableaux militaires, il préférait s'attarder dans la galerie de Psyché, où, sur quarante vitraux exécutés dans la première moitié du XVIe siècle, sont peintes les amours de Cupidon et de Psyché. Il ne manquait pas de raconter que, montrant un jour ce petit amour entre les bras de cette superbe créature à une illustre tragédienne elle s'était écriée : « Le pauvre petit », sur un ton si compatissant qu'il en demeurait encore ému.

Enfin l'on descendait dans la Tour du Trésor, le Prince faisait asseoir ses visiteurs et priait Gustave Macon de lire quelques lettres du bon roi Henri à la marquise de Verneuil. Celle-ci par exemple :

Mon cœur, j'ai cuydé crever de mal d'estomac cette nuyt, soyt d'avoyr mangé trop de poisson chez M. de Chartres, ou une colère où M. d'Aiguyllon me fyt mettre au soyr en me couchant. Je croys que tout y a servy. Cela m'a fayt demeurer au lyt plus tard que de coutume. Je m'anvays courre le serf, et seré demayn de bonneur avec vous, encores que nulles de vos lettres ne m'ayent témoygné que desyrasyez mon retour. Je vous donne le bonjour et un mylyon de baisers...

— Un million de baisers, quel gaillard! s'écriait le duc d'Aumale.

Lui-même ne craignait pas les gaillardises et il n'est guère possible de transcrire les refrains qu'il fredonnait d'une voix fausse en sortant de la messe le dimanche.

Ces détails infimes donnent une idée de la bonhomie de cette existence imprégnée cependant d'une sorte de poésie sensible et imprécise qu'il est aisé d'imaginer quand on songe à ce qu'une demeure antique comme celle des Condé, avec ses arbres, ses eaux et le son du cor au fond des bois, peut transmettre d'âge en âge d'immortelle rêverie.

Le baron de Claye, directeur du *Moniteur Universel*, avait ses entrées à Chantilly. Le duc d'Aumale venait même parfois à l'imprimerie Dalloz. C'était surtout dans le but d'inspirer une feuille militaire publiée par la maison.

Après tout ce que nous venons de rapporter du Prince, on peut imaginer quelle influence il exerçait dans un journal, où son rang et ses libéralités lui en assuraient déjà une très grande. Il conseillait la mesure en tout et donnait le beau nom de fidélité à l'action politique du *Moniteur*.

Le duc de Chartres était plus assidu que son oncle aux réunions du Comité où prévalaient les avis du duc de Broglie et du comte d'Haussonville. Notre jeunesse souffrait avec un peu d'impatience les freins que lui imposaient ces pontifes. Mais ce qui constitue le signe des temps c'était l'échange d'aménités, d'affabilités de toutes sortes qui s'opéraient entre ces grands personnages et les modestes écrivains qui collaboraient à leurs journaux.

Nous inclinions à reprocher aux fils et aux petits-fils de Louis-Philippe, un manque de confiance en eux-mêmes, en leur cause qui nous étonnait. Par contre, la moindre marque d'attachement, de dévouement de notre part suscitait chez eux de si émouvantes effusions! M. Aubry-Vitet avait fait partit du service d'honneur du Comte de Paris. Il rapportait volontiers une anecdote qui donne une idée exacte de la sensibilité de ces Princes et de leur cordialité, une anecdote-type. C'était en 1889, dans un hôtel de Lisbonne. M. Aubry-Vitet, son service achevé, allait quitter le Prince. Ils dînaient en tête-à-tête, sur une petite table dressée dans le salon privé du Comte de Paris. La conversation tomba sur les élections prochaines, sur les candidatures probables.

— Et vous, Aubry-Vitet, dit le Prince, où vous présentez-vous?

— Mais... nulle part, Monseigneur.

— Comment, vous n'avez pas de circonscription en vue?

— Non, Monseigneur. Si vous m'en donnez l'ordre, j'irai où il vous plaira, heureux de vous obéir. Sinon, je ne veux pas me présenter.

— Mais pourquoi?

— Parce qu'il me faudrait faire comme La Ferronays, quand il est devenu député, Monseigneur, et vous quitter...

« Là-dessus, ajoutait M. Aubry-Vitet, voilà le Prince qui se lève et vient, comme d'un bond, m'embrasser à pleins bras. C'était si spontané, si inattendu que je sentais les larmes me monter aux yeux... »

C'était geste de Prince, et si je l'ai rapporté, c'est que j'ai vu quai Voltaire, au *Moniteur*, le duc de Chartres embrasser ainsi l'excellent Georges Huillard qui s'était exprimé avec une émotion vraie dans un article sur la vieille reine Amélie.

Il faut avoir connu la « gentillesse » de ces Princes pour comprendre la séduction qu'ils exercèrent, les dévouements qu'ils suscitèrent...

LUCIEN CORPECHOT

LA NAISSANCE DE NAPOLÉON III

(La légitimité de Napoléon III est un problème historique qui n'a pas encore été étudié avec méthode. On aurait peut-être quelque scrupule à traiter ce sujet délicat si les Napoléonides ne l'avaient eux-mêmes abordé sans détours, parfois avec brutalité. Il suffit de lire les Mémoires de Lucien, les confidences de l'Empereur à Las Cases, la correspondance du roi de Hollande et, surtout, les Mémoires de la reine Hortense, pour constater que des circonstances singulières ont entouré non seulement la naissance de Napoléon III, mais celle de ses frères.

Dans les pages qui suivent, on a groupé et utilisé tous les documents épars — inédits ou peu connus — qui peuvent éclairer la question[1].)

P. L.

Napoléon III est-il un Bonaparte? Il ne suffit pas de l'affirmer, comme a fait jadis un historien, et de jurer qu'on ne peut en douter à moins d'être fou, serment qui l'entraîna à démontrer que le mari d'Hortense était atteint du délire des persécutions.

Or le roi de Hollande a eu sans doute beaucoup de travers, mais on ne lui connaît pas d'obsessions. Si ce Corse, qui mettait très haut son honneur, devint irritable, c'est pour trois raisons également humiliantes : accablé d'infirmités précoces, qui eussent dû lui interdire le mariage, il épousa la plus

1. Voir à la fin de cet article les *sources* et la *bibliographie*.

insouciante des femmes et dépendit d'un frère que les scrupules politiques n'ont jamais embarrassé. Dès qu'on le suit dans sa correspondance souvent pathétique, la loyauté de cet homme malheureux apparaît à chaque instant. Mis en demeure de céder à son frère ou de rompre avec lui, Louis Bonaparte hésita longtemps parce qu'il restait, malgré tout, fidèle aux souvenirs de jeunesse qui l'attachaient à Napoléon.

C'est pourquoi son mariage prend l'aspect d'un problème si compliqué : dans les récits contradictoires des Napoléonides aigris ou divisés, à travers les injures qu'ils échangent, on devine des réticences. Parmi ces ténèbres, volontairement épaissies autour d'une famille fameuse, il faut s'avancer prudemment. Tant de détails restent obscurs qu'on risque à tout moment de retomber dans les historiettes, les apologies tendancieuses qui aggravent encore la confusion.

Comme exemple de cette confusion, voici les fiançailles de Louis et d'Hortense : se sont-ils épousés librement ou contre leur gré? Napoléon a dit : « Louis et Hortense s'aimaient en s'épousant. Ils s'étaient voulus l'un à l'autre. » Louis : « Toute la France sait que notre mariage a été contracté pour des raisons politiques [...] On sait que j'aimais votre cousine Émilie. » Lucien : « Que veux-tu, me répliqua Louis! Mais c'est que... parce que... je suis amoureux! »

Il est clair que l'Empereur, à Sainte-Hélène, maintient la version du mariage librement consenti; que Louis, quand il parle ainsi en 1816, cherche des cas d'annulation. Mais, une fois leurs motifs connus, sommes-nous au moins fixés sur le fait? A première vue, le seul témoignage indépendant paraît être celui de Lucien, qui n'a aucun intérêt à dire que Louis était amoureux. Toutefois il ajoute : « Dix jours après, Louis était marié, le cas était urgent », insinuant ainsi qu'Hortense pouvait bien être la maîtresse de Napoléon.

On voit avec quelles précautions il faut s'engager dans ce labyrinthe; et, quand on aborde le trouble problème de la naissance de Napoléon III, toute conclusion devient difficile. Peut-être est-il le fils du roi de Hollande, mais il existe un faisceau solide de présomptions qui permettront toujours d'en douter. Pour les connaître, il faut remonter jusqu'au mariage de Louis avec la fille de Joséphine.

***

Louis Bonaparte, roi de Hollande en 1806, est le quatrième fils de Charles et de Letizia. Comme il est né le 2 septembre 1778, il a neuf ans de moins que Napoléon qui, dans sa jeunesse, veilla paternellement sur ce frère, destiné, lui aussi, au métier des armes. Le 12 août 1794, il devint sous-lieutenant d'artillerie, lieutenant le 25 octobre, aide de camp de son frère le 12 novembre 1795, capitaine au 5e hussards le 21 août 1796, chef d'escadron au 5e dragons le 30 juillet 1799, colonel le 10 janvier 1800. Il a donc fait aux côtés de son frère les campagnes d'Italie et d'Égypte avant d'aller rejoindre le général Leclerc au Portugal.

Les témoignages sont peu nombreux sur cette première période de sa vie, mais ils le décrivent comme un adolescent très brave, franc, à la fois sensible et sentimental, souvent crédule, qui recherche les femmes et abuse des plaisirs faciles. Par-dessus tout, il adore Napoléon avec tant de fidélité que Joséphine pourra dire : « Il aime Bonaparte comme un amant aime sa maîtresse. »

Une fois que le Consul l'aura introduit dans son système politique en le poussant au mariage avec Hortense, la nature de Louis va se modifier subitement. Il apparaîtra alors comme un hybride entre le type du Corse intraitable, représenté par Napoléon et par Lucien, et le type souple, qu'incarnent Joseph et Jérôme. Il admire l'indépendance de Lucien, mais il envie la subtile docilité de Joseph. Incapable de choisir, manœuvré tantôt par les Bonaparte, tantôt par les Beauharnais, il finira par douter de lui-même et des autres.

Plus tard, les sarcasmes dont l'Empereur l'accablera pendant son éphémère royauté hollandaise achèveront la ruine de ce caractère affaibli; Louis deviendra craintif, soupçonneux, puis, dans une crise d'écœurement — ou de terreur — il prendra soudain la fuite à l'étranger en abandonnant royaume et famille. Les revers de 1814 le rapprocheront un instant de Napoléon, mais il n'est plus qu'une épave misérable, un homme désespéré qui jusqu'à la fin ruminera ses humiliations, son déshonneur conjugal, tous les souvenirs d'une vie brisée.

***

Les Napoléonides n'encouragent pas le Consul lorsqu'il entreprend sa grande aventure; effrayés par ses desseins, ils ne voient en lui qu'un cadet révolté qui usurpe les droits d'aînesse. Quant à dire qu'ils lui reprochent d'avoir épousé une femme qui s'oppose au modèle respecté de la matrone latine, il suffit de rappeler le second mariage de Lucien, celui de Jérôme en Amérique, pour juger de leur fidélité aux traditions de la famille corse. En fait, les frères doutèrent de Napoléon jusqu'au 18 brumaire; soucieux de ménager l'avenir en cas d'échec, ils ont longtemps vécu les yeux fixés sur la mère prudente, dont la réserve les encourageait tacitement.

En face de la tribu hésitante des Bonaparte, le clan Beauharnais affirme sa foi. Ces trois êtres, sauvés du désastre révolutionnaire par Napoléon, ont seuls conscience du miracle: Joséphine, après la campagne d'Égypte, croit désormais au destin de son époux. Il faut même que sa certitude soit profonde pour que cette créature indolente, à présent qu'elle est rassurée par le pardon de Napoléon, aperçoive si clairement les dangers qui la menacent. Devenue stérile à la suite d'accidents physiologiques qu'on ignore, elle mesure sa faiblesse et connaît l'animosité que lui porte la famille de son mari.

Elle cherche alors à les vaincre, ces Corses méfiants, elle les flatte, elle les comble d'amitiés délicates, elle veut à tout prix resserrer les liens. Puis, devant les triomphes, les projets qui se précisent, une pensée lui vient : pourquoi le Consul n'adopterait-il pas un enfant qui eût à la fois le sang des Bonaparte et celui de Joséphine? Et Napoléon, qui ne peut passer à l'Empire sans avoir assuré sa succession, incline, par tendresse, à cet expédient.

Puisque Joseph est marié, puisque Jérôme est encore un enfant, elle ne peut songer qu'à Lucien ou à Louis. Mais Lucien, qui est veuf, la méprise et découvre tous ses calculs. Bien qu'il vienne, au mois d'octobre 1800, de soulever publiquement la question de l'hérédité — si humiliante pour elle — en posant la candidature des frères, elle l'entreprend, quelques mois plus tard, sans perdre courage. Dans un fragment de ses

Mémoires inachevés, Lucien a raconté comment il se déroba : l'arrivée du Consul, à la fin du déjeuner auquel assistait Hortense, mit fin à cet entretien gênant.

Joséphine, pressée d'agir, se dirigea alors vers Louis. Quand il a voulu formuler, en 1816, une demande d'annulation, le roi de Hollande a déclaré que son frère l'avait impérieusement contraint au mariage; après avoir résisté pendant trois ans, il n'aurait cédé qu'à la terreur d'être exilé. La vérité, pourtant, paraît différente.

C'est à la fin de 1798, dit-il, que Joséphine l'aurait sondé pour la première fois. Cette version doit être exacte, car un billet de Mme Campan à Hortense rapporte que la maîtresse de pension reçut en 1799 la visite de Louis, qui l'interrogea adroitement sur son élève. Le projet, en tout cas, fut abandonné par le Consul et sa femme, qui préférèrent se tourner vers Lucien dès qu'il devint veuf. Ils le reprirent après leur échec, dans l'été ou l'automne de 1801.

Mais Louis dit-il la vérité, lorsqu'il prétend que sa volonté fut forcée? Mme Campan assure qu'il lui laissa entendre que la pensée d'un mariage avec Hortense n'était pas loin de son esprit et de son cœur, et ce témoignage est précieux car il date de l'époque des fiançailles. De même, un lambeau des *Mémoires* de Lucien présente Louis comme assez naïvement épris. Aussitôt que Joséphine lui proposa pour la seconde fois sa fille, il vint demander conseil à Lucien qui lui conta d'abord son propre refus, sans toutefois indiquer clairement ses motifs. « Il me semble, — dit-il, — qu'il a suffisamment entrevu ce dont je crois avoir, moi, la certitude ». Louis reconnut qu'une de ses amies l'avait déjà mis en garde; il n'en revint pas moins demander à Lucien de nouveaux détails et, comme son frère s'étonnait d'une telle insistance, il finit par avouer son amour. « — Tu es amoureux? lui répondit Lucien, stupéfait. Eh! Que diable viens-tu me demander des conseils! Alors oublie ce qu'on t'a dit, ce que je t'ai conseillé. Épouse, et que Dieu te bénisse! »

Au surplus, dans une lettre à sa femme, Louis s'est exprimé en termes clairs : « Lorsque je vins en Hollande, — écrit-il, — la seule considération qui fut toute-puissante sur moi, fut l'espoir que nous nous réunirions réellement dans un pays

étranger dans lequel nous serions tout l'un pour l'autre. Je n'ai pas besoin de vous rappeler toutes les démarches, toutes les bassesses, même, que j'ai faites pour vous ramener à moi[1]. »

On peut croire alors à la sincérité de Louis, lorsque Joséphine le jette dans les bras de sa fille; mais Hortense n'a jamais eu la résignation des filles royales qu'on immole à la raison d'État.

***

Elle était gracieuse sans être belle, plus fine qu'intelligente, et, surtout, d'une insouciance qui touchait à l'égoïsme. Elle a pourtant voulu sauver sa mère en épousant Louis, mais, une fois ce sacrifice accompli, elle n'en a plus jamais consenti d'autre à personne. Portée, et bien malgré elle, jusqu'au sommet de l'édifice impérial où sa place est marquée pour être plus tard celle d'une seconde Madame Mère, elle n'a jamais observé que les disciplines générales du système. Bien des fois, l'Empereur l'a rappelée à l'ordre, mais sans colère : il a tout pardonné et, souvent, avec l'aveuglement de ceux qui préfèrent la soumission à la fidélité. Si bien qu'elle fut la moins malheureuse des victimes que Napoléon a faites autour de lui.

Elle n'aime pas son mari et l'avoue franchement dans ses *Mémoires*, mais, à force de gentillesses et de bon vouloir, elle a fini par séduire cette famille mal unie, jalouse, et qui se méfie d'elle, au début, puisque les droits dynastiques de sa descendance doivent primer tous les autres. Même Lucien, qui la tient pour la plus frivole des femmes après Joséphine, a été indulgent pour elle.

Ainsi s'est composée autour de la mère de Napoléon III cette légende qui, pendant la Restauration, lui conféra une sorte de prestige mystérieux. Après le duc de Reichstadt, elle fut la plus populaire; aucun soldat de l'Empire n'a jamais pris la route d'Italie pour rendre hommage à Louis, à Jérôme, mais beaucoup se sont rendus en pèlerinage à Arenenberg, afin d'approcher la reine. Ils l'ennuyaient fort, car les Bourbons finirent par prendre sa gentilhommière pour un nid de conspirateurs.

1. 23 novembre 1809 (Duboscq, *Louis Bonaparte en Hollande*).

Il semble qu'avec l'âge, après l'insouciance des jeunes années, quelque inquiétude ait effleuré cette tête légère et charmante en lui donnant tardivement conscience que la postérité s'occuperait d'elle comme de tous ceux qui vécurent à l'ombre de Napoléon. Entre son carton d'aquarelles et sa harpe, elle se mit alors à écrire des *Mémoires* déconcertants.

Celle qui, pendant quinze ans, fut seule à vivre, avec Joséphine, dans la familiarité étroite de l'Empereur, aurait pu apporter sur ses habitudes, ses propos intimes, des détails émouvants et précieux. Mais elle s'est avant tout préoccupée de faire le compte — assez méthodique, il est vrai — des petites fautes qu'elle a commises, celles, du moins, que ses contemporains n'ont pas ignorées. Elle prend l'un après l'autre les menus scandales qu'on lui reproche, les explique à sa manière, efface les pistes trop nettes, côtoie bravement les précipices, se risque à de demi-révélations, propose des alibis parfois contradictoires et quelque peu embrouillés dès qu'on tente de les vérifier. Ses accouchements, dont on a tant parlé à l'époque, elle les commente sans la moindre gêne, en apportant force dates à l'appui. Dans ce récit subtil, les liaisons passagères ou durables de sa vie amoureuse deviennent autant de vertueux attachements. Après avoir lu le beau conte de sa pure passion pour Flahaut — qu'elle donne d'ailleurs comme amant à Caroline Murat — qui croirait qu'un enfant a pu naître d'aussi chastes amours? Elle a trompé son mari de toutes les manières, abandonné Joséphine au mariage de Marie-Louise, trahi Napoléon en allant implorer de Louis XVIII un duché à brevet, comme une favorite d'ancien régime. Tout cela sans aucun calcul, sans le moindre goût de l'intrigue, car elle était simple : uniquement pour fuir les soucis et les tracas, qu'elle détestait.

***

Le mariage fut célébré le 4 janvier 1802 et, cinq semaines plus tard, Louis abandonnait brusquement sa femme. Une lettre amère et lamentable rappelle qu'il dut faire à cette époque, les plus grands sacrifices à son nom, à son frère, à sa

famille, pour cacher ses peines et ses humiliations[1]. Quant à Hortense, elle a donné de cette rupture une version assez étrange.

En premier lieu, elle rapporte cet incident. Quelques instants avant la cérémonie civile aux Tuileries, le Consul serait venu chercher son frère et sa belle-fille pour les conduire dans les grands appartements où la Municipalité les attendait. « Nous montons par son petit escalier avec ma mère, — dit-elle, — Louis veut nous suivre. Le Consul l'engage à monter par le grand escalier. Cette circonstance a l'air de le contrarier. » On comprend la contrariété de Louis quand il vit sa femme, son frère et sa belle-mère disparaître par un escalier dérobé tandis qu'on l'envoyait seul devant les édiles en attendant que reparût le Consul entre Joséphine et Hortense. Mais la reine, dans ses souvenirs, a été plus loin encore.

Elle raconte que Napoléon leur prêta Malmaison pendant les premiers temps du mariage. Un soir qu'elle avait besoin de se démaquiller après avoir joué la comédie, elle serait entrée dans le cabinet de toilette où Joséphine « était seule à se déshabiller ». Elle se lava le visage avec une crème de rose et regagna aussitôt son appartement. Louis, qui interrogeait une servante sur l'absence de sa femme, ne dit pas un mot en la voyant rentrer. Mais, le surlendemain, il fit atteler et partit pour sa terre de Baillon en interdisant à Hortense de le suivre.

Tel est le récit de la reine, où elle entend expliquer pourquoi son mari la soupçonna, immédiatement et à deux reprises, d'être la maîtresse de Napoléon. A cette époque, en effet, le Consul passait en Europe, et même aux yeux de Lucien, pour être le père véritable de l'enfant qu'attendait Hortense.

Sur ce point délicat, elle s'est exprimée avec beaucoup d'aisance : « Vous savez tout ce qu'il y a d'absurde dans cette supposition, fait-elle dire à l'Empereur; eh bien! Vous n'auriez pas ôté à la pensée de toute l'Europe que cet enfant était de moi [...] On l'a cru [...] il était peut-être heureux qu'on le crût. »

Il est possible que Napoléon ait parlé ainsi, car il a tenu, dans le *Mémorial*, des propos à peu près identiques. Mais que Louis se persuade, uniquement parce que l'Europe en est sûre, que son frère est le père de cet enfant, voilà qui est invrai-

1. 23 novembre 1809 (Duboscq, *op. cit.*).

semblable. En 1816, quand il adjura Hortense de consentir à l'annulation[1], il devait pourtant écrire que le mariage fut consommé dans le mois qui suivit la cérémonie nuptiale et on en a tiré argument pour dire que jamais il n'a mis en doute ses droits sur le premier fils d'Hortense. De toute manière, on ne peut oublier sa première attitude, qui fut d'un homme beaucoup moins résigné.

***

Il faut maintenant chercher la solution d'un autre problème qui, peut-être, jettera un peu de lumière sur cette tragédie familiale : au moment de son mariage, Louis Bonaparte était-il apte à la paternité?

Dans le *Mémorial*, Napoléon a dit que, pendant la campagne d'Italie, le souvenir de Joséphine lui permit de résister à toutes les tentations, mais il assure que les Italiennes se dédommagèrent avec sa suite : « L'une d'elles, la comtesse C... laissa à Louis, lorsque nous passâmes à Brescia, un souvenir de ses faveurs dont il se souviendra longtemps. » Et il ajoute, encore, que la maladie dont son frère faillit mourir fut entourée « de circonstances atroces », qui le laissèrent à jamais paralysé de tout un côté.

D'après ces révélations, c'est donc en 1797 que Louis a contracté un mal qui, on le sait, l'a cruellement éprouvé. Ou bien la guerre, ou bien le désir de ne pas abandonner son frère, ou bien l'insouciance, l'ont empêché de se soigner immédiatement. Dès son retour d'Égypte, on le trouve toutefois dans diverses villes thermales du sud-ouest. Pendant son séjour à Berlin, d'octobre 1800 à la fin de janvier 1801, de graves accidents apparaissent : les deux mains sont à moitié paralysées, les bras et les jambes obéissent difficilement. Au début de mars 1803, quatorze mois après le mariage, il se

1. Cette lettre, à laquelle il sera souvent fait allusion, est datée de Rome, 14 septembre 1816. Elle a été publiée pour la première fois par Jules Claretie (*L'Empire, les Bonaparte et la Cour*) sans indication d'origine. Son authenticité n'est pas discutable et n'a jamais été mise en doute par personne. On trouve d'ailleurs dans le même ouvrage d'autres lettres des Bonaparte dont copie avait été prise sous la Restauration par le cabinet noir de Vienne et qui ont été publiées à nouveau par M. Ed. Wertheimer (*Revue historique*, t. LXI, 1896).

décide à suivre un traitement spécial et se confie à la Faculté de Montpellier.

Sept consultations médicales sur le cas de Louis Bonaparte sont aujourd'hui connues, mais il n'est pas décemment possible d'entrer ici dans leur détail[1]. Le plus ancien de ces documents est un certificat délivré à Louis par Corvisart six semaines après son mariage, le 18 février 1802, qui signale la paralysie progressive des bras et des mains. Le second, d'octobre 1803, est celui des médecins de Montpellier. Ce discret procès-verbal mentionne l'origine du mal, les phénomènes de paralysie et, s'il constate, en termes d'ailleurs embarrassés, une faible amélioration à la fin du traitement, il déclare qu'on ne peut espérer une très prochaine et parfaite guérison.

Les docteurs ne se trompent pas, puisque Louis, l'année suivante, est traité pour des troubles de la moelle épinière avec déviation apparente de la colonne vertébrale. Boyer cherche à se renseigner, mais Louis invoque l'opinion de sa mère, « laquelle suppose que cette lésion est consécutive à une chute violente dans les Alpes, peu avant son mariage ». Ne devrait-il pas le savoir mieux que Madame Letizia?

Au début de 1811, il se fait examiner en Autriche par Cappellini, qui attribue sa paralysie à une maladie du sang. Un peu plus tard, il se confie à trois reprises au docteur Bouvier et lui décrit, avec sa minutie habituelle, les accidents dont il souffre depuis douze ans. Les deux avant-

1. A. — 18 février 1802 : certificat délivré au citoyen Louis Bonaparte par Hallé et Corvisart, médecins du gouvernement. (Publié par le *Bulletin de la Société le Vieux Papier*, juillet-octobre 1916, et reproduit dans *Légendes et curiosités de l'Histoire, Ve série*, par Cabanès). B. — Octobre 1803 : procès-verbal, anonyme et non daté, remis à Louis par les médecins de Montpellier, en fin de traitement (*Arch. nat. A F IV*/1719). C. — 1804 : consultation du chirurgien Boyer. (Publié par la comtesse d'Arjuzon dans *Madame Louis Bonaparte*). D. — 15 janvier 1810 : consultation du docteur Bouvier. E. — 29 avril 1810 : autre consultation du même. (Les documents D et E ont été communiqués par la comtesse d'Arjuzon au docteur Cabanès qui les a résumés largement et analysés dans : *Légendes et curiosités de l'Histoire, Ve série*). F. — 1811 : consultation du docteur Cappellini. (Publié par M. Ed. Wertheimer, en Autriche, et résumé par M. André Duboscq, *op. cit.*). G. — 28 mai 1812 : Mémoire consultatif, avec les réponses à chaque article, par le docteur Bouvier, médecin de S. A. I. et R. Madame, et médecin consultant des maisons impériales. (André Duboscq, *op. cit.*). C'est un questionnaire, en vingt-cinq articles, posé par Louis au docteur Bouvier, qui lui répond point par point.

bras sont atrophiés, la main droite est inerte, la main gauche seule peut rendre encore quelques services; pour écrire, il lui faut se faire attacher la plume aux doigts par un ruban; il ne peut se moucher, tourner une clé, ôter son chapeau; les jambes s'affaiblissent, il se plaint de vertiges, de douleurs cérébrales, d'une inflammation chronique de la gorge, d'une paralysie de la glotte.

Que peut-on déduire de ces symptômes? Il semble que les infirmités de Louis aient dépendu de plusieurs causes également sérieuses : d'abord une lésion de la moelle épinière, conséquence d'une chute ou d'une contusion violente; puis une affection, guérissable sans doute, mais qui, lorsqu'elle est négligée, peut entraîner la stérilité et ces crises foudroyantes de rhumatismes paralysants qui terrassèrent Louis pour la première fois à Potsdam, dans l'hiver de 1800-1801. C'est peut-être à cette maladie que fait allusion l'Empereur, car celle qu'on soigna si maladroitement à Montpellier ne peut avoir provoqué les accidents constatés en Allemagne : il est en effet très rare de voir apparaître si promptement les phénomènes d'ataxie qui en sont la suite habituelle.

Quoi qu'il en soit, Louis Bonaparte porte en 1802 des signes manifestes d'impotence; non seulement cet homme de vingt-trois ans sort à peine d'une crise violente : il est infirme, et visiblement. Dès lors, il paraît singulier que Napoléon, qui n'ignore rien, lui ait confié la mission de procréer l'héritier que Joséphine ne peut lui donner. A quelles manœuvres suspectes l'épouse stérile a-t-elle donc tenté de se livrer, pour que l'Empereur ait avoué à Las Cases — dans un moment où il parlait à la postérité — « qu'elle mit souvent son mari sur la voie d'une grande supercherie politique et finit, même, par oser la lui proposer directement »? Et si l'on s'étonne, également, qu'Hortense ait mis au monde un enfant sain et vigoureux, on comprend du moins la répulsion qu'inspira toujours son mari à cette femme délicate et charmante.

***

Mais, à peine Hortense a-t-elle déclaré ses espérances de maternité, Louis se conduit comme un époux sûr que l'en-

fant qui va naître ne peut lui appartenir. Il ne s'agit plus d'écrire d'affectueuses lettres à Joséphine, d'inviter à souper la bonne Campan dans « le joli petit ménage ». Un sursaut d'indignation le secoue : il part brusquement le 9 février, et désormais ne se souciera plus de sa femme, de son frère, de sa prochaine paternité. Le 15, il se fait délivrer, par Corvisart et Hallé, un certificat médical constatant qu'il doit se rendre à Barèges immédiatement, le 1er mars il rejoint son régiment à Joigny, puis on le trouve, pendant tout le mois de mai, à Bagnères-de-Bigorre, en juillet-août à Barèges et de nouveau à Joigny[1]. S'il a écrit, ses lettres ont disparu ou bien n'ont pas été publiées; si le Consul a fait une tentative pour connaître les raisons de cette fugue, il n'en reste aucune trace; s'il l'a sommé de revenir, Louis n'a pas obéi.

Tandis que son mari erre à travers la France, Hortense a repris, à Malmaison ou aux Tuileries, les habitudes d'autrefois entre son beau-père et sa mère. Elle passe auprès d'eux l'été et l'automne, et, même, tient la place de Joséphine lorsque celle-ci va prendre les eaux à Plombières, du 15 juin au 9 juillet. C'était braver la calomnie, plus virulente que jamais depuis la disparition de Louis.

Dans la deuxième semaine du mois d'août, des journaux anglais auraient annoncé, selon les *Mémoires* de la reine, que madame Louis Bonaparte venait d'accoucher clandestinement. Nous n'avons pas trouvé trace de cette nouvelle dans les gazettes de Londres, mais il n'est pas invraisemblable qu'elle ait paru. Le 17 août, en tout cas, différents journaux parisiens ont inséré une note officieuse pour préciser que madame Louis Bonaparte, quoique grosse de sept mois, avait dansé l'avant-veille au bal de Malmaison.

Or les libelles d'émigrés et les feuilles européennes ont plus d'une fois outragé les Bonaparte sans que Napoléon s'en soit ému; Madame Letizia, elle-même, n'a pas été épargnée. Pourquoi celui qui ne laisse jamais rien au hasard, et dont tous les actes sont calculés, se redresse-t-il ici avec cette véhémente

1. Les dates des différents séjours de Louis hors de Paris sont rétablies à l'aide des lettres qui lui furent adressées pendant la même période Cette correspondance, d'ailleurs sans intérêt et qui contient certainement des lacunes, est aux Archives nationales (*A F IV*/1719).

rapidité? A quoi bon ce communiqué puisqu'il suffirait d'attendre quelques semaines pour donner à la calomnie un démenti naturel et éclatant? Pourquoi le Consul tient-il à préciser cette date? Cherche-t-il à ménager la dignité de son frère en rappelant au public que, sept mois auparavant, lui-même accomplissait à Lyon un voyage officiel?

S'il tente d'apaiser Louis, rien n'y fait : le mari continue d'ignorer l'état de sa femme et n'a pas un mouvement du cœur vers l'enfant qui va naître. On ne peut même pas affirmer sa présence au jour de l'accouchement. Hortense assure qu'il ne la quitta pas d'une minute et, comme d'habitude, lorsqu'elle aborde un point délicat, elle donne des détails précis : très peu de jours avant le 10 octobre, date de sa délivrance, on l'aurait vue dans la cour du Louvre pendant une cérémonie officielle; le 9, elle assistait à une réception donnée aux Tuileries. Mais la fête du Louvre a eu lieu le 22 septembre, c'est-à-dire vingt et un jours auparavant, tandis que la soirée des Tuileries, précédée, d'ailleurs, de quelques autres, est du 7 octobre.

Louis est beaucoup plus bref : il se borne à dire qu'il fut rappelé[1]. Son obstination dut causer quelque inquiétude au Consul, car deux communiqués de presse, l'un dans le *Journal de Paris* du 7 septembre, l'autre dans la *Gazette de France* du 8, annoncèrent son retour de Barèges. Sans doute Napoléon a-t-il voulu faire pression sur son frère, car la nouvelle est inexacte : le 18 septembre, Louis était encore à Joigny, comme en témoigne une lettre du préfet de l'Yonne, qui cultivait l'amitié d'un si haut personnage en garnison dans son département. A partir de cette date on perd sa trace, mais, comme l'enfant fut déclaré tardivement, il est permis de se demander si ce long délai de cinq jours n'a pas été observé parce qu'il fallut envoyer chercher Louis à Joigny afin d'obtenir au moins qu'il légalisât l'acte à la mairie du IIe arrondissement.

« J'accouchai, — dit Hortense, — juste neuf mois après le temps où j'étais seule avec mon mari à Malmaison », et il est vrai que les dates s'opposent à la paternité de Napoléon. Le temps d'une grossesse normale, qui est de deux cent soixante dix jours, nous reporte au 14 janvier : or, Bonaparte est

1. Lettre déjà citée, du 23 novembre 1809.

arrivé à Lyon le 11, à neuf heures du soir. Cependant, certaines circonstances ne permettent pas d'exclure définitivement l'hypothèse d'un accouchement clandestin.

Car il n'existe aujourd'hui aucune preuve formelle que le premier fils d'Hortense est réellement né le 10 octobre à neuf heures du soir. Une brève note du *Moniteur* annonce bien qu'à cette date sa mère l'a mis au monde, mais elle n'offre pas une garantie suffisante puisque les communiqués de presse dépendaient du Consul : et personne n'ignore le parti qu'il sut toujours en tirer. La présence de Louis n'est pas davantage établie, et l'acte authentique a disparu[1], brûlé, peut-être — comme beaucoup d'autres — pendant la Commune; Jules Claretie en a publié une copie, sans indication d'origine, où l'on constate que la venue de cet enfant, en qui Napoléon et toute la France voyaient un héritier, a été enregistrée plus discrètement que la contredanse de sa mère au bal du 15 août : tandis que Lucien, Murat, Caroline, Fesch, Lavalette, Émilie de Beauharnais, Cambacérès, Lebrun, Portalis et Bessières ont signé le contrat de Louis et d'Hortense, aucun proche, aucun fonctionnaire de l'État ne fut convié le 15 octobre à la mairie, alors que la présence du moindre d'entre eux eût apporté le meilleur démenti aux bruits malveillants dont le Consul s'était préoccupé deux mois auparavant. Trois signatures figurent sur la copie : celles des témoins, qui sont Bonaparte et Joséphine, et celle de Louis. Enfin, il se trouve que le Consul s'est installé le 14 à Malmaison, pour deux jours, puis à Saint-Cloud le 16[2]. Sans doute, Rueil n'est qu'à trois lieues de Paris; mais on s'étonne alors que le 14, avant son départ des Tuileries, il n'ait pas déclaré l'enfant si son frère était déjà de retour.

1. En vertu du statut de famille de 1806, tous les actes d'état civil des princes de la famille impériale devaient être établis sur un registre particulier. Comme le statut de famille n'a pas eu d'effet rétroactif, les actes antérieurs à 1806 ne sont pas transcrits sur ce livre. Des copies de quelques-uns d'entre eux sont conservées aux Archives nationales, mais les extraits de naissance des deux premiers fils ne se trouvent pas dans le dossier relatif à Louis et à Hortense. Quant à l'acte de naissance de Napoléon III, il est inscrit sur le livre de famille (*Arch. nat., armoire de fer*). Ce registre existait en double exemplaire; l'un d'eux a été emporté par Napoléon III, au cours d'une visite aux Archives nationales, et il n'a jamais été restitué.

2. Schuerman, *Itinéraire général de Napoléon.*

Sept ans plus tard, d'ailleurs, Louis écrivait à sa femme cette lettre significative : « Malgré des peines graves et trop réelles, je me suis dit, au moment de la naissance de Napoléon, tout ce que l'on pouvait se dire pour se remettre bien avec vous. Je l'ai essayé, je m'y suis décidé au moment où, sous les plus vives instances de mon frère Lucien, j'avais tout préparé pour me séparer de vous[1]. »

L'incompatibilité d'humeur ne suffit pas à expliquer pareille décision, puisque Louis n'a encore vécu que quatre semaines auprès d'une femme qu'il aimait au moment de l'épouser. Et, s'il s'agit d'un malentendu monstrueux, pourquoi Napoléon n'a-t-il pas fait appeler ce frère, autrefois chéri, qui bravement l'avait couvert de son corps quand les balles frappaient autour d'eux? Comment n'a-t-il pas eu avec lui une explication définitive afin de jurer, au nom de l'honneur familial, que de tels soupçons étaient absurdes? Tout fût rentré dans l'ordre. Mais, du moment que Louis songe à demander la séparation, il est probable que son frère n'a pas entrepris cette démarche. Au surplus, Louis n'a jamais changé d'opinion. « Lorsque le prince royal naquit, écrit-il à sa femme en 1809, j'étais bien convaincu que *rien ne saurait nous réunir réellement* »; et il ajoute, en évoquant la fin tragique de l'enfant :

« — Je m'imaginais qu'un si grand malheur arrivé sous nos yeux subitement devait vous avoir changée, comme il m'avait réellement rapproché de vous d'*une manière que je ne pouvais comprendre*[2]. » Ainsi, à la naissance comme à la mort de l'enfant, Louis Bonaparte a signifié qu'il ne lui était rien.

On le comprend, puisque Napoléon, de l'aveu d'Hortense, trouvait bon qu'on crût à sa paternité. Cette attitude provocante du Consul se justifie par la volonté d'assurer l'avenir de son œuvre et de sa dynastie sans avoir à répudier Joséphine. Mais on continue d'être frappé, aujourd'hui, par l'amour que l'oncle porte à ce neveu, la ressemblance de leurs traits, les ruses de l'Empereur pour l'arracher à Louis, les couronnes qu'il jette à ses frères afin de les désarmer, les affronts qu'il

1. Lettre du 23 novembre 1809 (Duboscq, *op. cit.*).
2. Même lettre.

accepte de subir. Car Louis va se dresser contre Napoléon, prêt à tous les éclats, décidé à venger son honneur offensé par la comédie qu'il reproche à son frère, à Joséphine, à Hortense d'avoir jouée à ses dépens. Il luttera deux ans, jusqu'au jour où l'Empereur, exaspéré, le saisira à bras le corps et le jettera hors de son cabinet[1].

***

Louis demeura quelques semaines à Paris après la naissance du petit Napoléon, mais il repartit pour Joigny à la fin de décembre. Il alla ensuite se soigner à Montpellier, du début de mars aux derniers jours du mois d'août. On connaît les bases du traitement qu'il suivit alors : c'était la méthode dite « par extinction », qui affaiblissait le malade jusqu'à épuisement par des bains de vapeur prolongés et l'usage de narcotiques. Plus tard, Corvisart rappellera au roi de Hollande, qu'après avoir fait sur lui quelques essais « prudents mais infructueux » il déconseilla les « dangereuses tentatives de Montpellier »[2]. Elles ne paraissent, en effet, qu'avoir aggravé la déchéance physique de Louis, qui dut pourtant rejoindre sa femme à Compiègne, à la fin de décembre 1803. Deux mois après, il recommençait à traîner sa vie solitaire et misérable dans les villes d'eaux.

Le 11 octobre 1804, Hortense mettait au monde son second fils, qui devait mourir en 1831. Mais, pour compliquer davantage le problème, cet enfant est le seul que Louis n'ait pas nettement désavoué. En 1808, il l'a même réclamé, et avec une énergie désespérée, à sa mère, à sa femme, à son frère, à la gouvernante[3]. Peut-être obéissait-il à des préoccupations politiques, car il prenait au sérieux ses devoirs de souverain. On ne peut en effet oublier qu'en 1810, après avoir abdiqué en sa faveur, il l'abandonna, « dans le dernier dénuement », écrira l'Empereur, et cessa de lui

1. Miot de Mélitot, dans ses *Mémoires*, raconte toutes les phases de cette longue lutte entre les deux frères.

2. Lettre de Corvisart à Louis Bonaparte (inédite), du 18 janvier 1806 (*Arch. nat.*, *A. F. IV/1727*).

3. La plupart de ces lettres ont été publiées par M. André Duboscq.

porter tout intérêt jusqu'au jour où il s'adressera soudain aux tribunaux de la Restauration pour demander que l'éducation du jeune prince lui soit confiée.

***

Le premier fils d'Hortense, dont les droits au trône valaient à Louis tant d'humiliations, mourut au palais royal de la Haye dans la nuit du 4 au 5 mai 1807, emporté par une attaque de croup. La crise vint si brusquement qu'Hortense, réveillée trop tard, ne put assister à sa courte agonie. Son désespoir fut tragique : elle perdait un fils, héritier de l'Empire français, et comprenait que son sacrifice devenait inutile. En fait, la succession passait au second prince, mais il semble qu'elle n'ait eu aucune illusion à ce sujet.

Louis, qui était sensible, fut profondément ému par tant de douleur. Pour consoler sa femme, il essaya de conduire vers elle le cadet, qu'il guidait avec ses mains molles; la reine repoussa cet enfant, que le roi dut ramener dans son appartement, en traînant la jambe.

Au fond de cette détresse, ce n'est pas à Joséphine qu'Hortense fit appel, mais à Caroline Murat. La sœur des deux frères ennemis quitta Paris en hâte, pour arriver le 11 en Hollande; trois jours plus tard, elle emmenait la reine au palais de Laeken où l'Impératrice les attendait. Chaque jour, Louis lui écrivait des lettres auxquelles la reine ne prenait pas la peine de répondre : elle chargeait Louise Cochelet de le remercier[1]. Trois lettres de la lectrice au roi de Hollande démontrent qu'il fit preuve de douceur et de bonté. C'est

1. « Laeken 17 mai (1807). Sire, la reine a reçu votre lettre avec grand plaisir. Elle me charge de vous dire qu'elle vous a quitté avec regret, qu'elle désire bien que vous puissiez la joindre aux Eaux, et qu'elle est prête à faire tout ce qui pourra convenir à Votre Majesté, que c'est son unique désir (...) Pensez à la reine, Sire, à tout ce qui vous entoure; songez combien vous êtes nécessaire à tout cela. Donnez de vos nouvelles tous les jours à la reine, elle s'inquiète de votre santé (...) D'ici à quelques jours, Sa Majesté partira directement pour les Eaux (...). Le voyage, un beau pays, la réunion avec vous, avec son fils, calmeront ses douleurs. Sire, vous seul, à présent, pouvez tout. Les marques d'attachement que vous lui avez données sont allées au fond de son cœur. Vous avez besoin l'un de l'autre, le sort sera plus juste et vous donnera des jours heureux... (*Arch. nat. A F IV/1726.*) Les trois lettres sont inédites.

lui-même qui conseilla à sa femme d'aller prendre du repos dans les Pyrénées, où il comptait la rejoindre, avec le prince, dès qu'il aurait reçu permission de l'Empereur.

Sans l'attendre, Hortense pressa son départ. Elle quitta Laeken le 21 et arriva le 27 à Bordeaux, accompagnée du comte de Boucheporn, chambellan, du comte de Bylandt Palterscamps, écuyer, d'Adèle de Broc et de Louise Cochelet. Après un séjour à Bagnères-de-Bigorre, elle s'installa le 18 juin à Cauterets[1].

Louis avait obtenu son congé le 29 mai. Avant de partir, il aurait voulu connaître le lieu de sépulture que Napoléon réservait à l'héritier du trône impérial. Comme il ne reçut aucune réponse de l'archichancelier, il décida de ne pas garder en Hollande le corps de celui qu'il ne reconnaissait pas pour son fils[2]. C'est ainsi qu'il arriva à Saint-Cloud, emportant avec lui l'enfant mort et l'enfant vivant. Celui-ci devait rejoindre sa mère dans les Pyrénées, mais le roi fut obligé, sur les instances de sa femme, de le confier à Joséphine. Cette insensibilité mystérieuse d'Hortense pose une nouvelle énigme, car cette mère, qu'il faut renoncer à comprendre, refuse de voir son fils alors qu'après avoir subitement perdu l'aîné, elle devrait tout craindre pour l'autre et ne pas l'abandonner un instant. Elle ne consentira à le reprendre que trois mois plus tard, après plusieurs blâmes indulgents de Napoléon[3].

Le roi de Hollande arriva à Bagnères-de-Bigorre le 14 juin, puis il retrouva Hortense à Cauterets, le 23. Il passa auprès d'elle une dizaine de jours très calmes et la quitta le 6 juillet pour commencer une cure à Ussat. Le lendemain, le corps du petit prince Napoléon était transporté à Notre-Dame avec le cérémonial d'usage.

A peine Louis s'est-il éloigné, la reine entreprend de longues excursions sur lesquelles on est incomplètement renseigné. Nous n'avons, pour la suivre, que son récit, de rares notes

1. Les dates relatives au séjour du roi et de la reine dans les Pyrénées sont rétablies d'après la correspondance du roi, les rapports préfectoraux et les bulletins quotidiens de police.

2. Louis à Napoléon, lettre du 29 mai.

3. Ces lettres de Napoléon à Hortense ont été publiées par M. Jean Hanoteau.

administratives, quelques communiqués officieux du *Moniteur* et des *Débats*[1], des lettres, un peu confuses, du général de Castellane, préfet des Basses-Pyrénées, qu'elle a su adroitement manœuvrer.

Elle part de Cauterets le 10, à cheval, avec le comte de Boucheporn et la fidèle Mme de Broc, tandis qu'une carriole transporte les bagages, un valet, une fille de chambre. Le 11, elle couche à Lourdes, apparaît le lendemain à Pau, où M. de Castellane la découvre : Hortense, très contrariée, l'invite à souper pour lui donner le change et elle y parvient sans peine : « Nous nous sommes grondés mutuellement, écrit le préfet à son fils ; elle avait tort, mais il a fallu pardonner, et qui ne serait indulgent en voyant la bonté et l'indulgence mêmes ! Je conduis, à six heures du matin, elle, ses duègnes et Boucheporn à Cauterets, dans ma berline. »

Il ne s'agit que d'une feinte car, une fois ramenée ainsi, et bien malgré elle, à son point de départ, la reine reprend aussitôt ce voyage interrompu. Le préfet n'en saura rien. D'après les *Mémoires*, elle visita Biarritz, Irun, Saint-Sébastien, Fontarabie, mais, jusqu'ici, aucune trace n'a été retrouvée de son passage. Le 16, elle était à Pau où elle demeura trois jours, cette fois sans aucun mystère, puisque deux notes parues simultanément dans les *Débats* et le *Moniteur*, le lendemain même du retour de Napoléon dans sa capitale, signalent qu'elle visita la ville et ses environs, monta à bord de la corvette *la Moselle* et fit des largesses à l'équipage. Elle revint à Cauterets le 21 ou le 22, puis en repartit le 25 pour une course en montagne qu'il faut examiner de plus près.

Bien qu'elle ait tourné à l'escapade, cette visite à Gavarnie par le col du Vignemale n'a eu aucun caractère secret. Elle a laissé un souvenir dans les annales du Pyrénéisme ; un médecin de Saint-Sauveur, M. Fabas, l'a célébrée dans un poème imprimé l'année suivante[2]. Sa date est facile à fixer car elle est inscrite sur deux médailles d'or qu'Hortense offrit

1. Le *Journal des Débats* paraissait alors sous le titre : *Journal de l'Empire*.

2. Nouvelles observations sur l'état actuel des montagnes des Hautes-Pyrénées (...) précédées du passage de S. M. la reine de Hollande par le Vignemale (Tarbes, 1808). L'ouvrage est dédié au roi de Hollande.

aux guides afin de commémorer son exploit[1], et l'on sait également que la reine inaugura le lendemain un pont reconstruit sur le gave de Pau, à sept kilomètres environ de Saint-Sauveur, par les ingénieurs Moisset et Siret. Une lettre du marquis de Castellane à son fils laisse supposer que l'excursion avait d'abord été fixée au 18 juillet; c'est le voyage en Espagne qui dut, peut-être, la retarder.

D'après le récit de la reine, il était convenu que le cortège viendrait la chercher à Cauterets pour la conduire par l'itinéraire habituel — celui du col de Riou — jusqu'à Saint-Sauveur, puis au pont de la Hiéladère, sur la route de Luz à Pierrefitte. Une fois la cérémonie terminée, la journée devait s'achever par une cavalcade à Gavarnie.

La veille, Hortense change soudain ce programme sans avoir au préalable avisé les deux préfets, M. de Castellane et M. Chazal; elle avait — dit-elle en manière d'excuse, — grand besoin de solitude et il lui déplaisait d'admirer la nature en si nombreuse compagnie. Elle envoie donc sa suite au-devant des personnages officiels pour prévenir qu'elle les retrouvera le lendemain à Gavarnie. Tournant le dos à Saint-Sauveur, elle prend le chemin du sud, le 25 à trois heures du matin, escortée d'Adèle de Broc, des guides Lacrampe et Martin qui lui servaient de porteurs habituels, d'un homme tout dévoué à son mari[2], le peintre Thiénon dont la présence est confirmée par une note du poème de Fabas, bien qu'il n'y soit pas nommé. Il est probable que Louis l'avait laissé à Cauterets avec mission de surveiller discrètement sa femme, mais Hortense a raconté comment elle prit sa revanche : Thiénon parvint au

1. « S. M. la Reine de Hollande, qui est venue cette année aux Eaux de Cauterets et a visité toutes les Pyrénées, a décoré, avant son départ, de deux médailles d'or les deux porteurs chefs pour leur témoigner son contentement de leurs services. » (Rapport du préfet Chazal au ministre de l'Intérieur, 15 décembre 1807. *Arch. nat. F8/131.*) Ces médailles ont été décrites par Henri Beraldi (*Cent ans aux Pyrénées*, T. VII) et par M. Jean Hanoteau (*Mémoires de la reine Hortense*). Il serait intéressant de connaître le nom de leur possesseur actuel.

2. Une note de M. Jean Hanoteau (*Mémoires de la reine Hortense*) nous apprend qu'Anne-Claude Thiénon, peintre paysagiste et élève de Moreau, naquit à Paris en 1772, et mourut en 1846. Au mois d'avril 1808, il fut arrêté à Milan, sur l'ordre de Napoléon, qui le soupçonnait de porter à Murat et à Lucien des lettres du roi de Hollande. On peut ajouter que Louis, tandis qu'il soignait ses infirmités à Montpellier, avait emmené Thiénon avec lui.

terme de l'excursion dans un tel état d'épuisement qu'il dut s'aliter dès l'arrivée à l'auberge de Gavarnie, où la petite caravane passa la nuit du 25 au 26 après l'ascension du Vignemale.

La reine repartit le lendemain au moment où les préfets et les ingénieurs, qui couraient après elle depuis la veille, la rejoignaient enfin. Elle les laissa sur place, sans s'arrêter, en leur donnant rendez-vous au pont de la Hiéladère.

M. de Castellane se montra surpris et mécontent : « En vous comblant de bonté, écrit-il le jour même à son fils, elle use de sa dignité pour sa liberté avec un à-propos qui m'a fait lui dire qu'elle abusait de sa position ». Le vieux gentilhomme a peut-être glissé quelque malice dans ses timides reproches, car la reine a gardé mauvais souvenir de lui : à propos de cette scène, elle renonce à son aménité habituelle pour critiquer l'esprit et le manque de tact du préfet. Elle accepta pourtant de souper en sa compagnie à Saint-Sauveur où elle coucha, et qu'elle quitta le 27 à l'aube, pour Cauterets, « en laissant toutes les autorités endormies ». — J'avoue que j'avais tort, ajoute-t-elle après avoir raconté cette fugue qui lui permit, évidemment, d'échapper à toute surveillance.

Cette halte, la nuit du 25 au 26, dans l'auberge de Gavarnie serait sans importance si, deux cent soixante-dix jours plus tard — exactement — la reine n'avait pas mis au monde son troisième fils; coïncidence qui pèse assez lourdement sur la légitimité de Napoléon III, puisque le roi de Hollande a quitté sa femme le 6 juillet et ne l'a retrouvée que le 12 août.

***

Le 10 août, à quatre heures du matin, Hortense quittait définitivement Cauterets afin de rejoindre son mari à Toulouse. Il y était arrivé le 7, ayant achevé sa cure. Cette réunion des deux époux n'a pas été improvisée à la dernière minute, une lettre de Louis à Napoléon en fait foi[1]. Mais qui l'a provoquée? Mon mari, dit Hortense; il ne voulait pas rentrer à Paris sans moi. Bien que je ne lui aie pas caché ma crainte et ma

1. Lettre de Louis à Napoléon, du 9 août.

répugnance à l'idée de le revoir, j'ai cédé, tant il avait envie de me retrouver. C'est la seule fois, sans doute, où la reine aurait fait preuve d'obéissance conjugale, mais que peuvent signifier cette répugnance, cette crainte, qui se manifestent à l'avance alors que tous les deux, un mois auparavant, ont passé paisiblement quelques jours ensemble?

Le roi n'a pas donné tant de détails. On sait seulement, par sa lettre de 1816, qu'il se jeta dans les bras de sa femme. A cette époque, il ne demandait qu'à pardonner, à oublier et, pour donner une preuve éclatante de sa volonté, il venait d'annoncer à l'Empereur son désir d'être, le 15 août, aux Tuileries, afin de reprendre place avec Hortense dans la famille impériale.

La reine, toutefois, ne paraît guère approuver ce retour précipité; elle prétexte la fatigue des eaux pour retarder de vingt-quatre heures son arrivée à Toulouse, de telle manière que les époux ne pourront plus être à Paris au jour primitivement fixé. C'est alors qu'on voit apparaître, une fois encore, le procédé des communiqués contradictoires : les *Débats* annoncent le 7 août que le roi et la reine de Hollande assisteront à la fête de l'Empereur, puis un démenti est inséré quatre jours plus tard : le roi ne sera pas à Paris le 15 août, il demeure à Ussat dont les eaux lui font le plus grand bien.

Que Louis ait envoyé le premier communiqué, rien ne s'y oppose; mais il ne peut être l'auteur du démenti. D'abord, il n'est plus à Ussat depuis le 3, ensuite il vient d'écrire le 9 à l'Empereur pour annoncer sa prochaine arrivée. La note a donc été rédigée à Paris, et à son insu, ce qui permet de supposer alors qu'on lui envoya ordre de regagner la capitale par petites journées. Joséphine a-t-elle inspiré Napoléon, à la demande de sa fille qui voulut passer quelques jours auprès de ce mari pourtant détesté? On serait tenté de le croire, car des bulletins successifs vont paraître dans les deux feuilles officielles pour annoncer publiquement la réunion des époux, décrire leurs promenades, les étapes du voyage. Personne ne peut plus ignorer que le roi et la reine se sont retrouvés et qu'ils ne seront pas présents aux fêtes nuptiales de Jérôme. Tout se passe comme si Joséphine payait sa dette en sauvant Hortense à son tour.

Ce que fut ce rapprochement, on le sait par une lettre de Louis à sa femme, douloureuse et sincère[1], dont l'accent tragique témoigne le souvenir qu'il devait garder de cette scène : « Le 12 août 1807, — écrit-il, — je vous revis à Toulouse ; je me jetai dans vos bras et, bientôt, je fus si bien convaincu qu'après ce troisième effort tout était fini entre nous que, sans me plaindre, sans rien dire, je supportai une réunion qui me perçait l'âme parce qu'elle me prouvait que c'en était fait. »

Après quelques promenades dans la ville, où elle se montra en compagnie de Louis, la reine alla seule visiter Sorèze dans la journée du 13, puis elle retrouva au milieu de la nuit son mari à Castelnaudary. C'est du moins ce que déclarent les communiqués de presse. A cinq heures du matin, ils repartaient ensemble pour Paris où ils arrivèrent le 24. C'est là qu'ils se séparèrent. Hortense s'installa presque aussitôt à Saint-Cloud avec Napoléon et Joséphine. Louis s'isola à Saint-Leu et ne reprit la route de ses États qu'à la fin de septembre, en dépit d'un communiqué des *Débats* visiblement destiné à presser son départ.

Cependant, les notes contradictoires recommencent à paraître dans les journaux : le 17 octobre, les *Débats* annoncent le prochain retour de la reine à la Haye, mais, comme Louis est bien décidé à ne plus revoir sa femme, comme Hortense, qui ne songe pas davantage à retrouver son mari, a décidé d'accoucher en France, cette nouvelle n'a d'autre raison que d'en amorcer une autre : douze jours plus tard, les *Débats* se démentent eux-mêmes en imprimant que la reine, grosse de trois mois, ne pourra entreprendre aucun voyage avant son accouchement.

Le 22 février 1808, Louis adressait une lettre à son ministre de l'Intérieur en lui ordonnant d'annoncer aux Hollandais, selon la coutume royale, que, la reine étant dans le sixième mois de sa grossesse, il demandait des prières pour son heureuse délivrance. Mais cet homme si méticuleux a-t-il perdu la mémoire ou bien le rapprochement de Toulouse ne représente-t-il pour lui qu'un alibi imposé? Car, si la date du 12 août a une signification, Hortense, le 22 février, a largement dépassé

1. Lettre du 23 novembre 1809.

son sixième mois. Elle l'achève au contraire, très exactement, si l'on prend la base du 27 août, jour où la reine s'est installée à Saint-Cloud loin de son mari. En sorte qu'on se demande si Louis, voulant au moins sauvegarder les apparences de l'honneur, n'a pas commis l'erreur d'attribuer à Napoléon un rôle auquel son frère ne peut, cette fois, aucunement prétendre.

***

Le 20 avril 1808, à une heure du matin, Hortense accouchait de Napoléon III. Il est clair que cet enfant, s'il est le fils du roi de Hollande, doit être né au moins dix-neuf jours avant terme car deux cent cinquante et un jours seulement se sont écoulés depuis la rencontre de Toulouse. Hortense l'a bien compris : elle donne à ce sujet d'abondantes explications, mais que nul document contemporain n'a permis encore de vérifier. Son témoignage est unique, et c'est pourquoi on est autorisé à le discuter. Il faut d'ailleurs observer que Joséphine ne se montra pas surprise, comme elle aurait dû l'être, par cette délivrance très prématurée. Sa lettre de félicitations nous apprend, au contraire, que son cœur se mit à battre quand elle vit entrer le messager dans sa villa de Bayonne : « J'avais l'espérance, — dit-elle, — qu'il n'avait à m'apprendre qu'un heureux événement. »

La reine invoque d'abord les humiliations nombreuses que lui auraient infligées son mari depuis leur dernière rupture. Mais, puisque Louis a quitté Paris sept mois auparavant, il faut trouver des griefs : elle raconte alors que le roi envoya vers elle son médecin particulier, parce qu'il redoutait un accouchement clandestin. On doit reconnaître que Louis, lorsqu'il a pris cette précaution, d'ailleurs illusoire, n'a fait que prévoir l'avenir, car ses soupçons, pour injurieux qu'ils soient, se sont vérifiés quelques années plus tard. Il est pourtant difficile de croire qu'un médecin attaché à la cour de la Haye, où les divisions du couple étaient publiques, se soit risqué à offenser Hortense dans la capitale de Napoléon. Si le roi a chargé son docteur de visiter Hortense, le prochain accouchement de la reine hors du territoire hollandais justifiait

cette démarche, et l'on sait que Louis n'a jamais manqué à ses devoirs de souverain[1].

Hortense rapporte également que peu d'heures avant sa délivrance elle conduisit son fils à un bal d'enfants chez Caroline Murat; les exercices d'un danseur de corde lui causèrent une telle émotion qu'elle ressentit les premières douleurs et dut rentrer hâtivement. A-t-elle vraiment mené au bal un enfant de trois ans et demie à l'heure où il aurait dû être endormi? Il suffit de lire ce fragment des *Mémoires* pour constater l'embarras de la reine : tantôt elle prétend avoir eu, un mois à l'avance, la prémonition d'un accouchement prématuré, tantôt elle énumère des faits contradictoires : « Il ne me restait plus que huit jours à compter », dit-elle, ce qui, en tout état de cause, est inexact; et elle ajoute que le nouveau-né était si faible qu'il fallut le baigner de vin et l'envelopper dans du coton, sans paraître soupçonner qu'un accouchement huit jours avant terme entraîne bien rarement de telles complications.

L'archichancelier Cambacérès et Regnaud de Saint-Jean d'Angely, secrétaire d'État de la famille impériale, constatèrent seize heures plus tard la naissance devant l'architrésorier Lebrun, le prince de Bénévent, Madame Mère, Caroline Murat, le cardinal Fesch et l'amiral Ver Huell, ambassadeur de Hollande à Paris. Dans la nuit, le comte de Othon de Bylandt-Palstercamps, l'un des chambellans hollandais, partit porter la nouvelle à Louis. Il arriva le 22 avril à la Haye.

Des infirmités qu'il ne pouvait cacher, l'absence prolongée de la reine, cet accouchement qui correspondait à une époque où les époux avaient habité des lieux différents, tout, aux yeux du roi, signifiait publiquement sa honte. Il lui fallut, néanmoins, ordonner les salves d'artillerie et faire proclamer une paternité qu'il répudiait ouvertement dans sa famille.

L'événement avait paru si suspect aux Napoléonides qu'aucun d'eux n'osa le féliciter; Louis l'a constaté dans une lettre à son oncle, le cardinal Fesch[2], qui seul s'était hasardé à lui

1. Le 3 mars 1908, le docteur Giraud, premier chirurgien de Louis, a été expédié en France « par ordre verbal du roi ». Il était encore à Paris le 18 mars, date à laquelle le roi de Hollande lui fit parvenir une lettre (*Arch. Nat. AFIV* 1878, *État des dépenses faites pour courriers*).

2. Lettre (inédite) du 7 mai (*Arch. nat., A F IV/1827*).

écrire. Le roi de Hollande observa le même silence vis-à-vis d'eux : il ne consentit à prévenir que les proches parents de sa femme en faisant porter au prince Eugène et à la vice-reine d'Italie deux billets conçus en termes identiques[1]. Encore ne s'y est-il décidé que deux semaines après la naissance de Napoléon III.

Joséphine, qui séjournait avec l'Empereur près de Bayonne, fut avisée indirectement par une lettre officielle de son gendre à Napoléon[2]. Louis n'avait pu se dispenser de prévenir l'Empereur dont une brève réponse fit connaître au roi de Hollande que le nouveau-né porterait les prénoms de Napoléon-Charles : à la réflexion, il leur ajouta celui de Louis[3]. C'est alors que le roi, dans une nouvelle lettre à son frère, désavoua implicitement, mais fermement, sa paternité : « Je remercie Votre Majesté, — dit-il, — de la lettre qu'elle a bien voulu m'écrire relativement à l'accouchement de la reine, je me conformerai avec empressement aux désirs de Votre Majesté sur les noms à donner à SON fils[4]. »

***

Quant à vouloir découvrir l'inconnu qui pourrait être le véritable père de Napoléon III, c'est une entreprise vaine. On a pourtant cherché, depuis cent vingt-cinq ans, à pénétrer ce qu'on appela, dès l'origine, le secret de la reine. Les uns ont parlé de l'amiral Ver Huell, ceux-ci d'Élie Decazes, les autres du comte de Bylandt. De ces trois personnages, c'est le premier qu'on a toujours nommé avec le plus d'insistance; mais il semble aujourd'hui qu'on doive l'écarter définitivement.

L'amiral Ver Huell[5], alors ministre de la marine hollan-

1. Lettres du 7 mai (G. Duboscq, *op. cit.*).

2. Lettre du 24 avril, à Napoléon : « Ayant appris que M. de Villenave était parti porter cette nouvelle à l'Impératrice, je me borne à lui faire part d'un événement qu'elle connaîtra déjà en recevant cette lettre. »

3. Lettre de Napoléon à Louis, du 3 mai : « Je vous fais compliment sur la naissance de votre fils. Je désire que ce prince s'appelle Charles-Napoléon. » Le 25 mai, l'Empereur devait écrire à l'archichancelier pour l'avertir que l'enfant serait définitivement prénommé *Charles-Louis-Napoléon.*

4. Lettre de Louis à Napoléon, du 14 mai.

5. Charles-Henri Ver Huell, né à Dœtinchen, le 4 février 1764, mort à Paris, le 25 octobre 1845.

daise, a certainement passé quelque temps à Cauterets pendant l'été de 1807, en même temps que Decazes, qui se souvient de l'avoir rencontré chez la reine. Cependant, on connaît de lui une longue lettre officielle au roi de Hollande, entièrement autographe, signée et datée de la Haye le 24 juillet 1807[1]. Il lui était donc impossible de se trouver le lendemain à Cauterets. Un esprit soupçonneux pourrait observer que cette lettre présente pourtant une particularité : car il existe, dans la correspondance de Ver Huell au roi — du moins telle qu'elle nous est parvenue — une importante lacune qui s'étend du 29 juin au 15 septembre, interrompue seulement par cette lettre du 24 juillet. Néanmoins elle ne peut être postdatée, car il aurait fallu une longue préméditation, difficile à admettre, pour établir au moins quinze jours à l'avance un alibi probant à cette date du 24 juillet. D'autre part le document est authentique et n'a pas été introduit par la suite dans les papiers du roi : il porte, sur papillon, un résumé dont l'écriture est celle d'un secrétaire habituel de Louis à cette époque.

Il est vrai que si l'amiral n'est pas en cause, l'un de ses frères, ministre de Hollande à Madrid[2], a séjourné également dans les Pyrénées : mais son âge permet de l'écarter. On ne peut en dire autant de son fils, Evert-Christian Ver Huell[3]; est-ce ce jeune homme de dix-huit ans et demi, plein de talents, dira en 1810 une note de Lebrun à Napoléon, qu'Hortense aurait rencontré d'abord dans les villages espagnols, ensuite dans l'auberge de Gavarnie? Est-ce son cousin germain, Quirijn-Maurice-Rudolf Ver Huell[4], un officier de marine qui allait alors achever sa vingtième année?

1. *Arch. nat., AF IV/1739.*

2. Christian-Antoine Ver Huell, né à Dœtinchen le 13 avril 1760, mort à Paris, le 14 mars 1832.

3. Né le 11 février 1789, mort le 18 février 1841. Il épousa Henriette-Jeanne Vils, le 14 septembre 1815.

4. Quirijn-Maurice-Rudolph, fils du frère ainé de l'amiral, naquit le 11 septembre 1787.

Sur la famille Ver Huell, voir : *Généalogie Ver Huell*, par Vorsterman van Oyen (Hollande, 1887). Cette brochure est illustré d'un portrait photographique du fils de Quirijn, Alexandre-Willem-Maurice-Carel Ver Huell (né en 1822), dont les traits — mais non le regard — rappellent assez curieusement ceux de Napoléon III vers sa soixantième année.

Personne n'oserait l'affirmer, car l'ombre d'Élie Decazes surgit aussitôt. Dans ses *Mémoires*, la reine avoue l'intérêt qu'elle lui porta pendant son séjour à Cauterets, et madame de Rémusat, pourtant si dévouée aux Beauharnais, n'a pu s'empêcher de jeter un blâme indulgent sur cette aventure.

A vingt-sept ans, Élie Decazes venait de perdre sa jeune femme, fille de Muraire, président à la Cour de Cassation, et il semblait si désespéré qu'Hortense entreprit de le consoler. Était-il aussi malheureux qu'elle le dit? Très ambitieux, peu satisfait de ses fonctions modestes auprès de Madame Mère, il mettait en avant, et à tout propos, le crédit de son beau-père, afin de trouver un plus solide appui. Il avait une figure charmante, dont le souvenir faisait encore soupirer Hortense quinze ans plus tard; sa souplesse d'esprit et son jugement froid séduisaient les hommes. Le roi de Hollande et Louis XVIII, également méfiants, furent captivés par lui.

On connaît très mal ce favori tout-puissant d'un roi, ce jeune homme d'État qui, après avoir gouverné la France, rentra dans l'ombre à l'âge de quarante-deux ans. Il se brouilla vite avec Hortense, lorsqu'il passa en octobre 1807 au service de son mari. Louis paraît lui avoir donné longtemps toute sa confiance; c'est par Decazes que la famille impériale connut, en 1810, le lieu de retraite choisi par le roi de Hollande après son abdication. Napoléon, qui pourtant ne l'aimait guère et l'avait déjà plusieurs fois signalé à Fouché en exigeant son expulsion, l'envoya immédiatement traiter avec le fugitif. Decazes échoua en partie, malgré son habileté, mais il négocia l'abandon de biens que Louis voulut faire à sa femme.

L'ancienne liaison de Decazes et de la reine n'était pas oubliée sous la Restauration, puisqu'en 1825 le préfet du Haut-Rhin trouvait naturel qu'un de ses agents lui signalât la présence du duc parmi les hôtes d'Hortense, à Arenenberg. La nouvelle était fausse; elle laissa perplexe, pourtant, le ministre de l'Intérieur, qui a noté en marge du rapport : « Ceci paraît difficile à croire. Où est M. Decazes? » Il ordonna une enquête et fut rassuré.

Decazes savait qu'on prononçait son nom à propos de la naissance du prince Louis, car la duchesse, née Sainte-Aulaire, rapporte dans ses souvenirs, qu'elle interrogea un jour son

mari; elle voulait savoir s'il y avait eu « plus que de la bienveillance » dans l'accueil de la reine.

Que pouvait-il répondre à moins d'être un fat? Il nia, « sans la moindre hésitation », et rappela avec esprit que Ver Huell, aussi bien que lui, fut admis à cette époque chez la reine. Il ajoute, même, qu'il posa un jour hardiment la question à Louis et reçut l'aveu qu'à Cauterets le roi avait partagé le lit de sa femme.

La duchesse fut satisfaite de ces explications, un peu confuses, il est vrai, et qui n'éclairent rien puisque le roi a quitté Cauterets le 6 juillet. Mais Decazes, bien qu'Hortense fasse de lui un espion de Fouché, ne pouvait manquer de se conduire en galant homme. Il devait se retrouver par la suite dans une position non moins délicate, lorsque la Cour des Pairs siégea après l'affaire de Boulogne. Qu'aurait pensé la pauvre Hortense en trouvant Ver Huell, Flahaut et Decazes parmi les juges de son fils? Mais, tandis que l'amiral et le général, fidèles à leurs souvenirs, n'assistaient pas aux séances, le duc condamnait finalement le prince Louis à la réclusion perpétuelle. Ce vote permet de supposer qu'il ne croyait pas à sa paternité.

***

Reste le comte de Bylandt, l'écuyer hollandais de la reine, piste qui pourrait être plus sérieuse si l'on parvenait à établir la présence de cet officier à Cauterets. C'est le prince Pierre Dolgoroukow qui, le premier, a prononcé ce nom en 1864[1]. Il se référait à une très précise tradition de famille, dont l'origine remontait à son grand oncle, le prince Serge, qui fut ambassadeur du tsar à la cour du roi Louis.

Charles-Adam de Bylandt-Palterscamps naquit à la Haye le 22 octobre 1773 et entra le 1er mai 1785 à l'école des cadets hollandais[2]. Il démissionna dix ans plus tard, mais reprit du service comme lieutenant-officier d'ordonnance de Louis, le

1. *La France sous le régime bonapartiste*, par le prince Pierre Dolgoroukow, (Londres 1864, 2 vol.).

2. Les renseignements sur la carrière militaire du comte de Bylandt Palterscamps sont extraits de son dossier administratif, conservé aux Archives du Ministère de la Guerre.

10 novembre1806. Au début de l'année suivante, il est premier écuyer de la reine et l'accompagne à Cauterets. Hortense affirme qu'elle le renvoya bien vite en Hollande, parce qu'il trébuchait sans cesse dans la montagne; mais on sait qu'il faut utiliser ses témoignages avec précaution.

Ainsi, nous n'avons aucune preuve que le comte de Bylandt était encore à Cauterets dans les derniers jours de juillet. On sait seulement que de janvier à avril 1808 il prit son service d'écuyer auprès du roi de Hollande, car sa signature est inscrite sur les laissez-passer des courriers expédiés d'Utrecht ou de la Haye[1].

Que devint-il par la suite? Il est capitaine le 26 décembre 1807, lieutenant-colonel le 24 juillet 1808, colonel le 25 septembre 1809, aux gardes du corps à cheval. Il passe à l'état-major général de l'armée et, le 30 juin 1810, au 1er régiment de chasseurs. La même année, il est mystérieusement incarcéré au donjon de Vincennes, « par ordre supérieur »[2]. Lorsqu'au mois de mai 1811 il demande la naturalisation et la confirmation de son grade dans l'armée française, le ministre de la Guerre, qui n'a pas oublié son emprisonnement, consulte le ministre de la police : le duc de Rovigo répond que rien ne s'oppose à cette demande, et Bylandt reçoit satisfaction. L'année suivante, Louis le réclame à Decazes, qui assure la liaison entre les époux désunis : « Je désire ardemment avoir M. de Bylandt auprès de moi, — écrit-il, — si vous pouvez l'obtenir, je serai fort reconnaissant de ce procédé. Je suis trop seul. Cela m'aigrit encore plus. »

Le comte de Bylandt est fait prisonnier pendant la campagne de 1813, mais il est libéré sur parole, à Hambourg. « Depuis cette époque, dit une note au ministre de la guerre, il n'avait point fait connaître ce qu'il était devenu et, n'ayant

1. Arch. nat., AF IV/1788.

2. 26 août 1810. « Écrou de Charles de Bylandt, ex-aide de camp du roi de Hollande, prévenu de manœuvres contre la sûreté de l'État. » Son incarcération fut courte, puisque la levée d'écrou est du 18 septembre, mais il fut transféré à Metz, au régime de la « haute surveillance ». Voici son signalement : « Taille 1 m. 79, cheveux et sourcils brun foncé, yeux gris vert, nez long, bouche moyenne, lèvre inférieure un peu grosse, menton rond, visage ovale un peu coloré, cheveux coupés à la Titus ». (Registre d'écrou de la prison de Vincennes, conservé aux *Archives de la préfecture de police*, *AB*, 335, p. 275-76.)

adressé aucune demande au retour du Roi en 1814, il était considéré comme ayant abandonné son état militaire en France ». Cependant, il reparaît au mois de janvier 1817 pour demander sa réintégration. La démarche devait aboutir grâce au duc de Feltre, qui déclara l'avoir vu à Gand à l'époque des Cent-Jours et lui fit accorder le grade de colonel d'état-major, avec la demi-solde. En 1819 et en 1820, deux rapports précisent que le colonel de Bylandt, chevalier de la Légion d'honneur, habite Paris : il est célibataire, riche, de conduite irréprochable. Ses opinions politiques sont « insignifiantes ». Il demande une lieutenance générale dans les armées de Louis XVIII.

Et soudain, en 1821, Charles de Bylandt devient un personnage qui occupe toutes les polices de France[1]; une note du ministre des Affaires étrangères à son collègue de l'Intérieur réclame la surveillance étroite et continue du comte, car on vient de découvrir qu'il retrouve chaque année Hortense en Italie ou à Arenenberg. Pendant neuf ans, jusqu'à la Révolution de 1830, Bylandt traînera derrière lui une nuée d'espions. Dès qu'il se déplace, tous les préfets sont alertés sur sa route. Mais le comte Charles, qui est méfiant, adroit, prudent, ne donne aucune prise. C'est vainement, qu'on décachette son courrier : les lettres importantes lui sont adressées à la légation de Hollande, par l'intermédiaire de l'ambassadeur, bien qu'à la chancellerie on prétende ignorer son nom. Les agents attachés à sa personne se découragent et déclarent que, pour prendre tant de précautions, il faut être un policier, comme eux.

Il s'est installé en 1819, rue Pigalle, dans un appartement meublé où il passe environ six mois de l'année, afin de surveiller les études de son fils. Puisqu'il n'est pas marié, qui est ce fils âgé d'environ quinze ans en 1826? « Comme il n'est accompagné de personne, écrit le préfet de police au ministre

1. Le dossier de police du comte Charles-Adam de Bylandt (*Arch. nat. F-7* 6929, *n°* 9452) est constitué par 59 pièces : demandes de renseignements, réponses des préfets, notes et rapports de police. Ces derniers documents sont parfois confus et contradictoires, comme il arrive souvent dans ces sortes d'affaires. Mais les demandes de renseignements (minutes de l'Intérieur) désignent formellement l'ancien écuyer d'Hortense comme l'un de ses agents confidentiels et c'est à ce titre seul que le gouvernement l'a fait surveiller.

de l'Intérieur, on n'a pu savoir s'il avait vu en Suisse ou en Italie les sieurs Mocquard, Brack et Brice. On sait seulement qu'il n'envoie jamais de lettres à ces individus, dont on ne l'a même jamais entendu parler. M. Bylandt paraît avoir, dans ses voyages, le désir d'explorer les pays qu'il parcourt. Il s'attache surtout à visiter les fortifications, les places fortes, à lever des plans, à prendre des vues, à étudier avec soin les mœurs, les productions et le genre de commerce des villes où il se trouve. Sa correspondance de Belgique lui arrive sous le couvert de l'ambassadeur des Pays-Bas. Presque toutes ses lettres sont adressées au prince d'Orange; le colonel va quelquefois aux Tuileries où il connaît plusieurs personnes. »

Le ministre de l'Intérieur laisse dire, car il sait bien que le comte de Bylandt, officier français, ne peut être un espion étranger. Ne se trompe-t-il pas, toutefois, lorsqu'il le prend pour un redoutable agent bonapartiste? Puisqu'en dix ans personne n'a réussi à le compromettre, c'est peut-être que le comte Charles ne se rend pas à Arenenberg en conspirateur, mais pour visiter la reine.

Le 27 juin 1827, Bylandt demande, comme d'habitude, son passeport pour l'Italie et pour la Suisse, cette fois via Bordeaux et Marseille; cet itinéraire imprévu étonne le ministre, qui alerte aussitôt ses préfets. Le 6 août, il est à Saint-Sauveur, le 9 à Bagnères-de-Bigorre où il demeure une semaine. Il va de ville en ville, sans suivre aucun traitement. « Il court dans les montagnes », — écrit le préfet, — ce qui ne laisse pas de surprendre si l'on se souvient qu'Hortense lui reproche de n'avoir pu la suivre vingt ans auparavant. Et lorsqu'on remarque à Bagnères-de-Luchon, la présence d'un général anglais nommé Byland, une note part immédiatement de Paris : s'agit-il du comte de Bylandt?

Après ce singulier pèlerinage, l'ancien écuyer d'Hortense arrive au début d'octobre à Marseille, où le préfet le prend en filature : — il a passé quelques jours ici et vient de repartir en diligence pour Aix, et l'on suppose qu'il se rend à Nice, sans avoir fait viser son passeport.

De nouveau, le préfet du Haut-Rhin annonce, le 12 mars 1828, qu'on l'attend à Arenenberg. — « S'il doit arriver à Constance, répond le ministre, faites-le surveiller. »

Ainsi, pendant au moins neuf ans, le comte de Bylandt Palterscamp s'est rendu chaque année, et très secrètement, auprès d'Hortense. On ignore s'il continua ses visites après 1830, car la police du roi des Français était moins soupçonneuse que celle de Louis XVIII et de Charles X. Le prince Dolgoroukow suppose qu'il mourut octogénaire en 1853 ou 1854 : il aurait donc vu Napoléon III empereur et assisté à ce prodigieux retour de fortune.

***

Telles sont les ombres douteuses qui enveloppent le berceau de Napoléon III. Veut-on qu'il soit le fils du roi de Hollande? Mais il y a l'impotence de Louis, ses désaveux de paternité, il y a l'étonnement de Flahaut, quand il apprend la grossesse de son amie; il y a le fait remarquable qu'Hortense a mis au monde des enfants qu'aucune tare congénitale n'a marqués; il y a le silence des Napoléonides; il y a l'accouchement clandestin de 1811; il y a la nuit dans l'auberge de Gavarnie, qui coïncide avec la naissance de Napoléon III.

Veut-on qu'il soit le fils d'un autre? Mais il arrive qu'un paralytique, un infirme, même aussi gravement atteint que Louis, puisse être père; et il arrive, également, qu'une mère accouche vingt jours avant terme.

Toutefois il s'agit de cas accidentels. De telle sorte que Napoléon III, s'il est un Bonaparte, ne doit sa légitimité qu'à deux exceptions. C'est la seule conclusion objective qu'on puisse actuellement tirer des faits.

PIERRE DE LACRETELLE

SOURCES. — Une partie des archives et papiers personnels du roi de Hollande est conservée aux Archives nationales. En 1810, après l'abdication de son frère, l'Empereur envoya Lebrun à la Haye avec mission de lui adresser « tout ce qui appartenait au roi avant de monter sur le trône ». Une note, qui figure dans le carton AF IV/1719, signale que Napoléon a extrait lui-même des dossiers ses propres lettres « et d'autres pièces encore qu'il a brûlées ». Ce qui subsiste contient néanmoins quelques documents intéressants — dont beaucoup n'ont pas été publiés — sous les cotes suivantes : AF IV/1719, 1726, 1727, 1728,

1739, 1788, 1797, 1823, 1827, 1931. On a consulté également AF IV/1500-01 (bulletins de police en 1807), F7/6929 (dossier Bylandt, AEI/11-12 armoire de fer (État civil des Bonaparte), F8/131 (eaux minérales). Les correspondances préfectorales des Basses et Hautes-Pyrénées pendant l'année 1807 sont particulièrement pauvres.

BIBLIOGRAPHIE. — Henri Béraldi : *Cent ans aux Pyrénées*, t. I et VII. — Mme Campan : *Lettres à la reine Hortense*. — Jules Claretie : l'*Empire, les Bonaparte et la Cour*. — Ernest Daudet : *le duc Decazes et Louis XVIII*. — André Duboscq : *Louis Bonaparte en Hollande*. — *La reine Hortense : Mémoires*, publiés par M. Jean Hanoteau. — Iung : *Lucien Bonaparte et ses mémoires*. — Miot de Mélitot : *Mémoires*. — Lucien Perey : *Figures du temps passé* (*lettres du marquis de Castellane à son fils*). — Napoléon : *Correspondance générale*. — Félix Rocquain : *Correspondance entre Napoléon et Louis Bonaparte*.

LE THÉÂTRE

M. Jean-Jacques Bernard : *A la recherche des cœurs* (Spectacles du groupe « Semailles »). — M. Roger Vitrac : *Le coup de Trafalgar*. — M. André Gide : *Le retour de l'enfant prodigue*, musique d'Henri Sauguet. — Interlude Ravel, Valéry, Tournier etc. — *L'histoire du soldat*, texte de M. Ramuz, musique de M. Strawinsky (« Le rideau de Paris », à l'Atelier). — M. Paul Reumert dans *Tartufe* (Odéon). — Mademoiselle Marcelle Maurette : *Bellérophon* (groupe « Aide et protection », Odéon). — A. de Musset : *Barberine*. — Antone Tchékhov : *Sur la grand'route*, traduction de M. Denis Roche (« La Petite Scène »). — Shakespeare : *La comédie des erreurs* (L'Œuvre). — M. Edmond Sée : *L'indiscret* (reprise, à la Comédie-Française).

En cette fin de saison, où beaucoup de théâtres déjà ont fermé leurs portes, où d'autres sont à la veille de les fermer, diverses entreprises de spectacles, qui fonctionnent irrégulièrement et parfois n'ont pas de domiciles fixes, ont occupé les tréteaux.

Cette passion du théâtre, réfugiée en quelques confréries, est-elle un signe de l'époque? Au vrai, elle a existé de tout temps sous cette forme. Mais que cette forme soit devenue de plus en plus fréquente, n'est-ce pas là une indication à retenir? Assistons-nous à la naissance d'une nouvelle franc-maçonnerie? Verrons-nous un jour le culte du théâtre se retirer, à l'écart de la foule, en des associations quasi secrètes?... Eh! Eh! n'ou-

blions pas que Jacques Copeau, à qui l'on doit toujours remonter, lorsqu'on parle des destins du théâtre en ces vingt dernières années, ne fut pas sans entourer d'une mystique analogue la fondation du Vieux-Colombier. Il s'agissait bien alors d'une sorte de « fraternité », où le directeur et sa compagnie prenaient figures d'initiés, où le public lui-même se recrutait par prosélytisme, chaque spectateur devenant tacitement (voire nommément, à la suite d'une souscription) un « ami », chaque « ami » un adepte.

Ces îlots de ferveurs obstinées, ces derniers carrés d'un art que tant de difficultés écrasent aujourd'hui, nous inspirent un profond respect. Cependant, ce serait trahir la vérité, trahir, par conséquent, les meilleurs efforts, que de mettre sur le même plan ces groupements divers. Il peut arriver que, sous le manteau de la mystique, se cache, oh! non pas assurément un désir de lucre (de ce côté, rien à espérer) : simplement un désir de paraître. On a dit trop de bien des amateurs, il est temps d'en dire du mal. Le métier est une grande chose, et ceux qui en usurpent l'emploi, et s'imaginent prétentieusement le remplacer par une ignorance qu'ils décorent du nom d'instinct, doivent être raillés et refoulés. Le nombre de personnes qui, après une journée de travail, s'imposeraient volontiers d'apprendre un texte et de le répéter, pour avoir, ne fût-ce qu'une seule soirée, l'indicible jouissance de se grimer et de monter sur les planches devant un public assemblé, ce nombre-là est considérable. Qu'on ne vienne donc pas nous dire ensuite de certains amateurs : « Voyez comme ces braves gens sont désintéressés! voyez quelle fatigue ils ont assumée pour sauver le théâtre en péril! » Ils n'ont de désintéressement que matériel, ce qui précisément est le masque sous lequel ils nous dupent. Et sans doute ils sont fatigués, cela se voit, mais ils s'en moquent! Leur plaisir pervers, ils le tiennent. Car ils le tiennent! Ils ont réussi à nous faire venir pour les voir et pour les entendre. Quel abus[1]!

1. Oui, je sais bien, il y a eu l'Élysée des Beaux-Arts et certain employé du Gaz. Mais Antoine, amateur à l'origine, ne l'était déjà plus quand il donna ses premières représentations; il s'était forgé un métier nouveau en opposition avec les vieilles routines scéniques. Et Lugné-Poe, dès son adolescence, fut un professionnel.

***

A la recherche des cœurs, la pièce en quatre actes que le groupe « Semailles » a représentée rue Falguière, dans la salle de *l'Arlequin* prêtée par « la Petite Scène », avait été créée à Genève, au Théâtre de la Comédie.

Les grandes vertus de M. Jean-Jacques Bernard, qui rendent sa personnalité si attachante, sont une sincérité, une émotion qui ne bouillonnent pas à la surface en véhémence, mais aiment de se replier dans les profondeurs d'une sensibilité délicate. Sa chaleur est rentrée, ses larmes sont ravalées; il est tout réticence, tout secret : un auteur dramatique en lutte avec les conditions de son art et qui cherche à le renouveler par cette lutte même, car la loi au théâtre, c'est de parler, et lui n'aspirerait qu'à se taire, parce qu'il sait que l'essentiel n'est jamais ce qu'on dit, que la vérité est dans le silence.

D'où il me paraît que les sujets où M. Jean-Jacques Bernard trouve le meilleur emploi de ses dons (et la faveur qu'ont rencontrée plusieurs de ses ouvrages, tels que *Martine* ou *le Feu qui reprend mal*, suffit à le prouver), ce sont les sujets intimes. Or, voici qu'il nous donne une pièce sociale et même, quoi qu'il s'en défende, une pièce à thèse. J'entends bien qu'il a voulu incorporer à son talent, amener à un mode d'expression intimiste, tout en suggestions murmurées, le conflit social qu'il porte à la scène; je reconnais également que la thèse ici est exempte de parti pris, voilée de tendresse, fondue aux nuances de sentiments qui jouent dans l'âme du personnage central. Disons alors que les doutes, les souffrances de celui-ci ne sont pas assez fortement accusés pour nous émouvoir. Là est le danger de l'extrême pudeur, que, si l'on y cède, on finit par exprimer trop peu ou par laisser trop à deviner. Au surplus, l'histoire du patron bourrelé de scrupules, qui, au cours d'une grève, abandonne la lutte et épouse la cause des ouvriers sans parvenir à se rapprocher d'eux, cette histoire-là, depuis longtemps, a cessé de nous passionner. La gravité des questions sociales dépasse infiniment aujourd'hui l'ordre de conflits qui se développe dans le cadre ancien d'une grève. *A la recherche des cœurs* fait songer à Jaurès, à la verrerie

ouvrière de Carmaux, ou même à d'autres œuvres dramatiques bien connues, qui eurent du succès en leur temps : *le Repas du lion*, pour n'en citer qu'une.

***

Avec *le Rideau de Paris*, en représentation à l'Atelier, nous avons affaire à une vraie compagnie de comédiens. MM. Marcel Herrand et Jean Marchat n'ont point la fatuité de se décerner à eux-mêmes, comme d'autres l'ont fait sur leur programme, le titre d' « animateurs »; ils se contentent d'être de bons directeurs, de bons acteurs, d'avoir de l'expérience et du goût.

Le premier spectacle du *Rideau* a été *le Coup de Trafalgar*, trois actes et cinq tableaux de M. Roger Vitrac, lesquels jouissaient, avant d'être représentés, d'une célébrité immense dans un cercle restreint.

Décors, éclairages, costumes, tout fut parfait. Du pittoresque, de la couleur, mais sans outrance : pas une faute. De même, dans le jeu des acteurs, je ne trouve qu'à louer. D'un ensemble de cette qualité, il est difficile de détacher des noms, sans injustice pour ceux que l'on tait. Cependant je citerai M. Daniel Gilbert, fantaisiste du genre bouffon, qui m'enchante depuis longtemps, MM. Étienne Decroux, Sylvain Itkine, J.-Pierre Barault et madame Ève Cazalis.

La salle était également très réussie. Je veux dire qu'elle avait, ce soir-là, un aspect très particulier : Montparnasse était venu à Montmartre. Montparnasse en déplacement, cela seul méritait d'être vu. Mais hélas! rien n'échappe au mouvement qui nous entraîne à une vitesse inconcevable vers l'alpha du Centaure, pas même Montparnasse : tout file, tout glisse, tout vieillit. D'où quelques rides autour des yeux, quelque contention à faire du tapage, quelque application de ce public d'amis à jouer le rôle de « bande joyeuse ». M. Roger Vitrac lui-même a passé la trentaine : ses camarades aussi.

L'œuvre qu'on nous donna étant en correspondance étroite avec le milieu qui s'était reconstitué pour l'applaudir, laissait voir comme lui sa première patte d'oie : elle n'avait plus vingt ans, ou, pour mieux dire, montrait une vingtième année qui

n'était plus tout à fait en accord avec le moment présent, une vingtième année intempestive, aux insolences défleuries.

Le coup de Trafalgar est spécifiquement un ouvrage scolaire : d'un certain surréalisme (car le surréalisme tout entier n'est pas là) il illustre les principes extravagants avec une sagesse exemplaire. Rien de moins fou que cette incohérence feinte, et surtout rien de moins libre : les formules du cénacle sont reprises ici une par une; on a l'impression d'assister à la récitation d'une leçon.

La critique a surtout noté, dans cette suite de *gags*, une volonté de bafouer tout ce qui a trait à la dernière guerre. Cette volonté est bien, en effet, dans la doctrine de l'école. Elle coïncida jadis (eh! oui, jadis!) avec la réaction de la jeunesse au « bourrage de crâne » qui avait marqué l'époque antérieure. Aujourd'hui, après quelque douze ou quatorze ans d'expérience « pacifiste », dans un monde menacé, où par malheur résonnent à nos frontières les acclamations, les pas de jeunesses conquises de nouveau à l'idée de guerre, un tel état d'esprit a quelque chose de tristement enfantin.

Mais laissons de côté les allusions à la guerre : plus généralement, l'attitude surréaliste (d'un certain surréalisme, je le répète, et non du meilleur) c'est une volonté d'outrage à tout ce qui est admis, traditionnel, respecté, vénéré. Sentiment de famille, amour, patriotisme, tout cela, dans la loge de madame Peigne, la concierge, est pêle-mêle insulté (sans grande force, d'ailleurs, dans l'insulte : on pouvait trouver plus sanglant). Ensuite, c'est la religion qui trinque, si j'ose dire. Et de la façon la plus grossière. Car la grossièreté est de règle dans cet art ingénu. On voit un prêtre bambocheur, que Jeanne Peigne traite de « corbeau ». Ce mot, la vue de la soutane mêlée à un banquet trivial, autant d'effets voulus, qui visent à scandaliser. J'ai même remarqué, dans le jeu de madame Cazalis, un geste emprunté aux *Caves du Vatican* de M. André Gide. L'actrice, qui joue une vieille dame respectable, vêtue de noir, et porte une jupe longue à la mode de 1914, brusquement relève cette jupe pour rajuster sa jarretière, et montre sa jambe jusqu'à mi-cuisse. Vous recevez un « choc ». Du moins, l'auteur l'a espéré.

Aucune trace de satire, à proprement parler, dans la cocas-

serie de ces tableaux. La satire est la raillerie d'un vice ou d'un travers; elle implique, par conséquent, la reconnaissance de la loi morale. Or, ici le but est à l'opposé : c'est la négation universelle, le nihilisme intégral. La vie est un songe absurde. Le monde, un guignol sinistre.

Pour relier les *gags* entre eux (M. Roger Vitrac a eu l'étrange scrupule de chercher à introduire là-dedans un semblant de logique) il y a une histoire de faux égyptologue, escroc et déserteur, dont le fil casse à toute minute.

Par éclairs, le talent brille en des récits abracadabrants, comme celui qui a pour thème l'acquisition d'un chapeau de paille par M. Despagne, le petit bourgeois cocardier.

***

Le second spectacle du *Rideau* fut assez disparate. Théoriquement, c'est un noble idéal que de vouloir associer tous les arts dans une « Union pour la Beauté ». Mais, à l'épreuve, on s'aperçoit vite, chaque art ayant ses lois, son gouvernement, sa souveraineté, que ce pacifisme esthétique n'aboutit guère, comme l'autre, qu'à des discordes et à des batailles. Les correspondances, aussi certaines que mystérieuses, qui existent entre les différents arts, et sur lesquelles, depuis trois quarts de siècle, on a tant insisté, nous ont fait perdre de vue trop souvent leurs oppositions foncières. On dit : les arts tendent à un but commun, qui est la Beauté, donc ils sont frères. Mais d'abord « un but commun », « la Beauté », ce sont là des termes bien vagues. La Beauté elle-même a-t-elle tant d'unité? Et n'y a-t-il pas plutôt des Beautés distinctes dont chacune est particulière à chaque art? A tout le moins, chaque art, dans la recherche de la Beauté, est si attaché à sa voie que plus l'œuvre d'art est pure et accomplie, plus elle est exclusive, plus ce qu'il y a d'irréductible en elle apparaît, plus elle souffre de rapprochements indiscrets avec d'autres formes d'art, et *a fortiori* d'intrusions d'autres formes en sa propre forme. C'est alors qu'éclatent les incompatibilités, qui se traduisent esthétiquement en disparates, en cacophonies. Peut-être, la vérité est-elle que les arts sont irréconciliables : frères, mais frères ennemis.

Dans *l'Histoire du soldat*, créée jadis aux Ballets russes, texte de Ramuz, musique de Strawinsky, ce désaccord profond entre les arts (orchestre, discours du montreur, paroles et jeu des acteurs, danse, etc.) est moins apparent, l'effort concerté des auteurs ayant eu précisément pour dessein de le masquer et de transformer les contacts dangereux, les frictions hostiles en une sorte d'armistice, d'harmonie momentanée, miraculeusement obtenue, précieuse par son instabilité même. Mais quand, sous le nom d'interlude musical et poétique, un metteur en scène intempérant, comme un apprenti pharmacien qui prépare une mixture, broie dans le même mortier Valéry avec Ravel, la récitation avec la musique, le chant et la danse, et le sacré *Cantique des colonnes* avec les arpèges babillards d'une harpe, on est en droit de penser que la scabreuse fusion des arts, si elle est réalisable par instants et comme par gageure, exige des préparations plus savantes.

Je ne crois pas non plus, et je l'ai déjà dit ici même, que les subtils dialogues de M. André Gide, dont la musicalité est tout intérieure, gagnent à être portés sur les planches. Les représenter, c'est les desservir. *Le retour de l'enfant prodigue*, heureusement, demeure en dehors — et au-dessus — de ces folies d'un soir.

J'admire l'art d'André Gide, j'ai pour sa personne une vieille et inaltérable affection, en même temps que le respect de ses inquiétudes, voire des plus récentes. C'est pourquoi *le Retour* ne cesse de m'émouvoir : il me semble toucher du doigt dans cet ouvrage un centre nerveux riche d'irradiations sensibles, le point névralgique d'une âme. L'expérience du retour et de l'évasion, que de fois André Gide l'a-t-il faite en lui-même! Et ce qu'il y a de pathétique dans son cas, c'est que, à soixante ans passés, il est à la fois celui qui revient et celui qui part, celui qui rentre déçu de ses courses et celui qui s'échappe encore vers de nouveaux chemins. De la famille qu'il représente dans *le Retour*, il ne repousse haineusement que le fils aîné, mais il écoute le père (nous laissant entendre que le vieil homme lui-même a tenté des routes autrefois); il verse des larmes avec la mère (et quelle douceur, quelle tendresse, dans les paroles qu'il lui prête! Rappelez-vous : « Je me disais : s'il revient cette nuit, saura-t-il bien ouvrir la porte? »); il est

enfin, tout ensemble, le cadet prodigue et le benjamin perdu de rêves, et c'est à soi-même qu'il adresse constamment ce vœu, sur le seuil, dans le crépuscule de l'aube : « Puisses-tu ne pas revenir! »

***

M. Paul Reumert, le grand comédien danois, que nous avions admiré, il y a quelques années, à Paris, dans *la Danse de mort*, de Strindberg, était encore, cette saison, pour trop peu de soirs, l'hôte de l'Odéon. Il y jouait Tartufe. Grosse affaire, dira-t-on, pour un acteur étranger, que d'interpréter Tartufe! Mais non, M. Reumert « interprète » le rôle à sa manière justement, et jamais le terme d'« interprétation » n'a eu un sens aussi absolu que dans cette occasion.

Je ne dirai point que les étrangers (entendez les grands artistes, comme M. Reumert) n'ont pas, des rôles français classiques, un respect égal au nôtre. Mais, assurément, le respect que ces textes leur inspirent ignore nos timidités. Il ignore aussi nos traditions scéniques, un peu figées, telles que, de génération en génération, l'enseignement du Conservatoire les transmet.

Quoi qu'il en soit, il y a des chances pour que l'interprétation du rôle de Tartufe à la Comédie-Française, soit bien celle qui, en dépit des déformations que le temps lui a fait subir, rejoint la tradition moliéresque. Molière, au reste, a pris soin de dessiner lui-même le physique de l'imposteur :

Gros et gras, le teint frais et la bouche vermeille.

Voilà qui est formel. Car cette indication, ainsi que beaucoup d'autres qui la complètent, fait partie du texte même. Il ne s'agit point là de notes placées entre parenthèses. D'où, si l'interprète s'écarte du portrait, l'obligation où il nous met de conclure, lors de sa première apparition au troisième acte, que tous les personnages qui ont parlé de Tartufe et l'ont décrit aux deux actes précédents avaient, positivement, la berlue. C'est grave.

On donne comme explication à ces libertés que Tartufe, lorsqu'il est en scène, se découvre vite comme un aventurier assez terrible, et que, dès lors, un physique d'homme gros,

gras, frais et vermeil ne lui conviendrait point. Voire! N'est-il coquins que maigres et ravagés? Quelle vue romantique! Et n'est-ce point ce brusque revirement de la papelardise à l'insolence que Molière a voulu? En outre, si Tartufe avait toujours eu la mine de forban, l'allure de gueux à la Callot que M. Reumert lui prête, il est invraisemblable qu'Orgon se fût laissé embobeliner, « tartufier » par lui sans méfiance. Lucien Guitry, jadis, nous avait, quoique rompant avec la tradition, proposé une image plus acceptable, celle d'un lourd ignorantin sordide.

Ces réserves faites, et une fois admise la conception personnelle de M. Reumert, il ne nous reste plus qu'à louer l'extraordinaire relief de sa composition.

***

A l'Odéon encore, la société « Aide et Protection » que, depuis des années, dirige avec un dévouement inlassable M. Pierre Aldebert, a représenté un *Bellérophon*, drame en vers, de madame Marcelle Maurette.

L'auteur, on s'en souvient, avait obtenu naguère le prix de la meilleure pièce en un acte pour un ouvrage en prose, intitulé *Printemps*, qui, dans un sujet délicat, se distinguait par un tact extrême.

Le drame de *Bellérophon* était primitivement destiné, je crois, aux théâtres en plein air. Les mythes, les symboles, un certain vers sonore sont mieux en accord, en effet, avec les gradins de pierre qu'avec le velours des fauteuils. L'ouvrage, dans une salle close, n'a eu que plus de mérite à capter l'attention. La Chimère était belle à voir sous les traits de mademoiselle Berendt, et M. Escande porte la cuirasse mythologique avec une élégance de bon ton.

***

L'admirable « Petite Scène » nous a procuré le délicat plaisir d'applaudir madame Marie-Ange Rivain dans *Barberine*. Comme madame Blanche Albane, qui nous a laissé de Barberine, qu'elle interpréta au Vieux-Colombier, une image inoubliable, madame Rivain exprime à la perfection les sentiments secrets et toutes les nuances de la pudeur. Chez Barberine, la

pudeur est assaisonnée de malice, et, peut-être, en retrait, d'indulgence, d'une sympathie chaste, un peu protectrice, un peu maternelle d'honnête femme pour un tout jeune garçon bien jambé, fat et entreprenant. Naguère, dans *Un mois à la campagne* de Tourguéniev, madame Rivain rendait, d'une touche non moins juste, la réserve dans la passion.

Le spectacle comportait, en outre, un long acte d'Antone Tchékhov, excellemment traduit par M. Denis Roche et représenté pour la première fois : *Sur la grand'route.* J'imagine que Tchékhov, qui longtemps exerça, comme on sait, la médecine dans la campagne russe, et de celle-ci connut toutes les « ténèbres », dut avoir l'occasion d'observer, en quelque auberge où une tourmente de neige l'avait contraint à se réfugier, des scènes confuses comme celles qu'il nous montre dans cet ouvrage. Il les aura dramatisées et poussées vers un dénouement sanglant, auquel je ne crois pas qu'il ait personnellement assisté, qui peut-être se rapporte à un « fait-divers » arrivé hors de sa présence, mais dont il est évident qu'il a connu réellement l'atmosphère.

Je note que le mauvais gars qui, à la fin, s'érige en justicier et frappe la vilaine femme, l'abat d'un coup de hache. Que la hache, outil des bûcherons, ait été encore en Russie, il y a quelque cinquante ans, l'arme des meurtriers, cela est significatif et donne bien la couleur d'un pays. Raskolnikov lui-même, le citadin, l'étudiant pétersbourgeois, tue la vieille prêteuse sur gages et sa nièce avec une hache. Jusqu'en ce quartier populeux d'une grande capitale, jusqu'en cette triste et banale maison de faubourg où l'a conduit son tourment, c'est encore le fer forestier que brandit sa main criminelle.

La représentation de *Sur la grand'route* figurera en bonne place sur le tableau d'honneur de la « Petite Scène », parmi tant d'autres efforts émouvants, dont la liste s'allonge chaque année.

***

Le sujet de *la Comédie des erreurs*, que le Théâtre de l'Œuvre a donnée en fin de saison, a été évidemment inspiré à Shakespeare par *les Ménechmes*, mais, encore que la pièce ne passe pas pour l'une des meilleures de l'auteur, elle est bien

autre chose, croyons-nous, qu'une froide imitation de Plaute. Il nous paraît que Shakespeare y satisfait une fois de plus un penchant qu'il eut toujours, et dont son théâtre offre de nombreux exemples, je veux parler de son goût pour les déguisements. Car il est un déguisement plus complet encore et moins facile à dépouiller que celui du costume, c'est la ressemblance physique. De même que Shakespeare s'est plu souvent aux méprises du travesti, où le jeu des fausses apparences porte sur le sexe, il me semble qu'il prend plaisir ici à une autre mystification, organisée cette fois par la nature. Sans doute, la ressemblance, comme le travesti, prête à des effets comiques ou dramatiques, et favorise ces imbroglios qui étaient alors en faveur sur la scène. Mais ce n'est là que l'aspect extérieur de la donnée et de ses conséquences. Avec Shakespeare, le divertissement même est toujours prétexte à incursions dans le domaine de la psychologie profonde. Ce qu'il y découvre et cherche à nous communiquer, c'est une sorte de relativisme de la personne humaine, un doute sur l'identité individuelle; c'est, avant la lettre, une manière de « pirandellisme ».

***

De M. Edmond Sée, l'Odéon a repris, cette saison, *le Bel Amour*, et la Comédie-Française, *l'Indiscret*. Succès égal des deux côtés, et qui nous confirme doublement dans l'opinion que le théâtre de M. Edmond Sée ne vieillit point. La preuve que nous en fournit *l'Indiscret* est particulièrement frappante. La pièce avait été déjà reprise au Théâtre-Français en 1919, et sa création au Théâtre Antoine remonte à 1903. Trente et un ans, c'est plus qu'il n'en faut au commun des œuvres dramatiques pour tomber en poussière, plus qu'il n'en faut à beaucoup d'ouvrages, qui furent célèbres à leur naissance, pour montrer un visage ridé. Ici, rien que jeunesse persistante, indifférence au temps. Pourquoi? parce que le sujet est éternel, d'une humanité générale qui échappe aux influences de la mode, et parce que l'art est dépouillé, *sec*, de cette bonne sécheresse qui défie les variations du goût, l'usure de l'âge. Aucune de ces mauvaises graisses (enjolivements littéraires, imageries et autres gentillesses de style) qui portent en soi,

leurs poisons et précipitent les déclins. Bref, M. Edmond Sée, sans bousculer personne, sans jouer des coudes, mais tranquillement, gentiment, avec le sourire que nous lui connaissons, prend place parmi nos classiques.

L'indiscrétion du jeune Rivolet ne nous toucherait pas si elle n'était qu'un manque d'éducation ou une fâcheuse tendance aux gaffes chez un balourd. Mais il est bien vrai que, dans l'extrême jeunesse, les révélations de l'amour, lorsqu'elles sont complètes, c'est-à-dire lorsque le cœur et les sens à la fois se sont enflammés, peuvent déterminer, chez certains êtres naïfs et sincères, des exaltations, des ravissements, auprès de quoi les convenances sociales, les conventions mondaines, les ménagements de la politesse n'apparaissent plus, aux yeux de l'intéressé, qu'un tas de mesquineries sans importance ou d'irritantes chinoiseries. Le milieu bourgeois dans lequel l'action se déroule, l'extérieur « parisien » des personnages ne doivent pas nous tromper. Rivolet demeure un jeune berger, bouleversé par les extases toutes récentes qu'il a goûtées dans les bras d'une bergère expérimentée, un être neuf au pouvoir d'Éros. Derrière les petites phrases courtes et nues de M. Edmond Sée, qui vont leur train rapide entre les tentures d'« un salon chez les Valantin », dans un « ameublement discret et riche », se joue un immense drame de la nature : celui du premier trouble sexuel où toutes les forces de l'être sont engagées. Certes, Rivolet n'est déjà plus un collégien, et l'on ne peut dire expressément que tout se ramène, dans son cas, à un accident de la puberté. Mais l'époque de cette éclosion n'est pas si lointaine pour lui qu'il en ait épuisé tous les émois. Or, c'est lorsqu'il se trouvait dans cet état de réceptivité particulière, d'impressionnabilité sentimentale et sensuelle, qu'il a découvert l'amour. Son délire est né de cette rencontre. Cela n'empêche pas *l'Indiscret* d'être une comédie de caractère. Rivolet eût pu fournir à La Bruyère le sujet d'un portrait. Mais, en dehors de l'analyse d'un type, la pièce a des dessous plus profonds. C'est ce que j'ai voulu indiquer.

M. Escande est très bon dans Rivolet. Et mademoiselle Mary Marquet, dans Thérèse Valantin, tout à fait excellente.

FRANÇOIS PORCHÉ

L'EXPANSION DE L'UNIVERS

Le monde astronomique est en grande rumeur; les mesures effectuées à l'Observatoire américain de Mount-Wilson par Slipher, Humason et Hubble, semblent indiquer un mouvement général de dilatation de l'Univers, et, d'autre part, l'illustre astronome anglais, Sir Arthur Eddington, faisant sienne une théorie de l'abbé Lemaître, a développé sur ces bases expérimentales les plus audacieuses théories. Le problème qui se présente ainsi, sur le plan très haut de la science pure, peut cependant être exposé, dans ses grandes lignes, à l'intention de ceux qui aiment à s'élever au-dessus des réalités inquiétantes de l'heure présente. C'est à quoi je vais m'efforcer aujourd'hui.

Décrivons d'abord, en une rapide esquisse, la scène du drame : scène de dimensions prodigieuses, puisqu'elle ne comprend pas moins que tout l'Univers; on admettra sans peine que, pour jalonner de pareilles étendues, nos unités métriques sont ridiculement étriquées; il nous faut donc une unité à l'échelle de l'Univers; ce sera l'*Année lumière*, c'est-à-dire le chemin que la lumière, progressant sans arrêt à raison de 300 000 kilomètres par seconde, met une année à parcourir, soit, en gros, dix mille milliards de kilomètres.

Donc, tout autour de nous, au premier plan, brillent les étoiles, celles qu'on aperçoit à l'œil nu, et aussi celles qui ne sont visibles qu'au télescope et enfin celles qui, plus petites ou plus sombres, échappent aux plus puissants instruments; leur nombre total, compris entre 20 et 40 milliards, forme un

premier ensemble, qui est notre Univers à nous, celui dont nous sommes les infimes et temporaires habitants; centré sur la Voie Lactée, il constitue ce que les astronomes appellent « notre Galaxie »; et si nous pouvions nous transporter, pour voir cet ensemble, à un million d'années-lumière, il nous apparaîtrait sans doute comme une sorte de cocon aplati, dont les filaments, enroulés sur eux-mêmes, forment une *nébuleuse spirale*; cette nébuleuse, dont notre système solaire est un des atomes brillants, peut avoir, dans son ensemble, des dimensions voisines de 50 000 à 60 000 années-lumière.

Au delà, et sur de vastes espaces, s'étend, presque vide de matière, l'immensité des espaces que la lumière met des millions d'années à parcourir; pourtant, notre Galaxie n'est pas seule au monde; au bout de ces grands déserts, le télescope découvre de petits cocons blanchâtres, formés, eux aussi, de filaments enroulés en spirale : ce sont d'autres Galaxies, c'est-à-dire d'autres Univers formés, comme le nôtre, de millions d'étoiles; et ces nébuleuses spirales, ces « îles-Univers » se laissent compter, dans le champ des plus puissants télescopes, par centaines de milliers, peut-être par millions.

Ce qu'il y a de plus merveilleux, peut-être, que ce spectacle, c'est la puissance de l'esprit humain, qui a su le découvrir, et même l'arpenter : car on sait aujourd'hui, et par plusieurs méthodes qui se contrôlent mutuellement, prendre une idée des distances qui nous séparent de ces mondes lointains; les nombres ainsi obtenus, qui se chiffrent en millions d'années-lumière, ne nous donnent, assurément, que des « ordres de grandeur », mais on a des raisons de penser qu'ils ne sont, ni deux fois trop grands, ni deux fois trop petits; et, tels quels, ces renseignements nous sont infiniment précieux.

***

Mais il y a mieux : non seulement on a estimé les distances de tous ces mondes, mais encore on sait s'ils se rapprochent de nous, ou s'ils s'en éloignent, et avec quelle vitesse. Ce résultat est obtenu en examinant au spectroscope la lumière qu'ils nous envoient; cette lumière, ainsi analysée, se résout en un certain nombre de raies brillantes apparte-

nant, soit à l'hydrogène, soit à l'hélium, ou encore au calcium et à d'autres vapeurs métalliques. Ces raies doivent occuper des positions bien connues, c'est-à-dire que leur longueur d'onde a été fixée avec une extrême précision : pourtant, il arrive (et c'est en cela que consiste le principe de Doppler-Fizeau) que, si l'astre examiné s'éloigne de nous, toutes ses raies spectrales sont déplacées vers le rouge, et d'autant plus que la vitesse d'éloignement est plus grande; elles sont, au contraire, déviées vers le violet lorsque l'astre se rapproche de notre globe; la mesure de ce déplacement permet donc de déterminer, à quelques kilomètres près, le sens et la grandeur de cette vitesse relative.

Depuis que le physicien Fizeau l'a mis en œuvre, il y a trois quarts de siècle, ce procédé nous a montré que notre firmament est loin d'être figé dans une majestueuse immobilité; tout s'agite dans cette immensité, et chaque astre y suit sa voie vers des destins inconnus. Le spectacle des étoiles voisines de nous, qui sont enfoncées, comme notre Soleil, au cœur de la Voie Lactée, avait fait penser que les mouvements, asservis au hasard, comportaient à peu près autant d'éloignements que de rapprochements; les mesures effectuées, par le déplacement des raies spectrales, donnaient des vitesses, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, dont la grandeur variait autour de quelques dizaines de kilomètres par seconde; ces vitesses étaient donc comparables à celles de la Terre sur son orbite, ou encore à celles des comètes qui traversent notre firmament.

Mais lorsqu'on aborde aux frontières de notre Galaxie, le principe de Doppler-Fizeau mesure des vitesses sensiblement plus grandes, comprises entre 100 et 200 kilomètres par seconde; ces mouvements correspondent d'ailleurs, tantôt à un rapprochement, tantôt à un éloignement. Enfin, aux limites extrêmes de notre nébuleuse, à quelque cinquante mille années de lumière, l'œil aperçoit une traînée blanchâtre, appendice de la Voie Lactée, qui a reçu le nom de *Nuées de Magellan*; comme la Voie Lactée elle-même, ces nuées se résolvent, au télescope, en un fourmillement d'étoiles, dont plusieurs ont pu être étudiées au spectroscope : or, le déplacement des raies spectrales, qui se produit uniformément vers le rouge, indique que toutes ces étoiles s'éloignent de nous

avec des vitesses comprises entre 200 et 300 kilomètres par seconde; tout se passe donc comme si cet ultime filament de notre nébuleuse, entraîné par la force centrifuge, allait se dissiper, en fumée légère, dans l'immensité des cieux.

Les choses en étaient là, lorsque les astronomes américains, mettant à profit l'incomparable puissance de leurs observatoires, essayèrent d'étendre la même méthode aux nébuleuses spirales qui représentent, à des millions d'années-lumière, des univers pareils à notre Galaxie. Si faible est la lumière envoyée par ces nébuleuses, qu'il semble impossible de la soumettre à l'analyse du spectroscope; on y est parvenu cependant, grâce à la sensibilité de la plaque photographique, qui accumule les vibrations jusqu'au moment où elles suffisent à l'impressionner; ainsi, avec des poses dont la durée excède parfois trente heures, on est parvenu à fixer sur la plaque, à côté de spectres de référence qui donnent l'échelle des longueurs d'onde, l'image spectrale des nébuleuses spirales, mais je ne puis dire ici quels soins minutieux ont été nécessaires pour maintenir, pendant plusieurs nuits consécutives, chaque raie de l'image mobile exactement au même point de la plaque sensible.

Pourtant, ces difficultés ont été vaincues, et les derniers résultats, obtenus par Hubble avec le grand télescope de cent pouces de Mount-Wilson, sont aussi décisifs qu'on peut le souhaiter. Dans toutes les observations, les images spectrales obtenues ont été déplacées vers le rouge, ce qui, eu égard au principe de Doppler-Fizeau, signifie que ces astres lointains s'éloignent de nous; et, non seulement ils s'éloignent, mais encore ils nous fuient avec des vitesses d'autant plus grandes, qu'ils sont déjà plus éloignés. Ce résultat est d'une si haute importance, que je ne peux moins faire que de reproduire ci-après le tableau dressé par Hubble.

La dernière colonne de ce tableau nous présente des vitesses fantastiques, dont, nulle part encore, l'Univers ne nous avait offert l'équivalent; il faut descendre jusqu'au monde infinitésimal des atomes pour en trouver qui leur soient comparables : ainsi, les corpuscules alpha du radium sont expulsés à raison d'une vingtaine de mille kilomètres par seconde; faut-il en conclure que notre Univers n'est lui-même qu'un atome en

voie de désintégration? Poser la question, ce n'est pas la résoudre.

NOMBRE DES NÉBULEUSES OBSERVÉES	CONSTELLATION	DISTANCE EN MILLIONS D'ANNÉES-LUMIÈRE	VITESSE D'ÉLOIGNEMENT EN KM.-SEC.
7	La Vierge.	5,8	890
16	Nébul. isolées.	10,7	2 350
4	Les Poissons.	22,5	4 630
5	Pégase.	23,5	3 810
2	Cancer.	29,6	4 820
4	Persée.	35,5	5 230
3	Chevel. de Bérénice.	46,9	7 500
1	Grande Ourse.	74,6	11 800
1	Lion.	118,2	19 000
1	Gémeaux.	150	25 000

***

Je dois à la vérité de déclarer que, dans le monde des astronomes, aucun doute ne s'est élevé sur la signification des mesures de Hubble; il a été admis, comme un fait indiscutable, que les constituants de notre Univers s'écartent les uns des autres, avec des vitesses d'autant plus grandes qu'ils sont plus éloignés.

Me sera-t-il permis, cependant, de formuler quelques réserves sur la portée de ces expériences? Car le problème est assez important pour qu'on ne prononce qu'en parfaite connaissance de cause le mot décisif de certitude.

Remarquons, d'abord, que les vitesses attribuées par Hubble aux diverses galaxies, sont loin d'être contemporaines; les 7 nébuleuses observées dans la constellation de la Vierge étaient en train de s'éloigner de nous il y a seulement 5 800 000 ans, tandis que la fuite éperdue de la petite nébuleuse des Gémeaux date de 150 millions d'années : il a fallu tout ce temps à la lumière pour nous en apporter la nouvelle, et il n'est pas défendu de penser que, depuis ce temps, la vitesse de l'astre a pu se modifier.

Mais voici un argument plus grave : il n'est nullement démontré que le milieu transmetteur des ondes, l'ancien éther des physiciens, ne soit pas légèrement absorbant; en tous cas, l'hypothèse d'une absorption reste controversée dans le monde des astronomes. Or, cette absorption, si légère soit-elle, entraînerait comme conséquence un ralentissement de la période vibratoire, c'est-à-dire un déplacement des longueurs d'onde vers le rouge, qui se superposerait à l'effet Doppler-Fizeau, et qui serait, naturellement, d'autant plus prononcé que la lumière viendrait de plus loin; dans ces conditions, il serait absurde de calculer la vitesse des nébuleuses comme si l'effet Doppler-Fizeau agissait seul, et même de prétendre assuré un mouvement de fuite générale, qui n'est rien moins que certain.

Enfin, et pour montrer que nous sommes loin de savoir tout sur la propagation de la lumière à travers ces immensités, qu'il me soit permis de citer les résultats obtenus, récemment, par un observateur de haut mérite, M. P. Salet, astronome à l'Observatoire de Paris; en mesurant, par une méthode dont je ne dirai rien, mais qui dérive encore du principe de Doppler-Fizeau, la vitesse de la lumière transmise par diverses étoiles, M. Salet s'est trouvé en présence d'un résultat imprévu : c'est que, plus l'étoile de départ est chaude, plus rapide est la vitesse de la lumière qu'elle nous envoie; et l'excès de vitesse est loin d'être négligeable, car il peut atteindre 4 000 kilomètres par seconde; il me semble que ces constatations devraient porter les astronomes à des conclusions moins tranchantes.

***

Cet exposé serait incomplet, si l'on omettait d'en indiquer les répercussions théoriques. La science moderne, et surtout l'astronomie, est profondément imprégnée des doctrines relativistes qui, en nous offrant une représentation nouvelle de l'Univers, ont permis d'expliquer des résultats qui, sans elle, resteraient inintelligibles. Rappelons-en brièvement ce qui est indispensable pour comprendre les nouvelles hypothèses.

L'Univers einsténien n'est pas *infini*, comme celui qu'une

longue habitude nous a rendu familier; il est seulement *indéfini*, c'est-à-dire sans limites; de même, la surface de la terre, ou celle d'une sphère quelconque, sont indéfinies parce qu'on peut les parcourir en tous sens sans y trouver de limites, ce qui ne les empêche pas d'avoir une grandeur limitée. Lorsque, dans cet Univers indéfini, on lance en ligne droite un rayon lumineux, il ne va pas se perdre dans l'espace; après avoir progressé pendant trente milliards d'années, il est revenu à son point de départ, ayant effectué un tour complet d'Univers. Cet Univers relativiste est donc courbe, et fermé sur lui-même, son rayon de courbure étant voisin de 5 milliards d'années-lumière; le rayon est d'ailleurs d'autant moindre, et la courbure d'Univers est d'autant plus prononcée, que cet Univers renferme plus de matière et plus d'énergie (la matière n'étant qu'un état condensé de l'énergie).

Sur ces postulats, Einstein avait posé les équations qui représentent en chaque point, l'équilibre du monde, en admettant que cet équilibre résultait de l'égalité entre deux actions antagonistes, l'attraction newtonienne qui tend à précipiter toutes les masses les unes sur les autres, et la « répulsion cosmique », ou pression de radiation, qui cherche, au contraire, à les éloigner.

Les choses en étaient là, lorsqu'en 1927, l'abbé Lemaître, attaché à l'Observatoire de Louvain, fit paraître, dans les *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, un mémoire ayant pour titre : « Un univers de masse constante et de rayon variable, rendant compte de la vitesse radiale des nébuleuses extragalactiques. »

Dans cet exposé, la conception einsténienne de l'Univers était modifiée sur un point capital : l'abbé Lemaître montrait que l'équilibre défini par les équations d'Einstein était nécessairement instable, c'est-à-dire, en fait, inexistant. Et les équations qui régissent son mouvement admettent plusieurs solutions, dont une s'accorde bien avec les résultats établis par Hubble, et admis comme indiscutables.

D'après cette solution, l'Univers serait, depuis au moins 100 milliards d'années, en période d'expansion, et son rayon (ou, plus exactement, sa courbure) aurait quadruplé, passant de 1 200 millions à 5 000 millions d'années-lumière.

... Appuyées par l'autorité séduisante de Sir Arthur Eddington, ces représentations ont été acceptées avec enthousiasme dans le monde anglo-saxon; mais l'esprit prudent (d'autres disent rétrograde) de la plupart des savants français, les considère avec plus de réserve; il estime que ces théories audacieuses relèvent plutôt de la science romancée que de la science véritable; de fait, leurs principes étant des postulats indémontrables, et leurs conséquences étant invérifiables, il est malaisé de savoir si elles servent la science, ou si elles la compromettent.

Quant au grand public, incapable de juger les lambeaux de théorie qui parviennent jusqu'à lui, il agirait sagement en se préservant de tout snobisme; la tâche est assez lourde, de chercher à comprendre le Monde tel que nous le font apparaître nos sens et notre esprit, sans qu'il soit nécessaire de la compliquer encore en se plaçant dans un univers à quatre dimensions. Et puis, si les apôtres de la Relativité nous apportent des résultats vérifiables, nous serons les premiers à nous en réjouir et à les applaudir.

L. HOULLEVIGUE

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

L'âme des poètes disparus vit dans la louange qu'on leur donne. On a pieusement réuni dans un petit recueil les premiers et les derniers vers de madame de Noailles[1]. Les premiers, qui sont d'une enfant, ont déjà ce large battement d'ailes, et ce cri éperdu, qui se reconnaîtront à jamais, tant qu'il y aura une poésie française. Les derniers sont une série de huit improvisations où la mourante, en février 1933, sauvait encore du néant quelques parcelles de son génie. Ces suprêmes paroles sont étrangement émouvantes : le fantôme de la jeune femme qui a tout souhaité, revient devant les yeux qui vont se fermer. La mourante ne renie point cette vie exaltée. Au moment où il va se dissoudre, elle dit adieu à ce corps qui fut la pensée et le désir. Si dans quelques poèmes antérieurs, elle a, en pensant aux morts, rêvé qu'elle les reverrait, toute trace de spiritualité a maintenant disparu. Toute trace aussi de ce farouche désespoir que lui inspirait autrefois la morne saison où il faut bien aboutir, sans beauté et sans amour. Plus de cris. J'ai trop lutté, dit-elle, je me résigne. Elle a renoncé à cet excès qui était son génie même. Apaisement, solitude, paix muette des héros, tel est le dernier poème qu'elle ait chanté. Elle l'a composé sur le seuil même dont on ne revient pas, et cette sérénité, qui semble dans ses vers le dernier aspect de la vie, est la première apparition de la mort.

1. *Derniers vers et poèmes d'enfance* (Grasset).

***

Le roman de M. Maurois est toujours, de quelque façon qu'on le juge, un événement de l'année littéraire[1]. Celui qu'il nous a donné traite un des plus logiques sujets qui soient, l'effondrement d'un secret sur lequel tout un bonheur est bâti. Les Romilly et leur fille Colette habitent depuis dix ans le Périgord. Ils ont de la fortune, ils sont reçus, Colette est en âge de se marier. Elle aime André de Saviniac, et elle en est aimée. Et voici le drame. Toute cette façade est une imposture. Colette est une fille naturelle. Madame Romilly s'appelait Valentine Gontran et dirigeait à Paris une petite maison de couture. Elle est devenue la maîtresse de Gaston Romilly, filateur de l'Eure, Normand chimérique et sentimental. Ils ont eu cette enfant. Ils se sont mariés pendant la guerre; mais la famille Romilly n'a jamais voulu voir la jeune femme. Gaston et sa femme se sont alors installés dans le Périgord. Maintenant que Colette va se fiancer, il faut que la vérité se découvre.

Mais ceci n'est que le premier acte. Après que la façade s'est écroulée, c'est la maison elle-même qui va tomber. Gaston Romilly a toujours tenu Colette pour sa fille. Or Colette est la fille d'un protecteur antérieur de Valentine, un industriel lyonnais, M. Martin-Bussière. Celui-ci meurt en léguant à l'enfant sa fortune. Ce legs malencontreux proclame la paternité. Ainsi, de la famille unie et bien posée qu'on nous a montrée au début, il ne reste rien.

J'ai dit ailleurs que cette cascade de secrets serait mal acceptée au théâtre, ce qui signifiait qu'elle était peu vraisemblable, même pour le lecteur de roman. Après tout, ce n'est là qu'une impression personnelle; peut-être en effet vaudrait-il mieux que les deux révélations fussent mieux liées l'une à l'autre, et que l'une engendrât l'autre, tandis qu'ici nous avons l'impression d'une première difficulté qui s'arrange, et d'une autre qui apparaît ensuite. Le lecteur a cru les personnages tirés d'affaire, il respire, et voici qu'on lui demande d'entrer dans de nouvelles inquiétudes. Il hésite un peu. Il eût mieux valu ne pas lui laisser reprendre haleine. Mais après

1. *L'Instinct du bonheur* (Grasset).

tout ce n'est là qu'une affaire de métier, et je donne l'objection pour ce qu'elle vaut.

Mais voici qui est plus curieux. Cette apparition progressive de la vérité, cet effondrement des apparences, tout tragique qu'il soit, n'est pas, autant qu'on en puisse juger, le vrai sujet traité par M. Maurois. Il n'en est qu'une face, moins encore : une condition. Autant qu'on puisse démêler sa pensée, il a voulu nous montrer la réaction de ces êtres, Valentine, Gaston, Colette devant les mensonges et les révélations de la destinée. Et voici ce qu'il a imaginé. Colette savait depuis longtemps que ses parents n'étaient pas mariés au moment de sa naissance; Gaston savait depuis longtemps qu'il n'était pas le père de Colette. Mais l'instinct du bonheur, et ainsi se justifie le titre du livre, avait pour ainsi dire enkysté ces mensonges vitaux. Ils n'avaient pas sécrété de venin, ils ne s'étaient pas mêlés à l'organisme. Et nos personnages respiraient sans peine, comme on respire avec une lésion fermée au poumon.

Mais maintenant la cicatrice est rouverte. Il est vrai que le livre est fini. Nous ne saurons pas si, maintenant que Gaston sait officiellement qu'il n'est pas le père de Colette, maintenant qu'un long mensonge a été reconnu pour avoir été la base de son ménage, il sera possible à sa femme et à lui de reconstruire un nouveau bonheur sur les débris de leur bonheur en morceaux, et une illusion sur les ruines d'une illusion. Je crois qu'on peut faire là-dessus confiance à la nature humaine. Elle s'adapte à tout. Elle a des facultés de reconstruction inconsciente et de recollage des débris dans le ciment du temps. M. Maurois ne nous a pas dit son opinion à ce sujet. Mais je le crois un peu perplexe.

***

Le livre de M. de Lacretelle, *les Aveux Étudiés*[1], est une galerie de portraits, suivis de trois paysages. Le premier de ces portraits est celui d'Anatole France : un vieillard observé par un jeune homme à l'esprit critique. Ce qui frappe d'abord les yeux du jeune homme, c'est l'immobilité disgracieuse du vieillard. « Mais, dès qu'il parlait, il était ressuscité par des

1. Gallimard.

regards clairs et vifs, par des mouvements de main très poétiques. Il y avait aussi dans cette physionomie, comme des coulées de bonté, puis soudain cette douceur de vieux berger faisait place à une expression dure, colère, méprisante. »

Le jeune auteur de *Silbermann* (c'était en 1920) analyse sans pitié l'illustre écrivain. Dans la conversation, celui-ci aime le morceau, le couplet, la vignette. Chacun, ce jour-là, trouva, dans les propos de France, un propos pour lui plaire. L'hôte, qui était l'écrivain Américain Edward Wassermann, fut régalé d'un petit récit datant de la guerre dé l'Indépendance. « A une femme belle et élégante il offrit des choses gracieuses sur la toilette des dames du moyen âge. Claude Farrère eut une histoire chinoise. Enfin, pour ma part, comme mon premier livre venait de paraître et qu'il avait lu le début, France cita une églogue de Tibulle sur les sentiments de l'adolescence. »

Cette première rencontre fit penser M. de Lacretelle à un collectionneur qui ouvre ses cartons et donne à chacun de ses auditeurs une petite gravure à laquelle il ne tient pas. France fut malade et M. de Lacretelle le revit, l'esprit aussi clair; mais en l'écoutant on pensait à la lumière qui vient des astres refroidis. Les défauts apparaissaient. Les anecdotes étaient contées pour le tour qu'elles donnaient aux événements. De là une exagération aux dépens de la vérité. La valeur d'une idée semblait résider, aux yeux du vieillard dans sa forme plastique, et aussi dans sa position par rapport à un ensemble d'autres idées, qui étaient ses convictions de parti. Ceci était profondément sage. Mais la jeunesse de M. de Lacretelle en était scandalisée. Le déjeuner ne finit pas très bien. Comme M. de Lacretelle se risquait à déclarer qu'il résulterait peut-être de la guerre, chez certains peuples, un décrassement de l'esprit, France protesta et dit d'une voix brutale : « Qu'il puisse venir un bien quelconque de la guerre?... Ah! non, par exemple. » — « Il fit, ajoute l'auteur, un mouvement de colère, son visage prit cet air hostile que j'ai montré, et il se détourna de moi. »

Cette sclérose des idées, ce défaut de souplesse de l'esprit est bien connu chez les vieillards. Il faut peut-être qu'il en soit ainsi. C'est leur univers qui se solidifie. Il faut se garder de les juger sur l'apparence qu'ils ont prise. J'avoue que

je ne puis suivre M. de Lacretelle quand il écrit : « France s'est toujours détourné des sentiments qui gisent dans les profondeurs de l'être; il n'était attiré que par la fleur. Cela explique son scepticisme. Les sceptiques voient l'univers sous mille diaprures qui brillent comme autant de vérités. Seulement France avait fini par se nourrir de sa manière : il pensait la fleur. » Le mot est joli, plus joli qu'exact. Il faudrait que France eût été sceptique. L'élégance de son style, la façon dont il fait chatoyer les mots et les idées, et dont il semble se divertir des personnages, peuvent tromper d'abord. Mais il n'est que de le lire, et on reconnaît une philosophie invariable, d'origine un peu littéraire peut-être, celle d'Épicure et de Lucrèce, continuée par Gassendi et Molière, mise au point au XIXe siècle par l'école positive. M. de Lacretelle reconnaît lui-même une « vue souterraine des caractères » dans *Jocaste*, récit où un enfant, en ânonnant une version, déclanche un suicide. Il regrette que France n'ait jamais composé un roman de même inspiration que ce bref morceau, lequel, dit-il, ne se rattache en rien à son génie. Je crois au contraire que le fond même de son génie apparaît là, et que partout dans son œuvre, le premier personnage est la nature elle-même, aveugle et toute puissante, et dont nous sommes les jouets. Partout il montre l'instinct traversant les résolutions du sage, le hasard, coupant le fil de la pensée, ou, pour parler son langage, l'homme jouet des dieux. On le croit sceptique parce qu'il ne déclame point; mais il ne faut qu'un peu d'attention pour découvrir sous le cours de son style l'indignation et la pitié.

Cette étude est suivie d'un charmant récit de visites à Marcel Proust. Et, dans le récit de ces visites, M. de Lacretelle a glissé une précieuse petite étude sur les sources de Marcel Proust. Et dans cette étude même, il a inséré des documents nouveaux, qui sont peut-être la vraie raison de l'article. Le tout a beaucoup de grâce. On voit Proust, malade et couché comme à l'ordinaire, protestant contre le sentiment de Lacretelle, qui en lisant *Du côté de chez Swann*, a cru reconnaître les modèles. Il fait apporter un tiroir plein de photographies, qu'il étale sur le lit. « Ce qu'il avait étudié à travers tous ces visages, dont quelques lignes se retrouvaient peut-être chez

ses personnages, c'était non le cas particulier, mais le bloc mystérieux de la conscience humaine, c'était, en somme, toute notre espèce. » Quelque temps après, M. de Lacretelle s'était procuré un précieux exemplaire du livre, Proust y écrivit une dédicace de trois pages, qui met au point la question des clefs. « Cher ami, il n'y a pas de clefs pour les personnages de ce livre; ou bien il y en a huit ou dix pour un seul ». Et il cite deux exemples. La petite phrase de sonate, dans la soirée Sainte-Euverte, a eu pour modèles une phrase d'une sonate pour piano et violon de Saint-Saëns, mais aussi l'Enchantement du Vendredi Saint; et, au cours de la soirée Verdurin, elle devient dans la pensée de l'auteur, tour à tour une phrase de Schubert et une phrase de Fauré. Le monocle de Louis de Turenne, dont Proust était l'ami, est devenu dans son œuvre celui de M. de Palancy et celui de M. de Bréauté. Celui de Léon de Tinseau, que Proust rencontrait chez la princesse de Wagram, est devenu le monocle du général de Froberville. « Un instant, dit encore Proust, j'ai pensé pour madame Swann à une cocotte admirablement belle de ce temps-là qui s'appelait Clomesnil... Mais ce n'est qu'à cette minute-là que madame Swann lui ressemble. Je vous le répète, les personnages sont entièrement inventés, et il n'y a aucune clef. »

Toutes les études réunies par M. de Lacretelle, sur Radiguet, sur Rivière, sur Montherlant, sur Mary Webb, sur Stendhal, sont de cette veine de critique réfléchie. Même si l'on n'est point d'accord avec lui sur le schéma mécanique qu'il a composé de l'un ou de l'autre auteur, on reconnaît que le système qu'il propose est ingénieux et logique. Les explications qu'il donne sur ses propres œuvres n'ont pas un moins vif intérêt. Et les pastiches qu'il s'est diverti à composer, réponses d'écrivains célèbres à une dame qui leur avait demandé un manuscrit, sont charmants de ressemblance et de finesse. Des trois rêveries sur des souvenirs de voyage qui terminent le livre, Beyrouth, Athènes, Majorque, celle qui évoque Athènes touche à quelques points qui divisent les esprits. Il s'agit, comme toujours, de l'aménagement des ruines. Là-dessus personne ne s'entend. J.-L. Vaudoyer regrette qu'on ait relevé les colonnes tombées du Parthénon; je ne vais pas si loin que lui. Mais je regrette amèrement que

les archéologues américains détruisent pour le fouiller le charmant quartier qui est au pied de l'Acropole, un des derniers où l'on voyait encore la familiarité de la vie populaire sous les monuments antiques, et les vestiges de l'Athènes de Chateaubriand. En donnant sa voix sans condition « aux hommes de là-bas, qui ont mission de conserver les richesses du pays », il est possible que M. de Lacretelle soit plus résigné que confiant. « Une main grecque, dit-il, ne péchera jamais contre la beauté antique. » Acceptons-en l'augure.

***

Je sors un peu de mes attributions en vous parlant du joli portrait de la duchesse de Bourgogne par le colonel Carré[1], à qui l'on doit, parmi d'autres ouvrages, une excellente biographie de Sully. Mais tout d'abord l'auteur a été amené à son sujet par l'étude des fêtes de cour, sujet qui intéresse si vivement la littérature. Et d'autre part son livre est le type même de ceux qui, surveillés par une conscience irréprochable d'historien, sont pourtant un tableau de la vie, et ont leur place dans une bibliothèque d'honnête homme. C'est l'histoire d'une petite fille très gracieuse, mais très adroite, et d'un vieux roi très illustre, qui, à soixante ans, se laissa séduire par cette bambine qui en avait onze. Dans le cadre de Versailles, ce petit roman psychologique ne manque pas de piquant.

Marie-Adélaïde de Savoie, fille du duc Victor-Amédée II, était née en 1685. Par sa mère, elle était la petite-fille de Gaston d'Orléans et de cette charmante Henriette d'Angleterre, dont les amours et la mort sont dans toutes les mémoires. En 1696, Louis XIV fit demander la main de l'enfant pour le duc de Bourgogne. Cet aîné des petits-fils du roi de France avait quatorze ans. Le contrat fut signé le 16 septembre. A onze heures du matin, le comte de Tessé, ambassadeur du roi, donna la main de la petite princesse pour la conduire à la chapelle. Elle avait une robe glacée d'argent et des diamants dans les cheveux. Elle avait reçu avec bonne grâce les compliments du nonce, de l'archevêque de Turin, des princes, des

1. Lieutenant-colonel Henri Carré, *la Duchesse de Bourgogne* (Hachette).

ministres, des ambassadeurs, et d'une centaine de dames. A la sortie de la messe, le marquis de Saint-Thomas lut le contrat qui était fort hérissé. Puis l'enfant posa la main sur les Évangiles pour engager sa foi. Enfin on échangea les signatures. Adélaïde signa « hardiment, modestement et dignement », d'une grosse écriture maladroite.

Le charme, c'est que cette poupée royale était en même temps une petite personne gracieuse et éveillée, qui aimait peu l'étude et beaucoup le jeu. Ses connaissances en histoire étaient rudimentaires, son style enfantin, son orthographe d'une fantaisie qui désespérait sa gouvernante. Telle nous allons la voir, éperdue de plaisir, à la fois avisée et étourdie, perdant la tête et la retrouvant aussitôt, effaçant ses sottises par le plus tendre repentir, et conquérant tout le monde.

Le 16 octobre, la princesse passa de Savoie en France. Ce fut toute une cérémonie. La limite des États passait juste au milieu du pont de Guiers. Le carrosse tendu de velours violet, venu de Versailles, s'engagea à reculons sur ce pont, et s'arrêta de façon à avoir ses roues d'avant en France, et ses roues d'arrière en Savoie. La princesse arriva en chaise à porteurs, et fut remise au comte de Brienne qui exprima dans un compliment la joie qu'il avait de la recevoir au nom du roi de France. Il en donna reçu le soir même. La suite savoyarde s'éloigna le lendemain. Louis XIV, se souvenant des Italiens de sa grand-mère, avait voulu que personne n'accompagnât la princesse.

Il vint lui-même la recevoir à Montargis. Il guettait au balcon. Quand on annonça le carrosse, il descendit avec empressement, s'avança vers la portière, et, dès que l'enfant fut sur le marchepied, il l'enleva et l'embrassa en disant : « Madame, je vous attendais avec beaucoup d'impatience. » La fillette répondit sans embarras que ce jour était le plus beau de sa vie, et baisa la main royale. Monsieur, qui était après tout son grand-père, s'avançait en frétillant, mais le roi l'écarta d'un geste et fit signe à Monseigneur, c'est-à-dire au grand Dauphin, qui allait être le beau-père de la petite Savoyarde. Après ces embrassades, Louis XIV offrit la main à l'enfant, et lui fit monter lentement l'escalier, derrière un huissier porte-flambeau, entre deux rangs de courtisans inclinés.

Il écrivit aussitôt à madame de Maintenon. Après avoir décrit la fiancée, il ajoutait : « Elle parle peu, n'est point embarrassée quand on la regarde, comme une personne qui a vu du monde. Elle fait mal la révérence et d'un air un peu italien. Elle a quelque chose d'une Italienne dans le visage, mais elle plaît. Je l'ai vu dans les yeux de tout le monde. Je suis tout à fait content. »

Quand on arriva à Fontainebleau, les courtisans s'écrasaient sur la rampe de pierre; il y avait des têtes à toutes les fenêtres et des curieux sur le toit. Tenant par la main la princesse, si menue qu'elle semblait sortir de sa poche, le roi gravit l'escalier avec une majestueuse lenteur, et conduisit sa petite-fille d'abord à la chapelle, comme il se doit, puis à son appartement, qui était celui de feu la reine-mère. Il se fit une telle bousculade que deux dames, qui n'étaient rien moins que madame de Nemours et la maréchale de la Motte furent poussées à reculons à travers toute la chambre et vinrent s'abattre sur madame de Maintenon, laquelle fut reçue dans les bras hostiles, mais vigoureux, de la Palatine. Sans quoi elles s'écroulaient toutes, comme un château de cartes. La petite princesse resta deux heures debout, tandis que toute la cour défilait devant elle, et que son futur beau-père, Monseigneur, selon l'importance des gens, la poussait en lui soufflant : « Baisez ». Elle tendait docilement son minois. Enfin elle gagna son lit et tomba dans un sommeil d'enfant.

Le roi vieillissant s'éprit de cette petite-fille minuscule, qui avait encore des poupées, mais qui était fort attentive à plaire à qui il fallait. La Palatine,malveillante, mais perspicace ne s'y trompait pas. « Elle fait peu de cas de son grand-père, écrivait-elle (c'est-à-dire de Monsieur), et me regarde à peine. Mais dès qu'elle aperçoit madame de Maintenon, elle lui sourit et va vers elle les bras ouverts. Vous voyez par là combien elle est déjà politique. » — Madame de Maintenon voulut d'abord s'opposer aux caressses que lui faisait l'enfant, en disant qu'elle était trop vieille. « Ah! point si vieille! » répondit la petite rusée; elle fit asseoir la marquise, ayant remarqué qu'elle ne tenait plus sur les jambes, et elle lui demanda d'un air flatteur de lui apprendre tout ce qu'il fallait faire pour plaire au roi. « Ce sont ses paroles, écrit madame de Maintenon, mais

l'air de gaieté, de grâce et de douceur dont elle les accompagnait ne se peut mettre dans une lettre. »

On sait à quelles familiarités elle en vint par la suite, sautant sur les genoux du roi, lui ôtant sa perruque pour s'en coiffer, décachetant les lettres, où elle trouvait parfois de désagréables surprises. Le monarque ne pouvait plus se passer d'elle. Il n'y a point de raison de penser qu'elle ne le payait pas de retour. Du moins elle affichait un grand attachement pour lui. « Il faut que je voie le roi, écrivait-elle à madame de Maintenon, sans cela Versailles m'est insupportable. Pour moi les lieux où le roi n'est pas sont inanimés. » Les bruits d'empoisonnement qui ont couru à sa mort en 1712 sont sans doute peu fondés. Mais il faut avouer qu'elle était parfois provocante. Un soir de cet hiver-là, profitant d'un moment où Louis XIV était sorti pour donner du biscuit aux levrettes, la duchesse de Bourgogne, prenant deux de ses dames à part, leur montra les deux bâtardes du roi, la princesse de Conti et la duchesse de Bourbon, qui se tenaient raides et dédaigneuses sur leurs chaises, et, sautant et dansant, elle dit à haute voix : « Hé! je me moque d'elles. Je n'ai que faire d'elles, ni à cette heure, ni jamais. Elles auront à compter avec moi. Je serai leur reine. Je serai leur reine. » — Le 5 février elle fut prise de fièvre. Le 12, à huit heures du soir, elle était morte.

HENRY BIDOU

EXPOSITIONS

Parmi toutes les expositions qu'amènent à Paris les mois de mai et de juin, deux au moins sont encore ouvertes, qui méritent — après l'Exposition anglaise, organisée avec tant de succès par la Marquise de Ganay, après celles dont il a été parlé ici — de retenir l'attention : celle de *la Passion dans l'art francais*, répartie entre la Sainte-Chapelle et le Trocadéro; celle du *Siècle de Louis XV vu par les artistes*, faite à la « Gazette des Beaux-Arts » au profit de la Fondation Foch, que préside madame Jacques Balsan. J'y reviendrai tout à l'heure. Je voudrais auparavant rappeler qu'au cours de cette saison, « la Gazette » a organisé sous le titre de *Les Étapes de l'art français contemporain*, trois expositions, un peu didactiques, mais par là même fort instructives et qui auront, souhaitons-le, une suite : l'une était consacrée à *Seurat et ses amis*, l'autre à *Gauguin et ses amis*, la dernière au *Salon de* 1880 *à* 1900.

A l'origine des deux premières, s'affichait une théorie. Or il s'est trouvé qu'une bonne part de leur intérêt était de faire apparaître qu'une théorie en art n'a pour ainsi dire aucune utilité. Le « néo-impressionnisme » de Seurat se proposait de tirer les ultimes conséquences des recherches de l'impressionnisme. « Celui-ci, écrivait en 1886 un défenseur du mouvement, procédait par décomposition des couleurs; mais cette décomposition s'effectuait de façon arbitraire. MM. Georges Seurat, Camille et Lucien Pissarro, Dubois-Pillet, Paul Signac, eux, divisent le ton d'une manière consciente et scientifique. » Passons sur l'illusion « scientifique », qui porte

sa date. Seurat, qui était un vrai peintre, avait érigé en système un moyen d'expression qui convenait à son tempérament. Le « divisionnisme » s'accompagnait chez lui d'une extrême sensibilité, d'un étonnant sentiment de l'espace, mais répondait aussi à un goût prononcé pour l'abstraction. Quoique ce goût ait nui à certains de ses ouvrages, tout s'harmonisait chez lui parce que tout avait sa source en lui-même. Une théorie n'a pas trop d'inconvénients pour celui qui la formule, si c'est un artiste original, car il la formule d'après sa peinture; pour les autres, — qui peignent au contraire d'après la formule, — s'ils y persévèrent, elle devient une gêne : elle ne leur sert que dans la mesure où ils sont capables de s'en libérer. La vue des tableaux des « amis de Seurat » en témoignait avec évidence.

La deuxième exposition provoquait une constatation analogue. M. Maurice Denis, qui est aussi habile théoricien que peintre, avait mis au catalogue une introduction où il s'efforçait d'expliquer l'unité du mouvement « symboliste » ou « néo-classique », qui a son origine chez Gauguin. Mais si l'on distingue bien en quoi des hommes comme Cézanne, Van Gogh et Gauguin (dont on avait rapproché les œuvres) s'opposent à l'impressionnisme, on n'aperçoit de lien véritable entre eux que cette opposition même.

Au contraire, il n'est pas douteux que les simplifications de Gauguin n'aient été à la source de l'aphorisme bien connu de Denis : « Un tableau, avant d'être un cheval de bataille, une femme nue ou une quelconque anecdote, est essentiellement une surface plane recouverte de couleurs en un certain ordre assemblées »; complété par l'affirmation que « la déformation concertée » est légitime et que l'œuvre d'art n'est que « l'équivalent d'une sensation passionnée », il ouvre la porte au symbole et permet de faire entrer dans le domaine de Gauguin les préoccupations de Redon, celles aussi que Gustave Moreau inculquait à ses élèves. Qu'à ces idées se soient ralliés, avec Denis et Sérusier, Émile Bernard, Piot, Bonnard, Roussel, Vuillard, Maillol (qui alors faisait de la peinture) et Valotton, on le comprend. Mais si comme dans le cas de Seurat, la théorie ne gênait pas Gauguin qui lui avait donné naissance, ses amis — sauf un ou deux, avec les

tendances desquels elle s'accordait assez bien — n'ont pas tardé à la répudier ouvertement ou à passer outre, sans rien dire, pour suivre leur nature propre.

Ainsi, à mesure que le temps passe, on voit clairement que valent seuls l'individualité des peintres et leurs ouvrages. Il faut reconnaître cependant — les noms cités plus haut dispensent d'insister — que c'est dans ces groupements indépendants rassemblés temporairement sous un même drapeau, que réside à cette époque la force vivante de l'art français. L'évocation en raccourci du *Salon de 1880 à 1900* était bien décevante. Non qu'il ne s'y trouvât de bons tableaux, mais — avec trente ans de recul on ne s'y trompe guère — quoique quelques peintres originaux y aient exposé plus ou moins régulièrement, il est presque certain que peu de chose de ce qui a figuré aux « Salons officiels » marquera dans l'avenir. Un singulier divorce existe, à la fin du XIXe siècle, entre les artistes qui veulent s'exprimer sans souci du public et le public qui veut imposer aux artistes la banalité de sa vision.

Ce divorce, dont il serait intéressant de chercher les causes, subsiste en partie. Comment croire après cela que les Salons de printemps soient la meilleure occasion de prendre un aperçu de l'art contemporain?

Aussi faut-il savoir gré à M. Escholier d'ouvrir le Petit-Palais à des groupes successifs d'artistes vivants, et aux « Amis de l'Art contemporain » d'offrir l'hospitalité, tous les quinze jours, dans un hôtel particulier de l'avenue George-V, à de jeunes artistes français ou étrangers, auprès de peintres, sculpteurs et graveurs dont l'importance n'est plus discutée et qui servent en quelque sorte d'introducteurs aux premiers. On a vu d'abord, avec Vuillard, Bonnard, Despiau, Segonzac quelques Français et Italiens dont André Masson et Corrado Cagli : celui-ci a un sens très noble de l'ordonnance qui le rattache aux fresquistes anciens de son pays et il module dans les gris et les bruns avec infiniment de délicatesse. Ensuite c'était une série très belle et très variée de toiles de Derain — figures, portraits, paysages — à la fois classiques et neuves, des sculptures de Maillol, « maîtres » auxquels se joignaient Fautrier, Chastel, l'Américain Binford, plusieurs Italiens :

les bustes en bois tendre de Fazzini ont une sorte de mystère et de poésie qui ne laisse pas insensible.

La troisième exposition contient tout un ensemble de Rouault, visionnaire d'une rare puissance, mais dans les visions duquel il semble que le Démon soit toujours en lutte violente avec Dieu; un ensemble aussi de Dufresne : ses natures mortes de couleurs vives et fraîches, fortement construites, couvrent avec aisance de grandes surfaces; son *Enlèvement des Sabines*, d'un mouvement si fougueux, séduit le regard par la délicatesse et la beauté des tons. Dans les salles voisines : des graveurs dont la maîtrise est connue (Sickert, Segonzac, Luc-Albert Moreau, Laboureur, Boussingault, Frélant), des peintres tels que Brianchon, Planson, Stravinski et quelques autres, tous dignes d'être vus.

Ces expositions périodiques auxquelles président Mrs John W. Garrett et la Princesse Caetani de Bassiano, doivent rendre, dans les temps difficiles qu'ils traversent, grand service aux artistes : leurs ouvrages y trouvent une atmosphère et des voisinages favorables.

***

« La Passion dans l'art français » : un grand sujet. L'histoire de la Rédemption par la souffrance et l'amour a imprimé si fortement sa marque à la pensée et à la sensibilité de l'Occident que même les esprits éloignés du Christianisme n'y échappent point. Et, en dehors de sa signification religieuse et morale, la Passion a, pour l'artiste, une valeur humaine, car elle met en jeu les sentiments les plus profonds.

C'était une belle idée que d'essayer de nous faire apercevoir les attitudes successives des sculpteurs et des peintres devant un thème aussi riche, grâce à des exemples choisis parmi les œuvres françaises, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours.

On n'a pu la réaliser complètement. Mais comment n'être pas sensible, d'abord, à la réunion d'images de la Passion dans cette Sainte-Chapelle du Palais, édifiée par Saint Louis pour servir de reliquaire à la Couronne d'épines? La pensée du fondateur demeure encore vivante dans cette châsse de cristal, dont les parois d'un rouge vermeil et d'un bleu céleste

répandent une lumière irréelle. Les orfèvreries, les tapisseries, les sculptures, les pages des manuscrits, les émaux y prennent une qualité qu'ils n'ont pas ailleurs. Seules les peintures souffrent des couleurs trop crues dont les architectes du XIXe siècle ont fâcheusement enluminé les pierres. Quelle grandeur, quel éclat nouveaux acquièrent le Reliquaire de Pépin, de l'église de Conques, avec sa Crucifixion et ses aigles d'or, la boîte d'évangéliaire du Trésor de Saint-Denis sur laquelle les symboles des évangélistes brillent comme de mystérieux joyaux, les ouvrages de Limoges, la chape de Saint-Maximin, le parement de Sens; et comme s'amplifie le sentiment que dégagent le Christ de Dijon, la tête de Beauvais, la charmante Madeleine de Génicourt!

Il ne faut pas demander au Trocadéro pareille transfiguration des objets : sous la lumière vive ils sont ce qu'ils sont, rien de plus. Mais il y en a d'excellents, parmi les anciens et même les modernes. Et, dans cette galerie de musée, on fait plus volontiers ses réflexions sur la manière dont, à chaque époque, la Passion a été interprétée. On rentre tout naturellement dans le domaine de l'histoire.

Aucun de ceux qui ont lu les beaux livres de M. Émile Mâle n'ignore que, pendant cinq cents ans, sculpteurs et peintres ont été très exactement guidés par les théologiens, dont les préoccupations doctrinales ont varié, et que, par suite, les sujets choisis, la manière de les traduire ont changé de siècle en siècle. Nul ne doute plus, en particulier, que le mouvement d'amour déterminé dans la chrétienté par Saint François d'Assise n'ait eu un grand et durable effet. En France comme ailleurs, l'art a gagné à cet élan de l'âme; il a insisté sur les rapports de chaque homme avec son Sauveur plus que sur le sens universel et symbolique des mystères de la foi, et ainsi il s'est attendri, enrichi. Nous savons qu'après la Réforme, l'Église a été amenée, par réaction, à proposer à ceux qui travaillaient pour elle, des motifs plus spécialement catholiques; enfin qu'au XVIIIe siècle son action s'est beaucoup affaiblie : chacun est devenu à peu près libre de traiter les sujets sacrés suivant une tradition pieuse (sans piété réelle) ou suivant son propre cœur (s'il était pieux).

On eût aimé contrôler par une suite continue d'images

ces notions générales. L'exposition ne permet de le faire qu'à demi et cela pour deux raisons : la première est qu'elle est divisée entre la Sainte-Chapelle et le Trocadéro d'une façon assez arbitraire; la seconde, que des difficultés matérielles de toute sorte ont empêché que le thème proposé ne fût entièrement développé. Une observation, en tout cas, s'impose : c'est qu'en dépit de la vérité des vues d'ensemble que je viens de rappeler, il ne faut pas s'y attacher trop littéralement. Chaque fois qu'un sculpteur ou un peintre a senti « par le cœur » un épisode de la vie de Jésus, il a su, à n'importe quelle époque, atteindre directement le nôtre. Bien qu'au XIIe siècle les figures soient souvent immobilisées dans leur fonction architecturale ou leur signification doctrinale, le sculpteur des chapiteaux de la Daurade de Toulouse traduit les scènes du Jardin des Oliviers avec une violence dramatique qui n'a guère été dépassée. Bien qu'au début du XIIIe siècle on fasse en général mourir le Christ en gloire et non dans la souffrance, l'auteur du Calvaire de Sens nous donne de Jésus sur la croix, de la Vierge et de saint Jean des images d'un pathétique admirable. En plein XVIIe siècle, au temps de la théâtrale *Descente de Croix* de Le Brun et de *Crucifiement* glacé de Philippe de Champaigne (de qui ses beaux portraits de Port-Royal permettraient d'attendre mieux), il suffit à Le Sueur de sa pureté de dévotion pour retrouver, sous les formes académiques, le sentiment naïf et tendre d'un homme du moyen âge.

En ce qui concerne nos contemporains, une autre question se pose, analogue à celle que soulevaient les positions respectives des Salons officiels et des artistes indépendants : ceux qui seraient capables d'œuvres religieuses sincères se trouvent fréquemment en conflit avec les autorités écclésiastiques de qui dépendent les travaux. Entre les meilleures toiles de notre temps réunies au Trocadéro, combien seraient acceptées dans une église? Mais c'est tout le problème de l'art religieux d'aujourd'hui qu'une telle interrogation amènerait à discuter. Il faut attendre une autre occasion de le faire à loisir, car il en vaut la peine.

***

L'Exposition *Le Siècle de Louis XV vu par les artistes* renferme plusieurs belles sculptures et beaucoup de beaux tableaux. On peut promettre à ses visiteurs des plaisirs vifs et divers. Donne-t-elle vraiment l'image du siècle? et l'image que voudrait que nous en gardions M. Gaxotte, auteur de la préface du catalogue et d'un livre récent très remarquable? Je ne sais. Faire l'histoire de Louis XV par les œuvres sculptées et peintes est une entreprise difficile et qui, même si on en trouvait les éléments, demanderait plus d'espace qu'on n'en avait ici. Les gravures nous rappellent l'architecture et quelques événements. La peinture — à de rares exceptions près, Lancret, de Troy, Oudry, Chardin — se limite aux portraits : nous y voyons rappelés la Cour, la Société. Avec de l'imagination et quelques connaissances, je ne dis pas que cela n'évoque les faits ni les institutions, mais enfin il faut y mettre du sien pour décider en quoi il semble que M. Gaxotte a raison (il tient le règne de Louis XV pour un grand règne, un règne constructeur) et en quoi il peut être contredit. Laissons donc l'histoire, qu'on nous donne à deviner entre les cadres, et limitons nous à l'art, qu'on nous montre.

Il est bien vrai que, non seulement à Paris mais dans la plupart des grandes villes de France, le règne a été marqué par des travaux d'urbanisme et d'embellissement que notre temps peut lui envier. Il est bien vrai que dans cette société du milieu du XVIIIe siècle, une des plus polies, des plus civilisées qui soient, l'art du portrait a trouvé un domaine exceptionnellement favorable. Je ne crois pas, en dépit des vanteries de La Tour, que les portraits de cette époque aillent plus profondément dans la connaissance de l'homme. N'évoquons ni Titien, ni Rembrandt, ni Goya; restons chez nous, pensons à Fouquet, à Clouet, à certains visages de Champaigne, de Rigaud, le souvenir vivant qu'en garde la mémoire témoigne assez de leur pénétration. Mais, sous Louis XV, les images d'hommes et de femmes prennent une espèce d'aisance et, si l'on peut dire, de mobilité, qui manque souvent aux précédentes; le regard n'est pas fixé, les lèvres ne sont pas tout à fait closes : gens accoutumés à se réunir, à causer, à échanger

sans cesse leurs idées sur toutes choses. Dans l'exposition, le choix a été fait de façon que chaque peintre paraisse à son avantage. Le *Pesne* et le *Tocqué* de Nattier sont simples et vrais et lui font pardonner tant d'insipides mythologies. Drouais, ordinairement crayeux et sec, a rarement donné l'équivalent de son grand portrait de *Madame de Pompadour*. Greuze lui-même n'est ni fade ni ennuyeux. Tocqué montre une délicatesse de vision, une retenue bien attachantes. La Tour est représenté sous son meilleur jour par *le Président de Rieux* en pied, chef-d'œuvre de la technique du crayon coloré, par *le graveur Schmidt*, d'une grâce souriante et comme abandonnée, par *M. de la Reynière*, par les maréchaux de Saxe, de Lowendal et de Belle-Isle. Perronneau, à l'huile comme au pastel, est sans doute le plus raffiné de tous : il ne cherche pas à s'imposer, mais je ne vois rien autour de lui qui égale pour le naturel, la justesse du sentiment, le charme imprévu de la couleur, *la Duchesse d'Ayen* ou *madame Blondel d'Azincourt*. Et il y a encore Boucher, Aved, Lépicié...

Pour Fragonard, il n'entre pas très avant dans la personnalité de son modèle : *le Duc d'Harcourt* et son frère, *Diderot* lui-même ne sont que prétextes à un morceau de bravoure. Mais quel peintre né! Chaque trait, chaque coup de brosse porte; « en une heure de temps » tout est mis à sa place, à sa valeur, avec une sûreté, une vivacité, une sorte d'ardeur passionnée par laquelle il vous entraîne sans résistance.

Quand on réfléchit qu'auprès de lui le patient Chardin fait avec une petite fille tenant des cerises, une « écureuse » en blanc, jaune et bleu, des tableaux si pleins que longtemps après sa mort plus d'un y viendra puiser, quand on songe à ce que Watteau (qui ne figure pas ici, étant mort sous la Régence) a apporté non seulement à la peinture de son temps mais à celle du XIXe siècle, on est bien près d'acquiescer au jugement de M. Georges Wildenstein lorsqu'il affirme (après Michelet et peut-être plus justement puisqu'il s'agit d'art et non de pensée : « Le Grand siècle français, c'est le XVIIIe ». Et pourtant, si au sortir de la galerie du faubourg Saint-Honoré, on retourne au Pavillon de Marsan, où Fragonard ne brille pas d'un moins vif éclat, mais où il se trouve entre quelques-uns des plus grands peintres du XVIIe siècle d'une part, du XIXe de l'autre

(il n'y sont pas tous puisqu'il s'agit de peintres ayant visité l'Italie), on hésite sur le rang qu'il faut attribuer à son temps. Voici la *Lecture de l'Enéide* d'Ingres, voici la ravissante candeur de Corot devant la nature. Et, quand j'entre dans les salles où sont réuni les sépias, les tableaux de Claude Lorrain et de Poussin, je dois bien m'avouer que je respire un autre air : il y a là une gravité, une concentration de soi-même, une poésie qui m'émeuvent davantage que les plus belles choses du règne de Louis XV, parce qu'elles atteignent en nous un registre plus étendu et y ont une résonance plus profonde.

Il n'est pas facile de définir la grandeur, mais on l'éprouve assez bien. Quand je me rappelle les expositions nombreuses, trop nombreuses de la saison qui s'achève, les choses les plus éclatantes ou les plus exquises s'estompent devant tel Daumier, tel Claude, tel Poussin, telle sculpture du moyen âge, ou devant certains de ces bronzes chinois que Georges Salles avait rassemblés pour un temps trop court à l'Orangerie des Tuileries. Quoique l'art ancien de la Chine nous soit par tant de points étrangers, sa puissance nous atteint directement. Il est beau par les formes et les décors, mais peut-être aussi — sans même qu'en aient conscience les visiteurs qui ignorent tout des Tcheou, des Ts'in et des Han — se trouve-t-il amplifié par ce qu'il exprime nécessairement de la civilisation et de la pensée chinoise aux temps où elles se formaient pour un long avenir. C'est dans les siècles qui ont vu faire ces bronzes que l'Empire Céleste a pris conscience de soi, atteint ses limites, que Confucius a enseigné, que s'est répandue la doctrine de Lao-Tseu, que s'est introduit le bouddhisme. Assurément nous sommes loin de la conception chrétienne de la vie à laquelle nous devons les chefs-d'œuvre de notre art religieux, loin de la culture gréco-romaine sans quoi un Poussin ne pourrait être ce qu'il est, mais nous sommes en face de quelque chose de grand, qui pénètre l'art, et, au fond, c'est cela seul qui vraiment importe.

PAUL ALFASSA

PARMI LES LIVRES

Atlas de l'Enseignement en France,
publié par la Commission française pour l'enquête Carnegie.

La fondation Carnegie a entrepris une enquête sur l'organisation des examens dans le monde. La Commission française a très justement estimé que, pour comprendre le système des examens et concours français, il fallait connaître l'organisation entière de notre enseignement. De là cet exposé excellent d'une matière complexe et délicate; il est dû à un groupe de remarquables spécialistes, notamment de M. Barrier, directeur-adjoint de l'enseignement primaire, qui a une connaissance profonde, expérimentale et philosophique de son sujet.

Voici donc le tableau, aussi clair, mais aussi précis et détaillé que possible, de notre système universitaire, tel que l'ont fait cent vingt-huit ans de croissance ininterrompue, malgré combien d'orages, d'intempéries, ou de climats contraires. Au début de l'Empire, rien n'existe plus des institutions scolaires de l'Ancien Régime, et dès 1806, l'Empereur supprime les créations les plus vivaces de la Révolution, les Écoles Centrales. Et il échafaude ce plan immense, dont l'économie apparaît multiple et confuse dans le décret de 1808, et qui doit soumettre au contrôle de l'État l'enseignement à tous ses degrés. Ce plan, que Cuvier, en 1817, devait remanier, repenser génialement et adapter au monde moderne, ne se réalisa que lentement et presque à l'encontre de la pensée des fondateurs. L'enseignement secondaire du degré supérieur, celui des Lycées, pour les garçons, prend forme dès le début, s'épanouit et acquiert son aspect définitif dès la Restauration et la monarchie de Juillet. Les premiers linéaments de l'enseignement primaire tel que nous le concevons n'apparaissent qu'après l'ordonnance de 1816 et la loi de 1833; il ne trouva son organisation définitive qu'après 1880. L'enseignement supérieur qu'avait espéré Cuvier, riche d'une vie scientifique

féconde, s'élaborant dans des Universités semblables aux Universités allemandes, devra attendre Liard, Charles Dumont et Ernest Lavisse, c'est-à-dire les années 1890, pour prendre quelque consistance. Aux trois étages primitifs, s'ajoute à partir de 1892, mais surtout de 1919 et de 1925, l'enseignement technique.

Or Napoléon et Cuvier n'avaient conçu cette organisation que pour donner à l'État le monopole de l'enseignement, la domination exclusive des esprits. Dès 1814 cependant, les petits séminaires échappent au contrôle de l'État : les congrégations vouées à l'enseignement primaire se développent librement et à peu près sans contrôle; la loi de 1850, puis celle de 1875, établissent la liberté totale de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. La faillite du monopole de l'État va-t-elle aboutir à la prééminence de l'enseignement privé, ou tout au moins à son développement, à son enrichissement sur un plan et sur des conceptions variées, mais tout éloignées des conceptions officielles? En aucune façon, car l'État ayant gardé le monopole de la collation des grades, et ayant, conformément aux vues des grands organisateurs de 1808 et de 1817, établi à la sortie de tous les établissements d'instruction, à l'entrée de presque toutes les carrières, des examens et concours dont il établissait le programme et réglait le déroulement, a gardé en fait, et comme au second degré, le monopole dont il avait semblé se dépouiller en acceptant le régime de liberté. C'est ce que constatait le R. P. Burnichon dans la préface de l'*Histoire d'un siècle*, cette belle histoire de la Compagnie de Jésus en France depuis 1814 : « Obligés de préparer les examens officiels, partant de suivre les programmes officiels, les établissements chrétiens ne furent jamais maîtres d'organiser un enseignement comme ils l'auraient fait, s'ils avaient été vraiment libres. » C'est ce que constatent les auteurs de l'*Atlas*, lorsqu'ils écrivent : « Comme seul l'État a le droit de conférer les grades, diplômes et titres officiels, il s'ensuit que l'enseignement privé observe généralement les mêmes méthodes, et adopte, à peu de choses près, les mêmes programmes que l'enseignement public. C'est pourquoi, sauf exception, nous nous contenterons de décrire et de commenter l'organisation des établissements publics. »

Le grand intérêt de cet ouvrage, c'est d'abord une information sans défaut et presque sans lacunes, une science parfaite des lois et règlements qui régissent ces matières complexes, et une clarté lumineuse dans l'exposé des faits : divisions bien marquées, exemples concrets bien choisis : commentaires de programmes, passages essentiels des instructions ministérielles qui, en quelques lignes, font saisir l'esprit d'un enseignement; statistiques; chaque partie de l'ouvrage se trouve schématisée dans une grande planche, où,

d'un coup d'œil, grâce à une figuration ingénieuse, on saisit l'essentiel d'un chapitre : que l'on se reporte, par exemple, à la planche IX, qui rend sensible une des tendances les plus nouvelles et les plus fortes de l'évolution présente, la jonction entre l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur, et qui montre par ses disques et ses carrés jaunes ou bleus, ses lignes et ses accolades, les voies d'accès ouvertes de l'un à l'autre.

Mais ces tableaux, ces chapitres si clairs ne nous donnent pas seulement l'état des choses tel qu'il se présente en 1934; ils montrent une matière vivante, qui ne cesse d'évoluer et de se transformer. Tout ce qui n'existait qu'à l'état d'épure, de lignes idéales, est devenu réalité; des parties dominantes de l'édifice sont sorties de terre, plus vastes certes que les premiers créateurs ne les avaient conçues; mais les transformations de la société et les besoins économiques devancent les réalisations administratives. Les auteurs de l'*Atlas*, ont dans l'esprit un plan idéal en cours de réalisation malgré la gêne budgétaire et la prodigieuse lenteur de la machine; leurs vues, leur sens de l'évolution apparaissent à tout instant, et l'on pourrait dégager de leurs pages un programme analogue à celui qu'avait rédigé Cuvier en 1818 : *mesures à prendre pour donner à l'Université la perfection à laquelle elle doit prétendre.*

Les auteurs constatent fort justement que les étages successifs du bâtiment se sont élevés chacun avec sa clientèle propre, et sans aucune communication intérieure : l'école primaire pour le bas peuple, les lycées de garçons, puis de filles, pour la bourgeoisie; les facultés pour les candidats de l'élite sociale destinés aux carrières libérales; à côté de l'édifice universitaire, des écoles de tous degrés relevant du Commerce, de l'Industrie, de la Marine, de la Guerre. D'où cette définition préliminaire : « Le système scolaire français se compose d'un certain nombre d'enseignements qui, *à l'heure actuelle*, sont loin de se superposer et de se coordonner rigoureusement. Nos enseignements sont encore organisés suivant des plans horizontaux parallèles et non suivant un plan vertical. »

C'est ainsi que longtemps il n'y eut aucun contact entre les classes primaires des lycées et les écoles primaires proprement dites; les élèves de 8e ou de 7e d'un lycée se sentaient très différents des enfants de la « communale »; lorsque leurs professeurs, pour cause de maladie ou d'examen, étaient suppléés par les élèves de l'École Normale départementale — des « abeilles », comme on les appelait — ils ressentaient douloureusement, comme un manque d'égard, les changements, souvent heureux, de méthodes, d'esprit, de discipline. Or depuis quelques années, les programmes des classes élémentaires des lycées ont été remplacés par ceux des écoles primaires; les maîtres

primaires des lycées disparaissent par extinction, remplacés par des instituteurs détachés. Il n'est pas encore question immédiatement de supprimer purement et simplement les classes primaires des lycées, mais l'afflux en 6e, du fait des fameuses mesures instituant la gratuité des classes proprement secondaires, des meilleurs de l'enseignement primaire, change profondément la nature de la population des établissements secondaires.

Les nécessités de la vie pratique, dès la fin du Second empire, avaient amené à constituer, dans les lycées mêmes, un cycle d'études secondaires à langues anciennes, à base exclusive de sciences et de langues vivantes : ce que l'on devait appeler plus tard les *Humanités Modernes*, terme qui scandalisait les vieux humanistes, les vieux fervents du grec et du latin. Cet enseignement moderne a donné naissance aux sections sciences-langues actuelles, si bien que seule une minorité des élèves des établissements secondaires s'est initiée au latin, une plus petite minorité au grec, et il est devenu possible d'entrer à l'École Normale supérieure sans savoir décliner *rosa, la rose.*

Pendant la même période, l'enseignement primaire élémentaire, qui gardait ses enfants jusqu'à treize ans, s'est prolongé de deux ans par les cours complémentaires, de trois ans par les écoles primaires supérieures. Comme dans les lycées, les langues vivantes et les mathématiques ont été étudiées. D'année en année, le brevet élémentaire, puis le brevet d'enseignement primaire supérieur sont devenus plus difficiles; quant au brevet supérieur, il est tellement chargé de matières, que les élèves des Écoles Normales le passent en trois ans, et qu'il est considéré comme équivalent à la deuxième partie du baccalauréat. De là ces voies d'accès, qui ont dû être constituées de plus en plus nombreuses, de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur, les brevets élémentaire et d'enseignement primaire supérieur ouvrant l'accès des écoles dentaires, le brevet supérieur, celui du P. C. N. et des licences de sciences, le certificat d'aptitude au professorat des Écoles Normales, celui des facultés de droit et des facultés de lettres. De là ces types nouveaux et si intéressants de jeunes instituteurs, d'allure sportive, de physionomie décidée, de bonne tenue et d'excellente éducation, titulaires d'un ou de plusieurs certificats de licence, et qui sont si différents de la caricature qu'en ont fait certains pamphlétaires.

L'enseignement secondaire féminin s'est lui aussi transformé, et cette transformation a eu une importance considérable sur l'évolution de la femme française : les lycées et les collèges de cette catégorie ne datent que du mois de décembre 1881 ; les jeunes filles de la bourgeoisie fréquentaient alors exclusivement les couvents et les

institutions privées. Violemment attaqués par une partie de l'opinion, accueillis souvent avec une extrême méfiance, on avait voulu d'abord qu'il n'y eût pas un contraste trop grand entre eux et les maisons, toutes de tradition, qu'ils allaient concurrencer. De là un programme très « féminin » et un diplôme de fin d'études qui n'offrait certes pas le danger d'enlever la femme du foyer, puisqu'il ne donnait accès en fait qu'à certaines fonctions dans l'administration ou l'enseignement des lycées. Depuis cinquante ans, vingt ans surtout, et plutôt sous la pression des parents que par l'initiative d'une administration avant toutes choses prudente, les programmes se sont rapprochés de plus en plus de ceux des lycées de garçons, parce que de plus en plus les jeunes filles, délaissant le diplôme de fin d'études inutile, ont voulu obtenir le baccalauréat.

Les écoles techniques, isolées les unes des autres et relevant pour la plupart du Ministère du Commerce, ont été réunies depuis quelques années au Ministère de l'Éducation nationale, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un sous-secrétariat.

Dans l'enseignement supérieur, où les facultés sont groupées en Universités depuis 1896, un effort nouveau tend à réunir pour le plus grand bien de la préparation scientifique et de la recherche originale, des disciplines communes, même lorsqu'elles relèvent de plusieurs facultés, dans des Instituts; qui ne connaît l'Institut du Radium, rue Pierre-Curie? Souvent ces Instituts développent l'étude des applications pratiques, comme l'institut de physique industrielle de Lyon. Ainsi l'enseignement technique a son épanouissement dans des principaux centres de haute recherche.

L'Université a donc étendu son domaine; elle l'a mieux aménagé, et en s'efforçant de le rendre plus harmonieux; œuvre d'unification, de coordination, mais aussi œuvre d'adaptation et de diversification: nous ne sommes plus au temps où le ministre, tirant sa montre, disait: « Il est neuf heures, tous les élèves de seconde, dans toute la France, composent en version latine. » La vie d'une simple école rurale est tout autre que celle d'un faubourg ouvrier, et les Universités deviennent l'incarnation même d'un régionalisme fécond.

Quelle est la valeur de ces transformations, et quel est, dans leur forme actuelle, le rendement — au mieux des besoins de la nation — des divers types d'enseignement? De tels jugements, qui parfois pourraient être sévères, dépassent le cadre assigné aux auteurs de l'*Atlas*. Ils n'en signalent pas moins les conséquences fécondes et immenses de la réforme dite de l'*École unique*, mais aussi les difficultés qu'il y a à l'exécuter vraiment : l'encombrement des lycées s'ajoutant à l'insuffisance des locaux et à la surcharge des programmes. Or par cette première sélection, par celles qui, d'exa-

mens en examens, la complètent, doivent se former les cadres de la nation. « Une substitution sociale s'opère au profit des diplômés de tout ordre. Le prestige du sang... est déjà à peu près annulé, celui de la richesse, fortement compromis, cède du terrain devant le triomphal essor du parchemin. » L'avenir du pays dépend donc de la mise au point minutieuse de « ces instruments d'architecture sociale » que sont les établissements d'instruction, les examens et concours.

La Belle Épopée de l'Alsacienne,
par **Robert Pimienta,** 2 volumes (*Peyronnet*).

M. Robert Pimienta estime que l'histoire de la guerre doit être faite par les survivants, que seuls leurs témoignages permettent la critique des documents écrits sur lesquels travailleront les historiens de l'avenir; en effet, toute recherche historique montre combien il est difficile de retrouver l'atmosphère du temps et de deviner sous un texte les critiques dont il est l'aboutissant ou les dessous qu'il camoufle. Selon lui, la véritable unité militaire de la guerre, le cadre historique d'un récit, est la division, non seulement parce que la division est le premier groupement de toutes les armes, mais aussi parce qu'elle est une unité sociale. A l'appui de cette opinion, et avant de connaître ce livre, nos lecteurs se rappelleront les remarquables études parues il y a une dizaine d'années dans la *Revue de Paris* sous la signature de Gabriel Bounoure, et évoquant les aventures d'une division bretonne au Chemin des Dames en mai 1918. L'unité étudiée par M. R. Pimienta est la 66e division, division de réserve d'infanterie, qui se transforma en division bleue de chasseurs alpins, devenant ainsi unité de choc et division indépendante. Elle compta jusqu'à 120 000 rationnaires, véritable armée, qui eut, entre autres missions, celle d'assumer la première administration de l'Alsace libérée. L'auteur montre dans le détail ses transformations, comment elle reçut un moment, avec les chasseurs, les fantassins d'élite du 152e de Gérardmer, et comment elle donna naissance aux deux autres divisions bleues, la 47e et la 46e. Huit autres volumes donneront ultérieurement l'histoire détaillée de ces trois unités.

Les deux volumes déjà parus relatent à grands traits l'histoire militaire de la 66e, qui apparaît à l'Hartmannswillerkopf en 1915, à la Somme en 1916, à la Malmaison, au Chemin des Dames et sur l'Aisne en 1917, aux combats sur les principaux points de la grande bataille de France en 1918.

Puis il fait revivre, les uns à côté des autres, les divers éléments de la division, et, près des chasseurs, les fantassins, les artilleurs, les bombardiers, les agents de liaison et les ravitailleurs; puis les cavaliers, « parmi eux les cavaliers démontés, qui ont apporté un esprit particulier à l'arme des chasseurs », les skieurs, les aviateurs, le génie, les territoriaux aux tâches ingrates mais indispensables; le service de santé enfin, depuis le corps médical proprement dit jusqu'aux aumôniers, aux brancardiers et ambulanciers; et enfin le fonctionnement des services d'état-major.

Ayant décrit l'histoire de l'unité et de ses éléments, il cherche ensuite à en faire revivre la vie sociale, au combat, au repos, ses manifestations, ses fêtes, ses journaux, — l'aspect physique et moral de ses chefs, au premier rang desquels apparaissent le général Serret et le général Brissaud-Desmaillet, dont il cite les ordres du jour d'allure si étonnante.

L'esprit historique le plus scrupuleux a inspiré ces deux volumes d'un si grand intérêt; mais il n'a pas éteint l'enthousiasme et une exubérance de style qui rappelle celle que Cicéron notait chez Hortensius; et l'historien n'a pas condamné au silence l'ancien combattant, l'ancien chasseur : « l'esprit chasseur » apparaît à chaque ligne dans ce beau récit de l'épopée de l'Alsacienne.

JEAN POIRIER

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAUT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

LE MARCHÉ FINANCIER

La vague de découragement qui s'était appesantie sur la Bourse, de la mi-mai à la mi-juin, est en voie de décroissance. Ce n'est point que les transactions qui se présentent sur le marché soient bien actives; mais il semble qu'elles proviennent plutôt de quelques emplois de capitaux que de dégagements.

La spéculation professionnelle s'était émue des difficultés qui pouvaient surgir de divers événements essentiellement politiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Elle les a vus passer sans qu'ils justifient ses alarmes.

Cependant d'autres éléments s'accumulent qui, pour être moins retentissants, n'en exercent pas moins une lente influence favorable.

C'est ainsi que nous avons vu le taux du loyer de l'argent sur notre marché non seulement interrompre son inquiétante ascension antérieure, mais encore se détendre très sensiblement. Il ne se passe plus de semaine sans que nous en enregistrions quelque manifestation : baisse du taux d'intérêt des Bons du Trésor, réduction du taux de l'escompte de la Banque de France, fléchissement du taux des reports à la Bourse, etc... En même temps on voit l'or revenir vers les caves de la Banque qu'il désertait précipitamment au début de l'année, et la trésorerie de l'État se reconstituer au point que l'on peut interrompre le placement des Bons de la Défense et que l'on annonce la possibilité de rembourser la moitié de l'Emprunt or de 1 milliard que l'on avait dû, dans le courant de mars, contracter d'urgence en Hollande.

On ne saurait méconnaître l'importance de cette série de faits — que viendra compléter bientôt la réforme fiscale — mais ils ont beaucoup moins de retentissement sur l'opinion

publique que l'entrevue Hitler-Mussolini par exemple, et c'est là leur défaut.

Néanmoins, à la longue, ils devront contribuer, avec ceux qui suivront, à remettre en mouvement ce que l'on appelle « les affaires » et à restaurer la confiance des capitaux.

Il se peut, toutefois, que ce soit assez long. Peut-être les vacances parlementaires prochaines, après le vote de la réforme fiscale, en éliminant pour trois mois les possibilités de surprises toujours préoccupantes en politique intérieure, permettront-elles une campagne boursière d'été. Bon nombre d'intermédiaires du marché le pensent et l'espèrent. C'est, en effet, assez probable pour peu que les questions de politique internationale soient aussi en chômage, cet été.

Un réveil de la Bourse de plusieurs mois, même s'il n'était soutenu que par la spéculation professionnelle, pourrait excellemment préparer l'Emprunt qu'il faudra bien émettre au plus tard à l'automne, ne serait-ce que pour la conversion des Bons 1924.

La perspective d'une période de fermeté de la Bourse n'est donc pas à exclure. Elle ne modifie pas l'opinion que j'ai déjà formulée en faveur des Mines d'or *qui me paraissent être, avec les* Rentes, *les deux groupes devant bénéficier, avec le plus de certitude et de quiétude, du retour des capitaux vers le marché. Malgré le marasme actuel des transactions, ce sont les deux seuls groupes qui retiennent l'attention vigilante du marché. Ils servent de « refuge » pour les capitaux et leur rendement est attrayant.*

La Bourse de Londres nous donne toujours l'exemple d'une activité que nous pouvons envier. Nous pouvons également nous inspirer de ses directives qui sont précisément celles que je viens d'indiquer : faveur persistante des Fonds d'État et des Mines d'Or.

ANDRÉ PLY,
de la Banque de l'Union industrielle française.

Toute demande de renseignements détaillés concernant cette chronique doit être adressée directement à son rédacteur, M. André Ply, 5, rue de Vienne, Paris (8e).